RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

VOL. II. LIV. 1.

PARIS,
F. VIEWEG, LIBRAIRE ÉDITEUR
67, Rue Richelieu, 67.

M DCCC LXXX.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas; intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

BRUNET DE PRESLES (W.). Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes, 1re partie (la seule parue). 1 vol. in-8°. 6 fr.

DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.

— — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.

— — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXIIe dynastie. gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en fac-simile par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. (forme la 6e liv. des Études égyptologiques). 20 fr.

HYMNE A AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.

HYMNES AU SOLEIL, composant le XVe chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4° (forment les 9e, 10e, 11e et 12e livraisons des Études égyptologiques). 120 fr.

LEDRAIN (E.) Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). 1e Livraison in-4°, 30 planches 12 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus (forme la 3e livraison des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Deuxième partie: Osiris (forme la 4e liv. des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius, d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-BEY Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque.

Les 24 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-simile. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches fac-simile. 20 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

SECONDE ANNÉE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE ÉDITEUR

67, Rue Richelieu, 67.

M DCCC LXXX.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN,
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Du rôle de 𓅱 *M* préfixe en égyptien, par C. Ceugney	1—9
Miscellanea, von Dr. Arthur Lincke	10—13
Sur une tablette appartenant à M. Rogers, par G. Maspero (avec deux planches)	13—18
Notes assyriologiques, par Stanislas Guyard	18—21
Études sur quelques arbres égyptiens, I, par Victor Loret	21—26
Varia, par Karl Piehl et G. Maspero	27—32
L'ambre jaune chez les Assyriens, par J. Oppert	33—47
Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III, par G. Maspero	48—56
Les peuples de la mer, confédérés contre l'Égypte, au temps de Méri-en-phtah, par F. Robiou	56—59
Études sur quelques arbres égyptiens, II, par Victor Loret	60—65
Études chronologiques, I, par le docteur Jacques Krall	66—70
Varia, par G. Maspero (avec deux planches)	70
Stèle portant une inscription empruntée au Livre des morts, par Karl Piehl	71—75
Une nouvelle inscription de Hammourabi, roi de Babylone, par J. Menant (avec deux planches)	76—85
Ueber einen noch nicht erklärten Königsnamen auf einem Ostrakon des Louvre, von Dr. Arthur Lincke	85—89
Les antiquités égyptiennes du Musée du Hâvre, par Victor Loret	89—94
Quelques fragments coptes-thébains inédits de la Bibliothèque Nationale, par C. Ceugney	94—105
Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire, par G. Maspero (avec une planche)	105—120
Petites notes de critique et de philologie, par Karl Piehl	121—129
Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah, par le docteur Parrot (avec une planche)	129—133
Assyriaca, par Stanislas Guyard	134—139
Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III, par G. Maspero (suite)	139—150
Monuments égyptiens du Musée d'antiquités de Rouen, par Victor Loret	151—158
Rapport sur une mission en Italie, par G. Maspero	159—199
Varia, par G. Maspero	200

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Brigham Young University

http://www.archive.org/details/recueildetravaux02masp

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. II. Fascicule I.

Contenu: 1) Du rôle de 𓅱 *M* préfixe en égyptien, par C. Ceugney. — 2) Miscellanea, par le Dr. Lincke. — 3) Sur une tablette appartenant à M. Rogers, par G. Maspero. — 4) Notes assyriologiques, par St. Guyard. — 5) Études sur quelques arbres égyptiens (avec deux planches), par V. Loret. — 6) Varia.

DU RÔLE DE 𓅱 *M* PRÉFIXE EN ÉGYPTIEN.

Depuis que l'on a reconstitué d'une manière positive la grammaire égyptienne telle qu'elle devait exister dans l'antiquité, on s'est mis activement à la recherche de la racine dans l'ancienne langue d'Égypte. M. Maspero[1] a suffisamment prouvé que le système de bilitération était le principe fondamental de la composition des mots égyptiens. D'un autre côté, M. l'Abbé Ancessi[2] a fait des recherches très intéressantes sur *S* et *N* préfixes dans les langues sémitiques et ensuite sur le thème *M* dans les langues de Sem et de Cham.

Bien que notre autorité soit d'un faible poids auprès de celle de ces savants, nous croyons néanmoins pouvoir ajouter un élément de plus à la thèse qu'ils ont soutenue.

En effet, il existe dans la grammaire égyptienne une fonction grammaticale qui a été généralement méconnue, à laquelle on a accordé d'autant moins d'attention que, la plupart du temps, son emploi se trouvait expliqué d'une manière qui ne nuisait pas au sens de la phrase: nous voulons parler de 𓅱 *M* préfixe[3] en égyptien.

Bien qu'il n'entre pas tout à fait dans le cadre de notre sujet de traiter de l'ensemble des analogies qui existent entre l'égyptien et les langues sémitiques, on nous permettra, afin d'établir nos théories sur des bases plus solides, de rappeler succinctement les principaux points de contact qui relient les deux systèmes de langues. Ce sont:

1° Les pronoms suffixes:

1e personne: 𓄿, ı = 𓏲𓏲𓏲𓏲 *ya*, י, ى «moi».

2e personne: m. 𓂋, ʀ = 𓏲𓏲𓏲𓏲, ך, ك «toi».
f. 𓏏, є[т], = ת.

3e personne: m. 𓄿𓅱𓄿, ч = ו, הו, ϫ suffixes.
f. 𓏏, 𓏲𓅱𓄿, є = 𓏲 *m.* et 𓏲𓏲𓏲 *fém.*, שו et ש, etc.

1) *Bulletin de la Société de linguistique,* t. IV, p. 185 à 203.

2) *Du* S *causatif et du thème* N *dans les langues sémitiques*, et *Sur le thème* M, dans les *Actes de la Société de philologie,* t. IV, 4e fasc., 1874.

3) M. E. de Rougé, dans son excellent *Résumé grammatical,* a mentionné une forme de *masdar* (مصدر) construite avec le futur de l'infinitif (IIIe fascicule, p. 81), et une forme de participe passif; mais ce savant ne s'est pas attaché à y reconnaître des formes purement grammaticales. Cependant elles avaient assez attiré son attention pour qu'il émît le vœu qu'elles fussent étudiées avec un grand soin.

2° Les pronoms absolus: anok = אנכי; ntok = אתה, etc.

3° Le nom d'agent en *i*: Παχνουμί.

4° Le nom de lieu en *m* préfixe: (Brugsch, p. 587) « lieu à ciel ouvert, vestibule ». Mot construit d'une façon analogue à מִזְבֵּחַ « autel », de זבח « sacrifier, égorger », et à l'arabe مَشْغَلٌ, de شَغَلَ « faire ».

5° Quelques négations: = אין; = مَا.

6° Quelques conjonctions: *an* « si », et إِنْ « si ».

7° Le pluriel: = ו et ו suffixes.

8° La formation des pronoms absolus au moyen de supports: « *(mon nom)* moi », « ma bouche » = نَفْسِي et رُوحِي « *(mon âme* et *mon souffle)* moi ».

9° Le féminin en *t*: = ת, ̈ et ت suffixes.

10° Le féminin dans les collectifs: « la foule des paysans ».

11° Les causatifs en , , , , :

« submerger, inonder », de « remplir ».

« rayonner », et « anneau ».

« justifier, distribuer la justice », de « la justice ».

12° L'analogie avec un grand nombre de racines sémitiques:

« enchaîné », et אֲגֻדָּה

« anneau », et אֲבֶנֶט

« ouragan d'eau », et אֶגֶל

« être triste », et אֶגֶם

« rosée », et אד

« les humains », et אָדָם

« fermer, sceau », et חתם

« deux », ثان, etc.

13° L'analogie dans les noms de nombre, etc.

Cet aperçu, très réduit, suffit à constater que l'idée de la philologie comparée entre l'égyptien et les langues sémitiques mères ne doit pas être écartée, mais qu'au contraire,

nous devons en attendre les résultats les plus satisfaisants. Et le temps n'est pas éloigné où nous verrons paraître une grammaire comparée établie sur des bases à peu près identiques à celles que Bopp a données pour fondement à son admirable grammaire indo-européenne. C'est également la philologie comparée qui nous aidera à résoudre la question qui nous occupe en ce moment.

En effet, les grammairiens n'ont constaté l'existence de la préformante *m* que dans les noms de lieu et d'instrument. De l'étude à laquelle nous nous sommes livré, il ressort que l'égyptien a possédé la série complète formée de l'agglutination de *m* à la racine telle qu'on la trouve en assyrien, en hébreu et en arabe.

En définitive, de même que מ en hébreu, préfixe en égyptien sert à énoncer l'*auteur* de l'action, l'*instrument* qu'on emploie pour faire l'action, l'*endroit* destiné à en assurer l'effet, l'*action* elle-même [1].

Nous n'avons nullement l'intention de ramener toute la grammaire à préfixe; nous voulons seulement prouver, à l'appui d'exemples nombreux, que l'égyptien avait fait usage de ces différents thèmes en [2], tout aussi bien que l'hébreu et l'assyrien, c'est-à-dire qu'ils étaient employés concurremment, comme dans les langues sémitiques, avec le thème verbal *simple* ou *brisé*.

Quels exemples contiennent mieux les formes indiquées ci-dessus que les suivants: [3]. « Nemrod entra dans le palais royal, parce qu'étant prêtre, » il n'avait point mangé de poissons; ils se tinrent sur leurs jambes, un seul *entrant* dans » le palais ». , de « entrer » est une véritable forme participiale. Le sens de la phrase ne permet de lui donner aucune autre valeur grammaticale.

« maître de chapelle » (Pierret, *Études égyptologiques*), qui est contenu dans le décret de Canope, est traduit, en grec, exactement par ὠδοδιδασκάλος « le maître de chant », avec d'agent et de participe. C'est ce qui nous prouve que les formes telles que , variante « tour », et transcription de l'hébreu מִגְדָּל, convenaient très bien aux Égyptiens, parce qu'elles rentraient dans la classe des mots en מ préfixe de l'hébreu et en de l'égyptien. Nous dirons, à ce propos, que le mot , contenu dans le *Conte du Prince prédestiné*, est la forme plurielle נְאוֹת, précédée du locatif מ, qui signifie « *habitationes, habitacula* », et, de plus, « *gregum pascua* ». Car nous savons, par le même papyrus, que les étaient ainsi composées: « une maison, des vassaux, des champs, aussi des bestiaux, et toutes sortes de bonnes « choses ». Il paraît donc évident que le mot égyptien n'est que la transcription de l'hébreu מנאות, ayant pour racine נָאָה ou נָוָה. — est donc « instruisant, professeur ».

1) Nous nous proposons, dans un prochain article, d'étudier les singulières transformations, en copte, de ce préfixe qui n'a généralement subsisté que sous la forme ⲛ.

2) Variantes: , ou , , , rarement ou .

3) M. de Rougé, *Stèle de Pianχi*, p. 78.

« Tu as saisi Nephthys de ta main droite pour réjouir ton cœur *en* » *voyant* ta sœur qui te pleure dans Mendès [1] ».

« Ô toi qui te lèves *vivant* à l'orient [2] ».

« lui il est allé pour *être compagnon* de ses » jambes » [3].

« tes nautoniers (sont) *joyeux* » [4].

« les dieux (sont) *joyeux* » [5].

« les dieux (sont) courbés » « devant ta majesté » [6].

« celui qui exauce la prière de qui *est oppressé* » [7].

« on amena des prisonniers vivants » [8].

« ils trouvèrent (la ville) remplie de tous les soldats *vaillants* » [9].

« le bastion grand *disposé* d'après l'art en toute chose; le fleuve *entourant* l'Orient » [10].

« il vint *passant* vers . . . ».

« il entra dans le temple *en adorant* deux fois » [11].

« en se précipitant » [12].

[13] « il prit des gens saisis en captifs » [14].

« [l'œil] fait son dard perçant l'Abyssus » [15].

---

1) M. MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 40.
2) *Id. Ibid.*, p. 71.
3) E. DE ROUGÉ, *Stèle de Pianχi*, p. 8.
4) *Id. ibid.*, p. 25.
5) *Id. ibid.*, p. 25.
6) GRÉBAUT, *Hymne à Ammon-Râ*, p. 19.
7) *Id. ibid.*, p. 11.
8) E. DE ROUGÉ, *Stèle de Pianχi*, p. 15, 19, 54.
9) *Id. ibid.*
10) *Id. ibid.*, p. 47.
11) *Id. ibid.*, p. 59.
12) *Id. ibid.*, p. 26.
13) Il est à supposer que la lacune contenait .
14) *Abydos*, t. II, par M. MARIETTE. — Cf. E. DE ROUGÉ, *Inscription d'Ahmès*, p. 83 (dans les *Mémoires des savants étrangers à l'Académie*) où se trouve le mot simple « meos captivos ».
15) GRÉBAUT, *Hymne à Ammon-Râ*, p. 10, pl. III, l. 7.

Ces formes sont donc identiques aux thèmes sémitiques en מ et م initiaux :

En arabe :

مَنْصُورٌ « aidé », dérivé de نَصَرَ « aider ».

مِفْتَاحٌ « ce qui sert à ouvrir, une *clef* », de فَتَحَ « ouvrir ».

مَشْغَلٌ « lieu du travail », de شَغَلَ « faire ».

مِبْوَالٌ « vase à uriner », de بَوْلٌ « uriner ».

En hébreu :

מִרְשַׁעַת « méchante », de רָשַׁע « pécher ».

מַפְתֵּחַ « clef », de פָּתַח « ouvrir ».

מִשְׁכָּן « demeure, tente », de שכן « demeurer ».

מִזְרָק « coupe pour faire des aspersions », de זרק « faire une aspersion ».

En assyrien :

מלגו « relèvement », de לגה.

מרצו « volonté », de רצה.

מלתך « mesure ».

מצרת « protection », de וצר.

מנדנת « tribut », de נדן.

משכן « demeure », de שכן [1].

Mais le manque de vocalisation de l'égyptien se fait sentir dans la construction des formes que nous étudions. Ainsi, il arrive assez fréquemment qu'au lieu d'avoir l'exactitude que l'on remarque dans l'hébreu, l'arabe et l'assyrien, on se livre, dans l'ancienne langue d'Égypte, à des conjectures au sujet de l'intonation des voyelles. Et nous nous trouverions aujourd'hui dans une position analogue à l'égard de l'hébreu, si les Massorètes n'avaient pris soin de nous transmettre la valeur de chacune des voyelles du texte biblique [2].

Nous allons donc procéder à l'analyse des mots égyptiens formés par l'agglutination de *m* à la racine, et que l'on avait généralement considérés comme des mots absolus [3].

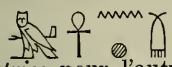 « houppe pour les colliers » (B.) [4], de 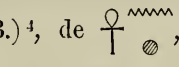 , c'est-à-dire « amulette *préservatrice* pour l'autre vie ».

« lier, chaînes, vêtements » (B.), ⲙⲁⲓⲣⲉ, *fasciculus alligatus*, ⲙⲟⲣⲣ, *ligare*, de .

« chariot » (BIRCH), instrumental de רֶכֶב « *currus* ».

1) Ces formes sont contenues dans les *Éléments de grammaire assyrienne* de M. OPPERT, p. 81.

2) Au moment de livrer ce mémoire à l'impression, nous avons trouvé dans les *Actes de la Société de philologie* des *Études de grammaire comparée sur le thème* M *dans les langues de Sem et de Cham*, par M. l'Abbé VICTOR ANCESSI. Nous nous faisons un devoir de signaler aux hébraïsants ainsi qu'aux égyptologues cet ouvrage d'un grand mérite, mais malheureusement peu connu.

3) On doit constater que M. MASPERO a déjà reconnu dans *m* la caractéristique d'une préformante factitive. (Voir *Mélanges d'archéologie*, 1877, p. 126, note 1.)

4) Par B., nous désignons le *Dictionnaire hiéroglyphique* de M. BRUGSCH ; par BIRCH, celui de cet auteur, qui est contenu dans l'ouvrage de M. BUNSEN intitulé *Place of Egypt*, etc., et, enfin par P. le *Vocabulaire égyptien* de M. PIERRET.

« chaîne » (B.), de « entourer, corde ».

« le bord d'un bateau » (B.), de « entourer ». — (Même racine.)

« guirlandes de fleurs, couronne » (M. MASPERO, *Journal asiatique*, 1870). — (Même racine.)

« rame » (B.) variante « paddle » (BIRCH), de la racine qui est contenue dans « javelines » (P.).

« flaque d'eau, marais » (M. MASPERO, *Style épistolaire)*, de « endroit, lieu, place », déterminé par , qui sert à indiquer l'humidité.

« poignard » (P.), de « le bronze ou le fer » (*Revue archéol.*, 1861, p. 129), et « instruments ».

« lier », de « *vinculum* ».

« nuque », de la racine contenue dans « dos ».

« crocodile » (B.), de « blesser », c'est-à-dire « le blessant ».

« barque du dieu soleil *levant* » (B.), de « traverser » (*litt.:* « celle qui traverse »). — Opposé à , part. de « diriger », lequel a donné également « les astres navigateurs ».

« bois long, droit et lisse, tige » (B.), de « être long ».

« la patte d'un oiseau » (B.). — (Même racine.) Se disait des longues pattes de l'ibis.

« salle [longue] » (M. MASPERO, *Style épistolaire*), de « longueur ». Mot formé de la même manière que « salle large », dont la racine est « étendre, être large ».

« splendeur » (B.) — (Même racine, augmentée du déterminatif , c'est-à-dire « étendu *ou* grand en lumière, en splendeur ».)

« serviteur » (P.), de « dompter, châtier ».

« la grandeur » dans « par l'intensité de la chaleur » (M. MASPERO, *Style épistolaire)*.

« balance, les plateaux » (*Id. ibid.*, p. 73), de .

« corniche » (B.), de « élever », qui a donné le sens correspondant contenu dans le mot grec στήλη, « stèle ».

« action de décharger un vaisseau, d'en descendre » (B.), de « délier, dénuer, déshabiller », ou de « enlever, détruire ».

« traverser, parcourir en sautant », de « parcourir », d'après M. Brugsch, ou de « sauter, bondir ».

« lassitude », de « s'affaisser, faiblir ».

« joyaux, outres » (B.), de נאד, pluriel נאדות « vases, bouteilles ».

περιλαμβάνω (Canope, P.) « circulare », de (forme élargie « corde »), racine contenue dans « die beiden *Gewundenen* (Schlangen) ».

« *s'incliner* pour adorer », de « *verser* pour adorer ». Le sens de ce mot est analogue au latin *nenia*, « nénies ».

« bouteilles », de מנצקת, (de נָצַק), qui vient lui-même de יָצַק « fudit, effudit ». (Identifié par M. Maspero, *Style épistolaire.*)

« palefrenier, cocher » (P.), de רעה *pastor* [1].

« prospérer », de .

« se fondre » (M. Maspero, *Style épist.*), du simple de « flamme ».

« rebelle » (*Id.*), de « faillir » (P.).

« mesure d'un vase contenant du lait, du vin » (B.), de « mesure ». — Variante « jarre, quantity » (Birch).

« serpent », de « adorer ».

« vestibule » (B.), de « plafond ». Étymologie indiquée par Brugsch.

et « feu » (B.), de la racine qui a servi à former « flamme », (même signification), et qui est entrée dans la composition du mot « fièvre ».

« humble » (Birch), de « courbé ».

, forme complète « action de brûler » (B.), de la racine qui entre dans le mot « bûcher ».

« cordes » (M. Maspero, *Études égyptol.*), et « espèce de mesure » (B.), de « mesurer ».

« dépouiller » (B.), de « malheur ».

et « balance », de « corde pour mesurer ».

---

1) Le correspondant purement égyptien de ce mot sémitique égyptianisé était (voir p. 8).

« quelque partie ornée de char » (B.), de « sculpter, graver ».

« petite barque », de « transporter ».

et « subvenir, soin » (B.), de « aliments, entretiens ».

« mason, explorer of mines » (BIRCH), de « couper, tailler, sculpter ».

(B.) *collum, cervix*, MARQ, de .

« entrailles » (B.), de , ce que les anciens désignaient par *intestina*. — Variante , MAST.

(B.) « le crocodile ». Si ce mot n'avait été formé de plusieurs parties, les Égyptiens n'eussent pas manqué de faire, quelquefois au moins, usage du syllabique ; ils ne l'employèrent pas dans ce cas, parce qu'ils connaissaient fort bien l'étymologie de ce mot, qui doit se décomposer en + (factitif) + (ou) « détruire », c'est-à-dire « le saccageant, le destructeur ». L'arabe a conservé ce mot sous la forme complexe de تِمْسَاحٌ.

et « faire hommage de, passer » de .

« le courant » (P.), de ou « parcourir », auquel est ajouté l'idéogramme , que nous avons déjà rencontré plus haut, p. 6.

« collyre pour les yeux » (P.), de « collyre ».

« marcher » (B.), (var.)
« archer » (B.)
« recrues » (BIRCH)
de « aller ».

« canal navigable » (B.), de « couper, trancher ». (Indiqué par MM. E. DE ROUGÉ et MASPERO.)

« palefrenier » (P.), de « taureau », c'est-à-dire « l'homme chargé des bœufs, des taureaux ».

« le crocodile »
« le mal »
de .

« vétéran » (P.), de « fléchir ».

« greniers » (variantes et « magasin ») de « maçonnerie » et « maçon ».

« mortier ». (Même racine.)

« mât d'un navire » (B.), de « élever », *litt.* : « l'élevé ».

« terre fertile » (P.).

« occiput », de suivi de .

« sceptre », se disait d'un sceptre *courbé*.

« barque du soleil couchant », de « se coucher ».

« tower » (Birch), var. , de מִגְדָּל, participe passif de גדל « être grand, haut ».

« indiquer », de « déterminer ».

« être au repos » (P.), de (?).

« hache d'armes », de « partager, diviser », « couper, trancher ». Cette racine a donné également « épée », « instrument tranchant ».

« lanières » (B.) est l'hébreu מֶתֶג « *frenum* ».

« champs cultivés » (B.), de « travailler ».

« phallus » (B.), de « mâle ».

« bande d'étoffe », de « cilice, étoffe de crin ».

« pompe de navire » (M. Maspero, *Style épistolaire*), de « puiser ».

« hache » (Birch), de « lance, javeline » (variantes : et).

« heurter, frapper, choc » (P.), de « renverser ».

« tuer avec un instrument tranchant » (P.), de .

« colliers », de « cou, épaule ».

C. Ceugney
Élève à l'École des Hautes Études.

MISCELLANEA.

Von

Dr. ARTHUR LINCKE.

In den nachfolgenden Zeilen beabsichtige ich einen Erklärungsversuch zweier Wörter des Papyrus 1094 von Bologna zu liefern, welche ich in meiner Arbeit über denselben unübersetzt lassen musste. Nach langem Studium glaube ich zum Verständniss derselben gelangt zu sein.

I. 1. — oder, wie ich lieber lesen möchte, , Tafel VII, Zeile 7. Man kann dieses Wort auf drei Weisen erklären: 1. Im Targum Hierosolymitanum [1] findet sich die Form גרריקי von dem Namen der Stadt גְּרָר (Genesis 26, 1) abgeleitet, also doch wohl «Gerariter»; diese Bedeutung würde für unser Wort ganz gut passen, wie auch zu der ganzen Stelle. Gerar, «eine der ältesten philistäischen Städte, an der Südgrenze Palästinas, drei Stunden südsüdwestlich von Gaza» [2], war den Aegyptern jedenfalls wohlbekannt; die Meldung der Ankunft aber von Bewohnern einer fremden Stadt hat für uns auch nichts Ueberraschendes, wenn man sich an das «Tagebuch eines Grenzbeamten» [3] erinnert, auf der Rückseite des Papyrus Anastasi III. Dieser Annahme tritt aber der Umstand entgegen, dass das betreffende Wort nicht durch , das Determinativ des Ausländers, sondern blos durch bezeichnet wird; das hieratische Zeichen für die Nicht-Aegypter fehlt aber meines Wissens niemals bei dem sehr häufigen Vorkommen derselben in der altägyptischen Litteratur. Aus demselben Grunde, nämlich wegen des begleitenden Determinativ's , muss man sich gegen eine Identificirung von mit dem semitischen קרטע saltare, subsilire (BUXTORF-FISCHER, l. c., p. 1056) erklären.

Gar nicht zur Vergleichung heranzuziehen ist das arabische Wort غُرَاذِق «juvenis mollis, delicatus» bei FREITAG III, p. 272.

2. — Sehr einfach wäre die Erklärung unseres Wortes, wenn wir eine Umstellung von oder und annehmen wollten. Dergleichen Inversionen sind besonders in dem mit dem Papyrus von Bologna verwandten Theile der altägyptischen Litteratur gar nichts seltenes. So findet sich z. B.:

, Pap. Anast. III, 5, 4 und

, Pap. Anast. IV, 9, 5;

für קִרְיָת, MASPERO, *G. E.*, p. 80.

1) BUXTORF-FISCHER, *Lexicon Chald. Rabbin. Talmud.*, p. 242. Cf. LEVY, *Chald. Wörterbuch*, p. 180.
2) RIEHM, *Bibl. H. W. Buch*, p. 489.
3) ERMAN, *Aeg. Z.* 1879, p. 30 ff.

wohl = , cf. GOODWIN, «*Notes on the Mayer Papyrus*», *Z.* 1874, p. 64, n° 8.

CHABAS (*Mél. Égypt. III* 2, p. 17) identificirt im Pap. Amhurst mit Pap. Anast. III 7, 2.

MASPERO hält für eine Variante von , *G. Ép.*, p. 19.

Wenn wir nun eine solche Inversion auch bei unserem Worte adoptiren, so findet sich im Koptischen eine zusagende Erklärung. (cf. BRUGSCH, *Z.* 1876, p. 130 für den Wechsel von *r* und *n*) = ⲥⲛⲥⲛ canere, cantare, cf. PEYRON, *Lexic.*, p. 414, memphit. ϫⲉⲛϫⲉⲛ musicum instrumentum pellere, PEYRON, l. c., p. 391. Eine solche Inversion erscheint mir aber doch in Worten, die, wie , , etc., aus zwei gleichlautenden Silben zusammengesetzt sind, sehr gewagt. Ich glaube daher, dass die folgende Erklärung die richtige sein wird.

3. — Es findet sich in manchen altägyptischen Worten oft ein , das nicht nothwendig zur Bildung derselben ist, z. B.:

oder und , BRUGSCH, *Hierogl. Gr.*, p. 75. Koptisch ⲛϧⲟⲗ oder ⲙϧⲟⲗ, PEYRON, l. c., p. 21.

und , cf. CHABAS, *L'Égyptologie*, Bd. II, p. 210.

und , cf. CHABAS, *Mél. Égypt. III* 2, p. 126.

in einer Inschrift des Šabaka und im Titel des 163. Capitels des Todtenbuches, cf. GOODWIN, *Mél. Égypt. III* 1, p. 248.

und , HAIGH, *Z.* 1874, p. 131.

für bei GOLENISCHEFF, *Z.* 1875, p. 74; in der Opferliste der Nilstele von Gebel Silsileh findet sich *ânrt* für *ârt;* Herr Dr. STERN, welcher in seinem Aufsatze über diese Nilstele diese Variante anführt [1], fügt den Eigennamen für hinzu. Für steht, z. B. im Papyrus Abbott auch und im Papyrus Ebers findet sich und [2], etc. Ich glaube deshalb nicht zu kühn zu sein, wenn ich im vorliegenden Worte eine Einfügung eines an den Stamm annehme und denselben mit dem semitischen עָתַק zusammenbringe, welches auch die Bedeutung hat «übertragen, abschreiben», im nichtbiblischen Hebräisch «transferre, transscribere librum, transferre et explicare ex una lingua in aliam» [3]; die Thätigkeit eines Translators ist aber doch mit der eines mündlichen Interpreten, eines Dollmetschers, eng verwandt und verknüpft [4].

1) *Z.* 1873, p. 134.

2) Glossar zu Pap. Ebers, p. 52 und 53; cf. den Namen des Darius , *Z.* 1874, p. 74.

3) GESENIUS, *Hebr. Handw.*, 8. Aufl., p. 674. BUXTORF-FISCHER, p. 837.

4) Bei dem regen Verkehr mit dem Auslande, den wir zur Zeit der Ramessiden in Aegypten bemerken, haben gewiss Viele den Stand eines Dragoman ergriffen, wie zur Zeit des Psammetichos (cf. Herodot II 154, 164). Die hier erwähnten zehn Dollmetscher sind vermuthlich für die Armee bestimmt.

Ich möchte deshalb vorschlagen, die Stelle Tafel VII, Zeile 7 zu übersetzen:
« Zehn Dollmetscher (ἑρμηνεῖς) sind zu uns gekommen heute. »

II. *Tafel X, Zeile 11.* .
Die Stelle lautet:

. . . . . Da das hieratische Zeichen, welches das zu besprechende Wort begleitet, am Schlusse der Zeile, entschieden ein ist und das erste Zeichen nach ganz gut mit transscribirt werden kann (cf. auch das in Pap. 1086, Tafel I, Zeile 12 und Pap. Anast. V 22, 3 med. sind, um Beispiele anzuführen, ebenso klein wie das), so bringe ich das Wort mit دَارَ circumivit, gyrum egit, rotundus fuit und دَارٌ locus habitatus, habitaculum, دَارَةٌ, دُورٌ, دَارَاتٌ domus (cf. FREITAG II, p. 69) in Verbindung; cf. דָּרָא, דָּרְתָא atrium, דירה, דירא habitatio, im nichtbiblischen Hebräisch (BUXTORF-FISCHER, p. 267). Damit verwandt ist טוּר, طَارَ einkreisen, umgeben; طَوْرٌ, paries, septum, womit Herr MASPERO (*Du G. épistol.*, p. 104) das Wort , Pap. Anast. III 2, 5 erklärt. Darnach dürfte obige Stelle zu übersetzen sein:

« Die Ceder . . . . . auf dem Wege nach der Wohnung des Amenhetepu ».

III. Schliesslich sei es erlaubt, noch einmal auf , und zurückzukommen. GOLENISCHEFF theilt in seinem Aufsatz über den Papyrus N° 1 von Petersburg (*Z.* 1876, p. 107) folgenden Satz mit:

und übersetzt ihn: « Ne tue pas un homme, si tu connais ses bonnes qualités ». Wenn wir auch eine Uebersetzung dieser Worte nicht geben können, da wir die unmittelbar vorausgehenden und nachfolgenden nicht kennen, so scheint uns doch auch hier eine Auffassung von als Negation unmöglich. Denn eine Lehre, welche vorschreibt diejenigen am Leben zu lassen, deren gute Eigenschaften wir kennen, uns also fast die ganze Menschheit preisgiebt, widerspricht ja den ersten Regeln und Elementen eines geordneten Staatslebens, und würde einen allgemeinen Krieg hervorrufen und alle positiven Institutionen vernichten, überhaupt gar nicht zu Stande kommen lassen. Völlig unvereinbar ist diese Lehre besonders mit dem altägyptischen Staatswesen, in welchem selbst der Mord eines Sklaven mit dem Tode bestraft wurde und auch derjenige sein Leben verwirkte, welcher seinem gefährdeten Mitmenschen nicht zu Hilfe kam, wenn er es konnte[1]. Im Todtenbuche[2] heisst es:

; die alten Aegypter rühmen sich in zahllosen Inschriften ihrer Wohlthaten und ihrer Mildthätigkeit gegen Andere. Wenn nun Herr GOLENISCHEFF die Ansicht aufstellt, der Satz beziehe

1) Diodor I, Cap. 77.
2) *Todtenb.*, éd. LEPSIUS, Cap. 125, 6, 7.

sich auf den Pharao, der Macht über Leben und Tod habe, oder sei eine Vorschrift für einen Prinzen, so kann ich mich ihm durchaus nicht anschliessen. Denn Diodor theilt uns das strenge Ceremoniell mit, dem die Pharaonen unterworfen waren, und sagt von ihnen[1]: «πολλῷ θαυμασιώτερον ἦν τὸ μήτε δικάζειν μήτε χρηματίζειν τὸ τυχὸν αὐτοῖς ἐξεῖναι μηδὲ τιμωρήσασθαι μηδένα δι' ὕβριν ἢ διὰ θυμὸν ἤ τινα ἄλλην αἰτίαν ἄδικον, ἀλλὰ καθάπερ οἱ περὶ ἑκάστων κείμενοι νόμοι προσέταττον[2]». Der griechische Historiker berichtet bekanntlich auch, dass der oberste Gerichtshof des Landes aus 30 Priestern der drei Städte Theben, Memphis und Heliopolis bestand, dessen Vorsitzender nicht der Pharao war, sondern welcher von den Richtern aus ihrer Mitte gewählt wurde. Man lese dazu die Ausführungen des Herrn CHABAS in seinen *Mél. Égypt. III 1*, p. 2 ff. Wenn nun das Staatsoberhaupt selbst in seinen Handlungen beschränkt war, so waren den Prinzen solche tyrannische Massregeln doch noch viel weniger gestattet.

Deshalb kann auch an dieser Stelle keine Negation sein.

PARIS, den 16. August 1879.

Dr. A. LINCKE.

SUR UNE TABLETTE APPARTENANT A M. ROGERS.

M. ROGERS, vice-consul d'Angleterre au Caire, possède une plaque en bois couverte d'inscriptions sur les deux faces. Elle figurait à l'Exposition Universelle de 1878 dans la section égyptienne et M. MARIETTE eut alors la complaisance de me la laisser étudier de près. M. ROGERS a bien voulu depuis me permettre d'en publier le fac-simile, la traduction et le commentaire[3].

La plaque a 0·22^{m} de haut sur 0·12^{m} de large et 0·04^{m} d'épaisseur. Le bois est compact, semé de quelques petits nœuds, d'une teinte jaune, taché aux endroits probablement où il avait été mouillé dans l'antiquité. Une fente légère court, de haut en bas, dans le sens de la fibre, jusque vers le milieu de la hauteur. Sauf cet accident, la conservation est excellente: l'encre est si noire et si nettement enlevée sur le fond clair du bois qu'au premier moment, j'ai cru voir l'œuvre d'un faussaire habile. L'examen du texte a dissipé immédiatement cette impression fâcheuse: la tablette ROGERS présente un de ces cas de conservation merveilleuse qui ne sont pas rares en Égypte.

La provenance est inconnue, mais la personne pour qui les inscriptions ont été faites, porte un nom thébain, les inscriptions parlent d'Ammon Thébain: il est certain que ce morceau curieux sort d'un tombeau de Thèbes. Il porte une mention de «l'an V, le 4e mois de Shomou, le 8», mais sans nom de souverain[4]: on peut cependant déterminer approximativement

---

1) I, 71.

2) Diodor I, 75.

3) Ce mémoire avait été destiné d'abord à être lu à la IVe session du Congrès international des Orientalistes à Florence. Au dernier moment, j'apprends que la tablette vient d'être acquise par le Musée du Louvre.

4) *Recto*, l. 16.

l'époque à laquelle se rapporte cette date. Le nom de , que porte la femme à qui appartint l'objet, est devenu fréquent vers la fin de la XXe dynastie, au moment où les Ramessides et les grands-prêtres d'Ammon mirent à la mode le culte de Khons, et bâtirent à ce dieu un temple près de Karnak. Aucune des Neskhonsou que nous connaissons jusqu'à présent[1] n'a pour mère une dame portant le nom assez rare de , TENTHONTHOT, mais il se pourrait que la nôtre fût une de ces *dames vénérables* NESKHONS, que les cercueils thébains du musée de Boulaq nomment, sans indiquer leur filiation maternelle, et qui vivaient vers le Xe siècle avant notre ère[2]. L'écriture nous reporte vers la même époque. Le signe surtout est caractéristique : il nous donne le tracé régulier [3] du du Papyrus Abbott[4], et du du Papyrus de Leyde I, 371[5], d'où dérive le démotique [6]. Le pluriel y est fait ou au lieu de , ce qui nous amène presque au démotique . Le de [7] y est suivi déjà du et de , en ligature , qui se trouvent régulièrement sous le final dans le démotique. La ligature par retour en arrière est assez constante et nous fournit des groupes pour [8], pour [9], qui expliquent le démotique , . Le trait , forme première de , et de démotique dans [10], suit déjà régulièrement le mot *face*[11]. En résumé, cette écriture rappelle de très près celle du Papyrus de Boulaq, n° IV, traduit par de ROUGÉ et CHABAS[12]. Ce sont les mêmes ligatures, les mêmes formes de lettres, la même finale , , avec le presque droit, les mêmes signes allongés , , dont la barre verticale descend notablement au-dessous de la ligne. Comme dernier indice, je ferai observer qu'une des formes d'Ammon citées dans notre texte: se retrouve dans le grand décret de Karnak rendu par [13] en faveur de la reine Mâkerî, fille du roi Tanite Psiounkhâ. Tous ces détails réunis me portent à croire qu'il faut placer la rédaction de notre texte, au plus tôt sous les derniers règnes de la XXe ou de la XXIe dynastie, plus probablement sous les premiers de la XXIIe. J'ajouterai qu'en comparant l'écriture à celle de certains papyrus récemment découverts, on pourrait être amené à croire que notre tablette provient d'un tombeau avoisinant le groupe encore inconnu des tombes de la famille de Hirhor.

---

1) LIEBLEIN, *Dict. des noms propres*, 1034, 1095, 1096, 1104, 1106, 1107, 1109, 1112, 1117, 1122, 1124, 1129, 1130, 1133, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1277, 1281, 1291.

2) LIEBLEIN, *Dict.*, 1095, 1096 etc.

3) *Recto*, l. 15.

4) *Papyrus Abbott*, p. V, l. 6.

5) LEEMANS, *Mon. Egpt.* II, CLXXXIII, l. 17.

6) Cfr. *Recueil*, T. I, p. 32, note 44.

7) *Recto*, l. 11.

8) *Recto*, l. 4, 8; *Verso*, l. 2, 8.

9) *Recto*, l. 9.

10) Voir *Zeitschrift*, 1878, p. 79, note 15.

12) La traduction de DE ROUGÉ dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1872, 2e série, T. VII, p. 340 à 351, tirage à part in-8°, 12 p., 1872; celle de CHABAS dans son journal *l'Égyptologie*, 1874 à 1877.

11) MARIETTE, *Papyrus de Boulaq*, T. I, pl. 15 à 28.

13) MARIETTE, *Karnak*, pl. 41.

Voici la transcription hiéroglyphique du texte complet:

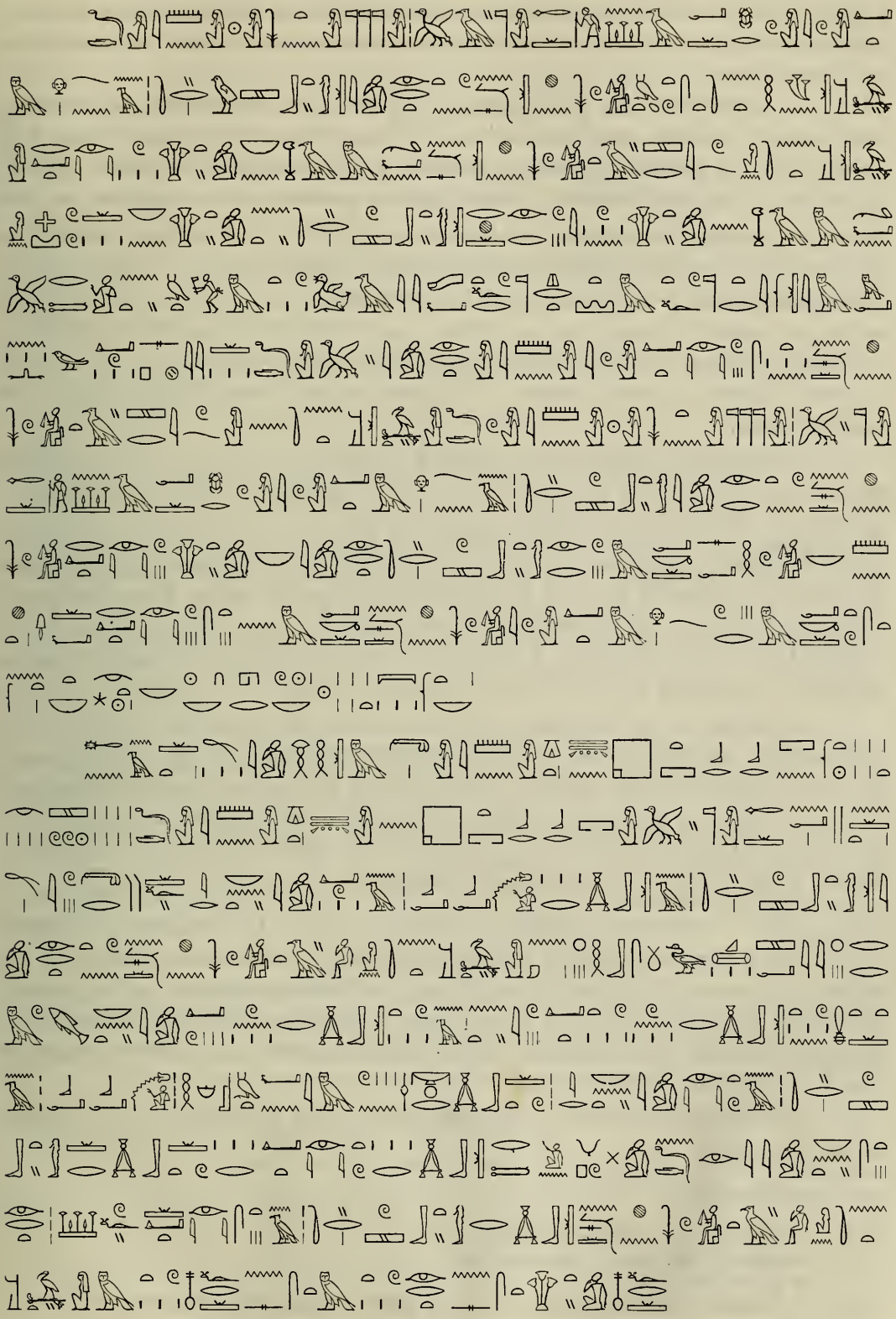

Ce sont, comme on voit, deux décrets rendus, le premier par « Ammon-Râ, roi des » dieux, ce très grand dieu qui le premier fut » [1], le second par « Ammon-Nestaouï de Haït- » Berber, ce dieu grand », au sujet de certains objets fabriqués pour la dame Nes-khonsou, fille de Tent-hon-Thouti.

Le premier traite des , sans qu'il soit possible de déterminer exactement ce qu'étaient ces objets. Le nom est formé du mot bien connu « répondant », qui désigne les statuettes funéraires si fréquentes dans nos musées, puis de dont le sens reste incertain. , d'après sa position dans la composition, ne peut être qu'un substantif, mais faut-il y voir = « la vaillance-*oushabti* » ou = « la porte-*oushabti* » ou la « colonne-*oushabti* » ? Dans ce dernier cas, on pourrait admettre que le mot, ainsi composé, servait à désigner un amulette ayant les mêmes vertus que l'*oushabti* ordinaire, mais en différant par la forme, et on songerait sur le champ à l'amulette résultant de deux *Ta* accolés, qui porte la même inscription que les statuettes et avait les mêmes propriétés qu'elles. Je traduirai ce mot, d'une manière générale, par *amulette-oushabti.*

Ces *amulettes-oushabti* ont des devoirs à remplir envers le mort, qui sont exprimés par les mots . Le mot signifie « pleurer, se lamenter » [2] et « *incliner . . . , laisser tomber* (les bras) » [3]: le tout peut donc se traduire « toute lamention de prostration », et désigner probablement ces pleurs accompagnés de gestes de bras et de génuflexions qui, dans les enterrements, étaient de rigueur. Entre autres noms, le chœur des pleureuses qui escortaient les convois funèbres, portaient celui de « répondantes » [4]. Les *Tir-oushabti* de notre texte devaient pleurer et se lamenter comme faisaient les *répondantes* en chair et en os, pendant le transport de la momie au tombeau.

De même que les *répondantes* terrestres, les *amulettes-répondants* ne donnaient pas leurs services : on devait les payer et le second décret renferme une sorte d'enregistrement d'un contrat passé à cet effet entre eux et une classe de personnages que notre texte nomme . Le mot ne se retrouve, à ma connaissance, que dans le Papyrus Hood, p. II, dernière ligne, sous la forme : il est inclus dans une énumération de métiers « le sculpteur, le dessinateur » (?) « le bronzier, le modeleur, le ciseleur (?), ... ». Le déterminatif indique un métier qui a rapport aux liquides, peut-être faut-il traduire *fondeur,* mais le sens n'est pas certain. Ces *fondeurs* (?), dépendant probablement des ateliers sacerdotaux où l'on préparait les amulettes funéraires, recevaient en paiement, pour les *amulettes-répondants* qu'ils fabriquaient, des denrées diverses. Ces objets qu'ils étaient censés transmettre aux amulettes, obligeaient ceux-ci à prêter leurs services au mort.

Ces préliminaires établis et sous toute réserve, voici la traduction que je propose de ces deux textes :

---

1) Litt.: « Le très grand de commencer à être ».
2) BRUGSCH, *Dict. Hiér.*, p. 920 à 921, 926.
3) *Id.*, p. 1031 à 1032.
4) WILKINSON, *Manners & Customs*, T. III², pl. LXVII; MASPERO, *Études Égyptiennes*, I, p. 130.

I. — *Dit Ammon-Râ, roi des dieux, ce très grand dieu qui le premier fut :* « J'enjoins » aux amulettes-répondants (?) qu'on a fabriqués pour NESKHONSOU dont la mère est TONTHON- » THOUTI, d'avoir à faire pour NESKHONSOU, cette fille de TONTHONTHOUTI, toutes les lamentations » et prosternations en toute nature de lamentation que les amulettes-répondants (?) savent faire, » quand ils se lamentent et se prosternent pour l'individu qui est mort [1], d'avoir à le porter » au tombeau pour qu'il s'y rajeunisse, et de ne commettre aucun délit » [2]. *Quand Ammon eut dit :* « Je ferai qu'ils fassent cela à NESKHONSOU, cette fille de TONTHONTHOUTI », *Ammon-Râ, roi des dieux, ce très grand dieu qui le premier fut, dit* [3] *:* « J'enjoins aux amulettes- » répondants (?) qu'on a fabriqués pour NESKHONSOU, de faire toute lamentation, que font les » amulettes-répondants qui protègent toute momie parfaite, de la faire pour la protection de » NESKHONSOU ; je leur enjoins de protéger cette femme contre toute année, tout mois, toute » décade, tout jour, tout épagomène ! »

II. — *Corps* [4] *des écrits qu'on a déposés devant Ammon-Nestaouï de Haït-Berber, l'an V, le 4ème mois de Shomou, le VIII.*

Dit Ammon Nestaoui, de Haït-Berber, ce dieu grand, en deux écrits qui font foi en justice [5] *:* « Tout ce que les fondeurs (?) donneront aux amulettes-répondants (?), qu'on a » fabriqués pour NESKHONSOU, cette fille de TONTHONTHOUTI, tout le bronze, le linge, les pains, » les gâteaux, les poissons que leur donneront tant ceux-là qui les leur donneront, [en nature] et » aussi les fondeurs qui les combleront d'argent en place de ces choses ; — [c'est pour que] » tout ce pourquoi on fabrique les amulettes-répondants (?) et qu'ils doivent faire à un indi- » vidu à savoir, le guider, le conseiller dans ses actions, [bref] tout ce qui est de quelque » utilité, on le fasse faire par les amulettes-répondants à NESKHONSOU, cette fille de TONTHON- » THOUTI, afin qu'ils soient bon pour elle, et qu'ils lui fassent une lamentation (?) excellente ! » [6]

---

1) Litt. : « *Je mets à la face* des amulettes-répondants . . . pour faire faire eux toute lamentation » de prostration à Neskhonsou, en toute nature de lamentation que les amulettes-répondants savent faire » elle, étant à lamentation de prostration pour l'homme qui est mort ».

2) Le sens du mot n'est pas clair dans ce passage. Le mot à mot donne : « Point » ne donnent eux fois, actions ! » J'ai donné à la valeur qu'il a dans la locution : « Point n'a été » trouvé aucune action contre lui » , dont il y a un exemple dans les *Études Égyptiennes*, I, p. 111.

3) Le membre de phrase présente une variante curieuse de la forme connu . La substitution de à a déjà été relevée auparavant (*Zeitschrift*, 1877, p. 112, et 1880 ; *Études Égyptiennes* I, p. 6, note 2) : elle donne ici en mot à mot. « Dire *ceci que* fit Ammon », et introduit le discours du Dieu : « Je fais faire eux ces choses là à Neskhonsou ».

4) La transcription du signe hiératique et, par suite, la valeur du mot est douteuse.

5) Voir sur cette expression, CHABAS, *Mél. Égypt.*, III, T. II, p. 32 à 33. Le est entré dans le radical et par suite reste au singulier, malgré le qui précède.

6) Tout le développement est une équation établie sur les deux termes : « *Est tout ce que* les fondeurs etc. » = « *Est tout ce que* sont faits etc. » La traduction mot sous mot serait : « Est tout ce » que ont donné le fondeurs aux (ⲉⲧⲃⲉ) amulettes-répondants . . . en bronze, linge, pains, » gâteaux, poissons tous qu'ils ont donné eux ( ) à eux, ceux qui ils ont donné eux ( ) à eux, *item*, les fondeurs comblant eux (, ⲙⲙⲱⲟⲩ) d'argent en échange d'eux (c'est-à-dire,

Ces deux édits appartiennent à cette catégorie de morceaux heureusement rares en Égyptien où deux ou trois mots nous empêchent seuls de saisir la suite exacte des idées. La forme grammaticale, pesante comme c'est toujours le cas dans les écrits juridiques, est fort claire et laisse voir la structure générale : j'espère que quelque autre plus heureux trouvera le sens précis des expressions nouvelles qui ne me permettent pas de comprendre avec certitude l'ensemble du texte.

SAINT-PAUL LÈS CHEVREUSES, le 6 Novembre 1879.

G. MASPERO.

NOTES ASSYRIOLOGIQUES.

I.

A la page 1042 de son dictionnaire assyrien, NORRIS cite plusieurs exemples du mot *namrir* qu'il a d'ailleurs fort bien rendu par «brilliance, glory». Une tablette lexicographique de R. II établit en effet l'équivalence de *namrir* et de *šarur*, lequel mot signifie indubitablement «rayon, éclat», et j'ai montré, en outre, au § 61 de mes *Notes de lexicographie assyrienne* que du sens d'éclat, *namrir* passe à celui de «majesté qui inspire la vénération», ce qui fait de ce mot un parfait synonyme de l'arabe هيبة.

Mais s'il a bien compris la valeur de *namrir*, NORRIS a été moins heureux quand il s'est agi d'interpréter certains participes qui accompagnent le terme en question dans les exemples choisis par lui. Ainsi, le dieu Nabû est dit *šaqû namriri*. NORRIS a traduit : «glowing with brilliance». Le dieu Sin est appelé *šibû namriri*. NORRIS a rendu *šibû* par «prince», en songeant sans doute au *siba* qui transcrit l'idéogramme = *rî'û* «pasteur». Puis, c'est un autre dieu qui est donné comme *ša namriri dubburu*. NORRIS a supposé que *dubburu* pouvait signifier «who diffuses».

Selon moi, *šaqû* n'a rien à faire avec l'idée de briller non plus que *šibû* avec l'idée de commander. Le rapprochement seul de ces deux mots suffit à en fixer la vraie valeur. *Šaqû* est le participe *pa'il* passif de *šaqû* «abreuver»; *šibû* est un adjectif dérivé de *šibû* «se rassasier». Conséquemment, des deux expressions *šaqû namriri* et *šibû namriri* la première signifie littéralement «abreuvé de majesté» et la seconde «rassasié de majesté» ce qui revient à dire «plein de majesté» *malû namriri*, comme sont le plus souvent qualifiés les dieux.

»du bronze, du linge etc.); = Est tout ce que sont faits les amulettes-répondants pour cela (litt.: «ces »choses-là») afin de faire être fait cela (litt.: «ces choses-là») à un homme, de guider, de dire: «Fais!» »est tout ce que [= par chute de finale dans , comme est devenu , puis] ces choses-là sont faites; utile [me paraît formé sur le modèle de , avec et , mais ici le déterminatif a été mis derrière le composé considéré désormais comme indissoluble: le *il est utile*, les choses utiles] faire faire elles les amulettes-répondants à »NESKHONSOU etc.»

Quant à l'épithète *ša namriri dubburu*, je l'entends ainsi, littéralement : « dont la » majesté est projetée » ce qui justifie, à la vérité, la traduction de NORRIS, mais nous montre en même temps qu'il ne se rendait pas un compte exact de la forme *dubburu*. *Dubburu* est un participe pael passif; il en résulte que nous devons faire de *namriri* le sujet. Ajoutons, toutefois, que l'on se serait attendu à trouver, dans ce cas, *ša namririšu dubburu* au lieu de *ša namriri dubburu*. Pour ce qui est du sens de *dubburu*, je pense l'établir au moyen d'un passage de R. II (pl. 17, l. 65) qui porte : *lî ša*[1] *ina zumri duburu*. Je traduis : « l'ali- » ment avalé qui est rejeté du corps », c'est-à-dire « vomi ». La preuve de la réalité de ce sens est fournie par l'idéogramme même de *duburu*, forme allégée de *dubburu*. Cet idéogramme est, en effet, composé de « hors de » et de « ramener ». M. LENORMANT, dans ses *Études Accadiennes* avait cru devoir attribuer à la syllabe *du* de *duburu* sa valeur polyphonique *kub*; aussi a-t-il lu *kubburu*, et traduit : « est violent ». Je ne doute pas qu'il ne se range aujourd'hui à mon avis, surtout s'il observe qu'à la ligne 67 du même texte on retrouve la même idée exprimée quelque peu différemment : *akalu ša ina akali turru*.

Lî « aliment avalé » paraît venir d'une racine *lâ'u* qui équivaudrait à l'hébreu לוע. Idéographiquement, *lî* est représenté par , ce qui se décompose en « aliment » ou « ce qui est » (ces deux valeurs existent pour ce signe) et en « avaler, avalé », lecture encore inconnue.

Pour en revenir à *namrir*, je rappelerai encore l'expression assez fréquente (voir, p. ex., R. I, pl. 36, l. 7) *ḫalip namurrati* « revêtu de majesté », qui nous offre une forme féminine de *namriri*. NORRIS l'a complètement méconnue (voir p. 1043 de son dictionnaire).

II.

Aux pages 541 et 748 du même ouvrage, NORRIS explique *mitlut* par « masse d'armes ». *Mitlut* me paraît être simplement un dérivé de *itlu* = *dannu* « fort, gros, puissant, élevé, escarpé ». Plusieurs assyriologues ont lu *idlu*, comme si ce mot signifiait « juste ». Je crois qu'il est préférable de lire *itlu* et de rattacher cet adjectif à l'arabe عتل dont certains dérivés impliquent une idée de force ou de violence, car il est bon de faire observer qu'en assyrien *itlu* est toujours synonyme de *dannu*. Au surplus, un doublet de *itlu* nous est fourni par le mot que jusqu'ici on transcrivait *ebelu*, mais qui doit être lu *etillu*, comme l'a supposé avec raison M. FRÉD. DELITZSCH (voir HAUPT, *Die sümerischen Familiengesetze*, p. 75). J'ignore ce qui a pu induire M. DELITZSCH à proposer la lecture *etillu*, toujours est-il qu'il doit être dans le vrai, car je trouve chez Binnirar Ier (R. IV, 44, 2) l'orthographe *e-ti-el-lu*.

Le dérivé *mitlut*, auquel on peut attribuer le sens de « courage », est fort intéressant parce qu'il nous offre à la fois un préfixe, *mi*, et un suffixe, *ut*, qui est celui des substantifs abstraits.

III.

A la page 359 de son dictionnaire, NORRIS, rencontrant la phrase suivante d'Asurbanabal : *ilânišunu zinûti ištarâtešunu sabsâte uniḫ*, l'a rendue ainsi : « their gods armed, » their goddesses attired, were reposing ». Quant à SMITH, il a traduit de la sorte : « their

[1] Le texte a , faute évidente pour .

» gods dishonoured (?), their goddesses desecrated (?) I rested». Le véritable sens de la susdite phrase est : « Je calmai leurs dieux irrités et leurs déesses fâchées». C'est à M. LENORMANT que nous sommes redevables de l'explication du verbe *sabâsu* (voir ses *Études cunéiformes,* 2e fasc., p. 8); seulement, ce savant a cru que *sabâsu* avait pour première radicale un *ṣ,* tandisqu'en réalité il faut orthographier par *s*. Ceci ressort avec évidence d'un passage des fragments de la création (AL, p. 81, l. 31) où nous lisons *ina sabâsišu* « dans sa colère». R. II, 29, 1 obv., l. 9, la même racine est donnée à la suite de son synonyme *zinu,* mais cette fois un *š* remplace le *s* initial : . En assyrien le *š* et le *s* permutent souvent dans l'orthographe; cet exemple en sert de nouvelle preuve. Pour ce qui est de *zinû,* on ne saurait douter un seul instant qu'il soit synonyme de *sabâsu.* L'idéogramme ordinaire de ce dernier verbe est ; or ce même idéogramme représente *zinû* EA, III, I, 160 et R. II, 29, 1 obv. l. 8. Ici, pourtant, le texte de RAWLINSON porte fautivement au lieu de *DIB.*

Au présent du pael, 3e pers. du sing., *zinû* fait *uzannû* comme on peut s'en assurer en se reportant à cette phrase de R. IV, 58, II, 24 *ilšu u ištaršu ittišu uzannû* « celui qui a irrité son dieu et sa déesse contre lui». On observera que le verbe *zinû* se construit toujours avec *itti* pris au sens de « à l'endroit de, contre». Ajoutons que, d'ailleurs, le sens primitif d'*itti* « avec» est « lieu, endroit», comme le prouve l'idéogramme de cette préposition. Voir encore le syllabaire A, n° 181 et 182

ittu « lieu ».

ašru « lieu ».

IV.

Dans les fragments de la création, AL, 81, l. 9, on lit cette phrase : (var.), qui a été ainsi comprise par SMITH (cf. *Chald. Gen.,* p. 80) : « möge er binden *tiamat,* ihr Gefängniss verschliessen und rings umgeben». Je crois pouvoir démontrer que tel n'en est pas le sens exact.

Liqme vient, selon moi, non pas de « prendre», mais d'une racine *qamû,* qu'on peut rapprocher de l'arabe قمع, et qui veut dire quelque chose comme « dompter, subjuguer, renverser». Voir, par exemple, R. III, 15, III, 19—20 : *âibi Bâbili aqmû* « je domptai ou vainquis l'ennemi de Babylone»; Nabuk., gr. inscr., II, 25 : *aqmî zâ'iri* « j'ai dompté ou vaincu l'ennemi». Ensuite, je suis certain que le mot ou contient une erreur de scribe, et qu'au caractère il faut substituer , ce qui nous donne *nipišta* ou *napišta* « la vie». Voici sur quoi je me fonde pour proposer cette correction. Les verbes qui suivent le mot sont *lisiq* et *liqrî.* Or, la formule *napištašu usiq uqarrî* est en quelque sorte consacrée pour dire qu'on a réduit quelqu'un à toute extrémité. Voir *Ass.,* éd. SMITH, p. 59 et *passim.* Je n'hésite donc pas à transcrire et à traduire ainsi la ligne entière:

liqmê tiamat (ou *tišallat*) *napištaša lisiq u liqrî.*

« Qu'il dompte le monstre *tiamat* (ou *tišallat),* qu'il réduise sa vie à toute extrémité».

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est assez difficile de rendre compte du verbe *iqrî.* Pour ce qui est de *sâqu* (d'où *lisiq*) j'y vois une racine correspondante à l'arabe

ضاق et signifiant « rendre court, étroit »; effectivement on connaît le dérivé *siqtu*, féminin de l'adjectif *sîqu*, qui est opposé à *âriktu* « longue » R. II, 46, 1, l. 8. Quant à *qarû* (d'où *liqrî* et *uqarrî*), qui nécessairement doit exprimer une idée très voisine, je pourrais proposer bien des rapprochements avec les autres idiomes sémitiques. Je préfère attendre qu'un exemple décisif en indique la nuance et la dérivation.

(A suivre.)

STANISLAS GUYARD.

ÉTUDE SUR QUELQUES ARBRES ÉGYPTIENS.

I.

LES PALMIERS D'ÉGYPTE.

Au dire des naturalistes anciens, les Égyptiens n'avaient dans leur pays que deux espèces de palmiers: le dattier [1] et le cucifère [2].

Le premier de ces arbres est trop répandu pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici la description. Le second au contraire, beaucoup moins connu, demande une mention spéciale.

Voici ce qu'en disent les principaux botanistes de l'antiquité:

« Le palmier est, à parler généralement, formé d'un tronc simple, mais il existe en » Égypte des palmiers dont la tige, se divisant en deux, forme une sorte de fourche. La » longueur du tronc, jusqu'à l'endroit où il finit, est d'environ cinq coudées. Les branches » sont entre elles à peu près d'égale longueur. Il y a aussi, dit-on, en Crète un certain nombre » de palmiers dichotomes, et même quelques-uns qui sont trichotomes. A Lapæa, on en ren- » contre un pentachotome. Il n'y a rien d'étonnant, en effet, que dans les régions fertiles où » naissent ces arbres on rencontre un grand nombre d'espèces différant entièrement entre elles [3] ».

« L'arbre qu'on appelle cucifère [4] présente les plus grands rapports avec le dattier » quant au tronc et aux feuilles, mais il en diffère en ce qu'il a un tronc divisé en deux » branches, lesquelles se divisent à leur tour en deux rameaux portant des ramules très courts » et peu nombreux, tandis que le tronc du dattier est simple et dépourvu de branches. Les » feuilles sont employées, de même que celles du dattier, à différents ouvrages de sparterie. » Le fruit, tout-à-fait particulier, diffère de la datte par la grandeur, la forme et le goût: » de taille à presque emplir la main, il est rond et non oblong, de couleur jaunâtre, et ren- » ferme un suc doux et agréable au goût. Ces fruits ne sont pas disposés en grappes comme » les dattes, mais naissent isolés les uns des autres. Le noyau est grand et très dur; les

---

1) *Phœnix dactylifera* L. V. Théophr., *Hist. plant.* II, VI, 1 à 8.

2) *Cucifera thebaïca* DEL. V. Théophr., *Hist. plant.* II, VI, 9, IV, II, 7.

3) Ἐστὶ δὲ ὁ φοῖνιξ ὡς μὲν ἁπλῶς εἰπεῖν μονοστέλεχες καὶ μονοφυές· οὐ μὴν ἀλλὰ γίνονταί τινες καὶ διφυεῖς, ὥσπερ ἐν Αἰγύπτῳ, καθάπερ διχρόαν ἔχοντες· τὸ δ'ἀνάστημα τοῦ στελέχους ἀφ'οὗ ἡ σχίσις καὶ πεντάπηχυ· πρὸς ἄλληλα δέ πως ἰσάζοντα. Φασὶ δὲ καὶ τοὺς ἐν Κρήτῃ πλείους εἶναι τοὺς διφυεῖς, ἐνίους δὲ καὶ τριφυεῖς· ἐν δὲ τῇ Λαπαίᾳ τινὰ καὶ πεντακέφαλον· οὐκ ἄλογον γοῦν ἐν ταῖς εὐτροφωτέραις χώραις πλείω γίνεσθαι τὰ τοιαῦτα καὶ τὸ ὅλον δὲ τὰ εἴδη πλείω καὶ τὰς διαφοράς. (Théophr. *Hist. plant.* II, VI, 9.)

4) Κουκιόφορον.

» tourneurs en font des anneaux pour suspendre diverses tentures. Le bois du cucifère est » beaucoup plus beau que celui du dattier; celui-ci est mou, plein de fibres et de pores, » celui-là, au contraire, est dense, lourd, charnu et, lorsqu'on l'a coupé, veiné et solide. » Aussi les Perses en faisaient-ils grand cas et l'employaient-ils à la fabrication des pieds » de lits[1] ».

Pline n'ajoute que très peu de choses aux renseignements que nous fournit Théophraste[2].

Enfin Strabon nous parle d'ouvrages tissés avec les feuilles du cucifère, et compare ces ouvrages à ceux qu'on faisait avec des feuilles de joncs ou de dattiers[3].

Pour compléter ces renseignements, on peut lire un intéressant mémoire de M. Delile inséré dans la description de l'Égypte[4], mémoire que l'on peut illustrer au moyen d'une planche du même ouvrage et de deux belles photographies d'un ouvrage de M. Ducamp[5].

Le dattier et le cucifère sont, encore aujourd'hui, les deux seuls palmiers que l'on rencontre en Égypte[6].

Ces deux arbres sont fréquemment représentés sur les anciens monuments égyptiens. Les représentations les plus curieuses et les plus exactes sont les suivantes:

1° Plan du jardin d'un chef militaire du règne d'Aménophis II. Ce jardin est situé au bord du Nil. Les trois allées que ne longe pas le fleuve sont plantées de dattiers et de cucifères alternant un à un[7].

2° Un personnage tirant de l'eau d'un bassin bordé de quelques arbres parmi lesquels se trouve un cucifère. Dessin colorié et assez exact[8].

3° Un grand dattier, ne portant pas encore de fruits. Les détails de cet arbre ont été admirablement rendus par la couleur et le dessin[9].

---

1) Τὸ δὲ καλούμενον κουκιόφορόν ἐστιν ὅμοιον τῷ φοίνικι · τὴν δὲ ὁμοιότητα κατὰ τὸ στέλεχος ἔχει καὶ τὰ φύλλα · διαφέρει δὲ ὅτι ὁ μὲν φοῖνιξ μονοφυής καὶ ἁπλοῦς ἐστι, τοῦτο δὲ προσουξηθὲν σχίζεται καὶ γίνεται δίκρουν, εἶτα πάλιν ἑκάτερον τούτων ὁμοίως · ἔτι δὲ τὰς ῥάβδους βραχείας ἔχει σφόδρα καὶ οὐ πολλάς. Χρῶνται δὲ τῷ φύλλῳ καθάπερ τῷ φοίνικι πρὸς τὰ πλέγματα. Καρπὸν δὲ ἴδιον ἔχει πολὺ διαφέροντα καὶ μεγέθει καὶ σχήματι καὶ χυλῷ · μέγεθος μὲν γὰρ ἔχει σχεδὸν χειροπληθές · στρογγύλον δὲ καὶ οὐ προμήκη · χρῶμα ἐπίξανθον · χυλὸν δὲ γλυκὺν καὶ εὔστομον · οὐκ ἀθρόον δὲ ὥσπερ ὁ φοῖνιξ ἀλλὰ κεχωρισμένον καθ'ἕνα · πυρῆνα δὲ μέγαν καὶ σφόδρα σκληρὸν ἐξ οὗ τοὺς κρίκους τορνεύουσι τοὺς εἰς τοὺς στρωματεῖς τοὺς διαποικίλους · διαφέρει δὲ πολὺ τὸ ξύλον τοῦ φοίνικος · τὸ μὴν γὰρ μανὸν καὶ ἰνῶδες καὶ χαῦνον, τὸ δὲ πυκνὸν καὶ βαρὺ καὶ σαρκῶδες καὶ διατμηθὲν οὖλον σφόδρα καὶ σκληρόν ἐστιν. Καὶ οἵ γε δὴ Πέρσαι πάνυ ἐτίμων αὐτὸ καὶ ἐκ τούτου τῶν κλινῶν ἐποιοῦντο τοὺς πόδας. (Théophr., *Hist. plant.* IV, II, 7.)

2) Cuci in magno honore, palmæ similis, quando et ejus foliis utuntur ad textilia. Differt quod in brachia ramorum spargitur. Pomo magnitudo, quæ manum impleat, color fulvus, commendabili succo ex austero dulci. Lignum intus grande, firmæque duritiæ, ex quo velares detornant annulos. In eo nucleus dulcis, dum recens est: Siccatus durescit ad infinitum, ut mandi non possit, nisi pluribus diebus maceratus. Materies crispioris elegantiæ, et ob id Persis gratissima. (*Hist. nat.*, XIII, 9 [18].)

3) Καὶ τὰ κούκινα δὲ πλέγματα αἰγυπτιακά ἐστι, φυτοῦ τινος, ὅμοια τοῖς σχοινίνοις ἢ φοινικίνοις. (*Géogr.*, lib. XVIII, cap. II, § 5. — p. 1179.)

4) Description du Palmier-doum de la Haute-Égypte ou Cucifera thebaïca (dans *Hist. nat.*, tome I, p. 53 à 58.)

5) Ducamp, *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie*, ppl. 22 à 23, représentant des cucifères du village de Hamameh.

6) Delile, *Flore égyptienne*, n° 940 à 941 (*Descr. de l'Égypte*, *Hist. nat.*, tome II). Le cucifère est appelé دوم «doum» par les Arabes, et امبوى «ambouï» par les Barabras de l'île de Philæ.

7) Tiré d'un tombeau de la nécropole de Thèbes. — Ros. *Mon.* II, 69.

8) Extrait d'un hypogée d'Abd-el-Qournah. — Ros. *Mon.* II, 40, n° 2.

9) Provient d'une tombe de Bêni-Hassan. — Ros. *Mon.* II, 40, n° 8.

4° Groupe en or représentant un dattier et un cucifère s'élevant derrière une haute muraille. Dans cette représentation les caractères distinctifs du cucifère ont été indiqués très scrupuleusement : tronc dichotome, feuilles flabelliformes et non pinnatifides comme celles du dattier, fruits beaucoup plus gros que les dattes, etc.[1]

Arrivons maintenant à l'étude des noms égyptiens de ces deux espèces de palmiers.

Nous sommes, dès le premier abord, arrêtés par une certaine difficulté. Les auteurs anciens n'indiquent pour l'Égypte que deux espèces de palmiers, on n'en rencontre encore aujourd'hui que deux, et pourtant une inscription hiéroglyphique nous en énumère trois. Je veux parler du jardin d'*Anni* [2]. Ce personnage, *repā-hā*, grammate, intendant des greniers d'Amon, directeur des travaux du roi Thoutmès Ier, fit dresser, sur les murailles de son hypogée, placé à Abd-el-Qournah, une sorte de catalogue des arbres qui composaient son jardin[3]. Or, dans ce catalogue nous lisons:

Benr-t 170,
Mama 120,
Mama n khanen-t 1.

La forme même du déterminatif enlève tout doute au sujet du sens de ces mots; ils désignent tous trois des espèces de palmiers. Mais on peut remarquer que le dernier de ces noms est formé du second plus deux autres mots.

Le groupe , dont l'orthographe complète est ou , s'est conservé en copte sous les formes ϧⲉⲛⲓ, ϧⲉⲛⲛⲉ, ⲟⲩⲱⲛⲓ, «*palma, fructus palmæ*». Le nom du fruit de cet arbre, , , , se rencontre fréquemment dans les textes hiéroglyphiques. Il est par conséquent inutile d'insister à son sujet, il désigne certainement le dattier, *Phœnix dactylifera* L.

Le mot désignerait donc le cucifère (puisque le groupe , par sa formation même, ne peut désigner qu'une espèce de)? — La phrase suivante nous le prouve d'une manière incontestable. Elle est tirée d'un hymne à Thot. L'auteur égyptien, comparant ce dieu à un palmier[4], s'exprime ainsi:

« Ô palmier *mama*, grand de soixante coudées, qui a des *ququ* en lui; sont des » *khanini* à l'intérieur de ces *ququ*; est de l'eau à l'intérieur de ces *khanini*. »

---

1) Qournet-Murrâi. Tombeau du prince d'Éthiopie , ayant vécu sous Tout-ankh-Amen. Cet objet fait partie du butin pris aux peuples de l'intérieur de l'Afrique. — Ros. *Mon.* II, 88, n° 6. (Comp. LEPSIUS, *Denkm.*, III, 118.)

2) BRUGSCH et DÜMICHEN, *Rec.*, I, 36.

3) « Il parcourt son bassin de l'occident, et se rafraîchit à l'ombre de ses sycomores, contemplant » ses magnifiques jardins qu'il a faits sur la terre, vivant au milieu des faveurs de ce dieu vénérable, » Amon, seigneur de Nes-ta-ui. » Telle est la légende qui accompagne la liste des arbres.

4) Dans le même hymne, le même dieu est comparé à une citerne.

5) Pap. Sall. I, 8.

Cette description de deux lignes suffit pour montrer que l'arbre était le cucifère. D'abord, le nom même du fruit, , est certainement l'origine du grec κουκί (d'où κουκιόφορον, « *l'arbre qui porte les*)[1]. Ensuite, la description égyptienne se rapporte exactement au fruit du cucifère. En effet, , comme l'a proposé M. Brugsch dans son dictionnaire hiéroglyphique[2], ne peut se traduire que par « *noyau* », qu'il vienne ou non du radical « intérieur ». Nous avons donc : « dans ces fruits il » y a des noyaux, et dans ces noyaux il y a de l'eau ». Or, voici, à propos de la présence de cette eau, ce que dit M. Delile dans son article sur le palmier-doum[3] : « La semence ou » l'amande de ces fruits est d'abord cartilagineuse et remplie d'une *eau claire sans saveur :* » dans les fruits mûrs, elle se durcit assez pour que l'on puisse en tourner des anneaux et » des grains de chapelets faciles à polir ». Seule, la hauteur donnée par le texte égyptien diffère un peu de la hauteur réelle de l'arbre. M. Delile[4] nous indique pour le cucifère une hauteur moyenne de huit à dix mètres. D'après la mesure donnée par Théophraste pour la partie du tronc comprise entre le sol et la naissance des branches, l'arbre devait avoir de douze à quinze mètres. Cette différence entre les dimensions véritables et celles que nous donne le texte hiératique peut s'expliquer, soit par une exagération de l'auteur égyptien, très excusable dans un hymne, soit encore par l'espèce de dégénérescence qui se manifeste, depuis l'époque pharaonique, dans la flore égyptienne. C'est ainsi que les lotus, qui autrefois couvraient entièrement les marécages de toute l'Égypte[5], ne se rencontrent aujourd'hui en abondance que dans la haute Égypte, et que le lotus rose a même complètement disparu du pays. De même, le papyrus qui autrefois atteignait dix coudées et davantage[6] n'a plus guères aujourd'hui que deux à trois mètres[7], et, au Muséum d'histoire naturelle à Paris s'élève à peine a 1 m. 50.

Il nous reste à identifier l'arbre . On voit de suite les rapports qui existent entre le groupe et le mot cité plus haut. Ces deux expressions, s'appliquant au même arbre, sont nécessairement identiques. Le troisième palmier du jardin d'*Anni* est donc un « *cucifère à noyaux* ». Mais le fruit du a aussi un noyau. On ne voit donc pas la différence qu'il y aurait entre le *cucifère* simple et le *cucifère à noyaux.*

Il suffit, pour lever toute difficulté et pour expliquer la distinction du classificateur égyptien, de voir, dans l'expression *cucifère à noyaux,* la désignation d'un cucifère dont les fruits, dépourvus de péricarpe charnu, se composent du seul noyau. Or il existe encore aujourd'hui en Égypte une variété de cucifère, fort rare il est vrai, dans laquelle le fruit est généralement dépourvu de sarcocarpe.

---

1) Que ce mot désigne spécialement le fruit du cucifère, ou d'une manière générale tout fruit charnu à noyau, qu'en terme de botanique on appelle *drupe,* c'est là une question particulière qui n'est d'aucun intérêt pour l'identification de l'arbre.

2) *Dict.*, p. 584.

3) *Hist. nat.* I, p. 55.

4) *Ibid.*, p. 53.

5) Cf. Hérodote II, 92, et Strabon lib. XVII, cap. I, § 15, et ibid. cap. II, § 4.

6) Théophr., *Hist. plant.* IV, VIII, 3.

7) C. d'Orbigny, *Dict. d'Hist. nat.*, tome XI, p. 688.

GÄRTNER le premier remarqua cette différence et fit du genre *cucifère* les deux espèces suivantes [1] :

Hyphæne crinita, caractérisé par son sarcocarpe fibreux dont les fibres, hérissées, lorsqu'elles sont sèches, présentent assez l'aspect d'une brosse.

Hyphæne coriacea, caractérisé par son fruit réduit au noyau par l'absence du sarcocarpe.

A l'époque où M. DELILE écrivit son article sur le palmier-doum, on ne connaissait encore de l'*Hyphæne coriacea* que le fruit représenté par GÄRTNER, et un second fruit tout-à-fait semblable, appartenant à M. DE JUSSIEU [2].

Ce fruit sans péricarpe forme-t-il une espèce particulière ou seulement une variété ? — M. DELILE semble avoir compris, sous sa dénomination de *Cucifera thebaïca,* en les considérant comme des variétés, les deux arbres que GÄRTNER et la plupart des botanistes regardent comme des espèces [3].

Quoi qu'il en soit, on voit que ce *cucifère à noyaux* était aussi rare dans l'antiquité qu'il l'est aujourd'hui, puisque le jardin d'*Anni* , qui contenait cent-vingt *cucifères* ordinaires, ne possédait qu'un seul pied de l'espèce privée de sarcocarpe.

Sans prétendre le moins du monde résoudre moi-même la question de classification botanique, je traduis :

par *Cucifera thebaïca* DEL.

et par *Hyphæne coriacea* GÄRTN. [4]

Voyons maintenant quels étaient les usages auxquels les anciens Égyptiens employaient ces différentes espèces de palmiers.

L'*Hyphæne coriacea* ne se rencontrant que dans le texte cité plus haut, nous ne le connaissons que comme arbre d'agrément.

Le *Cucifera thebaïca,* d'après les quelques textes dans lesquels il se trouve, fournissait les hauts mâts qui décoraient les pylônes des grands temples d'Égypte [5]. On le rangeait aussi parmi les arbres destinés à orner les parcs privés et les jardins sacrés [6].

Le *Phœnix dactylifera* revient fort souvent dans les textes égyptiens. On l'employait à l'ornementation des jardins [7]. Sa forme si svelte et si gracieuse servait de modèle à un

---

1) KARL FR. VON GÄRTNER, *Carpologiæ, seu descript. et icones plantarum,* tom. I, p. 28, tab. 10, fig. 2, et tom. II, p. 13, tab. 82, fig. 4.

2) Voir *Descr. Hist. nat.,* p. 55 à 56.

3) Cf. C. S. KUNTH, *Enumeratio plantarum,* tome III, p. 226 à 227.

4) M. BRUGSCH (BRUGSCH et DÜMICHEN, *Rec.,* p. 49) traduit, d'après M. FR. UNGER (*Die Pflanzen des alten Aegyptens,* dans les Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften — math.-naturwissenschaftliche Classe — Band XXXVIII, p. 104 à 107), par *Hyphæne cucifera* PERS. (syn. de *Cucifera thebaïca* DEL.), et par *Hyphæne Argun* MART. Plus tard, dans son *Dict. hiérogl.* (p. 584), il traduit ce dernier mot, d'après M. GOODWIN (FR. CHABAS, *Mél. Égypt.* II, p. 238 à 241), par «*die Kokonuss-Palme, le cocotier*».

5) (BRUGSCH, *Dict.,* s. v.). Cette phrase nous montre que l'auteur de l'hymne du Papyrus Sallier n'exagérait pas trop en donnant au cucifère une hauteur de 60 coudées.

6) Voir MARIETTE, *Dendérah* III, 78, f, 2 à 3.

7) Cf. Gr. Pap. Harris, XXVII, 11.

ordre de colonnes égyptiennes[1]. Ses fruits, fort substantiels, étaient souvent présentés en offrandes aux dieux ou aux défunts[2], et on les mangeait frais[3], secs[4], ou réduits en pâte[5]. Les dattes entraient aussi dans certaines préparations magiques[6]. Enfin les fibrilles ou filaments, qui pendent entre les frondes des dattiers, étaient encore employées par les Égyptiens à des usages divers[7].

Quant aux propriétés médicales de ces arbres, elles sont, pour le dattier, à peu près les mêmes dans Pline et dans les papyrus médicaux égyptiens. Les fruits des cucifères ne sont pas cités dans ces textes, du moins sous le nom de .

Selon Pline[8] et Gargilius Martialis[9], les dattes sont bonnes pour la vessie, l'estomac, le ventre et les intestins; de plus, elles entrent dans la composition d'un certain nombre de collyres.

Ces divers emplois se retrouvent au papyrus Ebers[10].

Donc, et (var.), tels sont les noms des deux espèces de palmiers d'Égypte, *Phœnix dactylifera* L. et *Cucifera thebaïca* Del. (var. *Hyphæne coriacea* Gärtn.).

(Sera continué.)

V. Loret.

---

1) (Dümichen, *Tempelinschriften*, I, 107; cf. *Zeitschrift*, 1871, p. 141). «Sont les chapiteaux qui se trouvent en elles (les colonnes) »en forme de *hun* et de *menh*, et les fûts en forme de dattiers et de papyrus.» (Temple d'Edfou, dans Brugsch, *Dict.*, p. 354). «Ses colonnes sont en forme de dattiers et »de papyrus, avec des chapiteaux en forme de lotus.»

2) Cf. Pap. Anast. IV, pl. 12, l. 8 à 9, et gr. pap. Harris XXI, b, 2 à 3, LIV, a, 9, etc.

3) «*cueillis*», du rad. «*couper, trancher*», gr. pap. Harris, XXI, b, 2.

4) , gr. pap. Harris, LIV, a, 9.

5) de «*écraser, triturer*» gr. pap. Harris XXXVII, a, 5, LIV, a, 10.

6) Cf. *Todt.* XVII, 89, CXXXVI, 5, etc., et Mariette, *Dendérah*, IV, pl. 35 à 39, passim. Dans ce texte, de même que dans le papyrus Ebers, le mot (var.) «*bouquet, grappe*», sert à désigner les régimes de dattes.

7) (Brugsch et Dümichen, *Rec.* IV, 90) «laver les ordures qui sont à sa tête (il s'agit d'un bœuf) et nettoyer ses sabots »avec des fibrilles de dattiers» (comp. copt. ϣⲛⲟⲩ, κομᾶν, comam alere, et ϣⲟⲩϧⲉⲛⲉ, fibræ seu filamenta palmæ). On rencontre dans le grand papyrus Harris, entre autres offrandes, (LXXIV, 10) «filaments de dattiers, 2300».

8) *Hist. Nat.*, XXIII, 51 (4).

9) *Gargilii Martialis Medicinæ ex oleribus et pomis*, ed. Val. Rose, Teubner, Lipsiæ 1875, p. 205 à 206.

10) Cf. pour le ventre VII, 7, XXIV, 12, XXXV, 7, XC, 2, etc.; pour les voies urinaires XLVIII, 22, XLIX, 17, LXXXIII, 20, etc.; pour les intestins, XXII, 1, etc.; pour les yeux, LXIII, 9, etc.

VARIA.

Petites notes de critique et de philologie, par KARL PIEHL.

(Suite[1].)

§ 13. [hieroglyphs] = [hieroglyphs]. Cette équation nous est fournie par un coffre de momie, de date très récente, qui est déposé au *Museo curco* de Bologne. Le monument, qui a été publié, quoique moins correctement, par M. KMINEK-SZEDLO[2] contient le passage suivant: [hieroglyphs], qui met hors de doute l'exactitude de l'identification que nous venons de proposer.

Le signe curieux et rare qui forme le sujet de ce paragraphe est composé de deux éléments distincts, dont l'un ressemble à une colonne ([hieroglyph] ?), l'autre à une peau d'animal. Des recherches plus approfondies feront sans doute reconnaître si nous avons ici affaire à un caractère d'origine phonétique, ou si la valeur phonétique est due à un remaniement postérieur.

§ 14. Ἅπαξ εἰρημένα. Les dictionnaires de toutes les langues renferment au moins quelques exemples de mots qui ne se rencontrent que dans une expression ou un proverbe, si la langue en question est encore parlée, ou dans un passage de la littérature, si la langue est déjà morte. Mais, tout en admettant la possibilité de l'existence de ces mots, que l'on nomme, d'après un usage généralement répandu, ἅπαξ εἰρημένα, il est cependant de bonne philologie de n'en admettre, dans une langue morte, que dans le cas de nécessité absolue, et avec la possibilité d'invoquer en même temps des analogies pour la formation du mot en question, en y comprenant aussi l'indication de mots apparentés. Sinon, le mot doit paraître ambigu, et il devient alors expédient de recourir à tous les moyens raisonnables pour s'en débarrasser.

Le procédé dont se servent d'autres sciences philologiques pour le traitement des soi-disants ἅπαξ εἰρημένα doit aussi être acceptable pour la philologie égyptienne. Je veux m'efforcer, dans la suite, d'appliquer ce procédé à quelques mots du dictionnaire qui m'ont paru suspects. « Le dictionnaire n'est-il pas l'instrument qu'il importe le plus de perfectionner? »

---

1) Voir, T. I, p. 133 à 138, 196 à 205.

2) *Saggio Filologico per l'apprendimento della lingua e scritura egiziana,* pl. 3, fig. 3. La traduction de l'éditeur du passage ci-dessus mentionné, «Possa accordare doni regii *Seb,* il capo sulla sua collina fra »i compagni, signore di Toser» (p. 77 de l'ouvrage cité) n'est pas aussi exacte qu'on pourrait le désirer. — Pour le signe [hieroglyph], on peut consulter la forme qu'en présentent les deux stèles ptolémaiques, dernièrement publiées par M. REINISCH (*Chrestomathie,* pl. 20 et 21). J'ignore sur quoi s'appuie M. E. DE BERGMANN (*Hieroglyphische Inschriften,* p. 12) pour lire le nom du dieu [hieroglyphs] de la grande inscription de Miramar, *Nem,* — contrairement à l'opinion de M. LAUTH (*Alexander in Aegypten,* p. 60). — Toutefois cette lecture est possible, si l'on considère le changement qui se manifeste dans les sons labiaux vers les dernières époques de l'hiéroglyphique (cf. par exemple la forme [hieroglyphs] avec la forme traditionnelle [hieroglyph] du dieu qui porte ce nom, et en outre, les transcriptions grecques Κνήφ, Κνοῦφις, Χνοῦβις, Χνοῦφις; GRÉBAUT, dans les *Mélanges,* vol. III, p. 61).

1) (BRUGSCH, *Dict.*, p. 215, PIERRET, *Vocabulaire*, p. 79) est dû à une transcription fautive de l'original hiératique: *Papyrus médical de Berlin*, qui s'explique par l'habitude des scribes égyptiens — (on pourrait dire des scribes de tous les temps, anciens et modernes) — d'assimiler, dans l'écriture cursive, la forme des lettres finales qui le permettent. Au nombre des caractères hiératiques de cet ordre appartiennent, entre autres, dans la combinaison , dans , dans etc. Le Papyrus médical de Berlin contient maintes preuves de l'assimilation de avec à la fin de mots[2], et je serais disposé à regarder comme telle le groupe que M. BRUGSCH a traduit par *ākhuu*, — et qu'il faut, par conséquent, lire . C'est le même mot que celui que donne le dictionnaire de l'éminent égyptologue[3] sous la forme . La variante se voit, en outre, sur la stèle C. 55 du Louvre, la stèle 20 de Turin, la stèle 55 de Stockholm, au papyrus Ebers etc.; dans tous ces exemples, comme dans celui du papyrus de Berlin — — le groupe en question désigne une partie d'un arbre.

2) (BRUGSCH, *Dict.*, p. 165; PIERRET, *Vocabulaire*, p. 64) et

3) (BRUGSCH, *Dict.*, p. 1168) deux groupes, substitués à , , deux mots très fréquents dans le papyrus médical de Berlin, doivent être rayés[4] pour la même raison que le groupe mentionné sous le numéro 1er.

4) (BRUGSCH, *Dict.*, p. 1035, PIERRET, *Vocabulaire*, p. 397) «asperger», résulte de ce qu'une phrase, où se trouve cet ensemble de signes, a été mal coupée. En voici la teneur[5]:

«Seul, il entraîne mille personnes. Aspergez-vous d'eau de ses autels, prosternez-vous par-devant lui.» Le sens du groupe est déterminé depuis longtemps[6]. Aussi M. BRUGSCH a-t-il, par la traduction qu'il vient de publier[7] de la stèle de Pianchi, désavoué indirectement le mot *khantesch* qu'il faut ainsi éliminer du dictionnaire.

5) (BRUGSCH, *Dict.*, p. 1561, PIERRET, *Vocabulaire*, p. 744) «enceinte, muraille», est tiré d'un texte de Karnak — M. BRUGSCH ne dit pas lequel — d'où le lexicologue a

---

1) Si M. ERMAN avait reconnu cette règle, il aurait sans doute hésité à voir dans la désinence du pluriel deux formes distinctes et (voir l'ouvrage instructif: «*Die Pluralbildung des Aegyptischen*», p. 61 et 17). C'est reprocher à la nation égyptienne les caprices des scribes.

2) Par exemple: (p. 7, l. 4 du Papyrus), (*Ibidem*, p. 3, l. 7, 8), (*Ibidem*, p. 3, l. 7; p. 4, l. 6 et passim) etc.

3) BRUGSCH, *Dict.*, p. 215.

4) Pour le premier groupe, on peut consulter: BRUGSCH, *Dict.*, p. 1217, l'article , BIRCH, *Dictionary* p. 492, le mot , LIEBLEIN, *Index du livre des morts*, p. 127 — et la manière, dont s'écrit le signe dans d'autres mots du papyrus médical de Berlin, par exemple à (p. 2, l. 4, 5) à (p. 1, l. 5) etc. Pour le second, voir LIEBLEIN, *Index*, p. 127, BRUGSCH, *Dict.*, p. 1168. — Les scribes égyptiens n'ont pas eux-mêmes toujours bien distingué les caractères hiératiques des deux signes et (un bon exemple de cette confusion se trouve dans LEFÉBURE, *Hymnes au soleil*, p. 55).

5) Stèle de Pianchi, l. 13. M. DE ROUGÉ a fort exactement coupé les phrases de ce passage; mais son explication du groupe doit être modifiée.

6) Voir PIERRET, *Vocabulaire*, p. 292, et *Recueil*, T. I, p. 137.

7) *Nachrichten von der königl. Gesellschaft d. Wissenschaften zu Göttingen*, 1876, p. 457 et suiv.

extrait la phrase que voici: qu'il traduit de la sorte: « ich fand dies Gebäude ruinirt an seinen Mauern ». Si je ne me trompe, le texte d'où est tiré ce passage a été publié par M. STERN [1]. Le morceau, n'étant pas très long, mérite d'être réimprimé, pour faciliter une comparaison:

« En vérité, j'ai fait du bien selon mes forces. Je trouvais cette maison complètement détruite, les murailles renversées, les portes misérables, les seuils boisés pourris, les inscriptions en état mutilé . . . . . alors, j'ai restauré les seuils en grès, et j'ai relevé les portes. »

Cette interprétation qui est à peu près celle de M. STERN, est aussi exacte que possible. L'enchaînement des phrases montre qu'il faut couper ici [2] comme une expression indépendante: « la maison, détruite en son entier ». est une variante du groupe bien connu (BRUGSCH, *Dict.*, p. 89).

Il faut donc rayer des dictionnaires le groupe « enceinte, muraille ».

§ 15. A la Villa Albani, tout près de Rome, il y a une excellente petite statuette d'Osiris en basalte, d'un style vraiment admirable. Les inscriptions en ont été publiées, d'une manière incomplète, dans l'ouvrage, souvent cité, de M. SHARPE [3]. Comme le monument porte un cartouche royal, il est digne d'être connu. En voici le contenu:

a) Sur le dossier sont tracées en deux lignes, dont malheureusement le commencement a été détruit, les légendes suivantes:

1)

2)

« . . . . . la muraille détruite (?) par ce que le sanctuaire a été rétabli, je » t'accorde la vie, toute sainteté, toute santé, à jamais ».

« . . . . . à des fêtes nombreuses de 30 ans, s'élevant, comme roi, sur le » trône d'Horus, éternellement ».

b) Autour de la base se lit: « Le roi de la Haute et de la Basse Égypte, Shabak, » amateur d'Ammon-Ra, Ammon-Ra qui passe en barque, repoussant [4] et détruisant les coupables, » qu'il accorde vie, stabilité, sainteté, santé, comme le Soleil. »

---

1) *Zeitschrift*, 1873, p. 74.

2) L'absence du signe dans la copie de M. BRUGSCH (dans l'expression) provient vraisemblablement d'une inadvertance du copiste moderne. Il se peut cependant que l'exemple qu'a livré M. BRUGSCH soit tiré d'un duplicata du texte qu'a édité M. STERN; car commence très tôt à disparaître dans l'expression . A ce propos, je ne connais pas de monument de date plus ancienne, que la grande stèle de Naples, qui présente des exemples de la chute de prépositif.

3) *Egyptian Inscriptions*, II, pl. 31, b.

4) Cf. BRUGSCH, *Dict.*, p. 538.

§ 16. Le groupe figure dans une liste d'instruments[1], tous déterminés par le signe — liste, dont M. BIRCH a donné quelques extraits[2], sans l'étudier en entier.

L'expression où il est fait mention de l'instrument a la forme que voici:

« Le manche en ivoire, son tranchant en fer, *l'hypogée sacrée* est son nom, une pièce. »

En feuilletant rapidement le papyrus n° 3155 du Louvre, j'ai noté le même groupe dans la phrase suivante:

« L'auditeur prend le fer (c'est-à-dire « le tranchant ») de l'instrument « l'hypogée sacrée » pour la troisième fois. »[3]

Je crois devoir rapprocher le groupe du mot de l'extrait de Leyde.

§ 17. . Cette variante[4] de la négation nous est livrée par un petit texte que j'ai copié au *Museo Gregoriano* du Vatican. Il est tracé en belle écriture du style de l'époque saïte, sur le fond d'un sarcophage en basalte noir. Il est conçu de la sorte:

« Parole: Un génie protecteur[5] est debout derrière toi, ton frère divin est debout » derrière toi, l'immobile[6] est debout derrière toi, gardé est ton nom auprès des hommes, » subsistant est ton nom auprès des dieux[7], tu ne seras pas détruit, ton âme ne sera pas » anéantie éternellement l'Osiris, chef des temples, grand prêtre de Sekhet, *Psemtek.* »

Comme on peut le voir, la curieuse variante de la négation n'est pas le seul rapport sous lequel le petit morceau mérite d'être étudié.

§ 18. Dans une série de groupes hiéroglyphiques, M. BRUGSCH[8] a proposé la valeur pour le signe . Je crois pouvoir donner deux nouvelles preuves à l'appui de ce sens inusité:

---

1) Publié par M. LEEMANS, *Monumens de Leyde* III, 24.

2) *Zeitschrift*, 1873, p. 151.

3) Feu M. DÉVÉRIA qui a fait une étude sérieuse et approfondie du papyrus en question, n'a pas pourtant reconnu tout à fait le sens du groupe (*Mélanges d'archéologie égyptienne*, I, p. 8).

4) Cf. une autre variante livrée par M. NAVILLE (*Zeitschrift*, 1873, p. 26).

5) BRUGSCH, *Dict.*, p. 929, l'article .

6) Je considère le groupe comme une variante de sens de la fréquente désignation d'Osiris. L'expression est encore intéressante en ce qu'elle nous donne un nouvel exemple de « noms formés en final, c'est-à-dire de verbes à la 3e personne du singulier pris substantivement » (MASPERO, *Zeitschrift* 1879, p. 63).

7) Ce sont ici deux phrases parallèles

Les groupes pour « hommes » et « dieux » sont tous les deux écrits phonétiquement. Ne faut-il pas conclure de là qu'à l'époque de notre inscription la consonne était supprimée à la fin du groupe ?

8) *Zeitschrift* 1874, p. 144.

1) 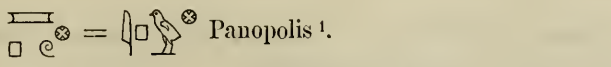 Panopolis [1].

2) 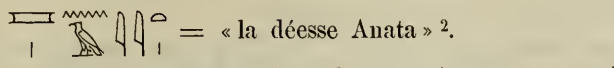 = « la déesse Anata » [2].

Quant à un des mots dans lesquels entrerait un 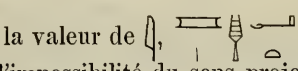 avec la valeur de , M. MASPERO a démontré à l'aïde de variantes très significatives [3], l'impossibilité du sens projeté. Parmi les variantes que mon savant maître donne de ce groupe, il y en a une qui m'a longtemps gêné, par la raison qu'elle fait violence au génie de la langue égyptienne, autant que j'ai pu, par mes modestes études, en apprécier les qualités. Je serais donc disposé à voir dans cette variante 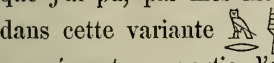 le résultat d'une petite erreur, dont le graveur égyptien est assurément en partie l'auteur. Le monument d'où le groupe en question est tiré (la stèle C 170 du Louvre) le donne dans la phrase que voici, réproduite d'après une copie, soigneusement prise sur l'original:

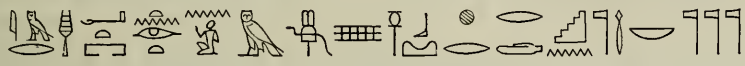

En effet, on peut être tenté, par l'arrangement des signes au commencement de cette période, de transcrire *a merhat ten* etc. ou même *amerhat ten.* Cependant, dans le style ornamental, l'ordre des signes n'est pas nécessairement [4] celui des sons, en sorte que si l'on pouvait citer des faits, en faveur par exemple d'une transcription *ar ma-hat ten,* il faudrait l'accepter.

J'ai rassemblé quelques exemples, très analogues à celui que je viens de citer, datant tous de la même époque, à laquelle appartient la stèle C 170 — de la douzième dynastie. Ces exemples commencent par le mot de relation [5]:

SHARPE *Égypt. Inscr.*, I, pl. 109, l. 11: 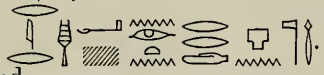 . « Quant à ce » tombeau que j'ai érigé à l'escalier du dieu grand. »

Loco. laud. II, pl. 83: . « Quant à ce » tombeau que j'ai érigé dans la montagne d'Abydos. »

Une autre raison qui, ce me semble, parle également contre l'existence d'un groupe consiste dans le phénomène exceptionnel de la suppression d'un médiale, procédé par lequel cette forme se réduirait en 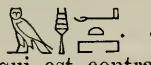 . Je ne me rappelle pas avoir vu d'autres exemples [6] d'un pareil affaiblissement, qui est contraire aux lois des langues à flexions.

Si mon opinion est juste, il faut modifier un peu les termes de l'explication du groupe 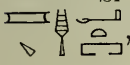 , donnée par M. MASPERO. Je considère ce mot comme une « forme factitive en »

---

1) PIERRET, *Études Égyptologiques*, I, p. 63: 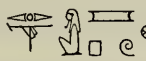 .

2) *Zeitschrift*, 1873, p. 14. Il est vrai, que le nom de cette déesse s'écrit en général par un initial, mais, le mot étant d'origine étrangère, il est fort possible, que la même conséquence que l'on a observée pour les mots indigènes, ne s'est pas manifestée dans la transcription de mots étrangers.

3) *Mélanges d'archéologie égyptienne*, II, p. 298. — Voir aussi LEPAGE-RENOUF dans les *Transactions of the Society of Biblical Archeology*, vol. II, p. 304.

4) Voir mon article «Sur la flexion adjective en » dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 143 à 148.

5) L'usage de cette particule dans les textes de la XIIe dynastie est fréquent. Cf. par exemple ROSSI, *Stela funeraria dell' XI dinastia*, Tav. XXI, lin. 7, SHARPE, *Eg. Inscr.*, I, 13, etc.

6) La seule exception serait la désignation égyptienne de la localité qui plus tard a été appelée Alexandrie, en d'autres mots le groupe 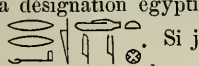 . Si je ne me trompe, ce mot est un composé; dans ce cas il doit naturellement être traité autrement que les mots non-composés.

du groupe , en me bornant à renvoyer aux exemples qu'a donnés M. MASPERO[1] de cette forme, en même temps qu'il en a découvert l'existence.

§ 19. L'étymologie du nom de la déesse [2] nous est fournie par la stèle 1064 du musée de Turin. La légende où se présente le nom de la déesse a la teneur suivante:

(sic) « Adoration à *Mersetker*, régente de l'occident, maîtresse du ciel, princesse » de tous les dieux, afin qu'elle accorde vie, santé, force au *ka* de la dame *Ab* (?) »

Le nom de signifie donc « elle aime le silence ». — Ainsi les Égyptiens avaient, eux aussi, une divinité du silence.

§ 20. L'équivalent hiéroglyphique du copte ⲉⲥⲏⲧ « pars inferior », est le groupe (BRUGSCH, *Dict.*, p. 1330). Le sens du mot copte n'est pas trop éloigné de celui du correspondant hiéroglyphique si l'on réfléchit à la manière dont s'est altéré le sens primitif du mot ⲛⲉ « ciel », dans l'expression ϩⲓⲧⲛⲉ « supra ».

(Sera continué.)

UPSALA, le 11 Octobre 1879.

KARL PIEHL.

NOTES SUR DIFFÉRENTS POINTS DE GRAMMAIRE ET D'HISTOIRE.

Par

G. MASPERO.

(Suite[3].)

B. — Voici un nouvel exemple de devenu préfixe par chute de l'auxiliaire. Le nom propre est écrit dans un monument de la XXIIe dynastie (MARIETTE, *Abydos*, T. III, n° 1229).

C. — Je n'avais signalé jusqu'à présent que dans des monuments éthiopiens de basse époque la forme , des possessifs. J'ai trouvé un exemple incontestable de démonstratif, dans un texte de la XIIe dynastie provenant d'Abydos (MARIETTE, *Abydos*, T. III, n° 655, p. 172): . « *Ce* jour où il a pris la couronne. » Ici équivaut à . L'estampage, que j'ai vérifié, est correct; la stèle est d'une belle gravure; l'orthographe est donc incontestable.

Cet exemple prouve que j'avais eu raison de rattacher le , doublet de sous les anciennes dynasties au type élargi en , du pronom, et que la forme dialectale éthiopienne était une *survivance* de l'ancienne langue classique égyptienne.

PARIS, le 24 Avril 1880. (Sera continué.)

---

1) *Mélanges d'archéologie égyptienne*, III, p. 126.
2) PIERRET, *Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 226.
3) Voir T. I, p. 152 à 160.

PLAQUETTE ROGERS

(DRO ')

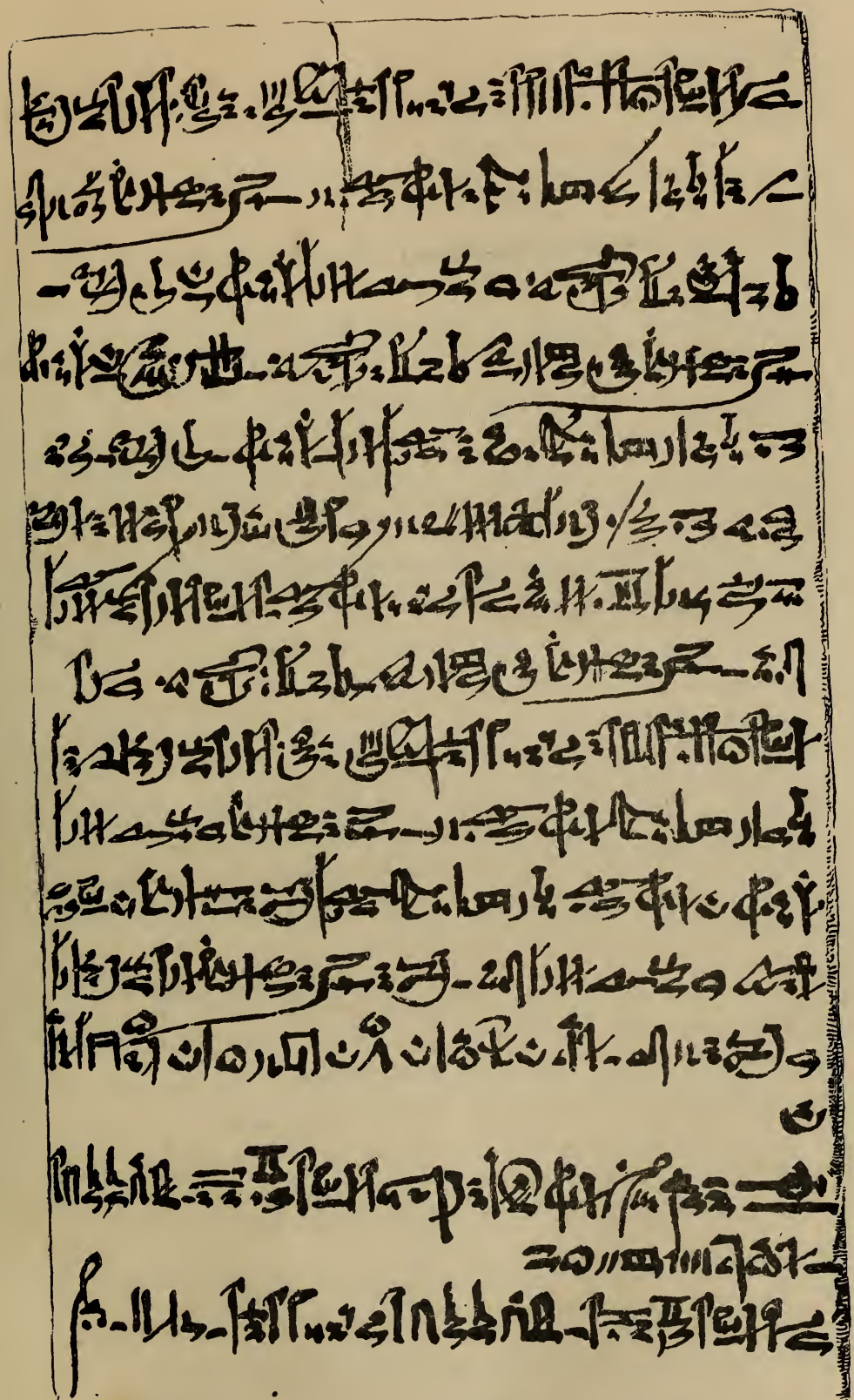

G. Maspero Del. Paris Imp. H. Menchaumont Lith. Valdeviou. Sc.

PLAQUETTE ROGERS

(REVERS)

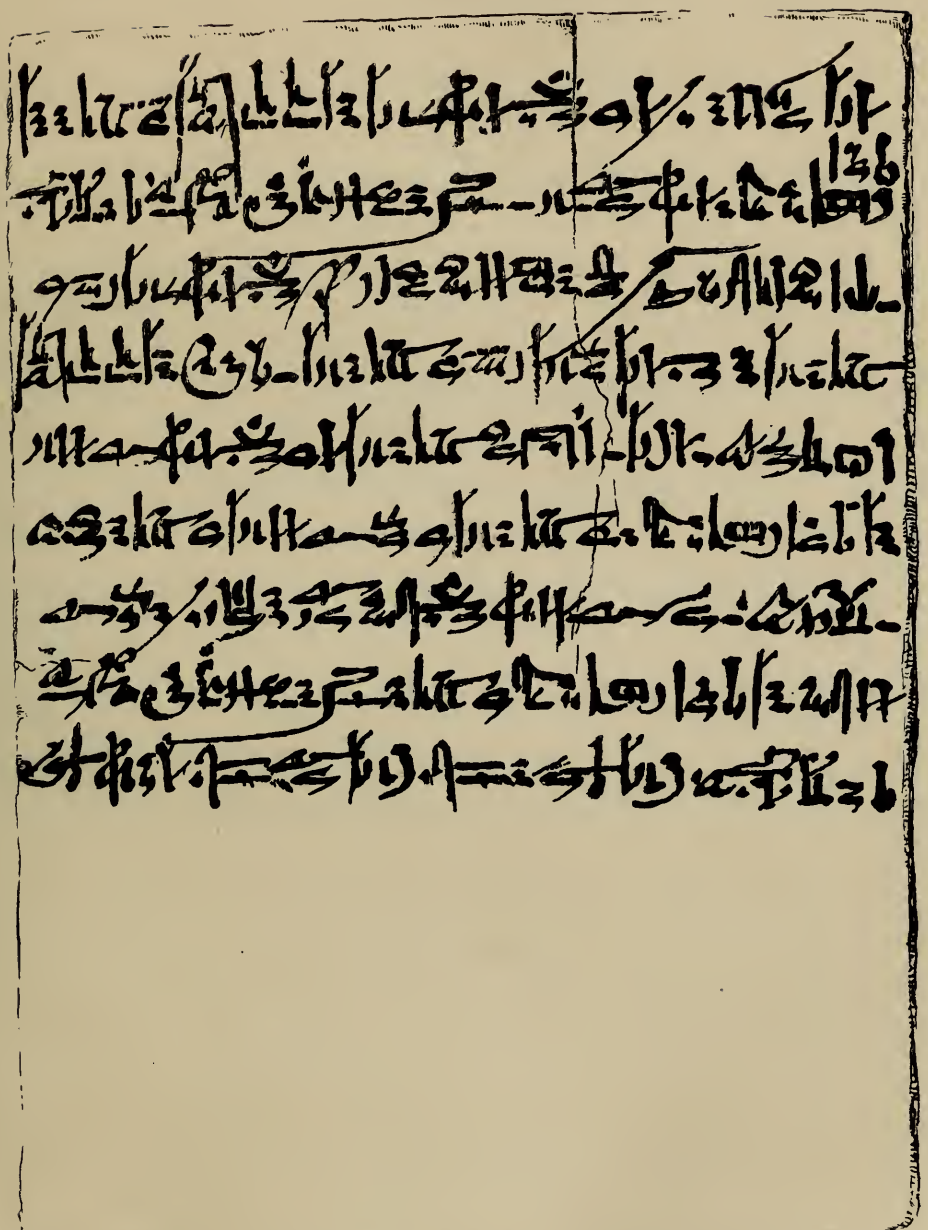

G. Maspero Del.

Paris Imp. H. Welter, rue Auber, 9. — Aulé Pelletier

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
Le 4° volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.
Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 50 fr.
(Ces trois ouvrages forment les 1re, 2e et 8e livraisons des Études égyptologiques.)

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-simile (forme la 5e livr. des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. (Forme la 7e livraison des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. (Sous presse.) 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison. 25 fr.
La sixième livraison est sous presse.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. in 4°. 80 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique.

1er fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 4 fr.

2e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. 1re partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.

3e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier, directeur d'Études adjoint à l'École des Hautes Études. 1 fr. 50

4e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Études. 2 fr.

5e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'École des Hautes Études. 4 fr. 75

6e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, répétiteur à l'École des Hautes Études. 10 fr.

7e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.

8e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par Abel Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 8 fr.

10e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier, directeur d'études adjoint. 10 fr.

11e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur à l'École des Hautes Études. 10 fr.

13e fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes Études. 7 fr.

14e fascicule: Itinéraire de Dix mille. Étude topographique par M. F. Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, avec 3 cartes. 6 fr.

15e fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études. 4 fr.

16e fascicule: Du C dans les langues romanes, par M. Ch. Joret, ancien élève de l'École des Hautes Études, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut, directeur de la Conférence de philologie latine à l'École pratique des Hautes Études. 3 fr.

18e fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par M. R. de Lasteyrie, élève de l'École des Hautes Études. 5 fr.

19e fascicule: De la formation des mots composés en français, par M. A. Darmesteter, répétiteur à l'École des Hautes Études. 12 fr.

20e fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre, licenciés ès-lettres, élèves de l'École pratique des Hautes Études. 3 fr.

21e fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la cour d'appel de Paris. 22 fr.

22e fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray, licencié ès-lettres, professeur au petit séminaire du Mont-aux-Malades. 3 fr. 75

23e fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter, élève de l'École des Hautes Études. 4 fr.

24e fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par M. L. Havet, répétiteur à l'École des Hautes Études, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule: Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart, élève de l'École des Hautes Études et de l'École des Langues orientales vivantes. 5 fr. 50

26e fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule: Questions homériques, par F. Robiou, professeur d'histoire à la Faculté de Rennes, ancien directeur à l'École des Hautes Études, avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud, élève de l'École des Hautes Études. 1re partie. 9 fr.

29e fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.

30e fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.

31e fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry, élève de l'École des Hautes Études. 20 fr.

32e fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge, employé à la Bibliothèque nationale, ancien élève de l'École des Hautes Études. 12 fr.

33e fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.

34e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud, élève de l'École des Hautes Études. 2e partie. 10 fr.

35e fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.

36e fascicule: La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres, répétiteur à l'École des Hautes Études. Tom. Ier. (Tom. II et III sous presse.) 12 fr.

37e fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, directeur adjoint à l'École des Hautes Études, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.

38e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, de la Bibliothèque nationale. 1re partie. 12 fr.

39e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, élève de l'École des Hautes Études, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1re partie. 6 fr.

40e fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron, élève de l'École des Hautes Études. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50

41e fascicule: Le Quérolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. (Sous presse.)

42e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, élève de l'École des Hautes Études, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2e partie. 6 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

VOL. II. LIV. 2.

PARIS,
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXX.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas; intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.

— — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.

— — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXIIe dynastie. gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en fac-simile par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. (forme la 6e liv. des Études égyptologiques). 20 fr.

HYMNE À AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.

HYMNES AU SOLEIL, composant le XVe chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4° (forment les 9e, 10e, 11e et 12e livraisons des Études égyptologiques). 120 fr.

LEDRAIN (E.) Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). 1e Livraison in-4°, 30 planches 12 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus (forme la 3e livraison des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Deuxième partie: Osiris (forme la 4e liv. des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius, d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-BEY Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque.

Les 24 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-simile. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches fac-simile. 20 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.

Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.

Le 4e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. II. Fascicule II.

Contenu: 1) L'ambre jaune chez les Assyriens, par J. Oppert. — 2) Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III, par G. Maspero. — 3) Les peuples de la mer confédérés contre l'Égypte, par F. Robiou. — 4) Études sur quelques arbres Égyptiens, II. Les arbres âsʿ, sib, et sʿend, par V. Loret. — 5) Étude chronologique, par le Dr. Jakob Krall. — 6) Varia : Le Papyrus Millingen (avec deux planches).

L'AMBRE JAUNE CHEZ LES ASSYRIENS.

Par

J. Oppert.

Parmi les substances précieuses employées à l'ornementation des bijoux, l'ambre jaune a joué un grand rôle dans l'antiquité. Dès les temps les plus reculés, le succin formait un objet de commerce très recherché : les efforts qu'on faisait pour se le procurer ont puissamment aidé à porter les premiers germes de la civilisation dans des régions qui, jusque là, étaient restées hors de contact avec la culture du monde [1]. Sans le commerce de l'ambre, les anciens navigateurs, surtout les Phéniciens, n'auraient jamais entendu parler des mers occidentales où cette substance prend son origine, et si quelques assertions, répétées souvent, semblent être dénuées de preuve, il est évident que le désir d'employer l'ambre jaune a fait connaître au reste de l'univers les rivages de la Baltique.

Dès Homère, l'ambre paraît comme un article de commerce dont les Phéniciens tiraient un grand profit. Dans le quinzième chant de l'Odyssée (XV. 460), des navigateurs phéniciens font admirer les bijoux en or et en *électron:*

χρύσεον ὅρμον ἔχων μετὰ δ'ἠλέκτροισιν ἔερτο

où, sans contredit, l'ambre est entendu, non le célèbre mélange d'or et d'argent qui portait chez les Grecs le même nom d'ἤλεκτρον, et dont la citation la plus ancienne parvenue à nous est celle de Sophocle, dans l'Antigone (v. 1035). Mais en même temps, Hérodote parle de l'*électron* qui comme l'étain « nous provient de l'Europe septentrionale » (III, cxv, . . . ἡμῖν φοιτᾷ). Le père de l'histoire dit, qu'à l'embouchure d'un grand fleuve qui se jette dans la mer du nord de l'Europe, on trouve la substance; il nomme le fleuve Éridan, appellation vague et mythologique par laquelle les Anciens, avant d'avoir exploré l'Europe, désignaient tout grand fleuve de l'ouest et du nord de l'Europe. La fable et la tragédie s'emparèrent de l'ambre et de l'Éridan, comme lieu de sa provenance. Les peupliers en lesquels les sœurs de Phaëthon étaient métamorphosées, pleurent leur frère, et les larmes qu'elles versent pour le fils d'Apollon hardi et malheureux, sont les morceaux d'ambre provenant de cet Occident

1) Letronne, dans ses leçons au Collège de France, a signalé déjà les effets civilisateurs qu'a exercés le commerce de l'ambre par terre et par mer.

fabuleux. Pline (37, 4) nous a laissé une longue liste, très détaillée et très savante, de toutes les légendes et de toutes les opinions plus ou moins scientifiques sur l'origine de l'ambre; mais il finit par conclure, que l'ambre provient du nord de la Germanie. Il cite les îles à l'embouchure de l'Ems, les îles Frisonnes, et surtout les contrées de la Baltique, qui aujourd'hui forment la Prusse royale. Cette région a été de tous les temps la plus riche en ambre, et c'est là qu'on a, avec raison, cherché la source de l'ambre jaune, ou succin, qui est le nom scientifique et romain, moins employé chez nous.

Il arrive fort souvent, que des vérités scientifiques sont révoquées en doute, quand on en tire des conséquences non prouvées, ou quand on les combine, avec des faits dont la réalité ne peut être démontrée. Les Phéniciens faisaient le commerce de l'ambre qui provient des régions Baltiques. Voilà ce qui est sûr. Mais on ajoutait, que les Phéniciens avaient navigué dans la Baltique pour aller chercher l'ambre jaune en Prusse. Cette opinion ne peut se déduire des textes classiques que nous possédons. Il est vrai, nous savons fort peu sur les Phéniciens, et l'impossibilité de démontrer la présence de leurs navigateurs dans la Baltique, n'entraîne pas, de plein droit, l'exclusion des marins asiatiques de ces eaux lointaines. On a avancé un fait qu'on ne peut prouver, et, dans un ouvrage destiné à vulgariser les données scientifiques, on a cité comme autorité Diodore de Sicile qui n'en dit pas un mot.

Dans un mémoire écrit avec science et avec esprit, M. Charles Lohmeyer, professeur à Königsberg, a eu le mérite de détruire l'assertion, que les Phéniciens étaient allés en Prusse, pour y recueillir le succin. Il prouve que la première trace de cette allégation est due à J. M. Gessner qui dans les *Annonces savantes de Göttingue (Göttinger Gelehrten-Anzeigen)* publia en 1753 un travail sur l'ambre chez les anciens. Quelques années plus tard, le célèbre historien, Auguste Louis de Schlözer, énonça la même proposition dans son *Essai d'une histoire générale du commerce et de la navigation dans les temps les plus anciens.* En 1782, le bourgmestre de Dantzig, Upphagen, glorifiait sa ville natale comme l'une des cités des plus anciennes du monde, et célèbre pour son antique commerce avec les Phéniciens. D'autres suivirent ces auteurs dans leurs allégations sans preuve, quoique Voss et Otfried Müller rappelassent le manque absolu de textes à l'égard de la présence des Phéniciens dans la Baltique.

Jusqu'ici tout est incontestable dans le petit écrit de M. Lohmeyer. Nous n'avons pas le droit de dire que les marins de Tyr et de Sidon ont franchi le Kattégat. Mais, et voilà où nous ne sommes plus de son avis, nous pouvons encore moins prétendre le contraire, nous n'avons pas non plus le droit d'avancer qu'ils n'ont pas pénétré dans la Baltique. Nous sommes dans l'incertain, voilà tout. Le savant professeur de l'Albertina donne à son travail le titre : *La Prusse a-t-elle été le pays de l'ambre des Anciens?*[1] Les arguments même que M. Lohmeyer emploie pour développer la thèse, que son pays n'a été exploré dans ce sens que depuis Néron, nous portent au contraire à répondre : Oui.

Nous ne pouvons accéder à aucune des conclusions que le docte historien tire des témoignages classiques. Le passage le plus étendu qui nous soit parvenu se trouve dans Pline *(Hist. nat.* XXXVII, 3, 44). L'auteur y parle de la côte nord de la Germanie, à 600 milles

1) *Ist Preussen das Bernsteinland der Alten gewesen?* Königsberg, 1872.

de Carnuntum en Pannonie (non loin de Vienne), et d'où l'on tirait l'ambre : ces parages venaient d'être explorés par un chevalier romain que l'intendant des jeux sous Néron, Julianus, y avait envoyé. Personne ne peut douter, et M. LOHMEYER ne le fait pas non plus, que cette côte désigne le rivage prussien. Mais ce ne serait pas, selon lui, la région dont les Grecs tiraient l'ambre, et ce serait depuis Néron uniquement que l'ambre serait provenu de la Prusse. Mais c'est justement ce que le passage ne dit pas; il insinue seulement que cette contrée avait été depuis peu explorée par les Romains : *Sexcenties millia passuum fere a Carnunto abesse litus id Germaniæ a quo invehitur* (succinum) *percognitum nuper.* Il n'est donc question ici que de son exploration récente, et il n'y est pas dit que seulement à partir de l'époque de Néron le succin avait été importé de ce côté. Je suis de ceux « qui pourraient objecter » que ce pays aura dû être connu auparavant, puisqu'on y envoya une expédition : je ne crois pas que cette objection puisse être détruite par « l'idée défectueuse » qu'on avait alors sur les pays du nord-est de l'Europe. Pline parle aussi des îles Frisonnes, qu'on appelait *Glæsariæ insulæ,* et qui sont évidemment Borkum, Osteroog et les autres îles voisines: Drusus (12 avant J. Chr.) les aurait fait connaître aux Romains quand il visita ces parages avec sa flotte. Mais, nulle part, il n'est dit que le succin, que les Germains nommaient *glæsum,* provenait de ces îles. Au surplus, on n'y a jamais trouvé de l'ambre en quantité suffisante[1]: elles pouvaient être, et ont été en vérité, un entrepôt pour l'ambre qu'ils expédiaient aux régions plus méridionales.

Nous trouvons une autre preuve contre la thèse dans les récits de Pythéas d'où M. LOHMEYER tire, à notre étonnement, des conclusions contraires. Il est possible que le grand explorateur massaliote n'ait pas pénétré jusque dans la Baltique : sa gloire peut se contenter de la circonnavigation de l'Écosse et de la découverte des Orcades. Pourtant rien ne saurait être affirmé en sens contraire, vu l'exiguïté des données qui nous restent sur l'ouvrage perdu de Pythéas. Mais il reste hors de doute pour quiconque examine les textes, sans parti pris et sans désir d'exécuter des changements arbitraires, que le passage de Pline, sur les données de Pythéas relatives à l'ambre, ne peut se rapporter qu'à la Baltique. L'île d'*Abalus,* qui est dans le voisinage de ces parages et que Timée nommait Basilia, « l'île immense » de Balcia d'Isidore de Lampsaque, la mer Amalchienne du vieil Hécatée, désigne la Suède et la Baltique. Tous ces noms divers ne semblent être que les formes diverses d'un même prototype original. Pythéas raconte, selon Pline, que l'ambre provenait de la plage nommée Metanomon dans le pays des Guttons, à 6000 stades (250 lieues) de l'Océan, et que de là, il était importé chez les Teutons. *Pytheas Guttonibus Germaniæ gente accolis æstuarium Me(n)tanomon nomine ab Oceano spatio stadiorum sex millium : ab hoc diei navigatione abesse insulam Abalum : illo vero fluctibus advehi et esse concreti maris purgamentum : incolas pro ligno ad ignem uti eo proximisque Teutonis vendere.*

Ce passage contient évidemment les renseignements qui furent donnés à Pythéas par les habitants des îles Britanniques. Cette côte de Metanomon comprend tout le rivage allemand de la Baltique, qui, en quelques endroits, est très rapproché de la Suède. En tout cas, la côte Frisonne ne peut être comprise comme distante de l'Océan[2], puisqu'elle en

1) Tacite dans la *Germania* c. 45 dit expressément que c'est chez les Aestiens seul que l'ambre se trouvait : *ac soli omnium succinum quod glesum vocant inter vada atque in ipso litore cogunt.*

2) Cela est même très concluant, car les côtes de la Frise et du Jutland *font partie* de l'Océan.

faisait partie dans l'idée de Pythéas; c'est le rivage opposé à celui de la Grande-Bretagne. Le mot *æstuarium* s'applique mieux à des mers où la marée est considérable qu'à celles où elle est insignifiante; mais, à elle seule, cette expression ne saurait rien prouver, car l'on peut l'entendre aussi des plages de la Baltique, où la mer peut être basse à certains moments et surtout des *haffs* qu'elle contient. Mais une donnée peremptoire est fournie par la mention des Guttons, ancêtres des Goths, et qui, encore du temps de Pline, habitaient les bords de la Baltique. Pour infirmer le témoignage très concluant de Pythéas, on a imaginé un moyen plus ingénieux que scientifique. M. LOHMEYER, suivant en cela l'exemple de l'éminent germaniste M. MÜLLENHOFF, altère *Guttones* in *Teutones* : il était si facile pour Pline, de voir ΓΟΥ au lieu de ΤΕΥ! On conviendra qu'une pareille argumentation n'est pas sérieuse. D'ailleurs, deux lignes plus bas, les Teutons sont nommés en toutes lettres. L'objection, que les Guttons ne sont pas voisins des Teutons, tombe d'elle-même. Très rapprochés encore du temps de Pline, ils l'avaient été davantage à l'époque de Pythéas. Quand on a recours à de pareils moyens pour détruire l'autorité de documents contraires à sa propre thèse, on ne saurait guère espérer d'acquérir pour soi-même l'autorité qu'on veut enlever aux autres. Le même savant, qui blâme les écrivains modernes qui ont admis sans preuve l'entrée des Phéniciens dans la Baltique, oublie qu'il est encore bien moins prouvé que Pythéas n'ait pas parlé des Guttons, et qu'il est plus pardonnable d'admettre la possibilité d'une chose sans preuve, que de frapper d'une suspicion gratuite un document, argumentation dont le seul tort est d'être contraire à une argumentation controversable.

Selon M. LOHMEYER, il y a « encore quelques petites difficultés faciles à écarter ». Mais il en reste une qui pèse de son poids, et que le savant professeur mentionne lui-même. Ce sont les monnaies grecques, originaires des colonies du Pont Euxin, remontant jusqu'au cinquième siècle, trouvées près de Bromberg en 1824, et expliquées par LEWEZOW. Aucune de ces monnaies n'est postérieure au temps de Darius Ier : ce fait prouve donc l'existence de communications et de relations commerciales entre les régions du Pont Euxin et les bords de la Vistule. Hérodote, au quatrième livre, donne la géographie de la Sarmatie qui s'étend jusqu'au cours supérieur du Dniester et du Dniéper, et ce même auteur parle du fleuve Éridan, se jetant dans la mer septentrionale de l'Europe. L'Éridan, dans ce passage, *est bien la Vistule*, sur lesquels le Père de l'Histoire n'a pas d'ailleurs des renseignements qui lui permettent de parler avec exactitude (ἀτρέκεως) de cette matière. L'objection, qu'Hérodote fait venir *du même pays* l'étain, est caduque : nulle part il n'a exprimé cette idée, et il n'a joint les deux matières que parce que l'une d'elle vient des Cassitérides, l'autre de l'Éridan, qui, tous les deux, sont situés dans la même *direction*, « dans l'Europe du Nord » [1], qui dans son idée occupait un espace immense, plus étendu peut-être que la réalité géographique le permettait. Il est bien possible que l'Oestrymnis de l'explorateur punique Himilcon, conservée dans l'*Ora maritima* d'Avienus, se rapporte au cap Finisterre, que les îles Œstrymniennes soient les îles Scilly, et plus certain encore que l'île des Iernes est l'Irlande, l'île des Albiones l'Angleterre. Mais ces assimilations prouvent seulement qu'Himilcon de Carthage s'arrêta dans son périple aux côtes de l'Armorique : elles ne démontrent nullement que les navigateurs phéniciens ne soient pas allé plus loin. M. MÜLLENHOFF croit même que

1) Ἐξ ἐσχάτης (Εὐρώπης) δ'ὧν ὅ τε κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ καὶ το ἤλεκτρον (III, 115).

les Phéniciens ont pu pénétrer, avant l'époque de l'Odyssée, dans la Baltique pour y chercher l'ambre. C'est une supposition que rien ne prouve, mais dont M. LOHMEYER a tort de contester la possibilité: elle est au moins aussi admissible, que son hypothèse que Pline ait mal lu Guttons au lieu de Teutons qui, selon lui, se serait trouvée dans le texte original de Pythéas.

Les monnaies grecques trouvées à Bromberg, à savoir dans le voisinage de la Vistule inférieure, sont expliquées par l'auteur allemand comme ayant servi à solder des achats de gibier, j'aurais dit des fourrures, mais nous n'en savons rien. En tout cas, il existait dans l'antiquité, et même en des temps reculés, des routes commerciales qui, partant de la Mer Noire, longeaient les cours du Tyras (Dniester), de l'Hypanis (Bug) et du Borysthénès (Dniéper), et de là suivaient les cours d'eaux qui confluent dans la Vistule et dans le Niémen, pour arriver à la Baltique. Le trajet fort long et périlleux sans doute, n'était nullement plus difficile à exécuter que celui qui aurait mené des bords de l'Ems en Italie, en admettant qu'on aurait trouvé l'ambre aux îles de Borkum et d'Austeravia (Osteroog), ce que Pline ne dit nullement.

Donc, en admettant même l'absence totale des Phéniciens des rivages Baltiques, en supposant même, sans droit quelconque, le manque de communications entre la Prusse et le Hanovre actuel, il resterait toujours, pour les Phéniciens ou toute autre nation, la communication par terre entre le Pont Euxin et le golfe Codan. Celle-ci au moins est indéniable. Nous pouvons donc, en conscience, nous joindre à ceux qui, depuis plusieurs siècles, ont prétendu que *la Prusse est le pays de l'ambre des anciens.*

Nous verrons que cette communication était depuis longtemps exploitée par l'Asie, qui n'était nullement tributaire des Phéniciens pour cet article de commerce. Les Assyriens avaient, déjà au dixième siècle avant l'ère chrétienne, des communications indirectes, par des caravanes intermédiaires, avec ces contrées lointaines, ainsi que le montre un passage d'une inscription d'un roi ninivite. L'exacte identification de ce monarque n'est pas encore certaine, car le texte se trouve sur un obélisque brisé, conservé au Musée Britannique, et de huit colonnes que contient le fragment, deux seulement sont en partie lisibles. Il se pourrait que l'auteur soit Téglathphalasar II, le roi du grand prisme ancien (1100 a. J.-Chr.) quoique cela soit bien peu probable. Nous croyons plutôt que le document émane d'Assurnasirhabal (Sardanapale III), qui régnait depuis 930 à 905 a. J.-Chr., ou peut-être d'un des princes qui le suivirent de très près. En tout cas, la manière particulière d'écrire et de formuler les idées appartient aux époques avoisinant le dixième siècle avant l'ère vulgaire.

J'ai donné, dans mon *Histoire des Empires de Chaldée et d'Assyrie,* une traduction de ce document curieux; l'un des fragments contient des récits de chasses, d'acquisitions d'animaux, de cadeaux reçus, et l'autre l'énumération de quelques œuvres d'art exécutés par le monarque. La traduction que nous avons publiée en 1865 était imparfaite, parce qu'à cette époque nous nous étions mépris sur le sens de quelques mots techniques : ces erreurs n'ont pas été corrigées par nos disciples, ce qui du reste, nous le constatons à regret, a eu lieu trop rarement. Tout au plus, ont-ils ajouté à nos erreurs des fautes nouvelles, et ont-ils changé ce qui y était bon, en version mauvaise? Voici le passage en question (*Cuneif. Insc. of Western Asia,* v. I, pl. 28, l. 13, 85).

Ina tavat ku - uṣ - ṣi hal - pi - e - su dal - pi ina ta - vat
In maribus procellosis negotiatores ejus margaritas, in maribus

ni - pi - iḫ kakkab sukunu kar - ku - ma eri i - ṣu - du.
culminantis Cynosuræ crocum cuprum piscabantur.

« Dans les mers des vents changeants ses caravanes de marchands pêchaient des » perles, dans les mers où la Tramontane est au faîte, de l'ambre jaune ».

Nous allons examiner le texte de très près, et démontrer sur tous les points, l'exactitude de notre traduction.

Avant tout, il s'agit de nous fixer sur le sujet de cette phrase. Le dernier mot est le verbe *iṣudu* יצודו, *ils péchaient,* aoriste au *pluriel* de צוד, *pécher.* Quand le roi parle de lui-même, la forme du singulier, qui, généralement, est le dernier mot de la phrase, est bien caractérisée par la consonne quiescente : ainsi nous trouvons *iduk,* « il tua » (l. 11), *ikṣur,* « il parqua » (l. 7), *yutemmiḫ,* « il prit » (l. 15) et d'autres. Il y a donc ici un pluriel, dont le sujet se trouve dans le mot *ḫalpēsu* « ses commerçants, ses échangeurs », disons, ses *caravanes.*

Quant au mot *ḫalap* חלף, on y reconnaît aisément le même verbe qui, dans bien des modifications, s'est maintenu, avec le même sens, jusqu'à nos jours. Les assyriologues trouveront les différentes acceptions de cette racine sémitique dans tous les dictionnaires. Nous leur indiquerons que c'est de cette racine, que vient le mot arabe de *khalife,* successeur, et le mot hébreu moderne חלפון et חלפן qui veut dire encore aujourd'hui changeur et banquier, et d'où proviennent même des noms de famille, tels que Halfan, Halfon, Halphen. Les « échangeurs » du roi d'Assyrie sont ces *ḫalpē* du texte, régulièrement formés au point de vue grammatical, comme de *malik* on forme *malki* et *malkē.* Le *ē* final pourrait nous indiquer un singulier *ḫalpū,* forme spécialement assyrienne, remplaçant souvent la terminaison *on* ון de l'hébreu.

Où ces caravanes exercent-elles leurs pêcheries?

Ina tavat kuṣṣi pour pêcher les *dalpi.*

Ina tavat nipiḫ sukunu pour en retirer l'autre matière.

Dès le début de nos investigations, nous avons vu qu'il s'agissait ici du lieu, comme dans toutes les autres parties du même texte, où l'on parle des contrées de Syrie, d'autres régions encore non identifiées au point de vue géographique, et des lieux de provenances des animaux cités dans le document. Une interprétation complètement inadmissible a songé à substituer au sens « dans les mers » celui de : « dans les jours ». D'abord le temps ne fait rien à l'affaire. Secondement, jamais le sens « dans les jours » ne pourrait être exprimé de la sorte : le complément phonétique, ou plutôt la terminaison *at,* indique clairement un féminin, et *yum* « jour », est un masculin qui n'a jamais un pluriel en *t.* *Jamais* le mot cité n'a un autre pluriel que *yume* *yumi,* jamais *yumat,* à supposer même que le sens supporterait l'idée d'une époque quelconque[2]. On ne saurait traduire : « Dans les jours des tempêtes, dans les jours du *nipiḫ* du *kakśidi* » : lesquels sont les jours des tempêtes, lesquels

1) Ou *karkima.*

2) Les textes astronomiques nous fixeraient cette époque *périlleuse* au mois de juin!

les jours du lever de l'étoile, quand le mot ne veut pas dire « se lever » ? Et puisque on ne pêche à Ninive que dans le Tigre, sans grand danger, sans grande gloire, sans espoir d'y rencontrer la baleine de Jona, le roi nous devrait toujours la désignation du théâtre de ses exploits, et qui pourtant est trop nécessaire pour être laissée dans l'ombre.

La première traduction est la seule *possible*, et il est *impossible* de traduire autrement.

On pêche dans l'eau, soit dans le fleuve, soit dans la mer. Or, les lettres elles-mêmes nous imposent cette interprétation. « Les mers » se disent : *tamat* ou *tavat*, contracté de *tiamat* ou *tiavat*. Le signe 𒀭 est *tam* et *at* exprimé phonétiquement. Entre ces deux signes se place le signe du pluriel, pour enlever tout doute sur la signification du signe 𒀭 qui a la valeur phonétique de *mer*.

Si l'on n'objectait que le signe de la pluralité entraînerait, pour le mot qui est en affecté, la valeur idéographique, on serait battu par ce texte même, où, une douzaine de fois, le même signe se trouve après des expressions *phonétiques* telles que *nimri, turaḫi, armi* et d'autres, où, en somme, il est superflu, tout comme il est ici. Dans les textes d'Assurnasir-habal, on trouve souvent cet emploi du caractère mentionné.

D'ailleurs le signe 𒀭 a lui-même la qualité *assyrienne* d'un idéogramme désignant « mer ». On trouve, au singulier, 𒀭 𒁺𒁹, ce que nous avons toujours lu *tam-ti* pour *tehamti;* mais on trouve aussi 𒀭 𒁺𒁹𒁺, avec le *di* final. On a voulu expliquer cela par *tihamdi,* ce qui est une forme complètement barbare : je crois qu'il faut y lire *siṭṭi,* le شطّ arabe. Nous voyons donc que, dans le développement qui est propre à l'écriture assyrienne dans sa période sémitique, le signe sumérien de 𒀭 a parfaitement reçu à lui seul le sens de *mer,* à cause de la valeur phonétique de *tam* que personne ne lui contestera. C'est ainsi que le signe *sar* s'emploie pour roi, ou *um* pour mère. Mais il n'en fallait pas tant, pour prouver que le sens de mer est seule admissible dans le passage qui nous occupe.

Quelles sont ces mers?

La première est nommée celle des *kuṣṣi.* Le mot est obscur. La confrontation de deux textes de Sennachérib, l'un dans l'inscription de Constantinople (W. A. I, p. I, pl. 43, 42), l'autre dans le prisme de Taylor (*ib.* 40, 75), nous pourrait amener à y voir des tempêtes. Il s'agit d'un passage dont j'ai tiré la conclusion que les mois commençaient avec le printemps, parce que, dans le dixième mois, les *kuṣṣi* et la neige empêchèrent Sennachérib de poursuivre son expédition et le forcèrent de retourner à Ninive : or, au mois de janvier, et non pas au mois de juillet, il neige en Susiane. Mais quel est ce *kuṣṣu;* est-ce la *tempête,* ou la *mousson,* ou un autre phénomène météorologique? Nous voyons aussi dans un autre passage, la sixième colonne d'Istubar (W. A. I. IV, 48), où le héros, qui probablement n'est autre que Sem, repousse par des adages les avances de la déesse Istar. Un manant avait été convoité par Istar et convié à sa maison: elle lui avait offert : *nikul* « mangeons » et le reste. Il répond par des grossièretés.

Sa akalu mádu pisāti u irrēti (phrase non traduite jusqu'ici):

quia : edere multum (facit) pedere et cacare (multum)

sa kuṣṣu elpiti kutummu

quia : procella varians flat ex thalamo.

Car : beaucoup manger fait des flatulences et de la diarrhée.

Car : Un vent changeant souffle de l'alcove.

Mais aussi sûre qu'est la traduction de la première ligne, aussi peu l'est la version de la seconde : il est possible que le mot *kuṣṣu* révèle un autre sens. Le sens peut être que de l'alcove peut souffler les vents changeants, tantôt ceux de l'amour, tantôt ceux de la haine, et cela n'est pas en désaccord avec la teneur du passage qui reproche à Istar son inconstance envers ses nombreux amants.

Les *kuṣṣi* pourront être les moussons, les ἐτησίαι des Grecs, et la *Mer des Moussons* la mer de l'Inde jusqu'à l'entrée du Golfe Persique.

On y pêchait des *dalpi,* littéralement des « gouttes », c'est-à-dire des perles. Nous rattachons *dalpi* à la racine דלף, *dégoutter, stillare.* L'enchaînement des idées n'a rien qui surprenne, le mot germanique même « Perle » indique la chute des gouttes, comme les mots français *perler,* l'allemand *perlen,* l'attestent encore. Les pêcheries de perles à Tylos (Bahrein) et Ormuz à l'entrée du Golfe Persique sont peut-être moins désignées ici que celles de l'Inde, qui arrivaient à travers la Perse. Les Assyriens avaient, comme tous les Sémites, un nom appartenant à leur famille de langues : les Grecs eurent le leur par l'intermédiaire des Perses, d'où le nom perse μαργαρήτη, *margarita.* Ce mot de la langue de Darius s'est conservé dans le persan *mervārīd;* il rappelle un perse *margaraita* [1], *excrément d'oiseau* [2].

C'est des caravanes envoyées vers le Golfe Persique et vers la côte de la Mer des Indes que le passage entend parler.

Quelle est maintenant la seconde mer, et quel est le produit qu'elle envoyait?

La désignation est bien plus claire que dans le premier cas. C'est la mer où culmine l'étoile polaire, où, en conséquence, on ne peut plus se diriger.

Le verbe est *napaḫ* נפח. J'ai à m'accuser moi-même de la confusion que mes disciples ont suivie. L'île de *Tilvun* ou Tylos, Bahrein d'aujourd'hui, est située dans la mer du *nipiḫ* du soleil, et, dans un autre passage, elle est nommée celle du levant du soleil. De là, j'ai conclu que *nipiḫ* devait être l'orient. C'était complètement erroné : quand, dans un passage, on place St. Pétersbourg à l'est de Paris, et dans un autre au nord, il ne s'ensuit pas de là que nord et est soient des synonymes. C'est pourtant ce que j'ai affirmé, jusqu'à ce qu'un ensemble de faits m'ait démontré mon erreur.

J'avais déjà été frappé, longtemps avant de m'occuper de ce passage, de voir que le verbe *napaḫ* se trouvait quelquefois, dans des endroits où le sens d'orient serait déplacé, quelque peu considérable qu'on estimât la science géographique des Assyriens. Sargon raconte que Iaman, roi d'Asdod s'enfuit vers la Libye (Miluḫḫi), et qu'il prit le chemin des Arabes du soi-disant lever du Soleil. Aller par l'Oman et Mascate à Tripoli, quand on vient de la côte de Syrie, me semble un détour trop caractérisé surtout pour quelqu'un qui s'enfuit et qui doit aller vite. C'est à tel point, que je m'étais demandé, si le verbe *napaḫ* ne signifiait pas « se coucher » [3]? Il ne me venait pas à l'idée que le sens *sud* irait bien mieux.

Teglathphalasar et Sargon parlent souvent des Arabes *nipiḫ samsi* : une reine Samsie réside là; pour désigner sa demeure on trouve (LAYARD) *mazaz samsi,* ce qui indique encore mieux le zénith du soleil. En outre, il y avait des passages, où le sens de *lever* était purement inacceptable.

1) Ce n'est pas *kuššu* vulva.
2) Comp. le sanscrit *rētas.*
3) *Journal as.* 1871, tome II, p. 477.

Teglathphalasar Ier raconte qu'il a pris la ville de Murattas et ses alentours à un tiers d'une journée *samsi napaḫi*. Là, le soleil levant ne donne absolument pas de sens.

Murattas al dannutisunu adi sussan yume sa samsi napaḫi aksud : ce qui signifie:

« Murattas, la ville de leur puissance, et les alentours jusqu'au tiers d'une journée » du soleil solsticial, je la pris. »

Cette manière de désigner une zône autour d'une ville, par le temps de marche nécessaire, se trouve très souvent ailleurs. Le soleil reste à Ninive, au solstice, $14^3/_4$ heures environ sur l'horizon : c'est donc de cinq heures de marche que veut parler le texte (Tegl. III, 99).

Un autre passage d'Assurnasirhabal dit ceci:

II yum melam samsi napaḫi kima Ben sa nirpal elisunu asgum.

« Pendant deux journées sous la force du soleil solsticial, je me ruai sur eux comme » Ben . . . . . »

La bataille de deux jours eut lieu en plein été (Monolithe II, 106).

Dans ces deux passages, le soleil levant défie absolument le sens commun.

Dans le fragment cosmogonique de la création de la lune, il est dit:

Ina ris arḫi napaḫi lilāti.

In initio mensis (est) culminatio noctium.

Au commencement des mois, la nuit domine, est au faîte : en effet, pendant tout le temps où le soleil est sous l'horizon, il y a nuit complète. Ce n'est pas, nous pensons, la nuit qui se lève, car c'est à partir de ce moment que les ténèbres nocturnes vont cesser.

Les idéogrammes qui expriment *napaḫ* sont *sar*, et *kur*, qui est en même temps celui de « montagne », et d'« arriver au terme » *(kasad)*; tandis que le caractère qui indique *se lever, aṣū*, אצא, est rendu par *uddu*, et jamais par *kur*. Je sais fort bien que l'Orient, ou le vent d'Est, est nommé *im-kur-ra*; mais lorsque je trouvai l'explication de ce groupe, je savais aussi que son nom assyrien est *sadū*, et que ce n'est pas le vent du soleil levant que l'idéogramme exprime, mais le vent de la montagne.

Puis, le même idéogramme *sar* qui indique *napaḫ*, exprime aussi צרח, *briller*, qui n'est pas l'hébreu זרח, *se lever*, mot non assyrien. En tout cas, le mot ne pourrait pas signifier « se lever », car on lit, dans les observations de la planète Vénus (par exemple I, 41 et passim), des phrases comme celle-ci :

yum 9 kam Airi An śe anna an ut sua sar um.

« Le 9 du mois d'Iyar Vénus reparut au soleil couchant. »

Le mot *iṣṣariḫ*, que le signe *sar* exprime, ne saurait être « se leva »; cela est absolument impossible, excepté près du cercle polaire, le jour du solstice d'hiver, mais pas même à Throndhjem. La plus grande élongation de Vénus n'étant que de 45° environ, il est *impossible* que la planète se lève au soleil couchant à la latitude de Ninive.

Ajoutons que dans une liste de synonymes (W. A. J., t. II, pl. 35, l. 9 à 11) le mot *niphu* explique les mots *saruru (garruru)* « rayon lumineux » et *suḫnu* « chaleur ».

La question de *napaḫ* est connexe à la traduction d'un autre mot que, par des raisons analogues, j'avais à tort expliqué par *ouest* tandis qu'il signifie le *nord*. C'est le mot *salam samsi*. Il est vrai que le mot *erib samsi*, qui sûrement indique « le coucher du soleil », exprime la région dans laquelle un autre texte place le *salam samsi*, quand les contrées désignées sont au nord-ouest de l'Assyrie, ou lorsque même, placées à l'ouest lointain, la

connaissance peu développée des Ninivites les reportait au nord plus qu'il ne fallait. Nous invitons les personnes qui seraient tentées de regarder nos cartes, d'examiner celles qui furent dressées, d'après Strabon et Ptolémée, bien supérieurs pourtant comme géographes aux rois de Ninive. Mais le mot *salam samsi* ne peut pas non plus signifier l'ouest dans l'esprit des rois de Ninive.

Bennirar IV (857 à 829) dit qu'il régna de la grande mer du sud *(napaḫ)* jusqu'à la grande mer du nord *(salam samsi)*, c'est-à-dire depuis le golfe Persique jusqu'au Pont Euxin. Et cela ne peut pas être la mer de l'ouest, ou la Méditerranée, parce qu'il dit en toutes lettres à un autre passage, que nous avons traduit dans l'*Expédition de Mésopotame* (t. I, p. 333) et dans l'*Histoire de Chaldée et d'Assyrie* (p. 131), qu'il régna :

« Des rives de l'Euphrate, de Syrie, de Phénicie dans son ensemble, de Tyr, de » Sidon, jusqu'à la grande mer du nord *(salmu samsi)*. »

Ici le mot *salmu samsi* ne pourra se rapporter à la Méditerranée, la mer de l'ouest, puisqu'il prend justement les bords de cette mer pour point de départ ; la mer du *salam samsi* a donc été mal traduite par *grande mer du couchant*.

Comme *napaḫ samsi* est la culmination du soleil, *salam samsi* est « l'achèvement, le repos complet » de l'astre, l'endroit le plus bas, où, à minuit, le soleil se repose et à partir duquel il recommence son mouvement ascendant.

Ajoutons que la racine *napaḫ* se retrouve en arabe avec cette même acception : نفح, et à la 8e forme انتفح, se disent du soleil quand il approche du méridien, et l'infinitif انتفاخ indique précisément la même chose que notre mot *nipiḫ* ou *napaḫ*. Car, lorsque le soleil est près du méridien, il varie peu dans sa hauteur azimuthale et ne change presque plus, comme les sinus des arcs rapprochés de 90°.

Fixons donc les quatre expressions :

Ṣit samsi, l'est.

Erib samsi, l'ouest.

Napaḫ ou *nipiḫ samsi*, le sud.

Salam samsi, le nord.

Quand Sargon parle des pays d'Ambanda et d'Agazi, des Mèdes du *napaḫ* du soleil, ce sont les Mèdes rapprochés du Tropique, de la Cambadène, située non loin du Beloudjistan d'aujourd'hui : mais il ne parlait pas des Mèdes du levant du soleil, car toute la Médie est située à l'est de l'Assyrie.

Comme nous l'avons dit, l'idée « se lever », n'est jamais exprimée par le monogramme ✧, mais par *uddu* pour le soleil et la lune, et par le mot très correct de *namar* au niphal « être visible » pour le lever héliaque des étoiles. Ainsi le mois d'Ab est qualifié du mois *nanmurti Mul-Ban*, « de la levée du Sirius », et au mois de Nisan se « voit » l'étoile *Dilgan*. L'idéogramme ✧ veut dire culminer, et culminer à minuit, quand une époque de l'année est citée pour ce phénomène : on pourrait encore conclure cela de différents passages des textes assyriens.

D'ailleurs, le document qui nous occupe, se refuse à l'interprétation erronée du mot *nipiḫ*, et c'est ce que, au surplus, nous montrerons.

Quelles pouvaient être les étoiles fixes, visibles dans les terres australes et cachées aux Assyriens, qui auraient prêté, aux mers sur lesquelles elles se levaient, une désignation

spéciale ? Les Arabes pouvaient parler des mers où se lève le Sindbad, le α Crucis, la grande étoile de la croix du sud : nous avons également la faculté d'appeler mers tropicales l'Océan où se lèvent le Centaure et la Croix australe ou d'autres constellations avoisinant le pôle antarctique. Mais la latitude de Ninive, et l'époque du milieu du 10e siècle avant l'ère chrétienne, excluent toutes ces étoiles qui, justement, étaient visibles à Ninive, à Babylone, et à plus forte raison, aussi dans les mers de l'Inde et de l'Arabie. L'étoile brillante du Scorpion, Antarès, le *Fom-al-haut,* le Poisson austral ne se coucheront jamais sous l'horizon de Ninive: Sirius et Canope, qui diffèrent peu en longitude, étaient visibles, tout comme aujourd'hui. Pour les trois étoiles de première grandeur, qui, seules, peuvent entrer en compte, nous trouvons, en 950 a. J.-Chr.

Pour α Centauri : 45° déclinaison australe,
175° ascension droite.
Pour α Crucis : 46° déclinaison australe,
153° ascension droite.
Pour α Éridani : 74° déclinaison australe,
8° ascension droite.

Donc, le Centaure, que les anciens Romains connaissaient encore, se levait alors même pour le midi de France; Marseille voyait la Croix du sud. Seule, l'étoile la plus rapprochée, après Canope, du pôle de l'écliptique, n'était visible qu'à partir du 16e degré de latitude boréale, c'est-à-dire dans l'extrême sud de l'Arabie, et dans l'Inde bien au sud de Bombay. Mais aussi cette étoile ne joue pas un rôle tellement eminent parmi les astres, qu'on puisse la supposer employée pour désigner une mer lointaine. D'ailleurs, en aucun cas, l'étoile citée dans le texte du prince assyrien, *Mul-kak śi-di,* ne saurait être assimilée à la *dernière du fleuve* (ἔσχατος ποτάμου, اخر النهر, Acharnar des Arabes). Car l'étoile citée dans le document *est visible* à Ninive, et appartient à celles qui sont les plus connues. Les textes magiques la mentionnent avec *Mul-Ban,* le Sirius, et le Pasteur du troupeau du ciel, Regulus (α *Leonis*).

S'il y a, en outre, un astre dont l'identification est certaine, c'est bien celui-là. Les quatre lettres qui le composent ont le sens : « Étoile qui donne la direction. » *Kak* indique *banu,* faire, et *śidi* est le mot bien connu pour « fixer », comme je l'ai écrit, il y a vingt ans. D'ailleurs, le vent de nord se dit « vent de la direction », et le nord est le côté d'après lequel on s'oriente.

Cette étoile se prononce *sukunu,* le fixateur, et est l'étoile polaire, α *Ursæ minoris,* la Cynosura des Poètes anciens. L'Ourse a toujours indiqué la direction aux navigateurs: le mot géographique *arctique* rappelle encore cette gratitude des anciens explorateurs qui devaient à la constellation de l'Ourse de ne pas s'aventurer sans guide aucun [1]. Et c'est la Tramontane des navigateurs de la Méditerranée, non pas la grande étoile du Chariot ou des Septentrions que les Assyriens désignaient. Les anciens auteurs, Aratus, Manilius, Ovide, nous disent, que l'α Ursæ majoris, Helicé, servait aux Grecs, tandis que l'étoile de la petite Ourse, Cynosura, était employée comme étoile dirigeante par les Phéniciens. Ovide dit dans les Fastes (III, 107):

1) Les Arabes du désert, selon les anciens, se dirigeaient aussi d'après les étoiles.

Esse duas Arctos, quarum Cynosura petatur
Sidoniis, Helicen Graia carina notet.

Et dans les Tristes (IV, 3, 1):

Magna minorque feræ quarum regit altera Graias,
Altera Sidonias, utraque sicca, rates.

Une liste, en caractères cunéiformes, nomme, parmi les étoiles consacrées à la Phénicie, celle qui nous occupe.

L'étoile que nous nommons aujourd'hui Polaire, a maintenant une déclinaison boréale de 88° 49′, avec une ascension droite de 18° 11′; elle s'approchera du pôle pendant trois siècles environ. Mais à l'époque du roi assyrien, elle était encore loin du colure d'été qui aujourd'hui passe assez près d'elle, et sa latitude de 66°, très rapprochée du cercle dans lequel se meuvent autour du pôle écliptique le pôle céleste, n'empêchait pas qu'alors elle était éloignée du pôle de l'époque environ de 17° : elle avait une déclinaison de 73°. La grande Ourse, dont la grande étoile a aujourd'hui une déclinaison de 62° 23′, avait alors une position plus polaire de 12°, et pouvait à titre égal, rendre des services à la navigation : elle était même un peu plus rapprochée, que ne l'était la Polaire, du pôle qui se trouvait dans la queue du Dragon. Cette circonstance explique pourquoi les Grecs ont accepté pour étoile d'orientation la grande Ourse, et non l'autre astre qu'ils connaissaient assez bien, et qui a l'avantage de s'isoler de ses voisines par sa grandeur. Aujourd'hui, le terme d'Ovide, *utraque sicca*, ne serait plus exact : car l'Helicé se couche à une latitude de 37° 37′, à celle de Catane et de Sparte.

J'avais pensé, un instant, que les mers en question pourraient bien être celles où la Tramontane se couche, et je m'étais demandé, si le verbe נפח ne signifiait pas « se coucher » : ce serait les mers de l'Inde. Mais si un même pays eut à la rigueur être, en même temps, au midi et à l'est, il ne saurait être, à la fois, à l'Orient et à l'Occident.

Le sens est donc prouvé, autant qu'une question assyriologique peut l'être : et toutes celles, que l'on croit quelquefois résolues, ne le sont pas au même degré. Le membre de phrase a le sens:

« Dans les mers, où la Tramontane culmine (c'est-à-dire, est près du zénith). »

A Ninive, à une latitude de 36° 19′, et à une hauteur polaire égale, le *Sukun*, pour employer le terme assyrien, pouvait descendre jusqu'à 19° au-dessus de l'horizon, et remonter à 53°. L'esprit du roi était frappé de la description d'une mer, où le guide céleste était près du zénith, et où, conséquemment, *on ne pouvait plus se diriger*. C'est là l'interprétation naturelle, et nous disons même la seule : car le fait qu'une étoile ordinaire était au zénith dans un pays quelconque ne pouvait pas l'étonner.

Il s'ensuit de là qu'il s'agit d'une mer très septentrionale, et il n'y a, parmi celles qui rentrent dans le cercle des connaissances géographiques d'alors, qu'une seule, à laquelle on puisse appliquer cette qualification : la Baltique, et la partie de cette mer, située contre les régions de la Prusse et de la Courlande qu'on appelle le Samland. Ces côtes sont à une latitude de 56° nord. A l'époque dont nous parlons, le α de la petite Ourse pouvait s'élever jusqu'à 17° du zénith dans les parages sarmates : il pouvait donc par là être difficile de trouver la direction. Les marchants exagéraient aussi les phénomènes : ainsi Pythéas, regardé comme menteur par Strabon et Lucien, rapportait que le soleil ne se couchait pas aux

Orcades, à l'ultima Thulé, ce qui n'est pas exact, et les longues journées d'été de l'Agricola de Tacite sont empreintes de la même exagération des faits.

La matière qu'on retirait de cette mer lointaine est caractérisée dans le texte par une circonlocution qui, quoi qu'on fasse, ne nous permet pas de voir autre chose que le *succin*, l'*ambre jaune*. Les signes peuvent se lire : *sa kima ēru*, ou *sa kuma eru*. Il est clair et incontestable que ce groupe forme l'accusatif régi par *iṣudu*, « ils pêchaient ». Autrefois, je traduisis en doutant : « dos d'airain », en pensant à l'hébreu שכם, et j'assimilai cette chose à un requin. Mais le mot est au singulier, et ce n'est pas pour un animal seul qu'on vante une expédition lointaine. De plus, la chose *est un objet inanimé* rappelant le cuivre et qu'on ne peut désigner que par le singulier. En même temps, cela doit être un objet qu'on pêche. Le mot צוד s'emploie de choses inanimées non pas seulement d'êtres vivants qu'on chasse ou qu'on pêche, et sous ce terme on embrasse tout ce qu'on retire de l'eau : de même le mot hébreu צדה ne s'emploie pas seulement de nourriture animale, gagnée par la chasse ou la pêche, mais pour toute substance alimentaire (Comp. *Gen.* 42, 25. *Jos.* 1, 11).

Or, les caractères cunéiformes, composant le mot régime, s'appliquent bien à l'ambre. *Sakuma* se lit *karkuma eru* « le safran d'airain ». Il est vrai que la lettre désignant *ku* est bien semblable aux *ku* de l'autre colonne , mais dans la première nous trouvons plusieurs fois pour ce signe la forme et la lettre ressemble en effet aux caractères exprimant la syllabe de *ki*[1]. Mais le mot *karkima* n'est pas plus surprenant, les changements en ce sens abondent dans les langues sémitiques. L'hébreu, lu *karkōm* par les massorètes ainsi que l'arabe كركم *karkum*, ne prouveraient pas l'inadmissibilité d'un assyrien *karkim*. Le mot latin *curcuma* a un *u ;* mais la ponctuation admise des Targums כרכמא *(kurkema)* admet les deux formes[2]. La forme hébraïque des Massorètes dans le seul passage où se trouve le mot כרכם met un cholem (*Cant.* 4, 14) : mais cette ponctuation ne prouverait pas plus contre la forme assyrienne que les noms de Sargon, Assarhaddon, Ahasveros, qui répondent à des formes assyriennes *Sarkin, Assur-akh-iddin, Hisiarsi* et autres. Mais l'hébreu postérieur connaît aussi un dénominatif du mot כרכם, avec de sens de *jaunir, pâlir* : ונתכרכמו פניה et son visage pâlit, Ber. rabba 20.

Le second signe est le signe qui se prononce ordinairement *ēru*, et signifie « cuivre », non bronze, *śiparru*. Dans l'hymne au feu, j'ai indiqué le sens d'un vers, lequel a été accepté par tous ceux qui m'ont suivi :

ēri u anaki muballilsunu atta
cuprum et plumbum confundis ea tu.
« Le cuivre et le plomb, tu les mêles ensemble. »

Il s'agit donc du cuivre sans mélange, du métal qui a la couleur *sui generis* que l'on connaît, et non du bronze. Il se peut encore que le signe en question ait eu une signification qui nous échappe : la valeur d'*ēru* peut avoir attribué à ce caractère une acception en rapport avec l'arabe غرا qui veut dire « agglutiner, attirer ». La force attractive de l'ambre l'a fait rechercher dès l'antiquité, et c'est là ce qui toujours a constitué sa réputation qui a perpétué et illustré chez nous son nom dans le mot *d'électricité*.

---

1) J'ai confronté les formes sur l'original au Musée britannique.
2) Nous ne parlerons pas d'un autre mot כרכם qui veut dire *airain, acier*, peut-être le grec χάλκωμα.

D'ailleurs le passage des syllabaires (R. II, 39) qui cite la valeur d'*ēru* donnée au cuivre [1], applique la même valeur d'*erū* à un minéral appelé *tak ḫar ḫar*. Or, 𒀀𒄭 a la valeur de חבל lier, astreindre, tirer (d'où *ḫubullu* ce qui lie, le gage) de sorte que le mot *ēru* peut signifier « la pierre attractive ». Qu'on ne m'objecte pas que le même signe 𒀀𒄭 signifie aussi une pierre nommée *semir,* qui est la *smyris* des Grecs, le שמיר hébreu (dans lequel quelques-uns ont voulu voir le diamant), probablement l'émeri, ou une sorte de verre. Le même signe exprime aussi l'idée de collier et de bracelet. Tout cela ne prouverait pas précisement contre ce que j'avance, que le mot *ēru* cuivre, peut à lui seul avoir eu la signification de l'ambre jaune.

Si quelqu'un doutait de la possibilité d'une pareille application du même terme en double, je lui opposerais de suite le mot grec ἤλεκτρον, qui d'abord désigne le mélange d'or et d'argent, surtout employé en Lydie, et qui certainement en est la signification la plus antique. Les nations de l'Ionie et de la Grèce connaissaient assurément le mélange d'or et d'argent avant le succin : le mot pourrait être hellénique, à moins qu'il ne soit méonien ou lydien. Mais quoi qu'il en soit, le même terme d'ἤλεκτρον sert pour désigner deux matières qui n'ont absolument rien de commun, et déjà Homère en connaît les deux acceptions. Dans Hésiode (*Bouclier,* l. 142), il sera difficile d'entendre l'ambre, et il faudrait penser à l'électrum métallique. Plus tard, le sens du succin a empiété de beaucoup sur l'autre; quand Hippocrate (*Épidem.* IV, 38) parle des déjections à la couleur *d'électrum* (κοιλίης ταραχὴ ἠλεκτρώδης), il s'agit du succin, aussi bien que dans le Timée, où Platon, mentionne la merveilleuse qualité du minéral (c. 37 τὰ θαυμαζόμενα ἠλέκτρων περὶ τῆς ἕλξεως καὶ τῶν Ἡρακλείων λίθων). Par contre, le passage de l'Antigone de Sophocle où il est question l'électrum de Sardes, indique clairement que le poète entend parler de la composition métallique.

D'ailleurs, l'ambre jaune a eu rarement un nom à lui dans l'antiquité. Le mot de *glœsum* par lequel, selon Pline et Tacite, les Germains désignaient cette substance, semble indiquer le verre, *glas* en allemand [2]. Nous ne savons pas les noms aryens : les termes sanscrits *tṛṇamaṇi* « joyau de paille », *tṛṇagrāhin* « attirant la paille » doivent leur origine à la qualité spéciale de l'ambre, celui de *çukapūti* ne désigne peut-être pas cette substance. L'arabe n'a pas un terme propre, les mots كهرب *kahreb,* كهربا *kahrebā* sont persans, et signifient « attirant la paille ». BUTTMANN a voulu voir dans le mot grec également la trace du mot ἕλξις, attraction, dont parle Platon; à tort, à ce que nous croyons. Le mot *ambre,* arabe عنبر, ne s'emploie dans cette langue que de l'ambre gris, au moins généralement : je ne crois pas qu'on dise عنبر اصفر; quelquefois عنبر القدر, ambre de la force. Mais le mot عنبر désigne aussi le safran, certainement à cause de l'odeur un peu semblable, comme celle du succin brûlé rappelle également les feuilles du crocus consumées par le feu.

Nous ne connaissons pas sûrement le terme phénicien, à moins que ce ne soit le חשמל, *hasmal* d'Ezéchiel. Les rabbins, en coupant le mot, l'expliquent par un métal : mais

1) 𒌋𒄭𒁹, ce que M. SAYCE dans sa grammaire ne semble pas avoir vu, est le signe de cuivre avec le 𒌋 inscrit, « matière cuivrée ».

2) Le mot allemand *Bernstein* vient de *Brennstein,* ce qui en ancien norwégien veut dire *souffre, brennisteinn.* De ce terme allemand vient le suédois *bernsten* et le polonais *borsztyn.* Un autre mot germanique est *agstein* ou *agtstein,* « pierre d'*agate* ». Le vrai mot scandinave est *raf,* en danois *rav,* qu'on a comparé au pays de *Raunonia,* cité à cette occasion par Pline : c'est un mot original, comme le lithuanien *gantaras,* russe *yantar.*

l'autorité des Septante est là pour attester que, dans l'antiquité, d'aucuns y voyaient le succin. Ce qui milite en faveur de cette opinion, c'est l'égyptien *asem*, et le grec ἄσημον qui ordinairement est traduit par argent, et qu'on veut aussi expliquer par l'ambre jaune [1]. La substance devait avoir un nom, et si les Septante retrouvaient le succin dans le texte du prophète, c'est parceque l'interprétation était agréée par le public auquel ils s'adressaient. Nous sommes donc convaincu que le terme hébreu en question désigne l'ambre, sans préjudice de l'autre acception, qui, comme en grec, s'étendait sur le produit lydien [2].

Il n'y a donc rien d'extraordinaire dans l'hypothèse que le mot *ēru* « cuivre » désigne à lui seul l'ambre, à cause de l'aspect de l'ambre brut qui y ressemble assez : le « safran de cuivre » exprimerait mieux encore cette même idée.

En somme, c'est un produit minéral, rappelant le cuivre par la couleur, trouvé dans les mers de la Polaire culminante, et apporté en Assyrie par des caravanes [3]. *Cela ne peut être que l'ambre jaune.*

Nous traduisons donc, et nous maintiendrons notre traduction contre toute opposition :

« Dans les mers des moussons ses commerçants pêchaient les perles, dans les mers » où la Cynosure est au faîte du ciel (où l'on ne peut plus se diriger), l'ambre jaune. »

Le texte de l'ancien roi de Ninive est d'une grande importance pour l'histoire de la civilisation. Nous n'avons pas à insister sur ce point. Déjà dans les temps relativement reculés, où ce texte fut gravé, d'anciennes relations commerciales existaient entre le nord de l'Europe et l'Asie occidentale. Rien ne nous autorise à admettre que ces rapports ne remontaient pas à une époque bien plus antique. Souvenons-nous que le temps où le monarque trônait à Ninive, est bien plus rapproché de notre époque, qu'il n'était de celle des Pyramides, et que la civilisation de la quatrième dynastie indique déjà un haut développement de l'esprit humain. Des esprits étroits sont souvent portés à rajeunir l'humanité et la manifestation de l'esprit des hommes; ils ne veulent admettre qu'un développement peu ancien des facultés humaines, et rejettent comme fable ou comme superstition, tout ce qui tend à en établir la vénérable antiquité. La science moderne a déjà rectifié bien des erreurs sur ce point; elle continuera sa tâche à l'avenir; ces pages ont eu pour objet, de contribuer à cette besogne pour une faible part, en confirmant des idées émises déjà par des esprits supérieurs qui nous ont précédés.

J. OPPERT.

---

1) Voir la dessus, DE LAGARDE dans les *Göttinger Nachrichten*, 1879.

2) Dans les mots lydiens, les formes en λος, abondent, *Pactolos*, Kandaules, ce qu'Hipponax expliquait par « étouffeur de petits chiens », Tmolos et d'autres. En hébreu nous avons גבעל, קרסל, ברזל, אשכל et d'autres, qui parlent pour l'existence de mots formés par l'adjonction d'un *l*.

3) Mon jeune ami de Munich, M. HOMMEL, dont l'esprit pratique a compris le fond de la vraie question, y voit également l'ambre jaune. Seulement, il m'a proposé de lire *sa kima ēru* « ce qui est comme » le cuivre ». Cela pourrait être : mais la désignation paraîtra un peu vague.

LE RÉCIT DE LA CAMPAGNE CONTRE MAGEDDO SOUS THOUTMÔS III.

Par

G. MASPERO.

Les débris d'annales où Thoutmôs III raconte sa première campagne en Syrie et la victoire qu'il remporta sous les murs de Mageddo, ont été analysés dans les *Notices Manuscrites* de CHAMPOLLION, T. II, p. 154 à 158, publiés par LEPSIUS dans les *Denkmäler* III, pl. 31 b à 32, étudiés une première fois par BIRCH dans ses *Annals of Thotmes III*[1], commentés et résumés par E. DE ROUGÉ dans la *Notice sur quelques fragments sur l'inscription de Karnak*[2], et dans l'*Étude sur divers monuments du règne de Thoutmès III*[3], enfin traduits complètement par BRUGSCH dans son *Histoire d'Égypte*[4]. J'ai essayé de reconstituer, en son ensemble, l'inscription à laquelle ils appartiennent et de la traduire plus minutieusement qu'on ne me semble avoir fait jusqu'à présent. Laissant de côté quelques lignes de discours divin où Ammon-Râ adressait la parole à son fils Thoutmôs, le texte se compose de cent six lignes ou débris de lignes plus ou moins mutilés. Ce sont d'abord soixante sept lignes assez courtes, gravées au bas d'une paroi des salles R, S, du plan de MARIETTE[5]. Puis le texte s'interrompt; quelques lignes ont disparu, trois ou quatre, selon BRUGSCH[6]. Vient un second fragment formé de onze lignes fort courtes et de vingt huit lignes qui occupaient primitivement toute la hauteur de la paroi, mais dont la plupart ont perdu un tiers et plus de leur longueur.

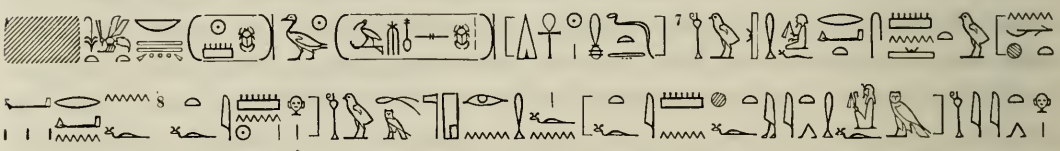

« Le roi d'Égypte Thoutmôs III, [vivant, comme Râ, à jamais!] Sa Majesté a ordonné » qu'on plaçât [les victoires que lui a accordées son père Ammon-Râ, en forme d']inscription » dans le temple que Sa Majesté a fait à [son père Ammon, lorsqu'alla sa Majesté en

1) *The Annals of Thotmes the Third, as derived from the Hieroglyphical Inscriptions,* communicated to the Society of Antiquaries by SAMUEL BIRCH, — London, Nichols & Sons, 1853 in-4°, 53 p. (From the *Archæologia,* Vol. XXXV, p. 116 à 166).

2) Extrait de la *Revue Archéologique,* 1860, T. II.

3) Extrait de la *Revue Archéologique,* 1861, T. I.

4) *Geschichte Aegyptens,* p. 294 à 305; édit. Angl., T. I, p. 320 à 327.

5) MARIETTE, *Karnak,* pl. 5; *Texte,* p. 32.

6) *Geschichte Aegyptens,* p. 299, note 1.

7) La première ligne renferme les débris de la bannière et du protocole: j'ai pensé qu'il était inutile de la reproduire.

8) Le double ⲛⲛⲛ se retrouve dans le duplicata de LEPSIUS, *Auswahl,* pl. XII, l. 2 hor. La réduplication de ⲛⲛⲛ du passé ou de ⲛⲛⲛ préposition introduisant le régime indirect paraît avoir été régulière à cette époque, surtout devant les pronoms de la troisième personne (LEPSIUS, *Denkm.* III, 33 *b*, l. 2, 5, 9, 10, 11; pl. 81 *e* etc. MARIETTE, *Karnak,* pl. 36, l. 29). Conf. *Recueil,* T. I, p. 50.

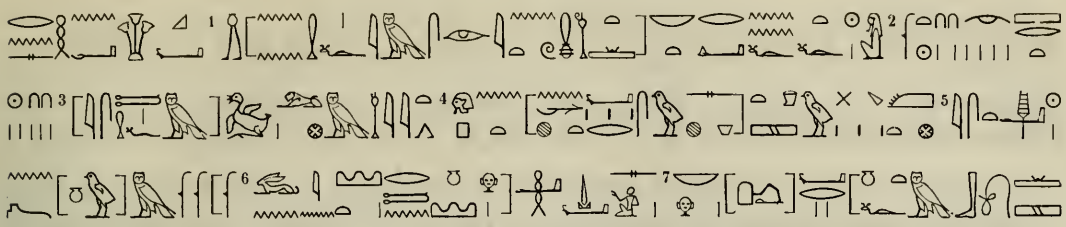

» expédition au nom de ce temple,] ainsi que le butin que Sa [Majesté y a] rapporté; fait en » conformité avec] tout [ordre] que lui avait donné son père Râ.

« L'an XXII, le quatrième mois de *Pirit*, le 25, [voici que Sa Majesté se trouva à] » T'or, en sa première campagne [victorieuse pour élargir] les frontières de l'Égypte. Or, » pendant la durée de ces an[nées là, le pays des Routennou avait été en] discorde, chacun » [se battait] contre [son] voisin [grand ou petit, jusqu'à ce que] se fussent produits d'autres

---

1) Le duplicata de LEPSIUS, *Auswahl*, pl. XII, l. 2 hor., donne au pluriel « les prises ».

2) Le même titre se retrouve, mutilé, en tête des *Annales* (Young, *Hieroglyphics*, pl. XLI; LEPSIUS, *Auswahl*, pl. XII, l. 2 hor.) : . Ces deux morceaux se complètent en partie l'un par l'autre, avec cette différence que, dans les *Annales*, la mention du *Récit* est remplacée par « sur une muraille de pierre », et que le temple est dit avoir été restauré . BRUGSCH, qui n'a pas remarqué cette identité, restitue différemment. « Aufgestellt ist darin das Verzeichniss » der Städte, welche er erobert hatte auf seinem Zuge nach ihrem Namen, mit Hinzufügung der Beute, » welche weggeführt hatte der König aus allen Ländern, welche ihm überliefert hat sein Vater, der » Sonnengott Râ » (p. 295). De toute manière, qui suit ne peut pas être un pronom se rapportant à un nom pluriel (Städte) : il se rapporte à . La restitution etc., est empruntée à un autre passage d'un monument de Thoutmôs III (BRUGSCH, *Recueil de Monuments*, T. L, pl. XLIII, l. 2).

3) Le jour du mois, qui manque dans LEPSIUS, est donné dans CHAMPOLLION, *Notices manuscrites*, T. II, p. 154, 1.

4) La restitution d'après le passage du poème de Pentaour : (*Papyrus Raifé*, l. 1, *Recueil*, T. I, pl. I; DE ROUGÉ, *Inscriptions*, pl. CCXXXIII, l. 11).

5) Restitué d'après la formule qui revient quelques phrases plus bas.

6) Le texte de LEPSIUS porte c'est-à-dire la tête de deux , ce qui suppose l'orthographe pour le pluriel du mot .

7) Le est assez rare : je n'en connais que les variantes de BRUGSCH (*Dict.* p. 936) et (MARIETTE, *Dendérah*, T. I, pl. 16, *a*, 4). La variante de BRUGSCH appartient à une inscription de Siout, que MARIETTE a publiée depuis, et dont le texte n'est pas très certainement établi: (sic) (MARIETTE, *Mon. Divers*, pl. 69, *a*, l. 28 à 29). On voit que BRUGSCH donne et . Je pense que sa leçon est préférable à celle de MARIETTE, mais qu'en revanche, il faut lire avec MARIETTE : quant à , le parallélisme avec le membre de phrase suivant semblerait exiger , mais cette restitution n'est pas certaine. BRUGSCH (*Dict.*, p. 936) rapproche le mot de ϩⲓⲱⲟⲩⲧ, *offendere, cadere* ou de ϩⲱⲧⲉ, *T. terere, atterere*, mais ne traduit pas la phrase. PIERRET (*Glossaire*, p. 345, 346) ajoute au passage cité par BRUGSCH le passage des *Denkm.* qui nous occupe, et auquel

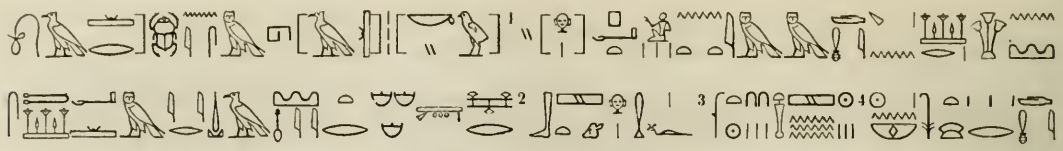

» temps [pour] les gens qui étaient là dans la ville de Sharouhana, à partir de la ville de Ierza, » jusqu'aux régions lointaines de la terre qui en vinrent à se révolter contre Sa Majesté.

« L'an XXIII, le premier mois de *Shômou,* le 3, jour de la *fête des diadèmes royaux*: » à la ville que possédait le roi, Gaza, [fête].

---

le renvoyait BIRCH *(Dictionary of Hieroglyphics,* p. 385), mais il n'admet pas le sens de BIRCH, *to compel,* et déclare, comme BRUGSCH, que le sens du mot reste indéterminé. Les rapprochements proposés par BRUGSCH ne me paraissent être soutenables ni l'un ni l'autre : ϱιωοττ est la forme avec οττ final de ou de , ϱωτε répond à . L'exemple de *Dendérah* , nous donne le mot en parallélisme avec . En résumé, sans qu'il soit possible de déterminer le sens certain du mot, la valeur *bouleverser, mettre en désordre* paraît s'appliquer dans tous les passages connus : « [Au temps du » prince de Siout], on ne saisit pas l'enfant à côté de sa mère, l'humble à côté de sa femme; on ne *boule-* » *verse* pas les biens de qui aime (?)..., on n'envahit pas sa maison »; « la langue est emportée (litt. : « en » émission violente »), les paroles font le désordre (litt. : « en faisant désordre ») »; et ici : « [Ce pays de » Routen avait été] *bouleversé,* tout individu [se battait] avec [son] voisin. »

1) Le texte de LEPSIUS donne etc. : où je crois qu'on doit reconnaître les débris de et de .

2) BRUGSCH traduit comme s'il fallait lire : le mouvement général du morceau me paraît exiger qu'on lise *passer à la défection, se révolter.*

3) BRUGSCH restitue d'une manière fort différente : « Nun war die Zeitdauer derselben (des expéditions » victorieuses du roi) × + 2 [Jahre. Die fremden Könige hatten gesät Zwietracht. Jedermann war im ... » ..... gegen ..... Die [Stämme] welche daselbst sassen in der Stadt Sheruhana, sie machten den » Anfang mit Irza und fanden ihr Ende an den äussersten der Erde, ausgenommen die, welche sich auf- » gelehnt hatten gegen den König. » Ma restitution est fondée toute entière sur ce fait que la plupart des récits de grande campagne, surtout quand il s'agit de la première campagne d'un roi guerrier qui succède à un roi pacifique, ou d'un prince dont les victoires réparent quelque défaite de ses prédécesseurs, commencent par une sorte de formule générale où l'on expose l'état de désordre du pays qu'on va envahir et soumettre. Ainsi la grande campagne de Sêti Ier contre les Bédouins débute par

(CHAMPOLLION, *Notices,* T. II, p. 93). « L'an I de Sêti Ier, on vint dire à Sa Majesté : Les vils Shôsou ont tramé la révolte, et » leurs chefs de tribus, assemblés en un seul lieu, qui se tiennent aux pays de Khar, ont été frappés d'aveugle- » ment et d'esprit de violence (litt. : « ils reçoivent le prestige magique et la violence »), et chacun d'eux » égorge son voisin; [mais] nous (ceux qui sont venus apporter cette nouvelle) ne méconnaissons point les » lois du palais. » Le cœur de Sa Majesté en fut réjoui. » De même pour le récit de l'invasion des peuples de la mer sous Ménephtah (MARIETTE, *Karnak,* pl. 52, l. 7 sqq.), et pour l'histoire de la délivrance de l'Égypte par Ramsés III. *(Le Grand Papyrus Harris,* p. 75, l. 2 à 7.) Ce dernier texte renferme même quelques-unes des expressions qu'on reconnaît dans les débris de l'histoire de Thoutmôs III : etc. La mention de la ville de Sharouhana renferme sans doute une allusion à la conquête de la côte syrienne autour de Gaza, et de la plaine qui va jusqu'au Carmel, par les prédécesseurs de Thoutmôs III : cette conquête leur valut la paix qu'ils ne trouvaient pas sous l'autorité des princes indigènes.

4) La copie de CHAMPOLLION ne donne ici que la place d'un | manquant, ce qui force à rétablir | | |.

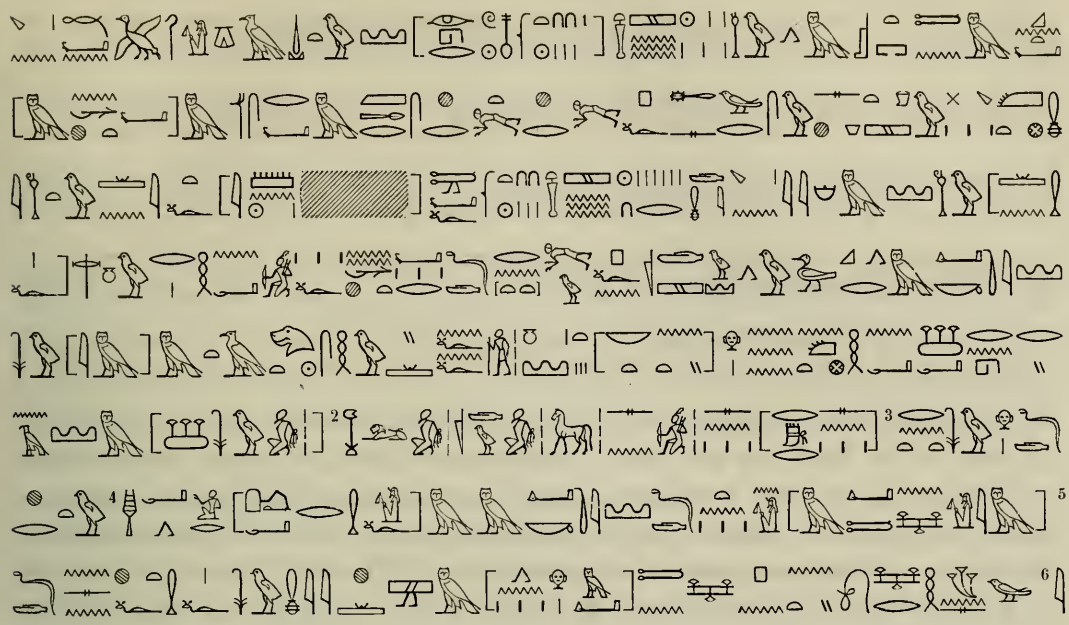

« [L'an XXIII,] le premier mois de *Shômou*, le 5, départ de cet endroit en force, [en » victoire,] en puissance, en bon droit, pour abattre ce vil terrassé, et pour élargir les frontières » de l'Égypte, selon l'ordre de son père [Ammon-Râ . . . . . .].

« L'an XXIII, le premier mois de *Shômou*, le 6, à la ville de Jouhmou. [Sa Majesté] » ordonna un conseil (de guerre) avec ses soldats vaillants, disant : « Ce terrassé de Qodshou, » vient d'entrer dans la ville de Magiddi, et il [y] est en ce moment. Il a rassemblé les » chefs de [toutes] les régions [qui étaient] sous la suzeraineté de l'Égypte et jusqu'au pays » de Nahrina, à savoir, [les Shôsou?], le Kharou, les Qodou, [tous] leurs chevaux et leurs » guerriers, car il a dit » : Je me tiendrai pour [me battre contre Sa Majesté] à Magiddi. » « Dites-moi [donc le chemin que je dois prendre pour y aller.»] Ils dirent en face de Sa » Majesté : « Pourquoi irions [nous sur] ce [che]min qui va toujours en se rétrécissant, quand

---

1) Entre la date et le signe la lacune n'offre qu'un espace assez mince. La mention de la fête m'engage à rétablir la formule : on pourrait cependant restituer telle autre formule répondant à la même idée.

2) La restitution n'est pas certaine.

3) On pourrait supposer une restitution un peu différente.

4) sert à introduire d'une manière emphatique soit le sujet ou le régime d'un verbe, soit un membre de phrase : ici, il équivaut à peu près, comme valeur réelle, à : « — de notre typographie.

5) La restitution est faite d'après un passage du *Papyrus de Berlin* n° I, l. 25 à 26 : « . Je demandai *mon chemin* [pour aller] là ». (Conf. *Mélanges d'Archéologie*, T. III, p. 71, note 4.) La restauration peut à volonté rétablir ou supprimer le pronom , l'ensemble ne tenant pas plus de place que , si on place les trois signes sur une même ligne.

6) BIRCH (p. 6, l. 27) avait laissé la place du mot en blanc dans sa traduction. M. DE ROUGÉ (*Étude sur divers monuments du règne de Thotmès III*, p. 37) a le premier reconnu qu'il était, dans notre texte, question d'un chemin passant par des défilés, et M. BRUGSCH a traduit : « . . . . auf jener Strasse, welche geleitet zu den *Engpässen.* » Le sens *étroit, étroitesse* de la racine est surabondamment prouvé par le passage du *Papyrus Butler* qu'a cité GOODWIN, et où il s'agit d'une maison située sur le bas-côté

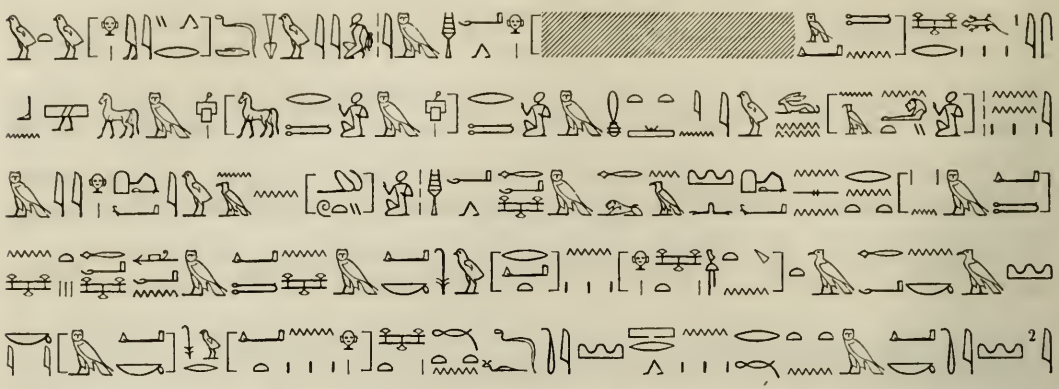

» on [vient pour] dire : « L'ennemi est là qui se tient pour [défendre] contre une multitude, » [le chem]in ». Ne faut-il pas que cheval y marche après [cheval, et] homme après homme? » [et alors,] est-ce que notre avant-garde pourra livrer bataille, tandis que les gens de l'arrière-» garde seront encore à Aālouna, qui ne combattront point? Or, il reste [deux che]mins : » un chemin, voici qu'il nous [mettra sur la grande route à l'Ouest de] Taānaka, l'autre [voici » qu']il [nous mettra sur] la grande route au nord de T'ifti, et nous déboucherons au nord de

---

« d'un chemin qui était *étroit*, pas large ». D'autre part la locution ..... signifie d'ordinaire non pas *conduire à un endroit* ...., mais *se rendre à un endroit* .... : un monument « va à la ruine », mais ne « *conduit qas* à la ruine ». Nous avons vu plus haut des peuples qui « passent à la révolte contre sa Majesté » : ici, le chemin qui « *va* à l'étroitesse » est un chemin qui va en se rétrécissant de plus en plus et finit par former un défilé.

1) La restitution est incertaine : je pense que le mot déterminé par était et qu'il y avait un verbe entre et, qui était introduit par la préposition . Le sens est évidemment que le chemin passe par des positions où peu d'hommes déterminés peuvent tenir tête à des forces supérieures : il faut que les chevaux et les hommes passent un à un.

2) BRUGSCH : « Werden denn nicht [die Feinde sich aufstellen, um] dort zu kämpfen, während » [das Kriegsvolk] still steht? Eine breite Strasse geht von 'Aluna aus, sie bietet ihnen keine Gelegenheit » zum Angriff dar, und in Betreff [des Weges aus] einer breiten Strasse ist sie der einzige Weg. Nimm » sie in Rücksicht. [Lass uns gehen auf derselben, wir werden hervor] kommen [bei] Ta-'anaka (Thaanach). » Les débris de texte ne se prêtent pas à la traduction : « [die Feinde sich auf-» stellen, um] dort zu kämpfen » ; ils renferment, non pas la conjonction *dort*, mais une locution, fréquente à la troisième personne du pluriel dans les *Annales*, est qui est ici à la première personne (Conf. *Zeitschrift*, 1877, p. 34, *Varia* par A. ERMAN : le mot, que M. BRUGSCH avait extrait de cette locution, et auquel il attribuait le sens *homme libre, par opposition à esclave*, *Dict.*, p. 69, doit être rayé des lexiques). , etc., se rapportent à l'idée exprimée par le mot qui précède. Ici, ce mot était au pluriel, comme le prouve le dernier trait subsistant de ; il ne pouvait désigner qu'une portion de l'armée égyptienne, l'avant-garde, qui, dans un défilé, aurait été seule engagée, tandis que l'arrière-garde resterait inactive : nous verrons, par la suite du texte, qu'en effet l'avant-garde égyptienne descendait déjà dans la plaine, tandis que l'arrière-garde était encore arrêtée au bourg d'Aālouna. Je rétablis donc « Est-ce que nos » gens d'avant-garde seront à combattre », ce qui entraîne à rétablir dans la lacune suivante, par parallélisme, « étant *ou* sont les gens de l'arrière-garde se » tenant arrêtés à Aālouna, ils n'ont pas combattu ». BRUGSCH (*Dict.*, p. 161) attribue au mot rare le sens

» Magiddi. Que notre vaillant maître passe à son bon plaisir par là, [mais qu'il] ne nous » fasse point aller sur ce chemin douteux [où] sont [nos] éclaireurs ». [Alors Sa Majesté » s'emporta] contre [ce] propos qu'ils avaient tenu en réponse aux paroles du suzerain v. s. f.: » « [Par ma vie], par l'amour que Râ a pour moi, par la faveur dont je jouis auprès de mon » père Ammon, par le rajeunissement [de ma narine] en vie et puissance, ma Majesté passera

---

longe procedere, et s. v. *sich gross machen, sich ausbreiten (Dict.*, p. 160); je l'avais rapproché *(Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos*, p. 25, note 1) du copte ⲉⲓⲉ, ⲉⲉⲓⲉ, *T.*, *certe*, *profecto*, *valde*, ce qui était une erreur, car ⲉⲓⲉ répond à . Les phrases où l'on rencontre ce mot sont, en dehors des phrases de notre texte : (MARIETTE, *Abydos*, T. I, pl. 6, l. 39); (MARIETTE, *Abydos*, T. I, pl. 31, l. 32), où le sens est évidemment *rester*, *demeurer*, *s'attarder dans un endroit*, de même que le sens de . Pour compléter cette période interrogative, il faut y rattacher le membre de phrase qui précède, et dont la restauration est évidente. On a alors deux interrogations, l'une en (DE ROUGÉ, *Chrestomathie*, T. III, p. 137 à 138), l'autre en , dépendantes l'une de l'autre. « Est-ce que (*nonne*) cheval » n'ira pas après [cheval, ni] homme également? (et alors), est-ce que (*num*) l'avant-garde devra » se battre quand l'arrière-garde sera arrêtée à Aālouna ne se battant point? » La réponse à ces deux questions vient dans la lacune où l'ensemble du texte nous oblige à rétablir deux autres chemins qui restent , et dont l'un nous mettra sur la route à l'Ouest de Taanak, tandis que l'autre nous mettra sur la route au nord de T'ifti. Pour la restitution voir la discussion géographique à la fin de ce mémoire.

1) BRUGSCH : « Wo auch immer unser siegreicher Gebieter gehen wird, [wir werden ihm folgen] » auf (dem Wege), nur lasse er uns nicht gehen auf der ungangbaren Strasse. » Und siehe! [da kamen an] » die Späher, [welche ausgesendet hatte der König] wegen der Absichten [der Feinde und] sie redeten in Gegenwart des Königs. Da sprach die Heiligkeit Pharao's. » Dans le premier membre de phrase, le déterminatif | appelle la restitution , mais je ne vois pas, à la fin de la ligne, de place pour la phrase qu'intercale BRUGSCH, *wir werden ihm folgen auf ihm.* Il manque environ la hauteur des signes qui terminaient la ligne précédente, et, comme les parties qui subsistent encore forment un sens complet, il y avait probablement dans la lacune une liaison grammaticale du genre de ou etc. Le mot signifie au propre *mystérieux*, ici *peu connu.* Quant à la grande lacune qui remplit presque toute la ligne 38 et partie de la ligne 37, il est évident, d'après les usages de la rhétorique égyptienne, qu'elle doit être remplie d'une manière différente de celle dont l'a comblée M. BRUGSCH; qu'il traduit : *Da sprach* . . . n'est pas un verbe : les formes trilittères à seconde radicale redoublée, et suivies de au singulier ou au pluriel, sont toujours substantives à ma connaissance , etc. Ici en effet est précédé de la préposition : si l'on comble la lacune finale de la ligne précédente par le déter-

» par ce chemin d'Alouna, soit qu'il y en ait parmi vous à qui il plaise d'aller par les routes » que vous avez dites, soit qu'il y en ait parmi vous à qui il plaise de venir à la suite de » ma Majesté! [Car] que dirait-on parmi les vils ennemis que déteste Râ : « Est-ce que Sa » Majesté ne passe pas par un autre chemin? Elle s'éloigne par crainte de nous », diraient- » ils ». On répondit à Sa Majesté : « Ton père Ammon te protège! Nous te suivrons en tout » lieu où [tu] passeras, comme il convient que des serviteurs marchent à la suite de [leur » maître ». Voici qu'on fit] savoir à toute l'armée : « [Vous, tenez-vous prêts! On va passer

---

minatif ordinaire de , et par le pronom démonstratif que le mouvement général paraît indiquer, on a : « . . . à [ce] propos » qu'ils avaient dit *en face des dits* par la Majesté du roi, » ce qui nous force à reconnaître la fin d'une phrase introduisant un discours du roi. Le commencement de la phrase nous est fourni par les textes nombreux où un roi prend à témoin de ce qu'il va faire, sa vie, le dieu Râ, la faveur d'Ammon : . . . . . etc. *(Piankhi*, l. 23 à 24) : « Voici que Sa Majesté fut en fureur de cela comme une panthère : . . . . . Par ma vie! » (Conf. l. 92.) Il y avait dans la lacune soit soit , ou peut-être comme dans d'*Orbiney* (pl. 3, l. 8), et cette restitution ne laisse pour la fin du discours des soldats qu'une place fort restreinte : je remplis ce qui donne juste le nombre de signes nécessaire : peut-être faut-il ici entendre , litt. : « les messagers », des éclaireurs de l'ennemi qui surveillent la route par laquelle viennent les Egyptiens, peut-être faut-il les entendre des éclaireurs égyptiens qui relèvent la route par laquelle on peut aborder l'ennemi. Ce second sens me paraît être préférable.

1) Restitué d'après la formule ordinaire : conf. *Piankhi*, l. 65.

2) Sur la valeur *soit que* de répété au commencement de deux membres de phrases parallèles, conf. DE ROUGÉ, *La Stèle du roi Éthiopien Piankhi*, p. 11, note 2, un fort bon exemple : le mot à mot est ici : *Ma Majesté va sur ce chemin* « d'Aālouna, soit que aille qui lui d'entre vous sur les chemins » vous avez dit, soit que vienne qui lui d'entre vous à la suite de ma Majesté ». Dans ce qui vient après est le pronom interrogatif (DE ROUGÉ, *Chrestomathie*, II, p. 98 sqq.) : « Quoi ils crieront parmi (ou » peut-être *à savoir*) les d'abattus détestés de Râ »? — Noter que la forme , expliquée par DE ROUGÉ *(Chrestomathie*, II, p. 53 à 54) et par moi comme un pronom absolu de la seconde personne du pluriel, d'après ce passage, n'est ici en réalité qu'un composé de et de dépendant de .

3) On pourrait supposer ou ou telle autre formule de protection.

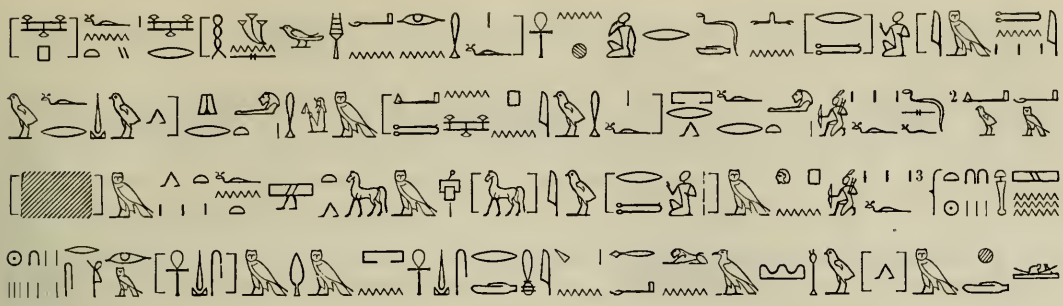

» par ce] chemin qui va toujours en [se rétrécissant ». Voici que sa Majesté fit un] juron » disant : « Que personne [d'entre vous ne passe devant moi sur ce chemin ! » Sa Majesté] » se mit elle-même à la tête des troupes..... en toutes ses marches, si bien qu'allait » cheval après [cheval, et de même pour les hommes] qui étaient l'élite de ses soldats.

L'an XXIII, le premier mois de Shômou, le 19 [Bonne] garde dans le camp de Pharaon, v. s. f., à la ville de Aālouna. « Quand Ma Majesté se porta en avant, mon père

---

1) La restitution est rendue certaine par la présence de dans la partie conservée de l'inscription; elle est d'ailleurs empruntée à la ligne 12 *(bl. 32)* de notre texte. Ce qui suit renfermait l'ordre donné aux soldats : le commencement de la lacune doit donc être comblé par le passage analogue de la ligne 12 *(bl. 32)*, et la fin par le passage analogue des lignes 26 à 27 *(bl. 31)*. Le texte de LEPSIUS donne ici avec l'indication de dans la première lacune. Cette indication est évidemment fausse : le groupe exige nécessairement qu'on rétablisse le déterminatif , et suppose un □ initial, pour , doublet du pronom démonstratif . Si le copiste moderne a cru voir , son erreur s'explique tout naturellement par ce fait que la forme de mutilé prête aisément à la confusion avec la forme du signe mutilé, et que la présence supposée de ramenait naturellement à voir dans ce passage un martelage du nom d'Ammon, fait par ordre des rois hérétiques.

2) Dans les deux lignes qui précèdent, la présence de , à la première personne, suppose un discours royal débutant par un serment, d'où la restauration , qu'on pourrait aussi bien remplacer par etc. Dans ce qui suit, on trouve, après une petite lacune, l'homme assis, ce qui nous ramène à écrit d'ordinaire au singulier dans notre texte (Conf. pl. 31 *b*, l. 30, et pl. 32, l. 7, où il y a l'orthographe). Les débris sont évidemment les restes d'une prohibition royale continuant l'idée exprimée précédemment : le roi, sur le point d'engager ses troupes dans une voie périlleuse, veut leur prouver qu'il entend partager le danger et, comme le dit la ligne suivante « sort à la tête de ses soldats » *lui-même* ». La négation, contenue dans son discours, devait donc renfermer une défense aux gens de l'armée de marcher devant lui : comme le verbe gouverne son régime aussi bien directement qu'avec une préposition ou , j'ai pensé à la restitution , après laquelle il y a juste la place nécessaire pour rétablir les formules grammaticales nécessaires à la régularité de la phrase suivante : ou , ou telle autre formule analogue.

3) Le sens général de ces dernières lignes se devine aisément, bien que la teneur en soit difficile à rétablir. Si n'est pas une faute de copiste pour , qu'on trouve dans la locution , il faut le considérer comme équivalent de , : les exemples n'en sont pas rares.

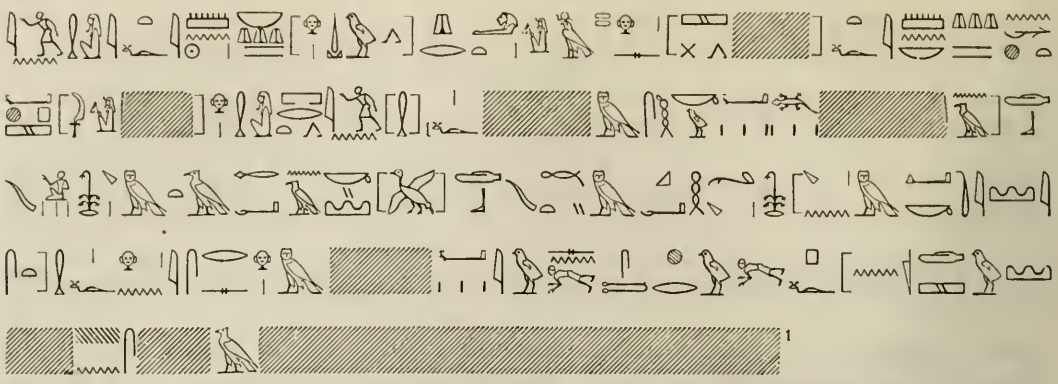

» Ammon-Râ, maître de Karnak, [marcha] devant moi, Harmakhis [alla à ma droite?, et] mon » père Ammon, maître de Karnak, [donna] la vaillance à [mon] sabre, si bien que nul ennemi » ne tint] contre ma Majesté! » ..... les gens de l'aile sud à Taānaki, et l'aile nord sur le » terrain au sud de Magiddi. Alors Sa Majesté poussa un cri ..... ils furent abattus; » alors ce vaincu [de Kodshou .....].

G. MASPERO.

(Sera continué.)

LES PEUPLES DE LA MER,

CONFÉDÉRÉS CONTRE L'ÉGYPTE, AU TEMPS DE MÉRI-EN-PHTAH.

(Réponse à une objection contre l'interprétation ethnographique de ce texte.)

Par

FÉLIX ROBIOU.

Depuis que M. DE ROUGÉ avait fait connaître aux lecteurs de la *Revue archéologique* (1867) l'invasion tentée en commun contre l'Égypte par des peuples libyens et des aventuriers venus du nord de la Méditerranée, il avait été unanimement reconnu que les identifications proposées par lui étaient exactes, que les Achéens, les Sicules, les Sardes et les Tyrrhéniens ou Toscans étaient désignés, dans l'inscription qui contient ce récit, sous les noms

1) La grandeur des lacunes m'empêche d'essayer la restitution de la lettre du texte : le sens général se rétablit sans trop de peine. La présence de dans les débris des premières lignes montre un discours du roi : la présence de un peu plus loin montre qu'on était entré dans le récit. Le discours royal renferme une description de la bravoure de Thoutmôs III et les allusions ordinaires à la protection dont les dieux couvrent le souverain. Dans ce qui suit, il est question d'une armée dont l'aile sud est à Taānak et l'aile nord sur le terrain au sud de Magiddi : ce ne peut guères être ici que l'armée syrienne qui, placée au débouché des routes qui traversent le Carmel, ne pouvait en effet, comme nous le verrons plus loin, occuper que ces positions. Le roi pousse contre elle son cri de guerre (le verbe, ici comme dans d'autres textes, n'aurait pas son déterminatif?) et, sans doute après un engagement fort court, les ennemis sont culbutés et le prince de Qodshou, ne désirant pas encore livrer une bataille générale, se retire sur Magiddi. — La forme pour le nom de Taānak est donnée par la copie de CHAMPOLLION (*Notices manuscrites*, T. II, p. 154, 8).

à peine déformés de Akaius'a, S'akalas', S'ardana et Turis'a ou Turs'a[1]; tout au plus avait-on émis le doute que ces quatre peuples fussent déjà fixés, au quinzième siècle, dans les régions où on les rencontre au temps de l'histoire classique. Cependant le dernier fascicule de la *Zeitschrift für Aegyptische Sprache und Alterthumskunde* de 1876[2] contient un article, où M. Brugsch a élevé, contre cette quadruple identification, une objection grave, dont il n'est pas permis de négliger l'examen.

Elle peut se résumer ainsi. Le texte de Mineptah attribue la circoncision à ces peuples : or l'antiquité tout entière se tait sur une pareille coutume, quant aux peuples européens; donc l'identification proposée doit être rejetée. L'auteur ajoute que les S'artina *(sic)* rapprochés des *Kaikas'a* de notre inscription doivent ou peuvent être des peuples voisins du *Caucase,* situés dans la région des Colques, auxquels Hérodote (II, 104) attribue la coutume indiquée[3].

Disons-le tout d'abord, pour écarter cette dernière pensée, tout à fait accessoire d'ailleurs dans l'article de M. Brugsch : il y a une invraisemblance, allant presque jusqu'à l'impossibilité morale, à supposer, durant le quinzième siècle, une alliance formée entre des Libyens et des peuples de la Colchide. Rien, au contraire, ne s'oppose à ce qu'on l'admette, s'il s'agit de peuples maritimes appartenant au bassin de la Méditerranée orientale ou centrale. Ce n'était pas la première fois que l'un d'eux se montrait en Égypte : des S'ardana avaient déjà servi dans l'armée de Ramsès II, ce qui donne, il est vrai, lieu de penser que cette nation n'avait pas encore émigré aussi loin que la mer Tyrrhénienne; mais nous savons aujourd'hui que, quoiqu'en dise Hérodote, Ramsès II n'avait pas lui-même pénétré jusqu'aux bords du Pont Euxin, jusqu'au voisinage du Caucase.

Nous avons encore à invoquer ici une autre considération de géographie historique. Les Lyciens, que Ramsès II avait rencontrés parmi les peuples unis ou subordonnés aux Khétas, figurent, dans notre texte, au milieu de ceux qui sont l'objet du présent article. Or les Lyciens habitaient dans le sud de l'Asie mineure; ils l'habitaient déjà aux temps héroïques de la Grèce, et ils occupaient alors un espace bien plus étendu qu'aux temps postérieurs, puisqu'Homère les montre à la fois sur les bords du Xanthe (à l'est de la Carie) et sur la côte méridionale de la Propontide[4], mais toujours au bord de la mer, et, par conséquent, en communication facile avec le nord-est de la Libye.

Enfin M. Brugsch lui-même reconnaît dans ce même article (p. 128), que les S'artina *(sic),* les S'akals'a et les Akaiuas'a sont désignés, à la ligne 52 du texte, comme des nations venues « des voisinages de la mer », situation que tous ceux à qui on les identifie occupaient aux temps les plus anciens de l'histoire européenne; et, si l'on se reporte aux temps immédiatement antérieurs, la logique indique que leur situation devait être maritime déjà pour

1) Les *Tursce* des Tables Eugubines, voyez la p. 25 du tirage à part de l'article de M. de Rougé, et dans les Tables Eugubines *(Édit.* Bréal, dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études) VII, a, 12, conf. I, b, 17, VI, b, 54, 58, 59.

2) P. 127 à 151.

3) J'ignore absolument où M. Brugsch a trouvé la mention du nom de Sardanes, qu'il dit avoir été donné aux Colques par les Grecs (p. 131).

4) Leur importance exceptionnelle parmi les alliés des Troyens ressort de nombreux passages de l'Iliade dont j'ai donné l'énumération dans mes *Questions homériques* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études) : *Il.* VI, 78; VIII, 175; XI, 286; XIII, 150; XIV, 425 à 426; XV, 425, 485 à 486; XVI, 532 à 535; XVII, 184. Conf. II, 876 à 877 et X, 430.

que leur migration fût possible dans des îles de la Méditerranée centrale et dans la presqu'île de Pélops.

En présence de raisons si fortes, en présence aussi de cette *quadruple identité* de noms, qui ne quadruple pas seulement la vraisemblance, mais la multiplie, si j'ose le dire, par la troisième puissance de 2, il faudrait, pour abandonner l'identification proposée et acceptée, une preuve philologique *écrasante* du sens attribué par M. Brugsch à l'expression susdite, et il faudrait de plus la *certitude* que ce sens est, non pas métaphorique, mais *littéral*. Voyons ce qui en est.

Parmi les trophées de la victoire, l'auteur de l'inscription vient de nommer les phallus *(Hennu,* avec un déterminatif figuratif), enlevés aux Lybiens morts avec leurs prépuces *(kairnatau*[1]). On compte ensuite les mains ou plutôt les poings *(kapu)* des Sicules, des Étrusques, des Sardiniens et des Achéens. Or il est dit de ceux-ci :

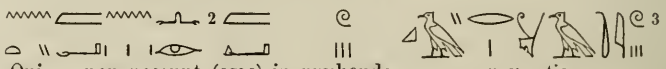

Qui non possunt (esse) in præbendo præputia.

M. Brugsch traduit : Welche hatten keine Vorhaut, qui n'avaient point de prépuces. Il considère cette formule comme une variante de celle qui est employée à la ligne 52 au sujet des Achéens, des Sardiniens et des Sicules :

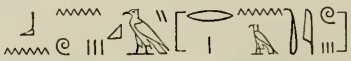

ben nuu kai - (ranatau)
non illis præputia.

Commençons par reconnaître que les preuves données par M. Brugsch, dans les pages précédentes, que la particule *man,* orthographiée comme ci-dessus, a réellement le sens négatif, sont suffisantes. Le sens de sa transcription démotique est incontestable : il est démontré par la traduction grecque du papyrus 36 de Berlin. Un texte hiératique sur calcaire du Musée britannique, transcrit par l'auteur en hiéroglyphes et traduit, exprime, par l'emploi du *même mot :* que le grand-père maternel du rédacteur n'avait *pas* d'enfant mâle, ce qui devait annuler après lui la concession de terrain faite dans la nécropole, ou nécessiter un renouvellement de concession. Enfin un papyrus hiératique du même musée présente encore un emploi semblable de la même expression, et, faute de l'avoir reconnu, le traducteur anglais a été conduit, pour ce passage, à un sens invraisemblable.

Mais ce mot ne compose pas à lui seul toute la formule sur laquelle M. Brugsch diffère d'interprétation avec M. Chabas[4], qui traduit, ligne 52 : qui n'avaient pas eu des phallus coupés; et, ligne 54 : dont on n'a pas coupés les phallus. *Man ari em tu kairanatau* signifie *littéralement,* nous l'avons vu : « ne sont pas en état donner des prépuces ». Il n'est

1) Correspondant à l'hébreu עָרֵל, incirconcis, et עָרְלָה, prépuce, avec le changement de *k* en *n*, dont on connaît des exemples en égyptien (Brugsch, *ubi supra*, p. 129, 130).

2) Le sens de *pouvoir* est attribué avec toute raison à ce verbe par M. Maspero dans sa traduction interlinéaire du papyrus Abbot (p. 48). La locution de Méri-en-phtah serait assez bien traduite en grec par les mots : οἵ οὐκ ἔχουσι παρέχειν, et en anglais par : do not afford, n'exécutent pas l'acte d'offrir.

3) Ou *non possunt præbere*, si ne représente pas une préposition suivie du verbe *tu*, mais le verbe , étendre, ce qu'autorise, peut-être, un emploi du polyphone ; mais la première traduction, semblable, d'ailleurs, quant au sens général, me paraît plus grammaticale; doit être ici, comme il est si souvent ailleurs, une préposition d'état.

4) Voyez *Études sur l'antiquité historique,* p. 199.

point dit dans le texte qu'on n'a pu les *enlever*. L'orthographe du verbe *tu*, ⲧⲟ ⲥ, est bien différente de celle du verbe ⲥⲟⲩⲧⲉ, *rapere*, et ne permet pas de les confondre. L'auteur égyptien fait entendre seulement, surtout par l'emploi de la préposition d'état, *em*, que ces hommes n'étaient pas de ceux sur les cadavres desquels il convenait de pratiquer cette opération.

Pourquoi ne convenait-elle pas, puisqu'on l'avait pratiquée sans scrupule sur les Libyens? Une tradition rapportée par Hérodote [1] nous éclaire, ce me semble, sur le véritable sens du passage et permet de lui attribuer une valeur symbolique. Il raconte en effet que, lorsque Sésostris, c'est-à-dire Ramsès II, le propre père de Merienphtah, faisait ses grandes conquêtes, il se vanta, dans ses stèles, de sa victoire sur ceux qui lui avaient bravement résisté, en les désignant par leur nature virile, mais représenta comme des femmes ceux qui s'étaient lâchement soumis à sa domination.

Il s'agit donc, dans l'inscription de Merienphtah, d'une différence dans le traitement exercé sur les cadavres, et non d'une différence d'état entre les corps des ennemis vivants. On inscrivait ainsi, dans le bulletin de la victoire, que les uns étaient des hommes et les autres n'en étaient pas; ce sens métaphorique est surtout celui de la ligne 52. Sans méconnaître les exigences de la grammaire et du lexique, nous rentrons, par cette interprétation, dans l'ordre du possible et du vraisemblable en histoire et en géographie. Qu'on s'y maintienne donc en assurance, et qu'on ne s'en laisse pas écarter par l'autorité du critique qui l'attaque.

Cela dit, j'accorderai facilement que la Toscane et la Sardaigne actuelles et classiques sont un peu loin des frontières de l'Égypte, surtout si l'on se rappelle que les S'ardana avaient déjà, peu auparavant, paru dans son histoire et que par conséquent leur apparition sur ces côtes n'était pas un fait étrange, résultat d'une navigation exceptionnellement hardie. Peut-être faudrait-il accepter, en ce qui les concerne, une hypothèse due à M. Maspero, mais que M. Brugsch mentionne aussi pour la repousser, celle qui verrait dans le nom de Sardes, en Lydie, une trace du séjour originel des Shardanas en Asie mineure. Les Turs'a seraient aussi, selon la même hypothèse, des Tyrrhéniens, non encore partis de l'Asie mineure pour aller s'établir en Italie. Tous ces peuples auraient ainsi occupé un développement de côtes d'une étendue assez restreinte pour qu'une alliance entre eux n'ait rien d'incroyable, même en y comprenant la Sicile, puisqu'ils étaient assez bons navigateurs pour se transporter en Libye; mais nous sommes surtout reportés aux temps héroïques de la Grèce par le nom des Achéens, employé dans Homère pour représenter les populations du Péloponnèse oriental, vivant en face des Tyrrhéniens sur les côtes de la mer Egée. Tout concorde donc pour accroître la vraisemblance d'une identification qui avait frappé, presque à titre d'évidence, l'esprit du second créateur de l'égyptologie.

F. Robiou,
professeur d'histoire ancienne à la faculté de Rennes.

1) II. 102.

ÉTUDE SUR QUELQUES ARBRES ÉGYPTIENS.

Par

VICTOR LORET.

II.

LES ARBRES , ET .

L'*aš* est, de tous les arbres égyptiens, celui dont le nom revient le plus souvent dans les inscriptions. On le rencontre partout, dans les papyrus littéraires et dans les papyrus médicaux, dans les textes religieux et dans les textes historiques. Et pourtant, malgré ce grand nombre d'exemples, on ignore encore aujourd'hui quel genre d'arbre il désigne. C'est qu'en effet, ce mot ne se retrouve dans aucune des langues voisines de l'égyptien : l'on ne peut, par conséquent, l'identifier que grâce à la comparaisen de tous les passages par lesquels il nous est connu.

En 1852, dans son étude sur le papyrus d'Orbiney[1], texte dans lequel le nom revient fort souvent. M. DE ROUGÉ traduisit par « *acacia* » sans énoncer le motif qui lui avait fait adopter cette traduction.

Un peu plus tard, en 1861, M. CHABAS étudia particulièrement ce même nom d'arbre et, dans un travail inséré dans la *Revue archéologique*[2], fut amené à conclure qu'il ne pouvait désigner que le *cèdre*[3]. Enfin M. DE HORRACK publia, dans le même recueil[4], une note appuyant d'un nouvel exemple les vues de M. CHABAS.

Depuis la publication de ces deux derniers articles, la plupart des égyptologues traduisent par *cèdre*. Cependant, quelques-uns ont conservé l'ancienne traduction « *acacia* ».

Or, un certain nombre de notes, prises en lisant des textes égyptiens, me font croire que l'arbre ne peut pas être le cèdre.

Avant de donner les motifs de mon opinion, il m'est indispensable d'étudier les arbres et , dont l'identification me sera de quelque utilité.

Le mot s'est maintenu en copte sous les formes (ϣⲉⲛ)ⲥⲓⲃⲉ, (ϣⲉⲛ)ⲥⲉⲣⲉ, *cedrus, lignum cedrinum*[5]. Dans une des scènes qui ornent un hypogée de l'ancien empire[6], on lit, au dessus de deux charpentiers travaillant une pièce de bois, , « travail du cédre ». Une autre preuve de la valeur de est l'identité qui existe entre le papyrus Ebers et les ouvrages des médecins grecs et latins, au sujet des propriétés du et du cèdre.

Ainsi, nous lisons dans Dioscoride[7] : « . . . . . (Κεδρία) σὺν ὄξει διακλυζομένη σκώληκας » τοὺς ἐν ὠσὶ κτείνει . . . . . Σκώληκάς τε καὶ ἀσκαρίδας ἐγκλυζομένη φθείρει καὶ ἔμβρυα κατασπᾷ ».

1) *Rev. arch.*, 1e sér., t. VIII, p. 385 à 397.

2) *Ann.* 1861, t. II, p. 45 à 51.

3) Comme M. CHABAS l'indique dans cet article, c'est M. GOODWIN qui, le premier, en 1858, avait suggéré pour la valeur « *cèdre* » (*Cambridge Essays*, 1858, p. 257, note 1), tout en conservant le sens « *acacia* » dans ses traductions.

4) *Rev. arch.* 1864, t. I, p. 44 à 51.

5) Comp. ⲥⲓⲃⲉ, ⲥⲓϥⲓ, *cedrium, pix cedri.*

6) BRUGSCH, *Dict.*, p. 1185, « *Gr. Ti's, n° 124* ».

7) *De Mat. med.* I, 105.

Et dans Pline[1] : « . . . . Dentes quoque colluere (cum cedri succo) ex aceto in dolore » timuerim, vel gravitati aut vermibus aurium instillare. . . . . Contra pulmonis ulcera cyathum » ejus sorbere jusserunt (auctores quidam); item adversus tænias. »

Or, le papyrus Ebers n'emploie le que contre les vers et 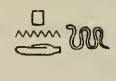 et contre une affection de l'oreille :

I.

Autre (remède) pour chasser le ver du ventre. *Kheren* de cèdre, lie[2], eau. Mettre au pressoir, filtrer, prendre en un jour[3].

II. . Autre remède pour couper le ver. *Kheren* de cèdre, placer pendant quatre jours dans trois vases *ni*, passer au pressoir, broyer dans cinq vases *meh*, mettre les huit (vases) . . . . . sur celui qui est sourd. Exposer au pressoir, en été[4].

III. 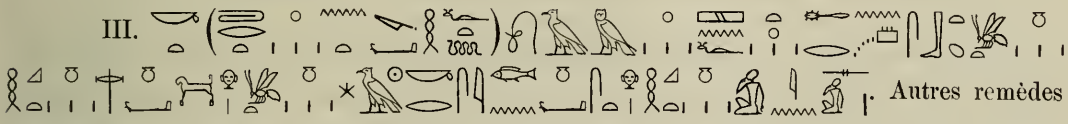 . Autres remèdes pour couper le ver. *Uam, šenf-t, kheren* de cèdre, miel, bière. Broyer, mettre avec du miel. Tu te lèves matin pour mélanger cela avec de la bière. Faire prendre à la personne[5].

IV. 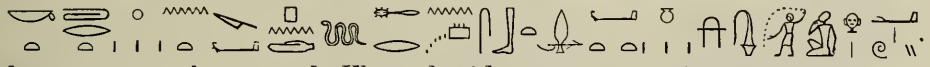 . Autres remèdes pour couper le ver *pend*. *Kheren* de cèdre, vases *nekhti*. Broyer, cuire, passer, prendre aussitôt[6].

Quant au mot il se retrouve, dans les langues sémitiques, en arabe sous la forme بشم, « *Acacia nilotica* WILLD. »[7], et en copte sous les formes ϣⲁⲛϯ, ϣⲟⲛⲧⲉ, ϣⲟⲛϯ, *Spina*, ἄκανθα[8]. Il désigne donc certainement une espèce d'*acacia*, et très probablement l'*Acacia nilotica* WILLD.[9].

Ainsi, il est maintenant évident que désigne le *Cèdre du Liban*, *Pinus Cedrus* L., et , une espèce d'*acacia*.

Mais revenons à l'arbre . Ce mot se rencontre dans les mêmes textes que , donc il ne peut pas signifier « *cèdre* ». En effet, pour lui donner ce sens, il faudrait supposer,

1) *Hist. mat.* XXIV, 14 (5).
2) **Сорем**, τρυγίας, *fæx*.
3) *Pap. Ebers*, XVII, 5 à 8.
4) *Ibid.* XVII, 19 à XVIII, 2.
5) *Ibid.* XVIII, 7 à 15.
6) *Ibid.* XXII, 2 à 3.
7) DELILE, *Flore égyptienne*, n° 963 (dans *Descr. de l'Égypt., hist.-nat.*).
8) Comp. l'hébr. שִׁטָּה, *acacia, spina ægyptia*.
9) M. DELILE, dans sa *Flore égyptienne* (n° 960 à 967), énumère dix espèces d'*Acacia* (syn. *Mimosa*). Les anciens ne mentionnent comme espèces égyptiennes que l'*Acacia noir* (ἄκανθα ἡ μέλαινα, Théophr. *Hist. plant.* IV, II, 8) et l'*acacia blanc* (ἄκανθα ἡ λευκή, *ibid.*), que l'on a identifiés, le premier avec l'*Acacia nilotica* WILLD., et le second avec l'*Acacia Farnesiana* WILLD. Une espèce, commune à l'Arabie et au désert égyptien voisin de Coptos, l'*acacia altéré* (ἄκανθα ἡ διψάς, Théophr., *Hist. plant.* IV, VII, 1. — *Spina sitiens* PL.), a été identifiée avec l'*Acacia Seyal* DEL., arbrisseau d'environ six mètres de hauteur, assez répandu aujourd'hui en Thébaïde, sur les coteaux secs et arides.

ou bien que les Égyptiens avaient deux noms pour désigner le cèdre, ce qui est impossible, puisque [hieroglyphs] et [hieroglyphs] se trouvent quelquefois ensemble dans un même texte (dans le papyrus Ebers, par exemple), ou bien qu'ils connaissaient deux espèces de cèdres, ce qui est également inadmissible, car, d'après le témoignage des auteurs anciens, les peuples de l'Orient ne possédaient que le cèdre du Liban [1]. En second lieu, l'orthographe même du mot empêche de voir le cèdre dans l'*aš* [hieroglyphs]. Son déterminatif le plus fréquent est [hieroglyphs], ou [hieroglyphs], qui représente une *gousse* [2]. Or, ce déterminatif convient à une légumineuse, ou même à une crucifère, mais nullement à un conifère, comme le cèdre. De plus, certains textes religieux nous parlent de l'*aš* [hieroglyphs] d'une manière si générale, que l'on est presque amené à en conclure qu'il croissait en Égypte.

Ainsi nous lisons dans le *Livre des Morts* [3]:

[hieroglyphs]. Point ne poussent les *aš*, point ne naîssent les *šennu*, point ne se produit le cuivre dans la montagne.

De même, dans le papyrus du Louvre n° 3148 [4]:

[hieroglyphs]. Sont les arbres *aš* pour appeler *(aš)* son nom, sont les arbres *meri* pour faire son amour *(meru-t)*, sont les arbres *tera-t* [5] pour lui indiquer *(ter)* les chemins, sont les arbres *uān* pour faire tourner *(annu)* ses pas vers tout lieu qui lui plaît [6].

Voici les motifs qui ont fait adopter à M. CHABAS la traduction de *cèdre* pour le mot [hieroglyphs], au lieu du sens *acacia* qu'on lui donnait auparavant:

1° La *Vallée de l'āš*, dont il est si souvent question dans le papyrus d'Orbiney, était très probablement située sur les côtes de la Phénicie ou de la Palestine. Le papyrus Anastasi I [7] nous montre que l'*aš* atteignait une hauteur considérable dans une localité [8]

1) Les deux seules autres espèces de cèdres sont le cèdre de l'Himalaya (*Cedrus Deodara* LOUD.) et le cèdre de l'Atlas (*C. atlantica* MAN.). Le premier n'était certainement pas connu des Égyptiens, le second ne l'était très probablement pas non plus. Du reste, les anciens avaient une certaine tendance à généraliser les espèces, et je crois que, lors même qu'ils auraient connu le cèdre de l'Atlas, ils lui auraient donné, comme au cèdre du Liban, simplement le nom de cèdre ([hieroglyphs]). Aujourd'hui encore la plupart des botanistes considèrent les *C. Deodara* et *atlantica* comme de simples variétés du *Cèdre du Liban* (Conf. H. BAILLON, *Dict. de bot. I*, sub voc. *Cedrus*).

2) On ne peut nullement y voir un cône, les variantes nous donnant [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] etc. On rencontre, dans une inscription du règne de Séti Ier (L. D. III, 132, E), le déterminatif [hieroglyphs] qui pourrait passer pour un cône, mais le texte de M. LEPSIUS indique ce signe comme douteux. Du reste la gousse [hieroglyphs] revient, en moyenne, cinq fois sur dix.

3) Chap. CXLV, 73.

4) DEVÉRIA, *Cat.* V. 12. Transcr. et trad. dans P. PIERRET, *Études égypt.*, 1873, p. 46.

5) Comp. le copte **τωρε**, **ϭωρι**, salix.

6) Ce texte est très curieux à cause des allitérations dont il est rempli.

7) Pl. XIX, l. 3.

8) [hieroglyphs]. M. CHABAS identifie ce nom avec Μάκρας de STRABON (p. 755, ed. MEINEKE). M. LINCKE, qui lui ajoute le mot [hieroglyphs] venant immédiatement après, le rapproche de [hieroglyphs] des listes géographiques de Karnak, et l'identifie avec Βαίθ Μαχερέβ, בֵּית הַמַּרְכָּבוֹת, aujourd'hui *Mirkib*

placée certainement sur l'un des rameaux du Liban. Enfin certains textes nous parlent de l'*aš* de *Khenteš* [1].

2° Le cèdre était considéré chez les anciens, à cause de sa taille gigantesque, comme un arbre doué de propriétés merveilleuses, aussi en faisait-on des temples, des palais, des statues divines, et lui attribuait-on certains pouvoirs religieux. Il en était de même pour l'*aš* en Égypte.

3° Pline raconte que les Égyptiens construisaient des vaisseaux en bois de cèdre. Or, d'après les monuments l'*aš* servait à faire des barques [2].

4° L'*aš* fournissait une essence et un collyre, et, d'après Théophraste et Galien, le cèdre fournissait des substances employées en médecine.

Il me semble que les raisons que donne M. CHABAS pour traduire par *cèdre* pourraient aussi bien s'appliquer à l'*acacia*. En effet :

1° L'acacia, de même que le cèdre, croissait en Asie. On en rencontrait au nord jusqu'en Cappadoce [3], et à l'est jusqu'en Gédrosie [4].

2° Je ne connais pas de texte égyptien nous indiquant qu'on ait fait des boiseries de monuments avec le (qui désigne certainement une espèce d'acacia), mais cet arbre était employé à divers usages religieux mentionnés dans différentes inscriptions [5]. D'ailleurs certaines espèces d'acacia fournissent un bois assez beau pour être employé dans les constructions [6], et Théophraste nous dit que l'on pouvait en tirer, en Égypte, des poutres de douze coudées de longueur [7].

3° Hérodote [8], Théophraste [9] et Pline [10] nous apprennent que les anciens Égyptiens faisaient des bateaux en *acacia noir*, ce qui nous est confirmé par l'inscription suivante tracée sur une statue en granit, du règne d'Amasis, appartenant au Musée du Louvre : [11] « j'ai refait en bois d'*aš* une barque divine que j'avais trouvée faite en bois d'acacia [12] ».

à quelques lieux au sud-ouest de la Mer Rouge. Ce Mot מַרְכָּבוֹת « *les chars* » a été transcrit dans un papyrus égyptien par . (Conf. A. LINCKE, *Beitr. zur Kenntniss d. altägypt. Brieflitter.* I, p. 21.)

1) Mus. du Louvre, A, 88, col. 2 : . DÜMICHEN, *Temp.-Inschr.* I, 111 :

2) M. DE HORRACK, dans sa *Notice sur le nom égyptien du cèdre*, rapproche d'un passage de Diodore (I, 57), où il est fait mention d'un navire en bois de cèdre, consacré à la principale divinité de Thèbes, une inscription de l'obélisque de Saint-Jean de Latran à Rome, dans laquelle on parle d'une grande barque en *aš* des montagnes de .

3) Diosc. *De mat. med.* I, 133.

4) Théophr. *Hist. plant.* IV, IV, 13.

5) Voir DEVÉRIA, *Cat.*, p. 68; MARIETTE, *Dendérah* IV, 75, col. 38; Louvre, stèle C 112, l. 14, etc.

6) Conf. S. SHARPE, *Egyptian Antiquities in the Br. Mus.*, p. XI.

7) *Hist. plant.* IV, II, 8.

8) II, 96.

9) Καὶ ἡ μὲν λευκὴ ἀσθενής τε καὶ εὔσηπτος· ἡ δὲ μέλαινα ἰσχυροτέρα τε καὶ ἄσηπτος δι'ὃ καὶ ἐν ταῖς ναυπηγίαις χρῶνται πρὸς τὰ ἐγκοίλια αὐτῇ. (*Hist. plant.* IV, II, 1.)

10) Nec minus spina celebratur in eadem gente dumtaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium costis. Candida facile putrescit (*Hist. nat.* XIII, 19[9]).

11) La gravure étant très peu soignée, ce dernier mot pourrait se lire, à la rigueur, *šenut'*.

12) A 93, *inscr. de gauche.*

4° Les acacias distillent certaines substances huileuses (entre autres la gomme arabique) souvent employées en médecine [1].

Comme on le voit, les caractères de l'*aš* cités par M. CHABAS ne concluent pas plus en faveur du cèdre qu'en faveur de l'acacia. De plus, la présence de la gousse comme déterminatif et l'existence dans la langue égyptienne d'un mot signifiant cèdre rendent réellement impossible l'interprétation d'*aš* par « *cèdre* ».

Voyons maintenant quel genre de plante ce mot pouvait désigner.

Le déterminatif nous oblige à placer l'*aš* dans la famille des *Légumineuses*, où se trouvent réunies toutes les plantes à gousses [2]. Or, les seuls genres de légumineuses arbres communs à l'Égypte et à l'Asie occidentale sont les suivants:

Acacia (var. *Mimosa*), Caroubier (*Ceratonia Siliqua* L.) et Tamarin (*Tamarindus indica* L.).

Le dernier de ces arbres, originaire de l'Inde, n'est pas mentionné chez les auteurs anciens; il n'a été introduit en Égypte qu'au seizième siècle de l'ère chrétienne. L'*aš* ne peut par conséquent désigner que le caroubier [3] ou une espèce d'acacia.

D'après les textes égyptiens, l'*aš* croissait en Égypte et dans les parties montagneuses de l'Asie occidentale [4]. Son bois était employé à la fabrication de battants de portes [5], d'armoires [6], de naos [7], de cercueils [8], de barques [9], de statuettes [10]. On en tirait une substance chimique, très probablement de consistance huileuse [11]. Enfin différentes parties de cet arbre étaient employées en médecine pour les maux de ventre [12], de tête [13], de pieds [14], pour chasser les dépôts sanguins [15], amollir les vaisseaux secs [16] et remédier aux chutes de la matrice [17].

---

1) Conf. Diosc. *de mat. med.* I, 133, et Pline, *Hist. nat.* XIII, 19(9).

2) Les plantes de la famille des *Crucifères* présentent bien des siliques et des silicules, dont la forme rappelle assez la gousse et qui pourraient par conséquent être représentées par le signe , mais cette famille ne renferme pas d'arbres.

3) Conf. Théophraste, *Hist. plant.*, IV, ii, 4, et Pl., *H. N.*, XIII, 16 (8).

4) Louvre, A, 88 col. 2; DÜMICHEN, *Temp.-Inschr.*, I, 111. DE HORRACK, *Not. sur le nom ég. du cèdre.* Pap. Anast. I, pl. 19, l. 2 à 3.

5) *L. D.* III, 210, b. Louvre, A 88, col. 2. DÜMICHEN, *Temp.-Inschr.*, I, 111.

6) « armoire à linge ». MARIETTE, *Dendérah*, IV, pl. XXXVII, col. 71.

7) *Gr. pap. Harris*, XI, 9.

8) Louvre, *Sérapéum*, 239.

9) Louvre, A 93. *Gr. pap. Harris*, XII, b 10, 12 et passim.

10) *Todt.* CXXXIV, 9.

11) .

12) *Pap. Ebers*, 46, 10; 52, 13.

13) *Ib.* 48, 11.

14) *Ib.* 77, 18.

15) *Ib.* 76, 4.

16) *Ib.* 82, 22.

17) *Ib.* 93, 18.

Le caroubier croît en Syrie et donne un beau bois susceptible d'être utilisé en menuiserie, mais je ne crois pas qu'il distille de gomme. Enfin ses propriétés médicales, énumérées dans Pline [1], n'ont aucun rapport avec celles que nous indique le papyrus Ebers.

L'acacia, au contraire, produit la gomme arabique, son bois était employé par les anciens Égyptiens, et Pline le recommande pour les dépôts sanguins et les chutes de la matrice [2]. De plus, dans le grand papyrus Harris, le mot , qui désigne une espèce d'acacia, est toujours accompagné du mot :

Naos en *āš* et en *šenti* (XI, 9).

Aš, bateaux de transport,	11,	
Šenti, barques de canaux et bateaux divers,	31	
Total, *āš* et *šenti*, bateaux	42	(XII, b, 10 à 12).
Aš, bateaux de traversée	1	
Šenti, grands bateaux plats	7	(XXXII, b, 12 à 13) etc., etc.

Ce rapprochement des deux arbres *aš* et *šenti* semble montrer qu'ils avaient quelques rapports l'un avec l'autre, rapports qui s'expliquent parfaitement en traduisant *aš* par « *acacia* ».

Mais une difficulté se présente. D'après le pap. Anast. I, l'*aš* poussait en Syrie, tandis que les auteurs anciens ne parlent pas de l'acacia lorsqu'ils citent les arbres de ce pays. De plus, on peut se demander pourquoi les Égyptiens auraient été chercher l'*aš* en pays étranger, tandis que les environs de Thèbes étaient couverts de bois d'acacias [3].

Comme réponse à la première de ces objections, on pourrait citer, d'abord un certain nombre de plantes qui, croissant en Égypte à l'époque de Théophraste, ont aujourd'hui complètement disparu du pays, ensuite d'autres plantes qui n'ont pas été citées par les anciens, bien que leurs noms se rencontrent constamment dans les inscriptions hiéroglyphiques.

De même, l'acacia pouvait s'être rencontré abondamment en Syrie à l'époque de la XVIIIe dynastie et avoir disparu du pays, quinze siècles après, lorsque Théophraste écrivit ses ouvrages. Ou bien encore, les anciens peuvent avoir oublié de citer l'acacia de Syrie, comme ils ont oublié de citer l'acacia d'Arabie.

Quant à la seconde objection, on peut y répondre en admettant que les habitants de la Basse-Égypte seuls faisaient venir l'acacia de la Syrie [4], et que les Égyptiens de la Thébaïde n'attachaient d'importance à l'espèce syrienne, que parce qu'elle était différente de l'espèce qu'ils employaient habituellement, ou parce que, étant comprise dans les impôts des nations asservies, elle leur revenait beaucoup meilleur marché.

Quoi qu'il en soit, comme le sens « *acacia* » convient beaucoup mieux, sous tous les rapports, au mot que le sens « caroubier », le seul autre qu'il pourrait avoir, je proposerai de traduire :

par *Acacia Nilotica* WILLD.

et par *Acacia Farnesiana* WILLD.

V. LORET.

1) Pl. *Hist. nat.*, XXIII, 79.

2) Sanant ..... collectiones, articulos contusos, perniones, pterygia. Abundantiam mentium in feminis sistunt, vulvamque et sedem procidentes (*Hist. nat.* XXIV, 67). Comp. Diosc. *De mat. med.*, I, 133.

3) Pl. *Hist. nat.*, XIII, 9.

4) Pline nous apprend *(ib.)* que l'acacia ne croissait en abondance qu'en Thébaïde.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

I.

Dans ces études chronologiques je me propose d'étudier d'après les sources monumentales et les renseignements des auteurs classiques le calendrier égyptien depuis son origine jusqu'aux derniers temps de l'époque romaine.

C'est sans doute le plus grand mérite de M. Riel[1] d'insister dans ses importants travaux chronologiques sur la nécessité d'étudier période par période les monuments concernant la chronologie égyptienne. C'est ainsi qu'il a réussi à démontrer que les anciens Égyptiens ne connaissaient pas la période sothiaque de 1461 années vagues[2], et que ce n'est qu'à une époque très avancée de la civilisation égyptienne qu'on a pu fixer la longueur de l'année à 365 jours un quart. Il est parfaitement impossible de se faire une juste idée des origines du calendrier sans en étudier la base, la mythologie égyptienne, telle que nous la trouvons exposée dans les plus anciens textes du livre des morts[3] et surtout dans le 17e chapitre. Après avoir décrit la course journalière du soleil, le texte passe au récit si curieux des combats d'Horus contre Set, qui se répétaient chaque année, c'est-à-dire à la période annuelle.

En voici la plus ancienne rédaction d'après le sarcophage de Sebakāā[4] avec les passages correspondants de l'exemplaire de Turin et les variantes les plus remarquables des plus anciens manuscrits du Louvre[5].

Livre des morts c. 17/24 (25)

Sebakāā 31/25

L. d. M. [6]

Sebakāā

L. d. M.

Sebakāā (27)

L. d. M. (26)

1) Karl Riel, *Das Sonnen- und Siriusjahr der Ramessiden mit dem Geheimniss der Schaltung und das Jahr des Julius Caesar*, Leipzig, 1875. — *Der Doppelkalender des Papyrus Ebers*, 1876. — *Der Thierkreis und das feste Jahr von Denderah*, 1878.

2) Aucun monument égyptien ne fait mention de l'époque sothiaque, que nous trouvons citée pour la première fois dans les annales de Tacite.

3) Lepsius, *Aelteste Texte des Todtenbuches.*

4) L. l. p. 26. Je désigne le premier sarcophage de Mentu-hotep par A, et le second par B.

3) Catalogue n° 3280 (III, 10), 3132 (III, 33). Entrée (III, 45), 3150 (III, 12).

6) (3280).

Sebakāā

L. d. M.

Sebakāā

L. d. M. (27)

Sebakāā (29)

L. d. M.

Sebakāā (30)

L. d. M. . . . .

Sebakāā

L. d. M. . . . . .

Sebakāā (31)

L. d. M.

Sebakāā (32)

L. d. M. (28)

Sebakāā

L. d. M.

Sebakāā

. . . . . .

L. d. M. (29)

---

1) A

2) A

3) A

4) A

5) A

6) Voir livre des morts ch. 15, 45 : et BRUGSCH, *Dict.*, p. 895

7) (3280).

8) (3280).

9) A

Sebakāā . . . . . (33)

L. d. M. N (30)

Sebakāā (34)[2]

L. d. M. . . . . .

Sebakāā [3]

L. d. M. . . . . .

Sebakāā . . . . . .

L. d. M.

Sebakāā . . . . . (36) [4]

L. d. M. (31)

Sebakāā (37)

« Je remplis l'œil d'Horus, quand il est affaibli à ce jour du combat des deux Reḥeḥu. Qu'est-ce que c'est que cela? C'est le jour, dans lequel Horus combat contre Set. Set lança ses ordures à la face d'Horus. Horus saisit les testicules de Set. Thot en fit autant de ses propres doigts. Je détourne le malheur de l'Out'a pendant le nišni. Qu'est-ce que l'Out'a au temp du nišni et qui est-ce qui détourne d'elle le malheur? C'est l'œil droit[5] de Rā, quand il tremble pour lui (Rā), qui passe à travers lui (l'œil)[6]. C'est Thot qui détourne d'elle le malheur. Je vois Rā, né hier sur la cuisse de la vache Mehour. Je suis sain quand il l'est aussi et vice-versa. Qu'est-ce que Rā né hier sur la cuisse de la vache Mehour? C'est l'image du soleil, que l'on invoque à sa naissance tous les jours. La vache Mehour c'est l'Out'a du soleil. »

Quelques observations philologiques suffiront pour justifier notre traduction, qui diffère à peine, de celle de M. de Rougé (*Revue arch.* 1860).

. Cérémonie mentionnée très souvent dans les textes égyptiens. [7]. « Je t'ai rempli l'œil d'Horus de l'huile sainte ». Une autre formule que nous trouvons à Abydos[8], nous démontre qu'il ne s'agissait pas seulement d'une onction : je t'offre l'œil d'Horus, et je te consacre le liquide qui y est ( ).

1) A

2) A

3) A

4) A

5) = la vache Mehour, selon la glose à la fin du récit.

6) Allusion à la naissance de Rā.

7) *Zeitschrift,* 1875, p. 89.

8) Mariette, *Abydos,* 72. Cf. R. Lefébure, *Les yeux d'Horus,* p. 89.

M. DE ROUGÉ traduit le mot par « darde son regard ». Cependant il est parfaitement certain que ce mot n'est qu'une variante fautive du mot , auquel M. STERN donne dans le glossaire du Papyrus Ebers la valeur de « diluere ». Les signes pour et , qui dans l'écriture hiératique se ressemblent jusqu'à la confusion ont donné lieu à la méprise de l'écrivain de l'exemplaire de Turin. . La traduction que nous en avons donnée est hypothétique, car la vraie signification de ce verset nous échappe jusqu'à présent. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'action du avait pour but de défendre l'Out'a. Nous la trouvons en parallélisme avec la phrase il lui (c'est-à-dire l'Out'a) apporte vie, prospérité, santé. Le mot est le copte ⲟⲩⲛⲁⲙ *dextera*. La variante du sarcophage de Sebakāā est sans doute identique avec le mot que nous rencontrons dans les *Aegyptische Denkmäler von Petersburg* de M. LIEBLEIN [1].

Nous pouvons reconnaître avec certitude le symbolisme, qui s'attachait à l'œil d'Horus, à l'Out'a. C'est M. GOODWIN qui a remarqué le premier que le papyrus Sallier nous offre pour les six premiers mois une Out'a , pour la seconde moitié de l'année l'autre . Le 140e chapitre du livre des Morts nous apprend que les anciens Égyptiens remplissaient le 30 Méchir — c'est le jour du solstice d'hiver — une Out'a nouvelle et qu'ils en faisaient une de Chenem au lieu de la précédente qui avait été de lapis-lazuli. Si nous descendons aux derniers temps du développement de la civilisation égyptienne nous voyons que les Out'a étaient capables d'une foule de symbolismes, qui dérivent l'un de l'autre [2]; mais nous voyons en même temps qu'il n'y en a qu'un seul qui explique le texte que nous venons d'étudier. Les Out'a symbolisaient les deux parties de l'espace vers lesquelles varient entre les solstices les levers et les couchers de l'astre [3].

Les Out'a appartenaient donc d'abord au cercle mythologique qui se rattache au culte du soleil de Rā, que les anciens Égyptiens possédaient déjà à leur invasion dans la vallée du Nil. Mais, ce qui arrive souvent dans la mythologie égyptienne, le récit des deux yeux solaires se mêle peu à peu au mythe osirien qui personnifie le procès cosmique qui se répète chaque année en Égypte. La crue du Nil commence vers le solstice d'été [4], et il est certain que les anciens Égyptiens admettaient à une époque où leurs notions astronomiques n'étaient pas encore fort développées que les deux évènements fussent contemporains. Le Nil, qui avance peu à peu pour finir par inonder pendant 15 jours le pays entier [5], c'est Osiris, c'est Horus qui chasse la sécheresse [6]. La domination de Set dure cinquante jours, c'est le Chamsin des Arabes, pendant lesquels le Nil (Osiris) est arrivé à son niveau le plus bas; elle cesse après le combat, dans lequel Osiris-Horus, aidé par Thot, triomphe de son adversaire. Si nous lisons maintenant dans notre texte que l'Osiris Sebakāā à protégé l'Out'a « au temps du nišni » nous devons en conclure que le mot désigne le Chamsin. Mon but n'est

1) Pl. VIII.

2) Voir LEFÉBURE, *Les yeux d'Horus*, GRÉBAUT, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* I, p. 78.

3) LEFÉBURE, l. l. p. 103.

4) RIEL, *Sonnen- und Syriusjahr der Ramessiden*, p. 2.

5) RIEL, l. l. p. 365.

6) KRALL, *Tacitus und der Orient*, Vienne, p. 50. REINISCH, *Denkmäler von Miramar*, p. 5.

pas d'entrer ici dans les détails de la question, qui se rattache au mot de nišni; je crois pourtant devoir remarquer que le célèbre passage de l'inscription de Takeloth II milite en faveur de ma traduction, qui justifie en même temps l'explication ingénieuse que M. CHABAS en avait donnée, il y a déjà douze ans, dans la *Zeitschrift* de M. LEPSIUS[1] (1868, p. 51).

Rā, le soleil, est le fils de la vache Mehour, qui est identifiée dans une glose de notre récit avec l'Out'a; c'est donc l'endroit de l'horizon dans lequel Rā paraît le jour de sa naissance qui arrive à la fin de l'année. C'est pour cette raison que le dernier mois s'appelle Mesori = naissance de Rā.

C'est ainsi que les difficultés du passage que nous venons d'étudier disparaissent complètement. Après avoir mentionné la cérémonie qui s'accomplissait à la fin des deux moitiés de l'année égyptienne, (30 Méchir et 30 Mésori) le récit passe à la description du combat d'Horus contre Set; il n'oublie ni la désastreuse domination de Set pendant le nišni ni la terreur de la vache Mehour à la naissance de Rā qui avait lieu justement au moment du combat.

Ces indications nous prouvent que l'année égyptienne était déjà à cette époque reculée (c'est à peu près à l'an 3000 a. J.-Chr. que remontent les textes des sarcophages de Sebakāā et Mentuhotep) telle que nous la trouvons dans les célèbres représentations du Ramesseum. Elle commençait par le mois de Thot, par la crue du Nil et le solstice d'été et finissait par le nišni, le Chamsin.

PARIS, le 2 Mai 1880.

JACQUES KRALL.

VARIA.

Le Papyrus Millingen, par G. MASPERO.

L'original appartenait au Dr. Millingen, qui résida longtemps à Constantinople, vers le milieu de ce siècle : je ne sais en quelles mains il est passé. La copie faite en Italie par un homme au courant des études égyptiennes, porte au dos une note indiquant qu'elle a été prise sur l'original même : je crois reconnaître l'écriture du célèbre AMÉDÉE PEYRON. En tout cas, elle avait été remise à M. E. DE ROUGÉ. Après la mort de M. E. DE ROUGÉ, M. le vicomte JACQUES DE ROUGÉ, a bien voulu me permettre de m'en servir pour mon cours au Collége de France (1873 à 1874), puis de la fac-similer et de la publier. Ma traduction a paru dans les *Records of the Past*, T. II, p. 9 à 16, voici ce qui reste du manuscrit. Le texte diffère assez du texte de *Sallier II* et des *Ostraca* du British Museum, qui nous ont fait connaître les *Instructions d'Amenemhāït Ier*.

---

1) Du temps de Pline, on croyait que le soleil s'alimentait avec l'eau salée et la lune avec l'eau douce; les phénomènes de la pluie et de la sécheresse étaient rapportés à l'influence du ciel et de la lune; les expressions cœli mobilis humor, sicca luna, luna sitiente auraient sans doute embarrassé les Égyptiens, comme nous embarrasse la singulière phrase que je préférerais traduire : le ciel ni la lune n'absorbèrent, ne s'imbibèrent . . . Dans cette nouvelle hypothèse, la formule étudiée se référerait au phénomène de l'évaporation qui produit la pluie, et l'on comprendrait que pendant la durée d une sécheresse le fléau d'une insurrection éclata sur l'Égypte.

PAPYRUS MILLINGEN

Pl. I.

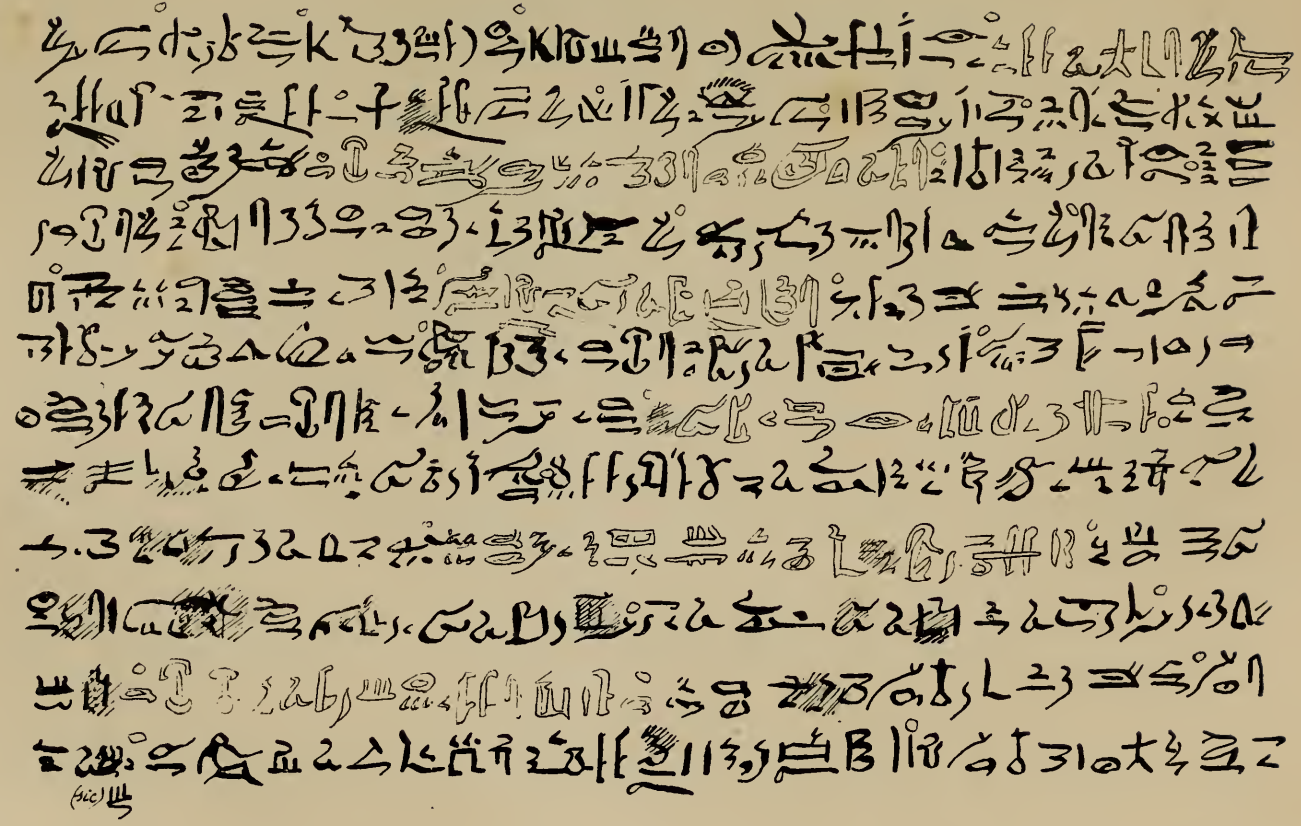

G. Maspero del.

341:5. Imp. Moncharmont, Pl. des Victoires, 4.

PAPYRUS MILLINGEN

Pl. II

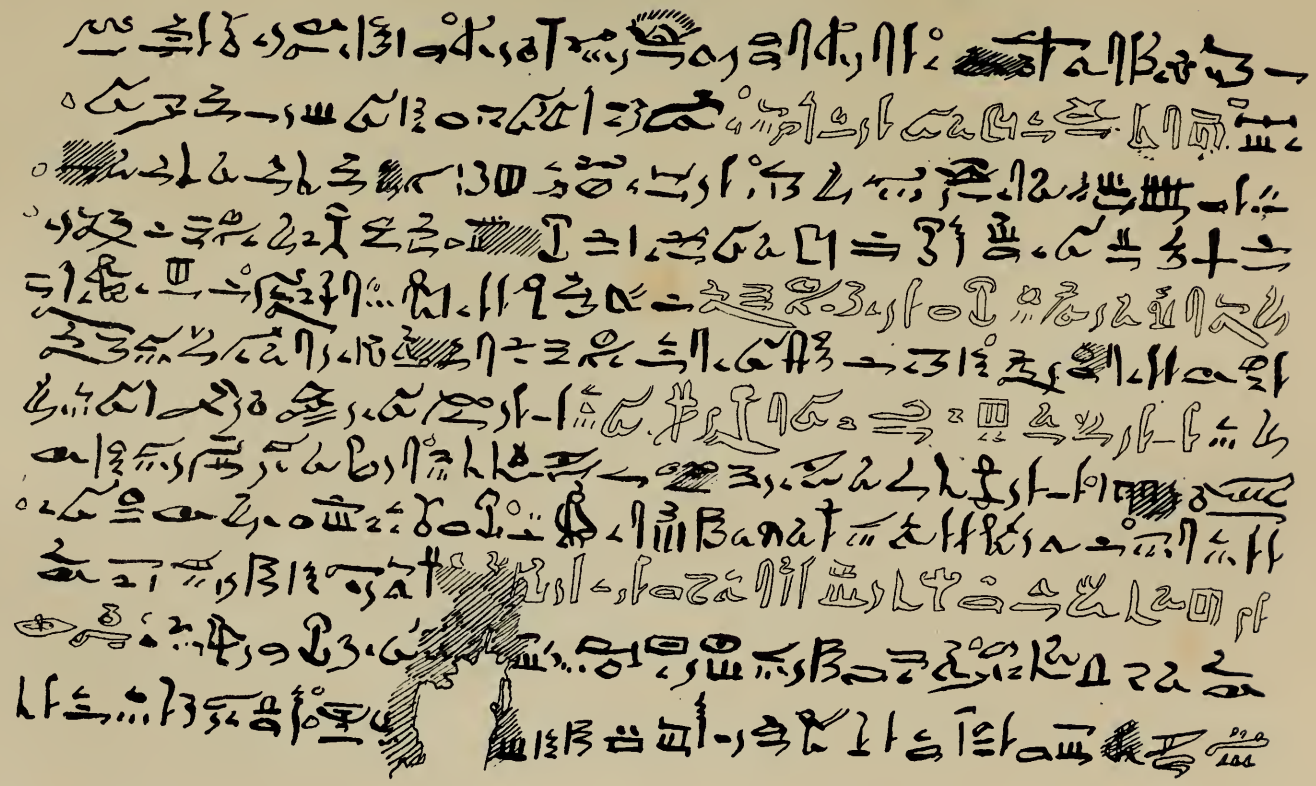

G. Maspero del

341-S. Imp. H. Moncharmont, Pl. des Victoires, 4.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 50 fr.

(Ces trois ouvrages forment les 1re, 2e et 8e livraisons des Études égyptologiques.)

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-simile (forme la 5e livr. des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. (Forme la 7e livraison des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. (Sous presse.) 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison. 25 fr.

La sixième livraison est sous presse.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 80 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1er fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.

2e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1re partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.

3e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50

4e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.

5e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75

6e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.

7e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.

8e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.

10e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.

11e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.

13e fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.

14e fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, avec 3 cartes. 6 fr.

15e fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.

16e fascicule: Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut. 3 fr.

18e fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.

19e fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. 12 fr.

20e fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.

21e fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut. 22 fr.

22e fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75

23e fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24e fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule: Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50

26e fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule: Questions homériques, par F. Robiou, professeur d'histoire à la Faculté de Rennes. Avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.

29e fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.

30e fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.

31e fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.

32e fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.

33e fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.

34e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.

35e fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.

36e fascicule: La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres. Tom. Ier. (Tom. II et III sous presse.) 12 fr.

37e fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.

38e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, de la Bibliothèque nationale. 1re partie. 12 fr.

39e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1re partie. 6 fr.

40e fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50

41e fascicule: Le Quérolus, commédie latine anonyme, par L. Havet. (Sous presse.)

42e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2e partie. 6 fr.

43e fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. (Sous presse.)

Sous presse, pour paraître prochainement.

RECHERCHES

SUR LE

CARACTÈRE ET LES LOIS DU LANGAGE POÉTIQUE

EN ANCIEN ÉGYPTIEN

PAR

E. GRÉBAUT.

Un vol. in-4°.

ÉTUDES

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR

CH. CLERMONT-GANNEAU

Directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes Études.

Tome premier.

Un vol. in-4°.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

VOL. II. LIV. 3.

PARIS,
F. VIEWEG, LIBRAIRE ÉDITEUR
67, Rue Richelieu, 67.

M DCCC LXXX.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas; intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.

— — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.

— — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXIIe dynastie. gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en fac-simile par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. (forme la 6e liv. des Études égyptologiques). 20 fr.

HYMNE À AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.

HYMNES AU SOLEIL, composant le XVe chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4° (forment les 9e, 10e, 11e et 12e livraisons des Études égyptologiques). 120 fr.

LEDRAIN (E.) Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). 1e Livraison in-4°, 30 planches 12 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus (forme la 3e livraison des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Deuxième partie: Osiris (forme la 4e liv. des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius, d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-BEY Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque.
Les 25 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-simile. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches fac-simile. 20 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
Le 4e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. II. Fascicule III.

Contenu: 1) Stèle portant une inscription empruntée au Livre des Morts, par Karl Piehl. — 2) Une nouvelle inscription de Hammourabi, roi de Babylone (XVIe siècle avant J.-Chr.), par Joachim Ménant (avec deux planches). — 3) Ueber einen noch nicht erklarten Königsnamen auf einem Ostrakon des Louvre, par Arthur Lincke. — 4) Les antiquités égyptiennes du Musée du Hâvre, par Victor Loret. — 5) Quelques fragments coptes-thébains inédits de la Bibliothèque Nationale, par C. Ceugney. — 6) Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire, par G. Maspero (avec une planche).

STÈLE PORTANT UNE INSCRIPTION EMPRUNTÉE AU LIVRE DES MORTS.

PAR

Karl Piehl.

Le travail que M. J. de Rougé a publié dernièrement sous ce titre : *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte,* marque un progrès considérable dans le développement du déchiffrement. Autant que je puis en juger, il renferme une des collections de textes les plus correctement copiés qui aient jamais paru; la richesse et la variété des matériaux en font une source inépuisable pour l'égyptologue.

Les planches XLI et XLII du premier volume donnent une petite inscription de Boulaq, déjà publiée par M. Mariette [1], et conçue en forme d'hymne solaire. J'ai eu l'occasion d'en prendre une copie, d'après un estampage conservé au Musée de Turin: naturellement il n'y a qu'une différence très légère entre la copie de M. de Rougé et celle que j'ai l'honneur de communiquer ici, cependant j'ai cru pouvoir la publier et la commenter, le texte étant, comme on va le voir, fort important pour l'étude du *Livre des Morts.*

Il forme en effet, quant au fond, une partie du XVe chapitre de cette composition religieuse, et, d'après ce qui j'ai pu remarquer, il semble que ce chapitre ait été considéré par les Égyptiens, comme particulièrement intéressant; je puis citer d'autres stèles qui en contiennent des parties plus ou moins longues, p. ex. celle de Suti et Har, qu'a publiée M. Pierret [2], et une stèle du Musée du Vatican, dont on n'a malheureusement que des fragments. Ces trois inscriptions appartiennent, à mon avis, au commencement du Nouvel Empire, c'est-à-dire à l'époque de la XVIIIe ou de la XIXe dynastie. Elles méritent donc une certaine attention, car, jusqu'à présent, on n'a entre les mains que très peu de textes anciens du *Livre des Morts,* et le chapitre XV est au nombre des parties qui sont le moins connues dans la forme originale. M. Lefébure [3] en a donné une traduction analytique, qui

1) *Monuments divers,* pl. 57.

2) *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne.* T. I, p. 70—72.

3) *Traduction comparée des hymnes au soleil composant le XVe chapitre du Rituel funéraire égyptien.* Paris 1868, in-4°, Franck.

n'est fondée pourtant que sur les manuscrits d'époque assez récente. On verra, par l'étude de notre petit texte, combien il reste encore à faire pour reculer le chapitre XV à un degré de développement qui nous permette d'en saisir le sens général.

Au-dessous du disque solaire ailé, qui plane au cintre, on voit à gauche un dieu à tête d'épervier ornée du disque solaire, . Il reçoit les hommages d'un homme en habit long, le « scribe royal, attaché à la maison, Anauaa, de Memphis » [1]. A droite, le dieu , et, devant lui, debout, le même individu en adoration, accompagné de la même légende. Au-dessous, une inscription hiéroglyphique de 12 lignes horizontales, dont voici la reproduction et la traduction:

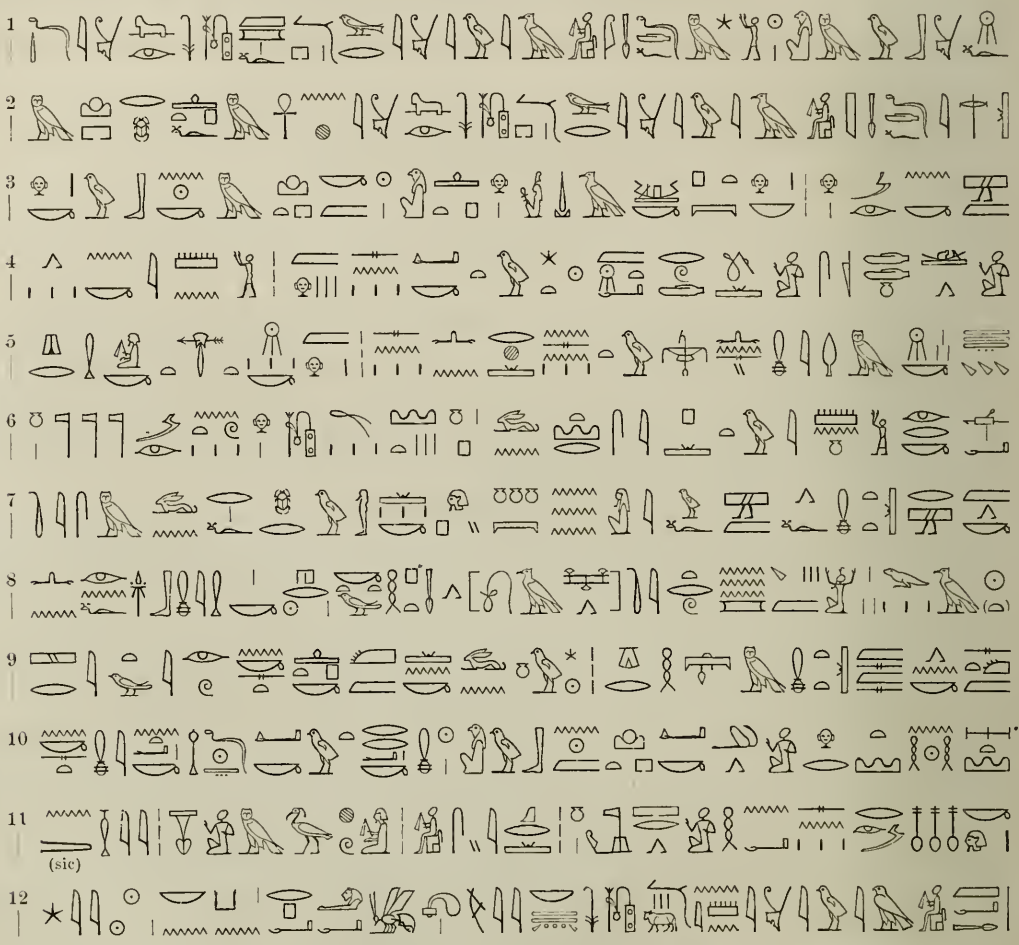

« Discours: c'est [2] l'Osiris, scribe royal, qu'aime la déesse *Mâa*, chef attaché à la maison » *Anauaa*, le véridique, qui parle en exaltant le soleil rayonnant à l'horizon, jusqu'à son coucher » dans [le pays de] la vie. C'est l'Osiris, scribe royal, chef attaché à la maison *Anauaa*, qui dit:

1) Le graveur a sauté par inadvertance le groupe dans le nom de Memphis. Cette faute se retrouve sur notre monument (du côté opposé du premier registre).

2) Cf. MASPERO dans la *Zeitschrift* 1879, p. 49.

«Salut à toi, brillant à ton horizon[1] en qualité de Râ; réuni avec la déesse Mâa[2], »tu parcours le ciel; tous les humains te regardent te promener en te saluant[3] par leurs faces, »quand tu te manifestes chaque jour. Celui qui prospère et celui qui progresse[4] sont sous »[l'autorité de] Sa Sainteté. Tes rayons sont sur leurs faces, sans qu'ils te connaissent[5], l'élec»tron[6] n'est pas comparable à ton rayonnement[7]; les pays des dieux[8] te voient en écriture[9],

1) La copie de M. de Rougé saute ici le groupe .

2) L'expression me paraît exiger une explication plus concrète, moins générale, que celle qu'y a rattachée M. Ludwig Stern, en la traduisant par «der in Heiligkeit ruht» (*Zeitschrift* 1877, p. 119). Le soleil a quelquefois pour compagnon dans sa barque la déesse Mâa : c'est à cette représentation, je crois, que fait allusion ladite expression. — A ce propos, je me rappelle un autre terme religieux qu'on interprète parfois d'une manière abstraite, et qui, lui aussi, me semble susceptible d'une acception plus spéciale. C'est l'expression , qui se retrouve à la stèle de Suti et Har, dans la phrase suivante: . M. Pierret traduit: «Hommage à toi, disque du jour, créateur des humains, auteur de leur vie, grand épervier qui fais luire la vérité» et sa traduction est parfaitement juste, au point de vue de la grammaire. Cependant le groupe manque de déterminatif, et il devient par là possible de lui attribuer un autre sens que celui de «faire luire». — Les quadrupèdes qui traînent la barque du soleil portent, comme on le sait, le nom de (cf. Brugsch, *Dict.*, p. 1163: «les chacals se sont assemblés à la proue [de la barque], ils te traînent» [le soleil], et la représentation du même sujet dans Pleyte, *Set dans la barque du soleil,* planche). Je crois qu'on a tiré de ce nom un verbe «faire l'action de chacal», c'est-à-dire «traîner». En d'autres termes, je suppose que par on a voulu dire que celui qui effectue cette besogne (le soleil) promène les déesses du vrai par-dessus le ciel (pour les particularités de cette dernière notion voir Grébaut, dans le *Recueil de travaux rel. à la phil. ég.* T. I, p. 72 et suiv.). A cette occasion, je me permets de rappeler le fait bien connu qu'il n'y a pas de différence prononcée entre le verbe et le nom en égyptien. Ainsi p. ex. le mot «encens» est quelquefois susceptible d'une valeur de verbe «encenser». (Turin, Sarcophage des Saïtes.)

3) . La stèle du Vatican.

4) La stèle du Vatican porte en cet endroit: .
sic

5) Peut-être vaut-il mieux traduire: «tes rayons étaient sur eux, avant qu'ils te connussent.» Le sens de la phrase entière reste pourtant à peu près le même. Pour la traduction proposée, voir Naville dans la *Zeitschrift* 1875, p. 173.

6) Voir Lepsius, *Die Metalle in den ägyptischen Inschriften*, p. 43.

7) Le texte précité qu'a publié M. Pierret, contient ici: .

8) J'ai accepté l'identification qu'ont proposée MM. Chabas et Lefébure de cette notion géographique avec le d'autres textes.

9) M. Lefébure, *Traduction comparée,* p. 38, a coupé ici le texte d'une manière qui rend sa traduction peu bizarre. Je considère la partie du texte qui commence par et se termine par comme formant un tout en soi, composé de deux phrases parallèles. La première phrase «les pays des dieux te voient en écriture» me paraît dire seulement «tu es adoré ou reconnu dans les pays des dieux» (la contemplation était une forme d'adoration. Cf. l'expression «contemplation du dieu quatre fois», employée en qualité de variante de . Lepsius, *Denkmäler* V, pl. 8), justement comme la seconde phrase rapporte la même action au pays de Pount. L'expression , où semble être une abréviation pour , rappelle un passage de l'inscription de Tombos (Lepsius, *Denkmäler* III, 5, a. ligne 15): (Son nom) «est vu dans les mémoires des pleureuses». Le sens du suffixe de la seconde personne du pronom du singulier

» les parages de Pount t'apprécient par adoration[1], tu es seul, voici, par l'existence de ta » bouche[2]. La première de tes transformations est Nou[3]. Il marche, comme tu marches, » sans avoir fait d'arrêt, comme Ta Sainteté. En un petit moment tu fournis une route de » millions et de cent mille aturs[4], en une chétive minute[5] tu les a faits. En te couchant, tu » as créé les heures de la nuit également, tu les as multipliées, tu les as créées suivant ta » volonté. Le matin tu te manifestes par ton bras[6], en Ra qui s'élève à l'horizon. Accorde- » moi de parvenir à *Hert*[7] de l'éternité, à *Ṭet* d'à tout jamais[8], aux favorisés; que je me

qui revient maintes fois dans cet hymne, comme dans d'autres, avait échappé à M. Lefébure (v. Brugsch, *Dict.* passim).

1) On peut-être bien : «les parages de Pount te choisissent, dieu adoré.» Y-a-t-il ici quelque allusion à une adoption de la religion égyptienne par d'autres contrées? La stèle du Vatican saute toute la phrase qui commence par et se termine par . Le mot *amenu* y est écrit .

2) La phrase est omise dans l'inscription du Vatican. M. Lefébure (l. l., p. 38) coupe les phrases autrement que je ne l'ai fait. Un malentendu assez curieux a donné naissance à l'expression , littéral. : «en qualité de il est», que contiennent quelques papyrus cités par M. Lefébure. Notre texte nous montre cependant que la lecture du *Todtenbuch* , contrairement à l'opinion de ce savant, est juste.

3) M. Lefébure traduit : «tu as été fait seul en étant à ta naissance sur Noun.» La partie correspondante de la stèle du Vatican nécessite presque la manière de traduire que j'ai choisie.

4) Cf. Pierret, l. l. La version du *Todtenbuch* est complètement défigurée en ce lieu. La restitution de la partie effacée de notre stèle est effectuée d'après le monument du Vatican.

5) Il me paraît certain que le lapidaire a sauté un , dans le mot , car l'adjectif qui suit est féminin, ce qui ne permet pas de lire , et ce que n'admettent ni l'enchaînement des phrases ni l'écriture de l'époque de notre monument. Cf. la variante du *Todtenbuch*. Le passage correspondant de la stèle de Suti et Har (l. 6) est corrompu. Il commence cependant par le groupe .

6) Phrase autrement coupée par M. Lefébure. Pour le sens de l'expression voir Grébaut, *Des deux yeux du disque solaire*, p. 123, note 8. Ma copie du passage des piliers de Huischera, qui ont été publiés par M. Pierret, donne , ce qui rend la lecture de M. Grébaut moins vraisemblable.

7) Pour la nécropole voir Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 523. Le groupe est employé en cet endroit dans un sens abstrait, et toute l'expression répond exactement à d'autres textes. Nest-il pas admissible que notre texte — c'est-à-dire au moins une partie du chapitre XV du livre des morts — ait été originairement rédigé pour les habitants anticipés de la nécropole de Memphis ou de quelque lieu voisin de cette localité, par exemple la nécropole ? Car autrement, il devient très difficile de saisir comment le groupe en question a pu se transformer en nom commun, et alors on ne peut pas s'expliquer non plus comment le mot aurait pu dégénérer à tel point dans le *Todtenbuch*. Mais cette supposition admise, n'est-il pas à désirer que l'on recherche soigneusement l'emplacement de cette nécropole, qui pourra peut-être nous procurer des données intéressantes pour l'histoire et l'exégèse de la source principale de l'étude de la religion et de la mythologie égyptienne! — Pour ma part, je crois que le recueil de textes que l'on s'est accoutumé à appeler *Todtenbuch* n'est qu'une compilation constituée, par enregistrement dans un seul code, de petits morceaux funéraires provenant des différentes nécropoles de l'Égypte. Si ce code se trouve actuellement en fort mauvais état cela tient sans doute en grande partie à l'ignorance ou à l'inadvertance des scribes qui l'ont copié. Mais la séparation du lieu, où se sont formées les traditions qui ont présidé à la naissance de certains chapitres de ce code, n'y est-elle pour rien?

8) La nécropole (je n'ai pas pu la trouver dans le *Dictionnaire géographique* de M. Brugsch), où était-elle située? Probablement dans le voisinage de . Dans l'expression , le der-

» réunisse[1] aux esprits augustes[2], aux parfaits de la région inférieure, et que je sorte avec » eux pour contempler tes beautés chaque matin, tous les jours — au *ka* du prince noble, » chancelier qui aime le seigneur des deux pays, scribe royal, préposé au troupeaux d'Amon, » *Anauaa,* le véridique ».

Le texte que je viens de traduire peut soulever des questions assez intéressantes et compliquées relativement aux croyances des anciens Égyptiens. Mais pour donner une étude développée et en même temps suivie de cet ordre, il faut des connaissances plus sérieuses que les miennes, et surtout des sources de plus d'étendue et de profondeur que celles dont je dispose. Mon travail a donc dû se borner à un essai d'analyse de quelques points philologiquement difficiles de notre document et dans ces notes analytiques j'ai tâché d'indiquer les particularités du fond qui m'ont paru le plus saillantes.

UPSALA, le 20 avril 1880.

KARL PIEHL[3].

---

nier signe est un sigle hiératique pour le groupe bien connu ou (variante rare). Alors toute la phrase désigne d'une manière très générale l'*occident* par analogie avec la manière dont on trouve indiqué quelquefois le *dieu de l'occident* : (Bologne, Pilier). — Toute la dernière partie de notre texte est complètement insaisissable dans la rédaction traitée par M. LEFÉBURE. En voici le contenu : « donne que je parvienne au-dessus des siècles (!) dans la demeure de tes favoris » (LEFÉBURE, *loc. laud.* p. 44 à 47).

1) La stèle du Vatican donne ici (sic) « que j'arrive au pays de l'éternité, que je rejoigne le pays d'à tout jamais ». C'est ici le seul passage où j'ai dû corriger ma copie. Elle porta (?) ce qui est fautif, tandis que la lecture de M. DE ROUGÉ se montre parfaitement exacte.

2) La collation des textes de cette partie de notre hymne donne un appui de plus pour la valeur du groupe à la belle époque hiéroglyphique (contrà GOODWIN, dans la *Zeitschrift* 1867, p. 84 et BRUGSCH, *ibid.*, p. 97). A ce propos, je rappelle la lecture que M. LEPAGE RENOUF (*Zeitschrift* 1868, p. 8) a voulu attribuer à ce signe. Elle ne manque pas de fondement tout-à-fait, car d'un côté le copte nous présente le mot ⲛⲁⲥ auprès de ⲁⲥ, d'après la remarque judicieuse de ce savant, de l'autre côté nous trouvons effectivement dans un texte de bonne époque la forme (cf. EISENLOHR, dans la *Zeitschrift* 1875, p. 40 : , ce qui ne signifie « Rechenschriften », comme a rendu ce savant cette expression, mais « des écrits anciens »). Faut-il considérer ici le commençant comme un formatif de la racine (voir PIEHL, dans le *Recueil de travaux*, tome I, p. 200) ou bien est-il la marque de relation qui s'est accolée au radical [cf. MASPERO, dans les *Mélanges d'archéologie égypt.*, tome I, p. 139]. C'est ce qu'on ne voit pas aisément.

3) J'ai relevé dans mes *Petites notes de critiques et de philologies*, § 1 à 12 *[Recueil de travaux rel. à la phil. et à l'arch. égypt.*, tome I, p. 133 à 138, et p. 196 à 205] diverses petites erreurs qui ont échappé au correcteur. Voici, avec quelques additions de mon crû, les principales de celles que j'ai relevées: A la page 133, ligne 12, lisez : , au lieu de : ; p. 135, le déterminatif des verbes *tétbu* et *semam* doit se changer en . — Au milieu de la page 136, il doit y avoir une petite lacune entre les groupes et . Trois lignes plus bas, lisez : *trois registres*, au lieu de : *deux* registres. Deux lignes après, lisez : *le graveur à la salle de la justice,* au lieu de : *flabellifère* (le signe étant changé en). — A la page 137, la presque dernière ligne, lisez : *dans un emploi*, au lieu de : *avec une orthographe.* — A la page 197, la dernière ligne du texte, lisez : *un vase et un pain,* au lieu de : *un vase d'offrandes.* — A la page 198, lisez : , au lieu de : ; p. 200, la note 2 doit être signée d'un M.; p. 201, § 8. Le début de la traduction doit se lire : « a fait cela en acte d'hommage à sa maîtresse, la très douce, le prophète de Month » etc. Comme je n'ai pas eu d'épreuves, je ne suis pas responsable pour les fautes qu'il peut y avoir dans les renvois aux dictionnaires de MM. BRUGSCH et LIEBLEIN.

UNE NOUVELLE INSCRIPTION DE HAMMOURABI, ROI DE BABYLONE.

(XVIe siècle avant J.-Ch.)

PAR

J. MENANT.

En 1862, je fis connaître pour la première fois une inscription inédite de Hammourabi, roi de Babylone, dont l'importance était capitale : cette inscription est écrite en caractères dont la valeur phonétique se prête à une lecture qui ne laisse aucun doute sur la nature de l'idiome dans lequel elle est conçue; c'est la langue sémitique de l'Assyrie et de la Chaldée telle que nous la connaissons par les inscriptions des rois du Grand-Empire de Ninive et de Babylone. C'était alors la seule inscription de cette époque qui permettait d'apprécier d'une manière complète l'idiome des premiers rois de Chaldée. Je produisis cette inscription avec les autres documents du même roi publiés déjà par le Musée Britannique, documents dans lesquels la nature de l'idiome est moins facile à saisir, parce que le sémitisme de la langue de Hammourabi n'y apparaît, en effet, que dans de rares expressions et quelquefois dans de simples désinences caractéristiques. Quant aux autres expressions allophones, notre ignorance de la nature de l'idiome auquel elles se rapportent ne nous permettait pas de les distinguer des groupes idéographiques. Cette difficulté n'entravait pas néanmoins l'interprétation. On savait comment traduire les idéogrammes; je traitai les groupes allophones de la même manière, et j'en dégageai la valeur par la comparaison des passages parallèles ou par l'étude des tablettes philologiques qui en donnent la transcription assyrienne.

Depuis cette époque, il s'est élevé une grande discussion à propos de l'idiome auquel on rapporte les expressions allophones des textes de Hammourabi; on en a discuté le nom, le caractère et même l'existence. — Le nom importe peu; on a proposé celui d'*Akkadien* ou de *Sumérien;* on dit quelquefois par transaction *Sumero-akkadien;* en définitive, celui de *Sumérien* paraît préférable. — Le caractère est facile à déterminer; il se révèle par des symptômes qui rangent cet idiome dans un groupe différent de celui auquel on peut rapporter l'assyrien. — Enfin son existence est incontestable, et tous les efforts tentés pour établir que ce que l'on prenait pour une langue n'était que le jeu d'une cryptographie ingénieuse, sont restés à peu près isolés.

Dans l'intervalle, M. OPPERT a signalé une inscription de Hammourabi présentant deux colonnes de caractères : on lisait, à droite, un texte assyrien écrit phonétiquement, à gauche, un texte sumérien dans lequel on ne découvrait que des allophones ou des idéogrammes. Ce texte devait être assez étendu; malheureusement le bloc sur lequel il était écrit, fragment de quelque statue colossale, ne permettait pas de saisir l'ensemble de l'inscription et n'en transmettait que quelques lignes mutilées; elles ont été traduites par M. AMIAUD qui les a publiées dans ce Recueil. (*Supra* T. Ier, p. 190.) Les quelques lignes de cette inscription sont suffisantes pour établir un fait immense. On ne saurait, en effet, comparer ce document aux tablettes philologiques que la Bibliothèque d'Assur-bani-pal permet de consulter pour nous éclairer sur la valeur des signes assyriens : ce n'est point un document philologique;

ce n'est point non plus une formule de prière, une incantation accompagnée d'une transcription secrète; c'est une page d'histoire, une inscription bilingue qui porte au plus haut degré ce caractère monumental dont l'Orient nous donne de fréquents exemples au moment où on trouve le concours de deux idiomes, de deux populations sur le même sol et que le souverain a besoin de se faire comprendre de tous ses sujets [1].

Des documents d'une autre nature nous confirment qu'il en était ainsi. On a découvert aux environs de Babylone de nombreuses tablettes qui consacrent les conventions intervenues entre de simples particuliers, datées du règne de Hammourabi. Ces tablettes ne renferment que des idéogrammes ou des allophones et résistent encore à une interprétation suivie. Quelques idéogrammes dont l'usage s'est perpétué pendant toute la durée de la civilisation assyro-chaldéenne ont permis de comprendre la date de ces actes, de soupçonner leur nature et de lire les noms des parties contractantes, des témoins et des officiers publics qui y figurent : ce sont des contrats d'intérêt privé. Il y avait donc deux populations, deux idiomes en présence; une partie du peuple parlait une langue qui tendait à disparaître et une autre partie celle qui allait s'établir. Comment supposer que des sujets de Hammourabi auraient eu recours à une cryptographie compliquée pour rédiger leurs transactions journalières? Il faut donc convenir que quelques-uns d'entre eux parlaient une langue différente de celle dont les textes sémitiques de Hammourabi nous donnent des exemples; aussi, pour se faire comprendre de tous, le roi devait écrire parfois dans les deux langues.

Tant que l'inscription que nous avons publiée en 1862 est restée isolée, on pouvait peut-être considérer son mode de rédaction comme une exception. Celle que nous donnons aujourd'hui prouve que nous n'étions pas jadis en présence d'un fait unique et confirme tout ce que nous avons dit il y a déjà dix-huit ans [2]. Le monument que nous faisons connaître a été récemment acquis par le Musée du Louvre. Nous ignorons le lieu où il a été découvert et nous n'avons pu le suivre dans les différentes mains par lesquelles il a passé avant d'arriver jusqu'à nous; en dernier lieu, il a été envoyé de Bagdad à Paris.

C'est une tablette de gypse de 0,20 de hauteur sur 0,090 de largeur et 0,030 d'épaisseur; l'inscription est gravée sur les deux faces et comprend 37 lignes d'écriture effective qui se réduisent en réalité à 33; les lignes pleines sont séparées par des traits horizontaux toutes les fois que le mot ne se rattache pas directement à la ligne précédente et ne forme pas un tout avec elle. La première face parfaitement plane comporte ainsi 15 lignes et la seconde légèrement convexe, 18. La gravure est exécutée avec une grande habileté et dénonce l'extrême délicatesse de l'instrument dont on s'est servi. Les caractères admirablement formés sont du style qu'on est convenu de désigner sous le nom de style archaïque de Babylone. Le monument est d'une belle conservation et n'a souffert qu'en un seul endroit; un choc a enlevé deux caractères au commencement des lignes 10 et 11 de la seconde face.

Nous avons reproduit par la photographie l'aspect de la tablette. Nous donnons ici une transcription de l'inscription en caractères modernes avec une transcription courante, ainsi que la traduction et un commentaire à l'appui.

---

1) J'exposerai prochainement dans un travail spécial mes appréciations sur l'idiome qu'on regarde comme la langue primitive de la Chaldée.

2) Cf. *Inscriptions de Hammourabi*, Paris, 1863.

PREMIÈRE COLONNE.

1		*A-na (ilu) Marduk* (AN-ṢUR-UT)
2		*be-li-im*
		ra-bi-im
3		*na-di-in* KAN-IK
4		*a-na ili* (NI-NI)
5		*be-el* BIT-SAK-GA-ṬU
6		*au* BIT-ZI-DA
7		*bel* (BE-NI)*-su*
8		*Ḥa-am-mu-ra-bi*
9		*na-bi-au*
		(ilu) Anuv
10		*[ra]-mu*
		(ilu) Bel (kit)
11		*[mi]-ge-ir*
12		*(ilu) Samas* (AN-UT)
13		*Ri'u na-ra-am*
14		*(ilu) Marduk* (AN-ṢUR-UT)
15		*Sar dannu* (DA-LUM).

SECONDE COLONNE.

1		*Sar nisi*
		Su-me-ri-im
2		*au Ak-ka-di-im*
3		*sar Ki-ip-ra tiv*
4		*ar-ba-iv*
5		*ni-nu (ilu) Bel (kit)*

6		*nisi au ni-. . . .*
7		*a-na be-li-im*
8		*id-di-nu . . . .*
9		*ṣi-ir-ra-zi-na*
10		*a-na ga-ti-su*
11		*yu-ma-al-li-au*
12		*a-na (ilu) Marduk* (AN-ṢUR-UT)
13		*ilu ba-ni-su*
14		*ina Bar-zi-pa-(ki)*
15		*alu na-ra-mi-su*
16		BIT-ZI-DA
17		*Parak-su el-lam*
18		*ib-ni . . . .*

TRANSCRIPTION.

Ana (ilu) Marduk, belim rabim, nadin KAN-IK, *ana ili bel* BIT-SAK-GA-TU *au* BIT-ZI-DA, *belsu Ḥammurabi. Nabiu (ilu) Anuv, [ra]-mu (ilu) Bel (kit), [mi]-gir (ilu) Samas, Ri'u naram (ilu) Marduk, Sar dannu, Sar nisu Sumerim au Akkadim, Sar Kiptativ arbaiv.*

Ninu : (ilu) Bel(kit) nisi au ni . . ana belim iddinu . .; ṣirrazina ana gatisu yumallu.

Ana (ilu) Marduk, ilu banisu, ina Barzipa, alu naramisu, BIT-ZI-DA *Paraksu ellam ibni.*

TRADUCTION.

Au dieu Marduk, le Seigneur grand qui donne l'abondance, aux Dieux les Seigneurs du Bit-sakgatu et du Bit-zida, à son maître Hammourabi celui qui proclame le dieu Anu, celui qui [exalte] le dieu Bel, celui qui adore le dieu Samas, le Pasteur aimé du dieu Marduk, le roi puissant, le roi du peuple de Sumer et d'Akkad, le roi des Quatre Régions.

Je dis ceci : Le Dieu Bel lui a donné le pouvoir sur le peuple et les . . . .; il a mis entre ses mains leurs richesses.

Au dieu Marduk, le Dieu qui l'a créé, il a élevé dans Borsippa, la ville où on l'adore, le Bit-zida, son autel sacré.

ANALYSE.

PREMIÈRE COLONNE.

L. 1. *Ana.* — Préposition dont le rôle est depuis longtemps fixé et qu'on retrouve sous la même forme et avec la même signification jusque dans les textes assyriens des Achéménides et des Séleucides.

Marduk. — Le nom de cette divinité est écrit en caractères qui ont une valeur idéographique dont la lecture est depuis longtemps assurée. Marduk est la grande divinité du temple dont il va être question.

L. 2. *Belim.* — Maître, Seigneur; c'est l'hébreu בעל, au cas oblique à cause de la préposition *ana* qui le régit. La désinence est très caractéristique; elle nous montre l'expression de l'antique mimmation telle qu'on la trouve dans tous les textes des premiers rois de Chaldée.

Rabim. — Grand, héb. רב, adj. masc. sing. s'accordant avec *belim.*

L. 3. *Nadin.* — Part. kal du verbe *nadan* « donner », héb. נתן.

KAN-IK. — Cette expression qui a depuis longtemps appelé l'attention n'est pas encore définie. C'est évidemment un idéogramme qu'on a pu lire *nahal,* sans que cette lecture ait été suffisamment justifiée. La signification se rattache aux idées d'abondance, de fertilité, de bonheur, surtout de la prospérité procurée par les travaux d'irrigation dont tous les rois de Chaldée se sont préoccupés.

L. 4. *Ili* (NI-NI). — Les Dieux; la transcription et la signification de ce complexe sont depuis longtemps assurées par les syllabaires et de nombreux passages des inscriptions de toutes les époques. Ce complexe entre fréquemment dans la composition des noms propres où nous trouvons *v. g.* sur quelques cylindres d'hématite *Nini-turam,* qui doit se lire *Ili-turam.*

L. 5. *Bel.* — La lecture laisse parfaitement comprendre l'ע qui fait partie de la racine בעל.

L. 6. *Bit-sakgaṭu au Bit-zida.* — Nous trouvons ici une des plus anciennes mentions des deux temples de Babylone qui étaient déjà l'objet de la vénération des rois du Premier Empire de Chaldée, vénération qui s'est perpétuée jusque sous les Achéménides. Le *Bit-sak-ga-ṭu* est « le Temple du ciel et de la terre, la Demeure du maître des Dieux, de Marduk » (Inscr. de Borsippa I, l. 15); aujourd'hui les débris de ce temple forment la partie septentrionale de la ruine de Hillah qui porte le nom de Babil. La transcription assyrienne de l'idéogramme ne nous paraît pas encore établie. Il est évident que nous sommes en présence d'un complexe idéographique, dont on a cherché la signification par l'analyse des différents éléments qu'il renferme; littéralement, c'est « le Temple du chef élevé », et cette signification paraît acceptable. Il n'en est pas de même de la transcription assyrienne qui peut n'avoir rien de commun avec la transcription de chacun des éléments qui forment le complexe. Les travaux pour arriver à cette lecture ont été repris et abandonnés plusieurs fois sans succès; M. F. LENORMANT a renouvelé dans le *Journal asiatique* (janv. 1879, p. 55 et suiv.), la discussion à laquelle ils ont donné lieu; il propose la lecture *E-saq-qal* et il croit pouvoir démontrer que l'idéogramme [illegible] = *nasu, šaqu,* « porter, élever » se lisait *gal* en Accadien; il se fonde sur une variante qui donne la lecture *E-sak-kil* ou *E-saq-gil,* et sur un passage d'un syllabaire inédit qui donne au caractère [illegible] la valeur *al.* M. GUYARD (*Journ. asiat.* 1879, t. XIII, p. 451), combat avec raison cette lecture qui repose sur des faits qui n'ont rien de concluant, et propose la lecture *E-sak-kil* qu'il considère comme la lecture assyrienne de *E-sak-il.* « Point n'est besoin, dit-il, d'admettre qu'un *gal* hypothétique se change en *gil,* lorsqu'il s'attache à *E-sak;* ensuite [illegible] est fortement indiqué (R. II, pl. XXVI, n° 3, l. 43), comme un caractère complexe. Si le [illegible] pouvait s'en détacher, comment [illegible] aurait-il jamais la lecture *guru* indiquée à la ligne 46 de la même

tablette. » Nous n'avons rien à dire de ces raisons; malgré cela nous ne pouvons suivre M. GUYARD dans sa conclusion. Nous ne pensons pas, en effet, que le complexe puisse davantage se lire *E-sag-gil* ou *E-sak-il*, ainsi qu'il le propose. M. POGNON dans son analyse de l'inscription de Bavian accepte peut-être un peu trop facilement la lecture de M. GUYARD. Il regarde comme *certain* (p. 31, note) que le complexe [illegible] se lisait en Assyrien *E-chaghil* ou *E-chakil* et il cite à ce propos un passage d'une inscription d'Assarhaddon où le roi dit qu'il reconstruisit « le [illegible], la ville de Babylone et les remparts » (R. v. I, p. 49, col. IV, l. 16); il poursuit : « je restaurai la statue des grands dieux »; dans un autre texte, ce prince prend le titre suivant [illegible] « constructeur du *E-chakil* et de Babylone, reconstructeur de la statue des grands dieux » (*L.*, p. 19, n° 1, l. 3, 4, 5). M. POGNON ajoute: « comme on le voit *E-chakil* est écrit [illegible] dans ce passage ». Cette conclusion ne nous paraît pas rigoureuse; en effet, rien ne nous autorise à dire qu'il s'agit dans les deux cas du même objet. Nous n'avons rencontré jusqu'ici aucun passage d'une identité incontestable où il soit établi que ces deux expressions désignent le même monument; mais cette identité fût-elle établie, il s'agirait de prouver encore que le signe [illegible], éminemment polyphone, a dans cette circonstance la valeur de *kil?* Nous croyons donc que la lecture de ce complexe n'est pas certaine et nous renonçons à la chercher. Pour nous cette désignation a été empruntée à la langue sumérienne et a été acceptée par les Assyriens sans changement dans leur idiome; cette démonstration se complétera du reste par l'analyse du terme suivant.

Le *Bit-zida* est comme le *Bit-sakgatu* un temple dont on trouve la mention dans les inscriptions de toutes les époques; c'est « la Maison éternelle, le Temple des sept lumières de la terre ». Il était consacré à Nebo et s'élevait dans la ville de Borsippa, un des faubourgs de Babylone; il en reste aujourd'hui un pan de mur, calciné par un violent incendie, et qui se dresse sur la ruine connue sous le nom de *Birs-Nimroud.* — La lecture du mot *Bit-zida* n'est pas encore déterminée; la signification des éléments qui le composent semble indiquer « le Temple de la main droite », mais il ne faut accepter ce sens que comme une conjecture. Quant à sa lecture, elle reste à fixer; c'est encore une expression sumérienne qui a passé dans les textes et qui a été conservée par l'usage. Cette indication nous paraît résulter d'un passage des tablettes de la Bibliothèque de Ninive; nous voyons, en effet, dans une liste des temples de la Chaldée le mot *Bit-zida* transcrit sans changement dans la colonne assyrienne (*W. A. I.*, II, pl. 61). On trouve quelquefois, en parlant de ce temple, l'expression *Bit kinuv*, littéralement la «Maison stable»; il ne faut pas y voir la traduction de l'expression assyrienne, mais seulement une manière de désigner le monument dont on a déjà parlé dans l'inscription. Ce monument n'était pas isolé dans l'empire assyro-chaldéen : ces sortes d'édifices se nommaient des *Ziggurrat;* ce sont des tours à étages dont la forme nous est conservée sur les bas-reliefs de l'Assyrie et de la Chaldée (*W. A. I.*, IV, pl. 41, 43). Il y avait aussi un *Bit-zida* à Ninive (LAYARD II., 85, l. 1 et 2); il y en avait un autre à Calach (*W. A. I.*, l. c. 35, l. 7). Le *Bit-zida* et le *Bit-sakgatu* sont deux monuments dont la destination est bien définie et nous n'aurions pas insisté sur leur désignation assyrienne si les savants dont nous avons rapporté les travaux à ce sujet avaient été moins affirmatifs dans leur conclusion.

L. 7. *Belsu (Benisu).* — La lecture de ce complexe est certaine; il se présente ici avec le suffixe de la troisième personne.

L. 8. *Hammurabi.* — La lecture de ce nom ne souffre désormais aucune difficulté. Il est formé régulièrement comme tous les noms propres assyro-chaldéens du nom d'une divinité et d'un radical verbal. La terminaison qui avait été lue *gas* ou *kas* et qui lui donnait ainsi une apparence susienne a paru un moment séduisante; mais elle doit être lue *bi* comme nous l'avions proposé au début de nos recherches; les variantes, qui nous montrent le dernier élément avec un final dans d'autres noms analogues, tels que ne permet pas de douter de la lecture du nom de Hammourabi et restitue à ce prince le caractère éthnographique qui lui est assigné par la nature de l'idiome de l'inscription qui nous occupe.

L. 9. *Nabiau.* — Ce n'est pas ici le nom du dieu *Nabu,* mais un dérivé de la racine נבא infinitif kal, exprimant l'action de proclamer. La lecture de ce mot présente le concours d'une syllabe terminée par la voyelle *i* devant une articulation de l'*u.*

Anuv. — Le dieu *Anu.*

L. 10. *Ramu.* — Le premier signe de la ligne a disparu; il formait la première syllabe d'un mot que nous allons essayer de restituer. Ce mot devait être en rapport avec *nabu* pour répondre à une idée de la nature de celle-ci : « celui qui proclame Nabu, celui qui aime Bel »; nous proposons donc pour compléter le mot le signe et nous lisons ainsi *ramu Bel,* en le rattachant à la racine רהם h. « exalter ».

Bel. — Le dieu Bel. Rien ne manque dans cette ligne malgré l'éclat de la pierre qui s'étend du commencement de la ligne précédente à la suivante.

L. 11. *Migir.* — Nous supposons que le signe a disparu au commencement de la ligne et nous admettons pour le signe la lecture *ge* qui se trouve établie ici par la comparaison de ce passage avec celui de la première inscription de Hammourabi que nous avons publiée où le mot est écrit (C. II, l. 14). La signification de ce mot qu'on trouve dans les titres des rois d'Assyrie et de Chaldée se rattache à celle des dérivés des racines מגר « bénir » ou יקר « honorer ».

L. 12. *Samas.* — Le dieu Samas exprimé dans sa forme idéographique.

L. 13. *Ri'u.* — Idéogramme bien connu et fréquent dans les textes des premiers rois de Chaldée. Dans notre première inscription, Hammourabi se dit *ri'u mutib libbi* (de Marduk) au lieu de *ri'u naram Marduk* que nous avons ici. La lecture de l'idéogramme est assurée par les syllabaires; quant à la signification, elle se rattache à la racine רעה littéralement « paître, faire paître ». — On trouve dans un des fragments de la légende de la Création un dérivé de cette racine (V, l. 8): *Kima ṣieni lirtā ili kima rusun* « qu'il gouverne tous les Dieux comme des moutons ».

Naram. — Cette locution *Naram-Marduk* littéralement « aimé du dieu Marduk » formerait au besoin un nom propre de la nature de ceux-ci: *Naram-Bin, Naram-Sin* qu'on trouve fréquemment sur les cylindres. On sait qu'un roi du premier empire de Chaldée porte le nom de *Naram-Sin.*

L. 15. *Sar.* — C'est l'idéogramme bien connu, dont la signification a été donnée par les textes trilingues des Achéménides longtemps avant que la lecture assyrienne n'en ait été constatée.

Dannu. — Cette expression est rendue par l'allophone DALUM; nous avons depuis longtemps démontré pourquoi on ne saurait voir dans ce groupe une expression sémitique. (*Manuel, Gr.,* p. 174.)

SECONDE COLONNE.

L. 1. *Sar nisi.* — Le mot *nisi* est exprimé par un idéogramme dont la valeur est assurée d'après les inscriptions trilingues et qui ne souffre aucune difficulté. Mais sa signification est complexe. Les syllabaires donnent *uku* = *un* = *nisu,* d'où il résulte que le monogramme peut avoir au singulier la valeur de « peuple ». D'un autre côté nous trouvons pour l'idéogramme avec la désinence du pluriel, la traduction perse *marthiya* « les hommes ». Enfin des variantes nous donnent également la transcription *matuv* « pays ». Parmi toutes ces significations évidemment très acceptables dans le passage qui nous occupe, nous croyons devoir nous arrêter encore, malgré les observations très judicieuses de M. POGNON (*Inscription de Bavian,* p. 129), à la traduction que nous avons proposée dans la première inscription. Si nous prenons *nisi* pour un pluriel, nous dirons « les hommes »; si c'est un singulier au cas oblique nous dirons « le peuple ».

L. 2. *Sumerim au Akkadim.* — Nous n'insisterons pas sur les différentes formes de ces deux expressions si fréquentes dans les textes des rois du Premier Empire chaldéen et que les rois assyriens ont reprises quand ils se sont rendus maîtres de Babylone; nous avons ici des formes phonétiques dont la lecture est parfaitement établie. Il est plus difficile de dire quels étaient les pays ainsi désignés et qui sont l'un et l'autre situés dans la Mésopotamie inférieure. Cet examen nous entraînerait à agiter toutes les questions qui ont passionné le débat relatif à l'idiome de ces deux populations. Relevons toutefois ce qui ressort du silence du texte : en effet, Hammourabi ne prend pas dans cette inscription le titre de « Roi de Babylone » comme dans la première que nous avons publiée; cette seconde inscription nous paraît donc antérieure et se rapporte à une époque à laquelle Hammourabi déjà roi de Sumer et d'Akkad n'avait pas conquis Babylone.

L. 3. *Kiprativ.* — Ce mot fréquent dans toutes les inscriptions est écrit ici en toutes lettres et ne permet aucune incertitude de lecture; on trouve quelquefois la syllabe complexe = *kip;* et souvent, dans les textes des premiers rois de Chaldée, l'allophone ou l'idéogramme , dont l'identité est assurée par de nombreuses variantes.

L. 4. *Arbaiv.* — Ce nom de nombre est écrit en toutes lettres avec la mimmation qui se trouve indiquée dans son expression arithmétique tantôt avec le complément phonétique féminin, tantôt avec la terminaison masculine *tiv.*

L. 5. *Ninu.* — 1e personne aor. kal dérivé de la racine ענה « dire, proclamer »; quelquefois on trouve *inu;* c'est la forme sacramentelle qui annonce qu'on va parler de l'objet principal de l'inscription.

L. 6. *Nisi.* — Encore l'idéogramme sur lequel nous nous sommes expliqué (*supra,* l. 1).

Ni . . . — Ce mot présente une difficulté sérieuse. Le signe nous est inconnu, et ne porte aucune trace d'altération. Est-ce une forme archaïque de *ta* ou de *ma?* Nous aurions dans ce cas *ni-ta, ṣal-ta;* dans l'autre, *ni-ma, ṣal-ma;* mais encore faudrait-il en déterminer la signification. On voit que Hammourabi a un pouvoir sur les hommes et sur les *ni* . . .; peut-être y a-t-il là une distinction entre les hommes de sa race, *nisi,* et les étrangers qu'il avait soumis à sa domination; peut-être n'y a-t-il dans cette expression qu'une extension de territoire? Enfin si le signe inconnu était un , on pourrait lire le complexe *kalama,* si toute fois le premier signe se prêtait à cette lecture? mais nous n'osons pas nous prononcer.

L. 7. *Ana belim.* — Complément direct du verbe suivant avec la préposition *ana.*

L. 8. *Iddinu.* — 3e personne aor. kal de *nadan,* héb. נתן. La première inscription porte dans un passage parallèle *iddinunuv* (C. I, l. 13) avec la forme paragogique (voir notre *Manuel, Gr.,* p. 233). — Ce mot n'offre pas de difficulté, mais il est suivi du signe qui se représente plus bas l. 18 et qui reste pour nous sans explication. Sa présence doit cependant avoir une certaine influence sur le sens de la phrase; mais nous ne saurions l'indiquer; c'est une forme archaïque d'un caractère que nous n'avons pas encore rencontré et que nous renonçons à interpréter.

L. 9. *Ṣirrazina.* — Pour *Ṣirrat-sina* « les trésors d'eux » avec le suffixe et l'altération de la sifflante (voir notre *Manuel, Gr.,* p. 186, remarque).

L. 10. *Gatisu.* — La première inscription que nous avons publiée donne *ana gatiya* avec le suffixe de la première personne et la préposition. La signification et la lecture de ce mot sont depuis longtemps assurées.

L. 11. *Yumallu.* — 3e personne sing. aor. kal. Nous lisons ainsi *yu,* toutes les articulations de *u* se prêtant à cette lecture et la nature du préfixe de la troisième personne paraissant l'exiger (voir *Manuel, Gr.,* p. 192). La première inscription donne le même mot écrit ainsi . Nous voyons donc que les trois signes de la voyelle *u* se prêtaient à la même vocalisation.

L. 13. *Banisu.* — Subst. m. sing. avec le suffixe de la troisième personne, héb. בנה « construire ».

L. 14. *Ina.* — Préposition.

Barzipa. — Le nom de Borsippa est écrit ici phonétiquement et ne permet aucun doute sur sa lecture; c'est l'expression ברסיף qui nous est conservée dans le Talmud. Ce mot est souvent rendu par le complexe dont la lecture n'est pas moins certaine *Baru-sippa.* Nous retrouverons bientôt le premier signe de ce complexe et nous en acheverons l'explication.

L. 15. *Alu.* — Idéogramme très fréquent, aphone devant les noms de localité, ainsi qu'on peut le constater dans les inscriptions trilingues. La valeur phonétique est *er,* et on l'avait appliquée à la transcription de l'idéogramme; mais aujourd'hui la lecture *alu* est assurée par les syllabaires et sa signification se rapporte à l'hébreu אלה « tente ».

Naramisu. — Borsippa est ainsi qualifié dans la grande inscription de Nabuchodonosor. C. III, l. 36.

L. 17. *Paraksū.* — Le Bit-zida est appelé *Paraksu* « son autel ». La signification du monogramme dont nous avons ici la forme archaïque n'est pas douteuse. On le trouve dans la grande inscription de Nabuchodonosor (*W. A. I.,* I, c. III, l. 57) dont nous avons donné la traduction dans notre *Manuel* (*Choix de Lect.,* p. 301). — La transcription est consignée dans les syllabaires qui nous apprennent que ce monogramme a les valeurs phonétiques de *bar* et de *sar* et la lecture assyrienne de *Parakku.* Nous comparons ce mot à l'hébreu פרכת « tabernacle, sanctuaire ». Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que ce caractère entre dans l'expression du nom de Borsippa, ce qui nous porterait à croire que le nom de la ville est tiré de la désignation du temple où le culte de Nébo était établi dès la plus haute antiquité.

Ellam. — Brillant, haut, sacré, héb. עלם.

L. 18. *Ibni.* — 3e pers. aor. kal, dérivé de la racine בנה; mais ici avec le sens de « construire ».

Notre analyse serait terminée si nous n'avions encore ici le signe que nous avons indiqué déjà (*supra*, l. 8), et qui reste inexpliqué.

Comme on le voit, l'idiome dans lequel cette inscription est conçue ne diffère en rien de celui des rois du dernier empire de Chaldée; on y trouve sans doute certaines formes archaïques qui concordent avec la haute antiquité de l'inscription, mais au fond on peut dire que Hammourabi parlait la langue de Nabuchodonosor et de Nabonid.

J. Menant.

ÜBER EINEN NOCH NICHT ERKLÄRTEN KÖNIGSNAMEN AUF EINEM OSTRAKON DES LOUVRE.

Das ägyptische Museum des Louvre enthält ein Ostrakon mit einem hieratischen Texte von 11 Zeilen, welchen Devéria in seinem reichhaltigen «Catalogue des manuscrits égyptiens, qui sont conservés au Musée du Louvre» p. 208 (XI 14, Inventaire n° 667 et 700), Paris 1875, in vortrefflicher Weise übersetzt hat. In diesem Texte nun findet sich zweimal, Zeile 1 und 4, ein Königsname, welchen Prof. Lepsius, in sein «Königsbuch des alten Aegyptens» (Taf. 70, Nr. 896), aufgenommen hat, und den Devéria, *loc. laud.*, Rā-ḥept-ám (?) liest. Der leider gestorbene französische Gelehrte bemerkt dazu: «Le roi est jusqu'ici resté inconnu, et on ignore tout à fait à quelle époque il appartient». M. Maspero war so freundlich mich auf diese interessante Frage aufmerksam zu machen, und ich sage ihm, wie den Herren Revillout und Pierret, welche mir das Ostrakon mit grosser Liberalität zur Verfügung gestellt haben, meinen verbindlichsten Dank. Ich habe mich längere Zeit mit dieser Cartouche beschäftigt, und erlaube mir im Folgenden meine Ansicht in Bezug auf diesen Königsnamen, welche nichts weiter sein soll als eine Vermuthung, mitzutheilen und zu begründen.

I. Der Name ist am vollständigsten erhalten auf Zeile 1, wenn auch der oberste Theil des letzten Zeichens nicht mehr vorhanden ist; Zeile 4 sind dagegen die letzten drei Zeichen des Namens vollständig weggebrochen. Ich reproducire daher die Lesung der ersten Zeile:

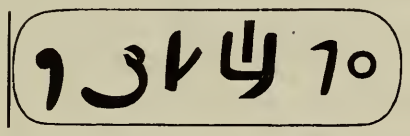

Der Schreiber gibt hier das Zeichen, welches in der Cartouche auf Zeile 4 unter *p* steht, nur durch einen mit *p* verbundenen Strich wieder.

Ich lese nicht Rā-ḥept ám, sondern Rā septu ám und halte diesen Namen für einen Beinamen des Pharao Ḥoremḥeb der XVIII. Dynastie des Horus oder Ἄρμαϊς. Zunächst seien die einzelnen Zeichen besprochen. Sehr wichtig ist das zweite. M. Devéria hielt es für , eine Annahme, die viel für sich hat, wenn man die Form dieses Zeichens in auf Zeile 8 der Inschrift vergleicht. Das fragliche Zeichen kann aber ohne allen Zwang auch anders aufgefasst werden, als die Götterfigur , oder als , wie eine Vergleichung der Schreibung dieser Figuren auf dem Ostrakon selbst, als auch in der übrigen

hieratischen Litteratur, zeigt. Das betreffende Zeichen auf Zeile 1 des Ostrakon ähnelt mehr dem ⲛ, das auf Zeile 4 mehr der Götterfigur; unser Text enthält mehrere ⲛ, welche dem zweiten Zeichen des Könignamens vollständig gleichen, z. B. Zeile 9 in «*âuset ḥir âr heru nefer*»[1].

Unter dem *p*, dem dritten Zeichen, findet sich Zeile 1 nur ein mit der Horizontallinie des *p* zusammenhängender Strich, wie schon bemerkt; an der correspondirenden Stelle in der Cartouche von Zeile 4, sieht man jedoch deutlich, dass hier ein Buchstabe steht, vielleicht ⲟ, wahrscheinlich aber ⲟ, wie eine Vergleichung mit der Schreibung desselben Zeichens im Namen des Pe-ṭu-ḥer-Rā, oder dem des Pe-ṭu-Nit ergibt[2]. Das fragliche Zeichen ist für ein ⲟ zu lang; der in Zeile 1 dem *p* anhängende Strich kann ganz gut ein Rest des hieratischen ⲟ sein, cf. DEVÉRIA's Reproduction der eben angeführten Namen. Das fünfte Zeichen wird wohl ein ⲛ sein, obwohl sein Kopf nicht, wie in den meisten übrigen Fällen, wo es in unserer Inschrift vorkommt, dicker ist, wie der übrige Theil, und man es desshalb für ⲛ halten könnte. Doch dieselbe Form des *â* findet sich auch Zeile 11 im zweiten ⲛ des Wortes ⲛ, und die Lesung *Ḥept* = *Sepṭu-Peṭu-Keṭem Rā* führt meinem Dafürhalten nach ebensowenig zu einem günstigen Resultate, als eine Transcription des letzten Zeichens der Cartouche mit ⲛ. Ich halte dieses vielmehr für die Götterfigur: das obere Stück ist dicker als das untere, und das Ganze sieht aus, wie das allgemeine Götter-Determinatif in Zeile 2 und 10 (in Âmen-Rā); der oberste Theil ⌒ ist weggebrochen. — Das sechste Zeichen ist zweifellos ein ⲛ.

Nach dieser Ausführung kann der Königsname des Ostrakon gelesen werden:

I. Rā ḥept âm

II. Rā pe-ṭu âm

III. Rā septu âm

Hieroglyphische Namen, in denen sich ⲛ findet, sind an sich gar nicht so selten; LIEBLEIN, in seinem so nützlichen «Dictionnaire des noms hiéroglyphiques», nennt z. B. einen ⲛ (Nr. 620) und einen ⲛ (Nr. 1287). Auch königliche Frauen und Prinzen führen Namen, welche mit der Lesung Rā-ḥept-âm Fühlung haben, z. B. ⲛ (LEPSIUS, *Königsbuch*, Taf. V, Nr. 7), ⲛ (*l. l.*, Taf. VII, 63bis), und aus der XVIII. Dynastie findet sich ein Âmenḥetep-ḥapu (*Königsbuch*, Taf. XXVII, Nr. 358). Dagegen ist meines Wissens kein Name eines Pharaonen selbst bekannt, welcher mit der Lesung Rā ḥept âm in Parallele gestellt und identificirt werden könnte. Ich glaube daher entschieden, dass die Transcription Rā-ḥept-âm aufgegeben werden muss.

II. Bei einer weiteren Besprechung des Namens ist vor Allem auch die Bedeutung des ⲛ in's Auge zu fassen. ⲛ, ⲛ, ⲛ, ⲛ bezeichnet, nach allgemeiner Annahme (cf. z. B. CHABAS, *Les maximes du scribe Ani*, I, p. 67 etc.), «im Innern von etwas sein, dazu gehörig sein, ceux qui sont dedans»; so heisst es z. B. im Todtenbuche, ed. LEPSIUS, Cap. 64, 28: ⲛ, und 72, 13: ⲛ. DE ROUGÉ in seiner *Chrestomathie* II, p. 70, fasst ⲛ als Präposition, *âmi* und *âmu* als «formes dérivées adjectives» des Singulars und Plurals, als «formes pronominales»,

1) Cf. das ⲛ in *Sesetsu*, Pap. Anastasi I, 27, 3 und 5 etc.

2) DEVÉRIA, *Catalogue*, pag. 100, 102.

l. l., p. 74, wie z. B. in dem von ihm II, p. 54 aus den Inschriften Thuthmes III (Lepsius, *Denkmäler* III, 31, 44) citirten Satze: ; *àm* ist ihm hier die volle Form der Partikel *m*.

Le Page Renouf[1] hält für eine Präposition und «pronominal adjectif», und auch Brugsch[2] sieht *àm* als ein Relativum loci «eine Erweiterung der Präposition um ein anlautendes *à*» an. tritt bekanntlich sehr häufig in unmittelbarer Verbindung mit Substantiven auf, z. B. (*Todtenbuch*, ed. Lepsius, Cap. 20, 6; 73, 3; saepius). Ich glaube aber auch die Ansicht aussprechen zu dürfen, dass , in der altägyptischen Grammatik, auch als Zeitwort gebraucht wurde und den «six thèmes verbaux» anzureihen ist, «qui expriment l'idée d'être et entrent, comme auxiliaires, dans la conjugaison; , , , , , »[3]. Im 125. Capitel des Turiner Todtenbuches findet sich die Lesart: etc. und im Papyrus des Ḥor se A'st mes en Paiχabes im Louvre (cf. Devéria, *Catalogue* etc. pag. 66 f.), welcher auf Col. 41 auch das 93. Capitel des Todtenbuches des A'ufānχ enthält, die Stelle: für die Lesung des Turiner Exemplars: . *Àmi* und *àu* decken sich hier also völlig.

Desshalb möchte ich auch, in dem oben angeführten Beispiele in Rougé's *Chrestomathie* II, 54: , welches ja aus der besten Sprachperiode stammt, das für identisch mit etc. «sein» halten. Wie , , so ist auch , , etc. — meiner Ansicht nach — Präposition und auch Hülfszeitwort. , welches in den Rhindpapyri, wie Rougé, *l. l.* II, p. 14, Anm. 2 erwähnt, einmal durch *na enti*, copt. ⲛⲉⲛⲧⲉ wiedergegeben wird, möchte ich in manchen Fällen als Participialform des Hülfszeitwortes «sein» betrachten = , z. B. in folgendem Passus des Papyrus *Abbott*: « (cf. Maspero, *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie*, Paris 1871, p. 24, 25). «Es sagt Bericht der oberste Chef der Polizeitruppen . . . . . von dem Seienden, d. h. von dem, was ist, vorgefallen ist, der Sachlage, dem Stand der Dinge, dem Gouverneur und Nomarchen Xāemus».

Diese Auffassung des als eine Form des Zeitwortes «sein» scheint mir auch an der fraglichen Stelle unseres Ostrakon anwendbar und richtig, und die Bezeichnung des Pharao als «Rā, der Geber der Dinge» ganz passend zu sein. Lieblein, in seinem Namenwörterbuch, führt auch ähnliche Namen an, z. B. Nr. 1081, Nr. 1296, Nr. 1071 etc. Schon Champollion gibt in seiner «Grammaire égyptienne» p. 310 eine Liste ähnlicher Namen. Auch Mitglieder der Königshäuser führten Namen, welche mit gebildet sind: so hiess z. B. der erste König der XXIII. Dynastie cf. Lepsius, *Königsbuch*, Taf. 46, Nr. 612; siehe auch Nr. 604, 621, 623, 678, und Lieblein, *l. l.*, Nr. 1262, 1263, 1266.

1) *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1877, pag. 107.
2) *Hierogl. Grammatik*, pag. 20.
3) Maspero, *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, pag. 15.

Die Lesung *Rā pe ṭu ȧm* ist also wohl denkbar; nur ist dagegen einzuwenden, dass uns auf den Namensschildern der Pharaonen niemals das Zeichen für Rā mit der Götterfigur unmittelbar vereinigt begegnet.

III. Wenn wir aber nun die Lesung *Rā septu ȧm* adoptiren und die Auffassung des als «das, was ist, die Dinge» beibehalten, so bemerken wir in den Königslisten einen Pharao, der Namen führt, welche dem unseres Ostrakon sehr ähnlich sind, nämlich den König Ḥoremḥeb der XVIII. Dynastie, dem die Titel beigelegt sind:

Ka neχt sepṭ seχeru 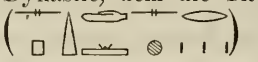

Rā ser χeper,

Rā ser χepru setep en Rā (nach BRUGSCH, *Geschichte Aegyptens,* 1877, pag. 443) oder Rā T'eser χepru setep en Rā (nach MASPERO, *Geschichte der morgenländischen Völker im Alterthume,* D. A., Leipzig 1877, pag. 272, Liste der XVIII., XIX. und XX. Dynastie).

Cf. LEPSIUS, *Königsbuch,* Taf. 30, Nr. 410 Aαa. Vergleicht man nun diese drei Ausdrücke *septu ȧm, septu seχeru* und *ser χepru* mit einander, so wird man finden, dass der erste und letzte sich am meisten entsprechen, der mittlere etwas von der Bedeutung der zwei andern Wortverbindungen abweicht. Das Wort *seχeru* ist bekanntlich sehr vieldeutig und ist von M. CHABAS in seinem Werke *Les maximes du scribe Ani,* I, pag. 148 ff.; II, 66 ff., in erschöpfender Weise behandelt worden. M. PIERRET[1] übersetzt *Ḥor sepṭ seχeru* «Horus qui protège les projets» und M. MASPERO folgenden Satz aus dem II. Anastasi-Papyrus[2]: 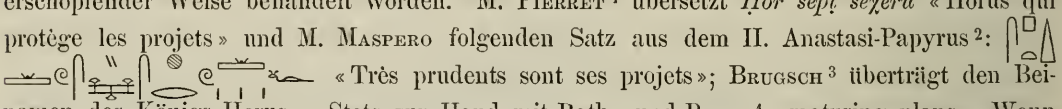 «Très prudents sont ses projets»; BRUGSCH[3] überträgt den Beinamen des Königs Horus: «Stets zur Hand mit Rath» und BIRCH[4] «maturing plans». Wenn also *septu ȧm* und *septu seχeru* immerhin zusammenzustellen, aber durchaus nicht identisch sind, so kann man wohl *septu ȧm* und *ser (t'eser) χepru* einander gleichsetzen. Denn dem Worte *septu* «præparare, parare, instruere, ausrüsten, versehen, ⲥⲉϩⲧⲉ, ⲥⲟϩⲧⲉ, (BRUGSCH, *Wörterbuch,* pag. 1205, PEYRON, pag. 195, PIERRET, *l. l.,* pag. 481) entspricht 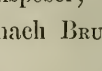 , welches zunächst (cf. BRUGSCH, pag. 1259) «amplificare», dann aber auch «disposer, préparer, organiser» (PIERRET, *l. l.,* pag. 514, cf. pag. 728) bedeutet. 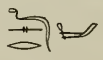 ist nach BRUGSCH nur eine Variante von dem Worte *ser.*

Jedenfalls ist es wohl gestattet, beide Ausdrücke, *septu ȧm,* wie *ser χepru,* auf gleiche Weise zu übertragen: «Préparant, Ordner, Disponent, Organisator, Schützer der Dinge, des Seienden» und eine Gleichsetzung des Königs des Ostrakon des Louvre mit dem Pharao Ḥoremḥeb der XVIII. Dynastie vorzuschlagen. Wenn auch diese Annahme nicht zweifellos gewiss ist, so wird sie doch durch die Form der Schriftzüge, den Wortschatz und den

1) *Vocabulaire hiéroglyphique,* pag. 481.
2) *Du genre épistolaire,* pag. 83.
3) *Geschichte Aegyptens,* pag. 442.
4) *Records of the Past,* Vol. X, pag. 31.

Inhalt der Inschrift des Ostrakon nicht widerlegt. Schrift, wie Sprache, haben viele charakteristische Merkmale mit der Litteratur der XVIII. — XX. Dynastie gemein. Wenn die Denkmäler melden, König Ḥoremḥeb habe die Bauten des Pharao Chu-en-âten zerstört, die alte Religion, die Verehrung des Âmen-Rā wieder eingeführt[1], so steht diese Thatsache nicht im Widerspruch mit unserem Texte, aus welchem deutlich hervorgeht, dass zur Zeit des darin erwähnten Königs der Cultus des Âmen Rā in Aegypten geblüht hat. Schliesslich sei noch bemerkt, dass nicht zu lange Zeit vor Pharao Ḥoremḥeb unter dem gewaltigen Kriegsfürsten Thuṭmes III, ein altägyptischer Grosser und Verwandter des königlichen Hauses lebte, dem ein Name eigen war, welcher ähnlich gebildet ist, wie Rā seṭpu âm oder Seṭpu âm Rā; er hiess [2].

Leider habe ich die *Monuments divers* des Herrn Mariette, welche auf Pl. 74 und 75 eine Darstellung des Grabes des Ḥoremḥeb enthalten (cf. Meyer und Birch in *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* 1877, pag. 149), nicht benutzen können.

Vielleicht bieten diese Zeilen einem Kundigeren den Anlass, die Lösung des hier besprochenen Räthsels zu finden.

Dr. A. Lincke.

Paris, den 15. April 1880.

Un mot d'avis au lecteur.

Il y a une dizaine d'années, j'avais commencé à dresser le catalogue de tous les objets d'antiquité égyptienne conservés dans les musées et dans les collections privées de la province. Une traduction de la stèle appartenant au musée de Rennes est la seule partie que j'ai publiée de ce travail. Je le reprends aujourd'hui avec le concours des élèves de l'École des Hautes-Études, et je compte le poursuivre dans ce *Recueil.* Je prie ceux de nos lecteurs qui habitent la province de vouloir bien nous signaler les villes qui possèdent des objets de provenance égyptienne.

G. Maspero.

Paris, le 28 Août 1880.

LES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU MUSÉE DU HÂVRE.

Le Musée du Hâvre renferme, entre autres objets de toute nature, une vingtaine d'antiquités égyptiennes offertes par différentes personnes de la ville.

Grâce à l'extrême obligeance du conservateur M. A. Baillard, j'ai pu examiner en détail cette petite collection dont voici le catalogue.

1. *(Cat. mss., nos 2, 3, 4.)* Bois. — Trois fragments d'un couvercle de cercueil colorié, en forme de momie humaine.

   a) *Haut.,* 0.23; *larg.,* 0.23.

1) Maspero, *Geschichte der morgenländischen Völker im Alterthum,* D. A., pag. 212; Birch, *Records of the Past.* Bd. X, p. 30.

2) Dümichen, *Die Oasen der libyschen Wüste,* 1877, Taf. I, IIa, pag. 22; auch erwähnt von A. Wiedemann, *Geschichte der XVIII. Dynastie,* Sep.-Abdr., pag. 59.

Partie du cercueil ayant formé le dessus des pieds. La déesse Isis coiffée du , les chairs vertes et la chevelure bleue, étend ses ailes en signe de protection. Légende en noir sur fond jaune:

b) *Haut.* 0.35; *larg.* 0.09.

Fragment dont la place était à droite au dessus du cercueil.

Rég. sup. Un dieu à tête de cynocéphale debout sous une arche. Légende derrière le dieu:

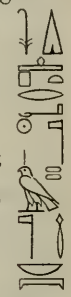

Au dessous, la fin d'une légende horizontale:

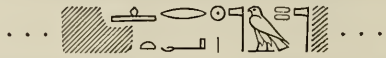

Rég. inf. Un dieu à tête d'épervier tenant le sceptre . Il est également debout sous une arche. Mêmes légendes qu'au registre supérieur, moins dans la colonne verticale et à la fin de la ligne horizontale.

c) *Haut.* 0.27; *larg.* 0.11.

Ce fragment devait être placé en face du fragment b), à gauche du couvercle.

Rég. sup. Un dieu à tête de chacal se tient debout sous une arche. Légende devant le dieu:

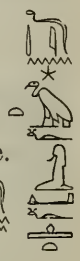

Au dessous, le commencement d'une légende horizontale:

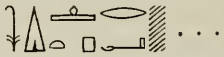

Rég. inf. Le buste d'un dieu à tête de chacal debout sous une arche. Légende:

A droite du fragment se trouve une partie de la longue colonne verticale qui décorait le milieu du cercueil:

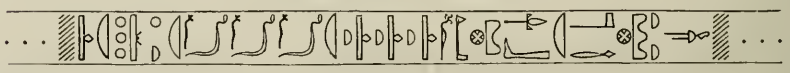

2. *(Cat. mss., n° 8.) Haut.* 0.20; *larg.* 0.04.

Sycomore. — Statuette funéraire d'assez bon travail, les yeux peints et bordés de noir.

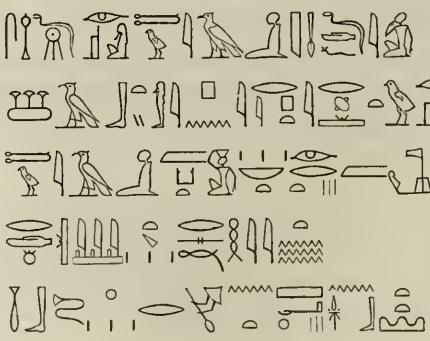

Ce personnage porte le même nom que la mère de la reine Tii, épouse d'Amen-hotep III, roi de la XVIIIe dynastie.

3. Terre cuite peinte de couleur brique. — Statuette funéraire.

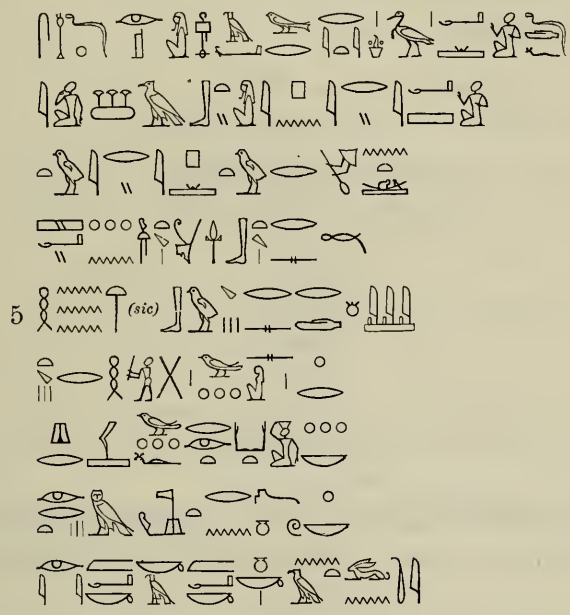

4. *(Cat. mss., n° 17.)* Terre cuite enduite d'un vernis rouge. — Hiéroglyphes noirs. Statuette funéraire.

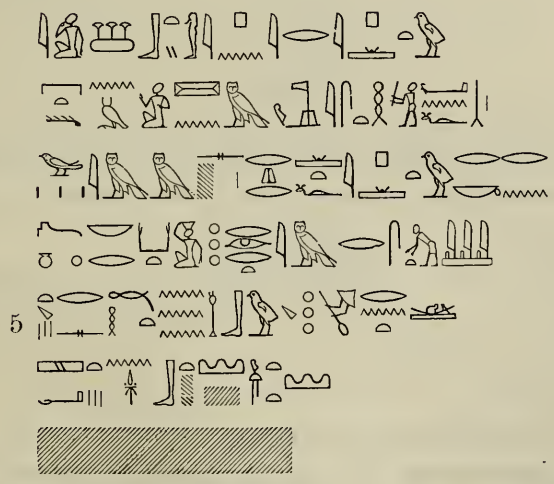

5. *(Cat. mss., n° 9.)* *Haut.* 0.15; *larg.* 0.04. Terre émaillée verte. — Statuette funéraire d'assez bon travail.

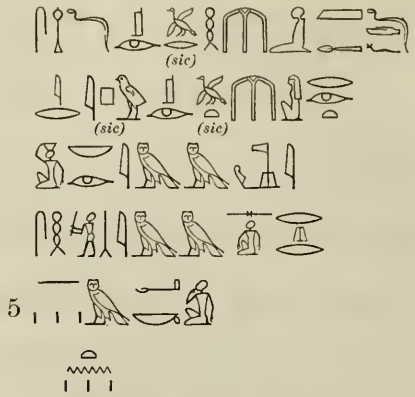

6. *(Cat. mss., n° 5.) Haut.* 0.08; *larg.* 0.03.
Terre cuite verdâtre. — Petite statuette funéraire.

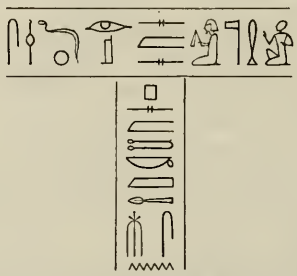

Les noms des parents n'ont pas été gravés.

7. *(Cat. mss., n° 15.) Haut.* 0.06; *larg.* 0.02.
Terre cuite recouverte d'une couche verte. — Statuette funéraire de travail sommaire. Pas d'inscriptions par devant. Une colonne verticale le long du dos

8. *(Cat. mss., n° 10.)*
Albâtre. — Figurine funéraire d'assez bon travail. La coiffure, les mains et les instruments agricoles sont gravés au trait et non sculptés.

Des lignes horizontales avaient été préparées pour recevoir le chapitre VI du *Livre des Morts*, mais elles n'ont pas été remplies.

9. *(Cat. mss., n° 11.) Haut.* 0.15; *larg.* 0.04.
Statuette funéraire. Coiffure verte, le reste jaune. Inscriptions à peine lisibles. Une colonne verticale sur le dos. Par devant, cinq lignes horizontales dont la première seule a conservé quelques signes.

1ère ligne (sic)

Col. vert.

10. *(Cat. mss., n° 6.) Haut.* 0.17; *larg.* 0.05.
Bois. — Statuette funéraire sans inscriptions. Tablier carré, vêtement uni. Bras croisés, sans instruments agricoles.

11. *(Cat. mss., n° 12.) Haut.* 0.16; *larg.* 0.06.
Pierre. — Statuette funéraire dont l'inscription, peinte en noir, a presque complètement disparu. Tablier carré, bras croisés, épaules larges.

12. *(Cat. mss., n° 13.) Haut.* 0.16; *larg.* 0.06.
Pierre. — Statuette funéraire sans légendes. Tablier plissé retenu par deux bretelles se croisant sur la poitrine. Claft peint en noir.

13. Statuette funéraire repeinte de nos jours, de sorte que la colonne d'hiéroglyphes qui se trouvait sur le devant, a disparu.

14. Terre cuite. — Statuette funéraire de travail très grossier. Restes de couleur noire et d'une inscription verticale.

15. *Haut.* 0.44.
Terre cuite. — Sorte de cône allongé, fermé d'un couvercle à bouton plat, contenant une momie d'Ibis.

Les trois objets sont exposés séparément.

16. *(Cat. mss., n° 1.) Haut.* 0.28; *larg.* 0.24.
Plâtre. — Moulage d'une partie d'un bas-relief représentant une tête d'homme. Perruque à nombreuses tresses. Au cou, collier de trois ranges de perles.

Au dessus de la tête, portion inférieure de légendes:

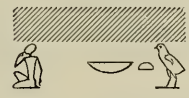

17. *(Cat. mss., n° 18.) Haut.* 0.21; *larg.* 0.06.
Plâtre. — Moulage d'une statuette funéraire qui paraît avoir été vert d'eau.

L'inscription n'étant pas bien venue, la personne chargée du moulage a gravé à tort et à travers des signes , , pour remplir les lignes. En dehors de ce mélange de signes, il n'y a guères d'authentique que la première ligne et le commencement de la seconde.

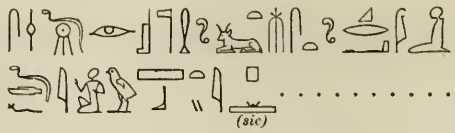

18. *Haut.* 0.18.

Bronze. — Vase à anse, en forme de cône tronqué, qui n'est certainement pas d'origine égyptienne.

19. *Haut.* 0.05; *larg.* 0.036.

Bronze jaune. — Scarabée portant au dessous du ventre sept lignes de signes imitant plus ou moins bien les hiéroglyphes. Ce scarabée est évidemment d'origine moderne.

VICTOR LORET.

M. DE LAGARDE, dans le volume de ses *Orientalia* qui a paru l'an dernier, exprime le désir de voir publier promptement les fragments des diverses versions égyptiennes de l'Ancien et du Nouveau Testament que renferment les diverses bibliothèques de l'Europe. C'est pour répondre à ce désir que M. CEUGNEY, élève de l'École des Hautes-Études, a recueilli les fragments thébains inédits de ces versions qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris.

G. MASPERO.

QUELQUES FRAGMENTS COPTES-THÉBAINS INÉDITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Bien que les manuscrits coptes de notre Bibliothèque aient été, en partie, mis admirablement à contribution par WOIDE[1] et PEYRON[2], pour ne pas citer d'autres noms, il est évident qu'ils contiennent encore de grands trésors. Ces deux savants avaient émis le vœu que tous les fragments thébains que possèdent les diverses collections de l'Europe fussent soigneusement recueillis et publiés : il est à regretter que ce vœu n'ait pas été accompli plus tôt, car les fragments de la Bibliothèque nationale auraient contribué puissamment à jeter une grande lumière sur la littérature copte.

Aussi pensons-nous combler une lacune très fâcheuse en donnant, dans ce *Recueil*, d'une part, les fragments thébains qui ont rapport à la Bible, collationnés avec la version memphitique et la version grecque, et, d'autre part[3], ceux qui concernent l'histoire ecclésiastique en général.

GENÈSE[4].

(Ch. XXXI, v. 54, à ch. XXXII, v. 11.)

VERSION THÉBAINE.	VERSION MEMPHITIQUE[6].
54. . . . . ϣⲱⲱⲧ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛⲥⲓⲁ[5] ϩⲣⲁⲓ · ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲧⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲉϫⲉⲛⲏⲩ ⲁⲧⲟⲩⲱⲙ ·	54. ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲁⲕⲱϐ ϣⲉⲧ ϣⲟⲩϣⲱⲟⲩϣⲓ ⲉϩ̀ⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ · ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲟⲩϐⲉ ⲛⲉϫⲉⲛⲏⲟⲩ ·

1) *Appendix ad editionem Novi Testamenti græci.* Oxoniæ, 1799.

2) *Psalterium copticum-thebaïcum.*

3) Dans un prochain travail que nous présenterons à l'École des Hautes-Études.

4) Ms. 102 de la Bibliothèque nationale.

5) Ⲟⲩⲥⲓⲁⲛ.

6) Cette version memphitique est extraite de la Genèse contenue dans le manuscrit copte 57 de la Bibliothèque nationale (fol. 106).

ⲁⲩⲥⲱ[1] · ⲁⲩⲓⲛⲟⲧⲛ̅ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ̅ ⲛⲧⲟⲟⲩ. 55. Ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ̅ ⲛ̅ⲥⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲉⲣⲧⲟⲟⲩⲉ · ⲁϥϯⲛⲉⲓ ⲉⲣⲡⲛⲉϥϣⲓⲣⲉ · ⲙ̅ⲡ ⲛⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ[2] · ⲁϥⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲟⲧϥ̅ ⲛ̅ⲥⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ · ⲁϥⲃⲱⲛ ⲉ̅ϩⲣⲁⲓ · ⲉⲡⲉϥⲙⲁ.

Ch. XXXII, v. 1. — Ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲛⲓ̅[3] . . . . . 2. . . . . ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ [ⲙ]ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲇⲉ ⲧⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ[4]. 3. Ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲣⲉⲛⲃⲁⲓ ϣⲓⲛⲉ · ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲓⲥⲁⲩ ⲡⲉϥ[ⲥⲟⲛ] ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲛⲁϥ ⲛⲉⲛⲉ[ⲓⲣ] ⲉⲧⲉϫⲱⲣⲁ[5] ⲛ[ⲉⲇⲱⲙ]. 4. Ⲁϥϣⲱⲛ ⲉⲧⲟ[ⲟⲧⲟⲩ] ϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ [ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲉ ⲧⲁⲓ] ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲧ . . . ⲙ̅ⲡⲁϫⲟⲉ[ⲓⲥ ⲛ]ⲛⲓⲥⲁⲩ ⲇⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ [ⲑⲉ] ⲧⲉϥϫⲱ̅ⲙⲙⲟⲥ [ⲛⲥⲓ] ⲛⲉⲛϣ̅ⲣⲁⲗ ⲓⲁⲕⲱⲃ · ⲇⲉ ⲁⲓⲟⲧⲱϣ ⲙ̅ⲛ̅ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁⲓⲱⲥⲛ̅ ϣⲁϣⲣⲁⲓ ⲉⲧ[ⲉⲓⲧⲉ]ⲛⲟⲩ. 5. ⲁⲩϣⲱⲛ . . . . . .[7] . . . . . 6. . . . . ⲃⲱⲛ ϣⲁ ⲡⲉⲛϣⲣⲁⲗ[8] ⲛⲓⲥⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϣⲓⲛⲧⲉ ⲛ̅ⲧⲟϥ ϣⲓⲛⲧ ⲉⲧⲱ ⲙ̅ⲡⲧⲉⲣⲟⲛ · ⲙ̅ⲡ̅ [ϥ]ⲧⲟⲟⲩ ⲛ̅ϣⲉⲛ̅ . . . . . ⲛⲓⲙⲙⲁϥ · 7. Ⲁⲓⲁ[ⲕⲱⲃ] ⲇⲉ ϩ̅ⲣⲟⲧⲉ ⲁϥϩ̅ⲣⲃⲁ[9] [ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ ⲁϥ]ⲧⲱϣ ⲙⲡⲗⲁ[ⲟⲉ ⲉⲧⲛⲓⲙ]ⲙⲁϥ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ . . . . . ⲉⲡⲁⲣⲙ̅[ⲃⲟⲗⲏ][10] [ⲉⲛ]ⲧⲉ · 8. Ⲁⲩⲱ ⲉϫ[ⲱⲙⲙⲟⲥ] ⲛⲥⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ · ⲇⲉ [ⲓⲉϫⲉⲛ] ⲛⲓⲥⲁⲩ ⲉⲓ ⲉϫⲛ [ⲛ]ϣⲟⲣⲡⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ · ⲛ̅ϥⲥⲉϫⲥⲱϫⲉ̅ ⲧⲙⲉⲣⲉⲡⲧⲉ ⲛⲁ[ϣⲱ]ⲡⲉ ⲉⲥⲟⲧⲟϫ ·

9. Ⲡⲉ[ϫⲁϥ] · ⲛⲥⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ · . . . . . 10. . . . .[11] ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗⲟⲙ̅ ⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲛⲁⲁⲩ ⲙⲛ̅ ⲡⲉⲛⲉⲣⲉⲗ · ⲣⲁⲓ ⲅⲁⲣ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲁⲥⲉⲣⲱϥ · ⲁⲓⲟⲟⲣ ⲙ̅ⲡⲓⲟⲣϫⲁⲛⲛⲉ · ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲓⲣ̅ⲡⲁⲣ̅ⲙⲃⲟⲗⲏ[12]. ⲉ̅ⲛⲧⲉ 11. Ⲡⲁⲧⲟⲩ · ϫⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗⲟⲙ̅ ⲧⲥⲓϫ ⲙ̅ⲡⲁⲥⲟⲛ · ⲉⲃⲟⲗⲟⲙ̅ ⲧⲥⲓϫ ⲛ̅ⲥⲁⲩ · ⲇⲉ ϯⲣⲟⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲛⲧϥ̅. ⲙⲛⲟⲧⲉ ⲛ̅ϥⲉⲓ ⲛ̅ϣⲣⲟⲣⲟⲩ̅ ⲙ̅ⲙⲟⲓ · ⲁⲧⲱ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲁⲩ ⲉⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ̅ ⲛⲉⲧϣⲓⲣⲉ[13] · . ⲧ[ⲟⲕ] . . . . . .

ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲥⲱ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲛⲛⲟⲧ ⲉ̅ⲣⲛⲓ ⲣⲓ ⲛⲓⲧⲱⲟⲩ · 55. Ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲇⲉ ⲛ̅ϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩⲓ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϩ̅ⲣⲉⲛ ⲛⲉϥϣⲓⲣⲓ · ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥϣⲉⲣⲓ · ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉ̅ⲙⲟⲩ ⲉ̅ⲣⲱⲟⲩ · ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲛⲟⲧϥ ⲛ̅ϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ⲉ̅ⲛⲉⲙⲁ ·

Ch. XXXII, v. 1. Ⲟⲩⲟϩ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ⲉ̅ⲛⲉϥⲙⲱⲓⲧ . . . . . 2. . . ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯⲣⲉⲛ ⲫ̅ⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲇⲉ ϯⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ · 3. Ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ⲇⲉ ⲛ̅ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛ̅ⲣⲁⲛⲣⲉⲙⲓ̅ⲣⲱⲃ ϫⲁϫⲱϥ ϩⲁ ⲛ̅ⲥⲁⲩ ⲛⲉⲩⲥⲟⲛ ⲉⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̅ⲥⲛⲓⲣ ⲧϫⲱⲣⲁ ⲛ̅ⲉ̅ⲇⲱⲙ · 4. Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲱⲛ ⲉⲡⲛⲱⲟⲩ ⲉϥϫⲱ̅ⲙⲙⲟⲥ · ⲇⲉ ⲛⲁⲓⲣⲓⲧϥ ⲁ̅ϫⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲁⲥⲟ̅ ⲛ̅ⲥⲁⲩ ⲇⲉ ⲡⲁⲓ[6] ⲛⲉ ⲙ̅ⲫ̅ⲣⲏⲧ ⲉ̅ⲧⲉⲥϫⲱ̅ⲙⲙⲟⲥ ⲛ̅ϫⲉ ⲡⲉⲕⲁ̅ⲗⲟⲩ ⲓⲁⲕⲱⲃ · ⲇⲉ ⲁⲓϣⲱⲛⲓ ⲛⲉⲙ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲱⲥⲛ ϣⲁϥⲛⲟⲩ · 5. Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϣⲱⲛⲓ . . . . . 6. . . . ⲇⲉ ⲁⲛⲓ ϩⲁ ⲛ̅ⲥⲁⲩ ⲛⲉⲛⲥⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ϩⲛⲛⲉ ⲛ̅ⲑⲟϥ ϣⲛⲟⲩ ⲉ̅ⲃⲟⲗ ⲉ̅ϩⲣⲁⲛ · ⲛⲉⲙ ⲧ̅ ⲡ̅ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ · 7. Ⲁⲩⲉⲣϩⲟϥ ⲇⲉ ⲛ̅ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉ̅ⲙⲁϣⲱ · ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁϥϣⲟⲗϩ ⲛ̅ⲣⲛⲧⲡⲉ · ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲫⲱⲣϫ ⲙ̅ⲡⲉϥⲙⲛϣ ⲉⲑⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉ̅ⲥⲱⲟⲩ · ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉ̅ⲣⲱⲟⲩ · ⲉ̅ⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ ⲃ̅ϥ̅ · 8. Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲉ̅ϣⲱⲡ ⲁϥϣⲁⲛⲓ ⲛ̅ϫⲉ ⲛ̅ⲥⲁⲩ ⲉ̅ⲟⲩⲓ̅ ⲛ̅ⲛⲓⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ · ⲟⲩⲟϩ ⲛ̅ⲧⲉϥⲥⲓⲧⲥⲱⲧⲥ · ⲉⲥⲉ̅ϣⲱⲡⲓ ⲛ̅ϫⲉ ϯⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ ⲙ̅ⲙⲁϩ ⲃ̅ ϯⲫ̅ⲛⲟⲣⲉⲙ ·

9. Ⲡⲉϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲉ . . . . . 10. . . . . ⲛⲉⲙ ⲉ̅ⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲙⲉⲑⲙⲛⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ · ⲑⲛ ⲉ̅ⲧⲁⲛⲁⲓⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲛⲁ̅ⲗⲟⲩ · ⲛ̅ϩⲣⲛⲓ ⲅⲁⲣ ϩⲉⲛ ⲡⲁϣⲃⲱⲧ ⲁⲓⲉⲣϫⲓⲛⲓⲟⲣ ⲙ̅ⲡⲓⲟⲣϫⲁⲛⲛⲉ · ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲓϣⲱⲛⲓ ⲉ̅ⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ ⲉ̅ⲛⲟⲩϯ · 11. Ⲡⲁⲣⲙⲉⲧ ⲉ̅ⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙ̅ⲡⲁⲥⲟⲛ · ⲉ̅ⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲧϫⲓϫ ⲛ̅ⲛⲁⲥⲁⲩ ⲇⲉ ϯⲫⲉⲣⲟϥ ϩⲁⲧⲉϥⲣⲏ · ⲙⲛⲟⲧⲉ ⲛ̅ⲧⲉϥⲓ̅ ⲛ̅ⲧⲉϥϣⲁⲣⲓ ⲉ̅ⲣⲟⲓ ⲛⲉⲙ ϣⲁⲙⲁⲩ ⲉ̅ϫⲉⲛ ϣⲁⲛϣⲛⲓ · ⲛⲑⲟⲕ ⲇⲉ . . . . . .

1) Les Septante donnent : καὶ ἐκάλεσε τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ, καὶ ἔφαγον καὶ ἔπιον, καὶ ἐκοιμήθησαν ἐν τῷ ὄρει, tandis que le texte hébreu porte en cet endroit : וַיִּקְרָא לְאַחָיו לֶאֱכֹל־לָחֶם וַיֹּאכְלוּ לֶחֶם וַיָּלִינוּ בָּהָר

2) Le copte ne peut rendre ici l'allitération contenue dans le texte hébreu : וַיִּשְׁכֵּם לָבָן בַּבֹּקֶר וַיְנַשֵּׁק לְבָנָיו וְלִבְנֹתָיו

3) εἰς τὴν ὁδὸν ἑαυτοῦ. — Par suite d'une lacune du manuscrit, le texte ne reprend que vers la fin du deuxième verset.

4) παρεμβολαί.

5) εἰς χώραν Ἐδώμ.

6) Le manuscrit porte ⲡⲁⲓ avec un ϕ superposé.

7) Le verset 5 et le commencement du verset 6 manquent.

8) Le texte hébreu et les Septante portent אָחִיךָ et πρὸς τὸν ἀδελφόν σου «vers ton frère», au lieu de «ton serviteur».

9) Les Septante portent : Ἐφοβήθη δὲ Ἰακὼβ σφόδρα, καὶ ἠπορεῖτο.

10) παρεμβολάς.

11) Le texte ne reprend qu'au verset 10 de ce chapitre.

12) εἰς δύο παρεμβολάς.

13) וְהִכַּנִי אֵם עַל־בָּנִים; et les Septante : μή ποτε ἐλθὼν πατάξῃ με, καὶ μητέρα ἐπὶ τέκνοις.

PSAUME CXVII (HÉBREU CXVIII)[1].

(Versets 24 à 29.)

24. Ⲡⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ[2] ⲛ̀ⲧⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲁⲙⲓⲟϥ · ⲙⲁⲣⲛ̅ⲉⲱⲟⲩϩ̀ ⲉ̀ⲣⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲧⲉⲗⲏⲗ[3] · ⲛ̀ⲧⲡ̅ⲟⲩⲛⲟϥ · ⲙⲙⲟⲛ ⲛ̀ⲣⲙⲧⲏ[4] · 25. ⲱ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲣⲙⲉⲛ[5] · ⲱ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲟⲩⲧⲟⲛ ⲙ̅ⲡ[6] · 26. ϣⲉⲙⲁⲙⲁⲁⲧ[7] ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲉⲧⲙⲛⲧ ϧ̀ⲙ ⲡⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ · ⲁⲛⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲱⲧⲏ ϧ̀ⲙ[8] ⲙⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ · 27. ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁϥⲟⲩⲱϣ[9] ⲉ̀ⲣⲟⲛ · ⲙⲁⲧⲁϩⲣⲟ ⲉⲣⲁⲧϥ · ⲛ̀ⲟⲩϣⲁϩ ϩⲓ̀ ⲛⲉⲧⲃⲁ · ϩⲓ̀ ϣⲁϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛ ⲙⲡⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ[10] · 28. ⲛ̀ⲧⲏ ⲛⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲁⲟⲩⲱⲛϩ̀[11] ⲛⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ · ⲛ̀ⲧⲏ ⲛⲁⲛⲟⲩ̀ⲧⲉ ϯⲛⲁϫⲁⲥⲧⲏ[12] · ϯⲛⲁⲟⲩⲱϩ̀ ⲛⲁⲛ[13] ⲉ̀ⲃⲟⲗ · ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲱⲧⲙ̀ ⲉ̀ⲣⲟⲓ · ⲁⲩⲱ ⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩϫⲁⲓ · 29. ⲟⲩⲱⲓ̀ϩ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲟⲩ ⲭ̅ⲣ̅ⲥ̅[14] ⲡⲉ · ϫⲉ ⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ̀ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲛⲁ.

PSAUME CXXI (HÉBREU CXXII)[15].

(Versets 1 à 4.)

1. Ⲁⲓⲉⲩϕⲣⲁⲛⲉ[16] ⲉϫⲙ̅ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉⲛⲃⲱⲕ[17] ⲉⲡⲓⲓ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ · 2. ⲛⲉⲣⲉ ⲡ̅ⲛⲟⲩⲉⲣⲓⲧⲉ[18] · ⲁ̀ϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲓ̀ ⲛⲟⲩⲁⲩⲗⲓ[19] ⲑⲓⲉ̀ⲗⲏⲙ · 3. ⲑⲓⲉ̀ⲗⲏⲙ ⲉⲩⲕⲱⲧ[20] ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ϣⲉ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ[21] · ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲥⲙⲓⲧⲟϫⲏ[22] · ϩⲓ ⲡⲉⲥⲉⲣⲛⲟⲩ[23] · 4. ⲛⲧⲁ ⲛⲉϥⲩⲗⲏ[24] ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲙⲁⲩ[25] ⲛⲉϥⲩⲗⲏ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲩⲙ̀ⲓⲧⲙ̅ⲙⲓⲧⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲛ̅ⲗ̅.

PSAUME CXLVIII[26].

1. Ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲃⲟⲗϩ̀ⲓ̀ ⲙⲡⲛⲧⲉ · ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩ̀ⲓ̀ ⲛⲉⲧϫⲟⲥⲉ[27] · 2. ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲉϥⲁⲩⲁⲉⲗⲟⲥ ⲧⲓⲣⲟⲩ · ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛⲉⲩⲥⲟⲙ[28] ⲧⲓⲣⲟⲩ · 3. ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲓ̀ⲣⲏ ⲙ̅ⲛ ⲡⲟⲟϩ̀ · ⲛⲉⲓⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲛ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲛ[29] ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ · 4. ⲙⲛⲧⲉ ⲡ̅ⲙ̅ⲡⲛⲧⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲉⲓⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣ̅ⲏ̅ ⲧⲡⲉ[30] ⲛⲉⲙⲡⲛⲧⲉ̀ · 5. ⲥⲙⲟⲩ[31] ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲡⲧⲟϥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ[32] ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲡ̀ⲧⲟϥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲙ[33] ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱⲙ̅ⲧ̅ · 6. ⲁϥⲧⲁϣⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ̀ ⲁⲩⲱ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ̀ ⲛⲉⲛⲉϩ̀ · ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲛ̀ⲣⲟⲥⲧⲁⲩⲙⲁ ⲛⲓⲉⲩⲉⲓⲛⲉ[34] · 7. ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲭⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϩ̀ⲙ ⲛ̀ⲕⲁϩ ⲛⲓϧⲁⲣⲁⲕⲱⲛ ⲙ̀ⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲛ ⲧⲓⲣⲟⲩ · 8. ⲛⲕⲱϯ̅[35] ⲧⲉϫⲁⲗⲁϫⲁ[36] ⲛⲉϫⲓⲙⲱⲛ[37] ⲡⲉⲕⲣⲩⲥⲧⲁⲗⲗⲟⲥ[38] · ⲛⲉⲡⲡⲁ̅ ⲛ̀ⲟⲁⲧⲓⲣ ⲉⲧⲉⲓⲣⲉ[39] ⲙⲛⲉϣⲱϫⲉ · 9. ⲛ̀ⲧⲟⲩⲉⲓⲏ̀ ⲙ̀ⲛ̀ ⲛ̀ⲥⲓⲃⲧ̅[40] ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛ̀ϣⲙⲓ ⲉⲧϥⲁⲣⲡⲟⲥ[41] ⲙ̅ⲛ̀ ⲛ̀ⲕⲉϫⲣⲟⲥ[42] · 10. ⲛⲉⲟⲩ-

1) **Ms. 68** de la Bibliothèque nationale.

2) A partir de cet endroit, les variantes MEMPHITIQUES des Psaumes, que nous donnons en notes, sont tirées de l'édition de SCHWARTZE : *Psalterium in dialectum copticæ linguæ memphiticum translatum.* Leipzig, 1843.

3) ⲙⲁⲣⲉⲛ ⲑⲉⲗⲏⲗ.

4) αὕτη ἡ ἡμέρα ἣν ἐποίησεν ὁ Κύριος, ἀγαλλιασώμεθα καὶ εὐφρανθῶμεν ἐν αὐτῇ.

5) ⲉⲛⲉ̀ⲛⲁⲣⲙⲉⲛ.

6) ⲉⲛⲉ̀ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲡⲉⲛⲙⲱⲓⲧ.

7) ϣⲉⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ.

8) ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ.

9) ἐπέφανεν ἡμῖν. — ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲛ.

10) La version memphitique porte : ⲥⲉⲙⲛⲉ ⲟⲩϣⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧϥⲉⲣ · ϣⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣϣⲱⲟⲩϣⲓ.

11) καὶ ἐξομολογήσομαί σοι. — ϯⲛⲁⲟⲩⲱϩ̀.

12) ϯⲛⲁϫⲁⲥⲏ.

13) Ἐξομολογήσομαί σοι, ὅτι ἐπήκουσάς μου, καὶ ἐγένου μοι εἰς σωτηρίαν. — 29. Ἐξομολογεῖσθε τῷ Κυρίῳ, ὅτι ἀγαθός, ὅτι εἰς τὸν αἰῶνα τὸ ἔλεος αὐτοῦ.

14) Au lieu de ⲟⲩ ⲥ̅ⲧ̅ ⲡⲉ.

15) **Ms. 68.** C'est le manuscrit indiqué par QUATREMÈRE (*Recherches critiques*, p. 299, note 1) sous le n° 167 du fonds arabe. (Actuellement, **68** copte.)

16) Εὐφράνθεν. — ⲁⲓⲟⲩⲛⲟϥ.

17) ⲧⲉⲛⲛⲁϣⲉ.

18) οἱ πόδες ἡμῶν. — ⲛⲉⲛⲥⲁⲗⲁⲧϫ.

19) בְּשַׁעֲרֵיךָ, ἐν ταῖς αὐλαῖς σου.

20) οἰκοδομουμένη.

21) ⲛⲟⲩⲃⲁⲕⲓ.

22) ἡ μετοχή. — ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲉⲥϯⲙⲁϯ ϩⲓ ϕⲁⲓ ⲉ̀ϕⲁⲓ.

23) Variante thébaine : ⲉⲣⲛⲟⲩ. (TUCKI.)

24) αἱ φυλαί.

25) 4. ⲉ̀ⲧⲁⲩϣⲉ ⲛⲱⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲡⲱⲱⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓϕⲩⲗⲏ · ⲛⲓϕⲩⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲩⲙⲉⲧⲙⲉⲟⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲛ̅ⲗ̅.

26) **Ms. 68** de la Bibliothèque nationale.

27) ⲛⲛⲉⲧⲥⲟⲥⲓ.

28) ⲛⲉϫⲁⲛⲁⲙⲓⲥ.

29) ⲡⲓⲟⲩⲱⲛⲓ.

30) ⲉⲧⲉⲁⲡⲱⲱⲓ.

31) ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲥⲙⲟⲩ.

32) ⲁϥϫⲟⲥ.

33) ⲁϥⲣⲟⲡⲉⲛ.

34) ⲁϥϫⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲛ ⲟⲩⲟϥ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉⲓⲛⲓ.

35) ⲟⲩϫⲣⲱⲙ.

36) ⲟⲩⲁⲗ.

37) ϫⲓⲱⲛ.

38) κρύσταλλος.

39) ⲛ̀ⲥⲁⲣⲁⲑⲟⲛ ⲛⲉⲧⲓⲣⲓ.

40) καλαμφο.

41) ξύλα καρποφόρα. — ⲛⲓϣⲱⲛⲓ ⲙ̀ϕⲁⲓ ⲟⲩⲧⲁϥ.

42) ⲛⲓϣⲉ ⲛ̀ⲥⲓϕⲓ ⲧⲓⲣⲟⲩ.

ріон[1] ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̅ⲧ̅ⲃ̅ⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛ̅ϫⲁⲧϥⲉ[2] ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̅ϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲛ̅ⲧⲡⲉ[3] · 11. ⲛ̅ⲣⲣⲱⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̅ⲣⲉϥϯϩⲁⲛ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϥ · 12. ⲛ̅ϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ[4] ⲙ̅ⲛ̅ ⲙⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ · ⲛ̅ϩ̅ⲗⲗⲟ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛϣⲓⲣⲉ ϣⲓⲙ[5]. ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲙⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲟ̅ⲥ̅ · 13. ϫⲉ ⲛⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲓⲥⲉ ⲙⲁϯⲁⲁϥ[6] · 4. ⲛⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ̅ ⲉ̅ⲃ̅ⲟⲗϩⲓϫⲙ̅ ⲡⲕⲁϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲡⲉ[7] · ϥⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲁⲛ ⲙⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲉⲙⲟⲩ ⲛ̅ⲛ̅ⲉϥⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲓⲣⲟⲩ · ⲛ̅ϣⲓⲣⲉ[8] ⲙⲡⲛ̅ⲗ̅ ⲡ̅ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲟⲙ ⲉⲣⲟϥ.

Psaume CXLIX[9].

1. Ϫⲱ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲟⲩϫⲱ ⲛ̅ⲃ̅ⲣⲣⲉ[10] · ⲛⲉϥⲙⲟⲩ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̅ⲛ̅ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · 2. ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲛ̅ⲗ̅ ⲉⲩϥⲣⲁⲛⲉ[11] ⲉ̅ϫ̅ⲙ̅ ⲡ̅ⲧ̅ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ · ⲙⲁⲣ̅ϣⲓⲣⲉ ⲛ̅ⲥⲓⲱⲛ ⲧⲉⲗⲏⲗ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲩⲣⲣⲟ · 3. ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲙⲟⲩ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲭⲟⲉⲓⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩϫⲱⲣⲟⲥ · ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉⲣⲟϥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲧ̅ⲙ̅ⲡⲁⲛⲟⲛ[12] ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩϣⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ · 4. ϫⲉ ϩ̅ⲛ̅ⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ[13] ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲛⲓⲣ̅ⲙ̅ⲣⲁϣ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲟⲩϫⲁⲓ · 5. ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛⲁϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲉⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲧⲉⲗⲏⲗ ϩⲓϫ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲩⲥ̅ⲗⲁⲥ[14] · 6. Ⲡϫⲓⲥⲉ[15] ⲛ̅ⲡ̅ⲉ[16] ⲛⲉⲧϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲩϣⲟⲩⲱⲃⲉ[17] ⲉⲣⲉ ⲛ̅ⲥⲛⲉ ⲛ̅ⲣⲟ ⲥⲛⲁⲩ[18] ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲩⲥ̅ⲓϫ · 7. ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲏ̈ⲃⲁ ϩ̅ⲛ̅ ⲛ̅ϩⲉⲟⲛⲟⲥ[19] ϩ̅ⲛ̅ ϩ̅ⲛ̅ϫⲡⲓⲟ̅[20] ϩ̅ⲛ̅ ⲛ̅ⲗⲁⲟⲥ · 8. ⲉⲙⲟⲩⲣ[21] ⲛ̅ϩ̅ⲛ̅ⲣⲣⲱⲟⲩ ϩ̅ⲛ̅ ϩ̅ⲛ̅ⲡⲉⲓϫⲁⲛⲉ[22] ⲛⲉⲧϩⲁⲉⲟⲟⲩ[23] ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ ϩ̅ⲛ̅ ϩ̅ⲛ̅ⲉⲓⲛⲉ ⲛ̅ϩⲟⲙⲡ̅[24] · 9. ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩϩⲁⲛ ⲉϥⲉⲛϩ̅ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲛ̅ⲉϥⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲓⲣⲟⲩ.

Psaume CL[25].

1. Ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ[26] ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉϥⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲉⲙ ⲡ ⲉⲥⲧⲉⲣⲉⲱⲙⲁ[27] ⲛ̅ⲧⲉϥⲥⲟⲙ · 2. ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̅ⲣⲟϥ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲧⲁϫⲣⲟⲓ̈ ⲧⲉϥⲥⲟⲙ · ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲧ̅ϥ̅ⲙⲛⲧⲛⲟⲥ[28] · 3. ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩϩ̅ⲣⲟⲟⲩ[29] ⲛ̅ⲥⲁⲛⲓϫ (sic)[30] · ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩϣⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲛ̅ ⲟⲩⲛⲓϑⲁⲣⲁ · 4. ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̅ⲣⲟϥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲧ̅ⲙ̅ⲡⲁⲛⲟⲛ ⲙⲛ̅ ⲟⲩϫⲱⲣⲟⲥ · ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̅ⲣⲟϥ ϩ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛϫⲟⲣⲧⲏ[31] ⲙ̅ⲛ̅ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲣⲅⲁⲛⲟⲛ · 5. ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲉⲛ ϩⲛⲓ ⲛϫⲓ ⲛⲉⲥⲉ ⲧⲟⲩⲥⲙⲓ · ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲉⲛ ϩ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲙ̅ⲃ̅ⲁⲗⲟⲛ ⲛ̅ⲗⲟⲩⲗⲁⲓ[32] · 6. ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲓϥⲉ ⲛⲓⲙ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲭⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ[33].

Évangile selon Saint Matthieu[34].

(Ch. XVI, v. 13 à 20.)

13. ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲉⲣⲁⲓ · ⲙ̅ⲙⲟⲟϣⲉ[35] · ⲉⲧⲕⲁⲓⲥⲁⲣⲓⲁ[36] · ⲙⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ · ⲁϥϫⲉ[37] ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲛ̅ⲣⲱⲙⲉ ϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡϣⲓⲣⲉ · ⲙ̅ⲡ̅ⲣⲱⲙⲉ · 14. ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ϫⲉ ϩⲟⲓⲛⲉ[38] · ⲙⲉⲛ

1) τὰ θηρία.
2) ⲛⲓⲥⲁⲧϥⲓ.
3) ⲛⲓϩⲁⲗⲁϯ ἐτοι ⲛ̅ⲧⲉⲛϩ̅.
4) ϩⲁⲛ ϩⲉⲗϣⲓⲣⲓ.
5) ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲁ̀ⲗⲱⲟⲩⲓ.
6) ⲙ̀ⲙⲁⲧⲁϥ.
7) ⲛⲉⲙ ⲛ̅ϩ̅ⲣⲛⲓ ϩⲉⲛ ⲧϥⲉ.
8) Le membre de phrase qui suit ⲗⲁⲟⲥ est ainsi rédigé dans la version memphitique : ⲟⲩ ⲥⲙⲟⲩ ⲛ̅ⲧⲉ ⲛⲓⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛ̅ⲧⲁϥ.
9) Ms. 68 de la Bibliothèque nationale.
10) ⲙ̅ⲃ̅ⲉⲣⲓ.
11) εὐφρανθήτω. — ⲟⲩⲛⲟϥ.
12) ⲟⲩⲛⲉⲙⲉⲙ.
13) ὅτι εὐδοκεῖ Κύριος. — ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁϯⲙⲁϯ ⲉ̅ϫ̅ⲉⲛ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ.
14) ⲡⲟⲩⲙⲁⲓ̈ⲉⲛⲕⲟⲩ.
15) ⲛⲓⲥⲓⲉⲓ.
16) Pour ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.
17) ⲧⲟⲩϣⲃ̅ϣⲃ̅ⲓ.
18) ⲛ̅ⲣ̅ⲟ ⲃ̅.
19) ⲉ̅ⲡⲁⲓⲛⲓ̈ⲣⲓ ⲛ̅ⲟⲩⲥⲓ ⲙ̅ⲡϣⲓϣ ϩⲉⲛ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ.
20) ϩⲁⲛⲥⲟϥⲓ.
21) ⲉⲡⲁⲓⲛⲉⲱⲛϥ.
22) ἐν πέδαις.
23) ⲛⲛⲉⲧⲧⲁⲓⲛ̀ⲟⲩⲧ.
24) ἐν χειροπέδαις σιδηραῖς. — ϩⲉⲛ ϩⲁⲛ ⲡⲉϫⲛⲉ ⲛ̀ϫⲓϫ ⲙ̀ⲃⲉⲛⲓⲛⲓ.
25) Ms. 68 de la Bibliothèque nationale.
26) Le manuscrit porte, par erreur, ⲉⲡⲛⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ.
27) ἐν στερεώματι. — ⲛⲓⲧⲁϫⲣⲟ.
28) ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ.
29) ϩⲉⲛ ⲟⲩⲉⲙⲛ.
30) ἐν ἤχῳ σάλπιγγος.
31) ἐν χορδαῖς. — ϩⲉⲛ ϩⲁⲛⲛⲁⲡ.
32) Αἰνεῖτε αὐτὸν ἐν κυμβάλοις εὐήχοις (ⲉ̀ⲛⲉⲥⲉ ⲧⲟⲩⲥⲙⲓ), αἰνεῖτε αὐτὸν ἐν κυμβάλοις ἀλαλαγμοῦ (ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩ ⲉ̀ϣⲗⲏⲗⲟⲩⲓ).
33) Πᾶσα πνοὴ αἰνεσάτω τὸν Κύριον.
34) Ms. 68 de la Bibliothèque nationale. — Les variantes MEMPHITIQUES du Nouveau Testament, mises en notes, sont collationnées au moyen de l'édition de WILKINS : *Novum Testamentum copticum*. Oxoniæ, 1716.
35) ⲉ̀ⲛⲓⲥⲁ.
36) εἰς τὰ μέρη Καισαρείας.
37) ⲛⲁϣⲱⲓⲛⲓ.
38) ϩⲁⲛⲟⲩⲟⲛ.

ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲧⲏⲥ[1] ⲛⲉ · ϩⲛ̄ⲕⲟⲟⲩⲉ ϫⲉ ϩⲛ̀ⲗⲓⲁⲥ · ϩⲛ̄ⲕⲟⲟⲩⲉ ϫⲉ ϫⲉ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲛⲉ · ⲛ ⲟⲩⲁ̀ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ · 15. ⲏⲧⲟϥ ϫⲉ ⲛⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̄ ϣⲟⲧⲛⲩⲧⲛ̄ · ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̀ ϫⲱⲙⲙⲟⲥ[2] ϫⲉ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲛⲓⲙ · 16. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̀ ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲓ ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ · ⲉⲩϫⲟⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲉϫⲥ̄ · ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲉ ⲉⲧⲱⲛϩ̄ · 17. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̀ ⲛ̀ⲥⲓ ⲓ̀ⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁⲓⲁ̀ⲧⲏ[3] ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲃⲁⲣ ⲓⲱ̀ⲛⲁ · ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲁⲣϫ ϩⲓⲥⲛⲟϥ[4] ⲛⲉ ⲛⲧⲁϥⲥⲉⲗⲓ[5] ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ · ⲉⲧⲣⲏ̄ ⲙ̀ⲡⲛⲩⲉ · 18. ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ϯϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ · ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲏ̄ ϯⲡⲉⲧⲣⲁ · ϯⲛⲁⲛⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ̀ · ⲁⲩⲱ̀ ⲙ̀ⲡⲩⲗⲏ ⲛⲁ̀ⲙⲓⲧⲉ ⲛⲁϣ̀ⲥ̄ⲙⲟⲙ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲁⲛ · 19. ϯⲛⲁϯ ϫⲉ ⲛⲁⲕ ⲛ̀ⲛⲟϣⲧ̄ ⲛ̀ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ̀ ⲛ̀ⲙ̀ⲡⲛⲩⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲛⲁⲙⲟⲣϥ̄[6] · ϩⲓϫⲙ̄ ⲡⲛⲁϥ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ · ⲉϥⲙⲓⲣ ϩⲓ̀ ⲙ̀ⲡⲛⲩⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲛⲁⲃⲱⲗϥ̄ ϩⲓϫⲙ̄ ⲡⲛⲁϥ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ · ⲉϥⲃⲓⲗ ϩⲓ̀ ⲙ̀ⲡⲛⲩⲉ · 20. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥϩⲱⲛ[7] ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲟⲟⲥ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ[8] ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛⲉ ⲡⲉϫⲥ̄.

ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU[9].

(Ch. XXV, v. 1 à 13.)

1. Ⲧⲟⲧⲉ ⲉⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲧⲏ̀ⲧⲱⲛ[10] ⲛ̀ⲥⲓ ⲧ̀ⲙⲏ̀ⲧⲉⲣⲟ[11] ⲛⲙ̀ⲡⲛⲩⲉ[12] · ⲉ̀ⲙⲏⲧⲉ[13] ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ · ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲓ ⲛ̀ⲉⲧⲗⲁⲙⲡⲁⲥ[14] · ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲧⲱⲙⲏ̀ⲧ[15] ⲉ̀ⲡⲁⲧϣⲉⲗⲉ̀ⲉ̀ⲧ[16] · 2. ϯ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ · ⲛ̀ϩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲉ ϩⲉⲛⲥⲟϭ[17] ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ϯ ⲛⲉ ϩⲉⲛⲥⲁⲃⲏ[18] ⲛⲉ · 3. ⲛ̀ⲥⲟϭ ⲅⲁⲣ ⲁⲩϫⲓ ⲛⲉⲧⲗ[ⲁⲙⲡⲁⲥ] [ⲙ]ⲛⲟⲩϫⲓ [ⲛⲉϥ] . . . . . [ⲛ]ⲙⲙⲁⲩ · 4. ⲛ̀[ⲥⲁⲃⲏ][19] [ϫⲉ] ⲁⲩϫⲓ ⲛ[ⲉ]ϥ [ϩⲛ ⲛⲉⲩ]ϩⲛⲁⲩ[20] ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲗ[ⲁⲙ]ⲡⲁⲥ · 5. ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉϥϣⲉ̀ϥ ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲁⲧϣⲉⲗⲉⲉⲧ · ⲁⲩϫⲓⲣⲉⲛⲣⲓⲛⲉ[21] ⲧⲓⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ̀ ⲁⲩⲛ̀ⲕⲟⲧⲏ[22] · 6. ϩⲓ̀ ⲧⲡⲁϣⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧ[ⲉⲩ]ϣⲏ · ⲉⲓⲥ . . . . . [ⲛⲁⲧϣⲉ]ⲗ[ⲉ]ⲉⲧ ⲁⲙⲛⲓⲧⲏ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲙⲙⲏⲧⲉⲣⲟϥ[23] · 7. ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲏ ⲛ̀ⲥⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲁⲩⲧⲥⲁⲙⲉ̀[24] ⲟⲓ̀ ⲛⲉⲧⲗⲁⲙⲡⲁⲥ · 8. ⲛ̀ⲥⲟϭ ϫⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲥⲁⲃⲏ[25] · ϫⲉ ⲙⲁ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲙ̀ ⲡⲉⲧⲛ̀ⲛⲉϥ · ϫⲉ ⲛⲉⲛⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲁϫⲉⲛⲁ[26] · 9. ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ̀ ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲏ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲙⲛ[ⲡⲟ]ⲧⲉ ⲛⲉⲩⲧⲙ̀ . . . . . ⲛ ⲛ̀ⲙ . . . . . [ⲃ̀]ⲱⲕ ⲛ̀ . . . . . ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲛⲉⲧ . . . . . ⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̀ϣ[ⲱ]ⲛ[ⲏ] ⲛⲓⲧⲏ̀[27] · 10. ⲉⲩⲛⲁⲃⲱⲕ[28] ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ[29] · ⲁϥⲉⲓ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲁⲧϣⲉⲗⲉⲉⲧ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲃ̀ⲧⲱⲧ · ⲁⲩⲃ̀ⲱⲕ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁϥ ⲉⲡⲙⲁ[ⲛ]ϣⲉⲗⲉⲉⲧ[30] · . . . . . ⲙⲙⲡ . . . . . 11. [ⲛⲟⲗⲉ] [ⲁⲩⲉⲓ] [ϫⲉ] ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲓⲉⲥⲉⲡⲉ[31] ⲛ[ⲙ̀]ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ · ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ

---

1) ⲡⲓⲣⲉϥϯⲱⲙⲉ.

2) ⲁ̀ⲣⲉⲧⲉⲛϫⲱⲙⲙⲟⲥ.

3) ⲱ̀ⲟⲧⲛⲓⲁⲧⲏ.

4) ⲛⲉⲙ ⲉⲛⲟϥ.

5) ⲁϥⲥⲱⲣⲡ.

6) ⲫⲛⲉ̀ⲧⲉⲕⲛⲁⲥⲟⲛⲣϥ.

7) ⲁϥⲣⲟⲛⲣⲉⲛ.

8) ⲣⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲥⲉϣⲧⲉⲙϫⲟⲉ ⲛ̀ⲣⲗⲓ.

9) **Ms. 78** de la Bibliothèque nationale. — L'écriture de ce texte est tellement effacée et le manuscrit est dans un si mauvais état de conservation que c'est avec peine que nous avons pu faire les restitutions placées entre crochets; quant aux lacunes qui peuvent être interprétées de diverses façons, nous les avons représentées par des points.

10) ⲥ̀ⲟⲛⲓ.

11) ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ.

12) ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲫⲛⲟⲩⲓ.

13) ⲙⲙⲓϯ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ, au lieu de ⲙ̀ⲙⲓ ϯⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ, que porte l'édition de WILKINS.

14) τὰς λαμπάδας αὐτῶν.

15) ⲉ̀ⲣⲉⲛ.

16) ⲛⲓⲡⲁⲧϣⲉⲗⲉⲧ.

17) ⲛ̀ⲥⲟϫ.

18) ⲛ̀ⲥⲁⲃⲉ.

19) ⲛⲓⲥⲁⲃⲉⲩ.

20) ⲛⲟⲩⲙⲟⲕⲓ.

21) ⲁⲩⲣⲓⲛⲓⲙ.

22) ⲁⲩⲉⲛⲕⲟⲧ.

23) ⲉ̀ⲧⲁⲧϥⲁϣⲓ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϥ ϣⲱⲡⲓ ⲁ̀ⲟⲩⲣⲱⲟⲩ ϣⲱⲡⲓ ϫⲉ ⲓⲉ ⲛⲓⲡⲁϣⲉⲗⲉⲧ ⲧⲉⲛⲟⲛⲛⲟⲩ ⲁ̀ⲙⲱⲛⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲣⲁϥ. (Memphitique.)

24) ⲁⲩⲥⲟⲗⲥⲉⲗ.

25) La version memphitique porte ici la même vocalisation que le mot thébain ⲥⲁⲃⲏ.

26) ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲉⲛⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲁⲥⲉⲛⲟ «afin que nos lampes ne s'éteignent pas».

27) ⲁⲩⲉⲣⲟⲧⲱ̀ ϫⲉ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲥⲁⲃⲏ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲛⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥⲧⲉⲙⲣⲁϣⲧⲉⲛ ⲛⲉⲙⲟⲧⲉⲛ ⲙⲁϣⲉⲛⲱⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ϩⲁ ⲛⲛⲉⲧϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ϣⲱⲡ ⲛⲱⲧⲉⲛ. (Memphitique.)

28) ⲉ̀ⲧⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ.

29) ϫⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲩϣⲱⲡ.

30) ⲉ̀ϣⲟⲧⲛ ⲉ̀ⲡⲓϩⲟⲛ, εἰς τοὺς γάμους.

31) ⲡⲉⲱϫⲡ.

ⲡⲁϩⲟⲉⲓⲥ ⲁⲟⲧⲱⲛ ⲛⲁⲓ 12. ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲧⲱϣϯ[1] ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ[2] ⲅⲉ ϩⲁⲙⲛⲓ ϯϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲓⲧⲏ̀[3] ⲅⲉ ⲛ̀ϯⲥⲟⲟⲧⲛ[4] ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲁⲛ · 13. ⲣⲟⲉⲓⲥ[5] ⲥⲉ[6] ⲅⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̀ⲥⲟⲟⲧⲛ ⲁⲛ[7] ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ · ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ[8] ·

Évangile selon saint Marc[9].

(Ch. XIII, v. 7 à XIV, v. 5.)

7. . . . . ⲙ̀ⲡⲣϣⲧⲟⲣⲧⲣ̄ ⲥⲉⲛⲁϫⲡⲓ̀ ϣⲱⲡⲉ[10] ⲅⲁⲣ, ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ[11] ⲑⲁⲓ̀ ⲛⲟⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ̀ : 8. ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲩⲣⲉⲑⲛⲟⲥ̀ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ̀[12] ⲉϫⲛ̄ ⲟⲩⲣⲉⲑⲛⲟⲥ, ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ[13] ⲉϫⲛ̄ ⲟⲩⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ̀ · ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ[14] ⲛ̄ⲥⲓ ⲣⲉⲛⲙ̄ⲧⲟ̀[15] ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁ[16], ⲙ̀ⲛ̄ ⲣⲉⲛⲣⲉϩⲱⲟⲛ · ⲙ̀ⲛ̄ ⲣⲉⲛϣⲧⲟⲣⲧⲣ̄, ⲛⲁⲓ̀ ⲇⲉ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲧⲁⲣⲭⲏ̀ ⲛ̄ⲛⲁⲁⲛⲉ̀ ⲛⲉ[17] · 9. ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲇⲉ ϯϧⲟⲧⲛⲧⲛ̄ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄[18] : ⲥⲉ̀ⲛⲁ ⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ[19] ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̄[20] ⲉⲛⲥⲛⲣⲉϩⲣⲉⲓⲟⲩ̀[21], ⲛ̀ⲥⲉⲣⲓⲟⲩⲉ̀[22] ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ϱⲛ̄ [ⲛ]ⲥⲩⲛⲁⲅⲱ[ⲅⲏ][23] ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲧⲛⲩⲧⲛ[24] ⲉⲛϱⲛⲥⲉⲙⲟ[ⲛ] ⲙ̀ⲛ̄ [ⲛ]ⲉⲣⲱⲟⲩ [ⲉ]ⲧⲃⲏⲏ̀ ⲧⲉⲩⲙ̄ⲙⲏⲧⲣⲉ̀[25] ⲛⲁⲩ · 10. ϱⲁ[ⲛⲉ] ⲅⲉ . . . . . ⲛⲉ̀ ⲉⲧⲣⲉⲩϯϣⲟⲉⲓϣ̀ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲩ̀ ϱⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲉⲑⲛⲟⲉ̀[26] : 11. ϱⲟⲧⲁⲓ̀ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁϫⲓⲧⲩⲧⲛ̄ ⲉⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ[27] ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̄, ⲙ̀ⲡⲣⲛⲁⲁϥ̀ ⲛⲓⲧⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩϣ̀[28] ⲅⲉ ⲟ̀ⲩ[29] ⲡⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟϥ̀[30], ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁⲁϥ̀ ⲛⲓⲧⲛ̄ ϱⲛ̄ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛⲁⲓ̀ ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟϥ̀[31] · ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ̄ ⲛⲉⲧϣⲁϫⲉ, ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲡⲡⲁ ⲡⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ[32] · 12. ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲩⲥⲟⲛ̀ ⲇⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ[33] ⲛ̄ⲟⲩⲥⲟⲛ̀ ⲉⲣⲁⲓ̀ ⲉⲡⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉⲓⲱⲧ̀[34] ⲛ̄ⲟⲩϣⲛⲣⲉ, ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̄ϣⲛⲣⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ̀[35] ⲉϫⲛ̄ ⲛⲉⲩⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲉⲙⲟⲩⲟⲩⲧ̀[36] ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ · 13. ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲱⲡⲉ[37] ⲉⲩⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲧⲛ̄ ϱⲓⲧⲛ̄ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲣⲁⲓ̀ · ⲛⲉⲧⲛⲁϩⲣⲟⲙⲓⲛⲉ̀[38] ⲇⲉ ϣⲁⲃⲟⲗ[39] ⲛⲁⲓ̀ ⲛⲉⲧⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ̀[40] · 14. ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛⲛⲁⲩ[41] ⲇⲉ ⲉⲧⲃⲟⲧⲉ̀[42] ⲙ̀ⲡⲛ̄ϣⲱϥ̀[43] ⲉⲥⲁϱⲉⲣⲁⲧⲥ̄[44] ϱⲙ̄ ⲡⲙⲁ̀ ⲉⲧⲉⲙⲉ̀ϣϣⲉ̀[45] ⲛⲉⲧⲱϣ ⲙⲁⲣⲉϥⲛⲟⲉⲓ̀[46] : ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲧϱⲛ̄ⲧⲟⲩⲁⲗⲁ[47] ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲱⲧ̀ ϱⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲛ̀ · 15. ⲛⲉⲧϱ[ⲓ]ϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ̀ ⲙ̀ⲡⲣⲧⲣⲉϥⲉⲓ̀[48] ⲉⲡⲉⲥⲓⲧ̀[49], ⲟⲩⲧⲉ[50] ⲙ̀ⲡⲣⲧⲣⲉϥϣⲱⲛ̀[51] ⲉϱⲟⲩⲛ̀

1) ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ̀.

2) ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ.

3) ⲛⲱⲧⲉⲛ.

4) ϯϫⲱⲟⲩⲛ . . . . . ⲁⲛ.

5) ⲣⲱⲓⲥ.

6) ⲟⲩⲛ.

7) ⲧⲉⲧⲉⲛϣⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ.

8) ϯⲟⲩⲛⲟⲩ.

9) Ms. 78.

10) ϱⲱϯ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲩϣⲱⲡⲓ.

11) ⲙⲡⲁⲧⲉϥⲓ̀, au lieu de ⲙⲡⲁⲧⲉ . . . . . ⲉϣⲱⲡⲉ.

12) ⲉϥⲉ̀ⲧⲱⲛϥ.

13) ⲟⲩⲙⲉⲧⲟⲣⲟ.

14) ⲉⲧⲉ̀ϣⲱⲡⲓ.

15) ϱⲁⲛⲙⲟⲛⲙⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲭⲉ ϱⲁⲛϱⲃⲱⲛ ϱⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲁⲛϱⲓ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ. La version memphitique, outre la différence dans la tournure de phrase, a omis καὶ ταραχαί.

16) κατὰ τόπους.

17) ἀρχαὶ ὠδίνων ταῦτα.

18) ϱⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲁⲛϱⲓ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲛ̀ⲱⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲣⲱⲧⲉⲛ.

19) παραδώσουσι, ⲥⲉⲛⲁϯ.

20) συνέδρια, ⲉ̀ϱⲁⲛⲙⲁⲛϯϱⲁⲛ.

21) ⲑⲛⲟⲩ.

22) ⲥⲉⲛⲁϱⲓⲟⲩⲓ̀.

23) καὶ εἰς συναγωγὰς δαρήσεσθε.

24) ⲥⲉⲛⲁϱⲓⲟⲩⲓ̀ ⲉ̀ⲣⲱⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϱⲛ̀ⲧⲟⲩⲧⲁϱⲱⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲉⲛⲑⲛⲟⲩ ⲛⲁϱⲣⲉⲛ.

25) ⲉⲩⲙⲉⲧⲙⲉⲟⲣⲉ.

26) ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲓⲣⲟⲩ ϱⲱϯ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲛ̀ⲧⲟⲩϱⲓⲱⲓϣ ⲙ̀ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ (εἰς πάντα τὰ ἔθνη). — (Memphitique.)

27) παραδιδόντες, ⲟⲩⲟϱ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲉⲛⲟⲛ ⲛⲟⲩ ⲉⲩϯ.

28) ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉϣⲟⲣⲡ ⲛ̀ϥⲓⲣⲱⲟⲩϣ.

29) ⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

30) μηδὲ μελετᾶτε a été omis dans le thébain et dans le memphitique.

31) ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

32) ⲡⲉⲑⲛⲁⲥⲁϫⲓ.

33) παραδώσει, ⲉ̀ⲣⲉ . . . . ϯ.

34) En plus ⲉⲣⲉ . . . . . ⲉϥⲉ̀ϯ.

35) ⲥⲉⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ϱⲁⲛϣⲛⲣⲓ.

36) ⲥⲉⲛⲁϧⲟⲟⲃⲟⲩ.

37) ⲉ̀ⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ϣⲱⲡⲓ.

38) ὁ δὲ ὑπομείνας, ⲫⲛⲉⲑⲛⲁⲁ̀ⲙⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲟϥ.

39) εἰς τέλος.

40) ⲫⲛⲉⲑⲛⲁⲛⲟϱⲉⲙ.

41) ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲩ.

42) ⲉ̀ⲡⲓⲥⲱϥ.

43) τὸ ῥηθὲν ὑπὸ Δανιὴλ τοῦ προφήτου a été omis dans notre texte ainsi que dans la version memphitique de Wilkins.

44) ⲉϥⲟ̀ⲣⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ.

45) ⲉⲧⲉⲥϣⲉ ⲁⲛ.

46) νοείτω, ⲙⲁⲣⲉϥⲛⲁϯ.

47) ⲛⲓⲉⲧⲭⲓ ϧⲉⲛ ϯⲓⲟⲩⲁⲉⲁ̀.

48) ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟⲣⲉϥⲓ̀ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ.

49) μὴ καταβάτω εἰς τὴν οἰκίαν.

50) ⲟⲩⲁⲉ.

51) ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟⲣⲉϥϣⲉ.

ⲉϥⲓ̀ ⲗⲁⲁⲩ[1] ϩⲙ ⲡⲉϥⲛⲓ̈ · 16. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϩⲙⲧⲥⲱϣⲉ[2] ⲙ̀ⲡⲣⲧⲣⲉϥⲛⲟⲧϥ̀ ⲉⲡⲁϩⲟⲩ[3] ⲉϥⲓ[4] ⲡⲉϥϩⲟⲉⲓⲧⲉ̀[5] · 17. ⲟⲉⲓ̀[6] ϫⲉ ⲡ̀ⲡⲉⲧⲉⲉⲧ[7] ⲙ̀ⲡ ⲛⲉⲧⲧⲉⲡⲛⲟ̀[8] ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ[9] ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ · 18. ϣⲗⲏⲗ ϫⲉ ϫⲉⲛⲁⲥ[10] ⲡ̀ⲛⲉ ⲛⲉⲧⲡ̀ⲛⲱⲧ ϣⲱⲡⲉ[11] ⲡ̀ⲧⲉⲡⲣⲱ̀ · 19. ⲉⲉ[ⲛⲁ]ϣⲱⲡⲉ[12] ϫⲁⲣ ⲡ̀ⲥⲓ [ⲛⲉϩⲟⲟⲩ] [ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ] . . . . ⲛⲟⲩⲟⲗⲓⲯⲓⲉ[13] ⲧⲁⲓ̈ ⲙⲡⲉ ⲟⲩⲟⲓ̈ ⲡ̀ⲧⲉⲥⲥⲟⲧ̀[14] ϣⲱⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲧⲁⲣϫⲏ̀[15] ⲙ̀ⲡⲥⲱⲡⲧ ⲡ̀ⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲟⲛⲧϥ̀ ϣⲁϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲉⲛⲟⲩ[16], ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲙⲏ ⲟⲩⲟⲓ̈ ⲡ̀ⲧⲉⲥⲥⲟⲧ̀ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ[17] · 20. ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲉϩⲛⲉ̀[18] ⲛⲉϩⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛⲉ ⲙⲡ̀ ⲗⲁⲁⲩ ⲡ̀ⲥⲁⲣϫ ⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲛⲉ[19], ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧϩⲉ ⲡ̀ⲥⲱⲧⲏ ⲡ̀ⲧⲁϥⲥⲟⲧⲛⲟⲩ ⲁϥⲧⲉϩⲛⲉ̀[20] ⲛⲉϩⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ · 21. ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ⲉⲣϣⲁ[21] ⲟⲩⲁ̀ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲓⲧⲏ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲛⲉϫⲥ ⲡ̀ⲛⲉⲓ̈ⲙⲁ[22] · ⲓ̀ ⲉⲓⲥⲟⲓ̀ⲛⲓⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲓ̀ ⲙ̀ⲡⲣⲓⲥⲧⲉⲩⲉ̀[23] · 22. ⲥⲉⲛⲁⲧⲱⲛⲓ̀ ϫⲁⲣ ⲡ̀ⲥⲓ ϩⲁⲣⲓ̀ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲥ ⲡ̀ⲟⲩϫ[24], ⲡ̀ⲥⲉϯ[25] ⲛ̀[ϩⲉⲛ]ⲙⲁⲉⲓⲙ̀[26], ⲙ̀ⲡ [ϩⲉⲛ]ⲛϣ[ⲛ]ⲣⲉ, ⲛⲁⲓ̈ . . . . . ⲛⲁⲡⲡⲁ ⲛⲉ [ⲡⲉ]ⲟⲧⲡ · 23. . . . . [ϫⲉ] ϯϩⲟⲧⲛⲧⲏ̀ ⲉⲣⲱⲧⲏ ⲛⲟⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲓ̈ϣⲣⲛϫⲱ̀[27] ⲉⲣⲱⲧⲏ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ · 24. ⲁⲗⲗⲁ ϩⲙ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙⲡⲛⲉⲁ ⲧⲉⲟⲗⲓⲯⲓⲉ̀[28] ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ · ⲡⲣⲓ̀ ⲛⲁⲣ̀ⲛⲁⲕⲉ[29] ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲟⲩ̀[30] ⲛⲁϯ ⲁⲛ[31] ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲉⲓⲛ[32] · 25. ⲡ̀ⲥⲓⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ̀ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ̀ ⲧⲛⲉ[33] · ⲁⲩⲱ ⲡ̀ⲥⲙ̀ ⲡ̀ⲙⲡⲛⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲡⲟⲉⲓⲛ[34] · 26. ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲡⲁⲩ ⲉⲡϣⲛⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲛⲓⲧ ϩⲙ ⲡⲉⲕⲁⲟⲟⲗⲉ̀[35] ⲙ̀ⲡ ⲟⲩⲛⲟⲥ[36] ⲡ̀ⲥⲟⲙ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉⲟⲟⲩ[37] · 27. ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ϕⲁϫⲟⲟⲩ[38] ⲡ̀ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ϥⲉⲱⲟⲩϩ̀[39] ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲡ̀ⲉϥⲥⲱⲧⲡ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ̀ ⲛ̀ⲉϥⲧⲟⲟⲩ[40] ⲡ̀ⲧⲛⲟⲩ ϫⲓⲛ ϫⲱϥ̀ ⲙⲡⲕⲁϩ ϣⲁϫⲟⲥ ⲡ̀ⲧⲡⲉ[41] · 28. ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϩⲙ ⲧⲃ̀ⲏⲏⲕⲏⲧⲉ [(?)ⲉⲧ]ⲉⲧⲁⲉⲓⲙⲉ̀[42] ⲉⲧⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ̀ [ϩ]ⲟⲧⲁⲛ ϫⲁⲣ[43] ⲉⲣ . . . . ⲛ ⲡⲉⲥⲕⲗⲁ[ϫⲟⲥ] . . . . . ⲡ̀ⲧⲉⲗⲱⲏ̀, ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲥⲥⲱⲃⲉ[44] ϯⲟⲩⲱ̀, ϣⲁⲧⲉⲧⲡⲉⲓⲙⲉ̀ ϫⲉ ⲁϥϩⲱⲏ̀[45] ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲡ̀ⲥⲓ ⲡϣⲱⲙ̀ · 29. ⲧⲁⲓ̈ ϩⲱⲧⲧⲛⲧⲏ ⲧⲉ ⲧⲉⲧⲡⲣⲉ[46] ⲉⲧⲉⲧⲡ̀ϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁⲓ̈ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲓⲙⲉ[47] ϫⲉ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉⲣⲓ̀ ⲡ̀ⲣⲟ̀ · 30. ϩⲁⲙⲓⲏ̀ ϯϫⲱⲙ̀ⲙⲟ[ⲥ] ⲛⲓⲧⲏ ϫⲉ ⲡ̀ⲛⲉ ⲧⲉⲓ̈ⲧⲉⲛⲉⲁ̀ ⲟⲩⲉⲛⲉ̀[48] ⲙ̀ⲡⲉ[49] ⲛⲁⲓ̈ ⲧⲓⲣⲟⲩ ϣⲱⲡⲉ · 31. ⲧⲛⲉ̀ ⲙⲏ ⲡⲛⲁϩ ⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲥⲉ[50], ⲛⲁϣⲁϫⲉ[51] ϫⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲥⲉ ⲁⲓ̀[52] · 32. ⲉⲧϩⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲏ ⲧⲉⲧⲛⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲏ ⲗⲁⲁⲩ ⲥⲟⲟⲩⲛ̀[53] ⲟⲩⲧⲉ[54] ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ

---

1) ⲉⲉⲗ ⲟⲗⲓ.

2) ϕⲛⲉⲧ ϫⲉⲛ ⲧⲕⲟⲓ.

3) ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟⲣⲉϥⲓ̀ ⲉϫⲣⲛⲓ.

4) ⲉⲉⲗ.

5) ⲡⲉϥⲟⲃⲟⲥ.

6) Οὐαί, ⲟⲩⲟⲓ.

7) ταῖς ἐν γαστρὶ ἐχούσαις, ⲛ̀ⲛⲏⲉ̀ⲧⲉⲙⲃⲟⲕⲓ.

8) θηλαζούσαις, ⲛⲏⲉⲧϯⲥⲓ.

9) ⲛⲓⲉ̀ⲟⲟⲩ.

10) ἀριπροσευχεσθε ⲟⲓⲛⲁ.

11) ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲧⲉⲙϣⲱⲡⲓ.

12) ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ.

13) ⲉⲩⲟϫⲟⲉϫ.

14) ⲙ̀ⲡⲉϥⲣⲏϯ.

15) ⲓⲉϫⲉⲛ ⲟⲓ.

16) ϣⲁ ⲉ̀ϫⲟⲩⲛ ⲉ̀ϯⲛⲟⲩ.

17) Le texte grec donne seulement : καὶ οὐ μὴ γένηται, ⲛ̀ⲛⲉⲟⲩⲟⲛ ϣⲱⲡⲓ ⲟⲛ.

18) ⲉⲟⲣⲉ . . . . . ⲉⲣⲛⲟⲩϫⲓ.

19) πᾶσα σάρξ, ⲛⲁⲩⲛⲁⲛⲟⲣⲉⲙ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛ̀ϫⲉ ⲥⲁⲣϫ ⲛⲓⲃⲉⲛ.

20) ⲁϥϫⲉϫⲉⲃ.

21) ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲡ̀ⲧⲉⲟⲩⲁⲓ.

22) ⲟⲁⲙⲛⲁⲓ ⲓⲉ ⲟⲁⲙⲛⲏ.

23) πιστεύσητε, ⲙ̀ⲡⲉⲣⲛⲁϯ.

24) καὶ ψευδοπροφῆται est omis.

25) ⲛ̀ⲧⲟⲩϯ.

26) ⲛ̀ⲟⲁⲙⲛⲓⲛⲓ.

27) ⲁⲓⲉⲣϣⲟⲣⲡ.

28) ⲡⲓⲟϫⲟⲉϫ.

29) ⲉϥⲉ̀ⲉⲣϫⲁⲛⲓ.

30) ⲡⲓⲟⲟⲩ.

31) ⲛ̀ⲛⲉϥϯ.

32) ⲟⲩⲱⲛⲓ.

33) La version copte rend la tournure grecque : καὶ οἱ ἀστέρες τοῦ οὐρανοῦ ἔσονται ἐκπίπτοντες, par ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲟⲓⲱ̀ⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗϫⲉⲛ ⲧϕⲉ.

34) ⲉⲩⲉ̀ⲓⲙ.

35) ⲟⲁⲛϭⲛⲓ.

36) ⲟⲩⲛⲓϣϯ.

37) ⲟⲩⲱ̀ⲟⲩ.

38) ⲟⲩⲱⲣⲡ.

39) ϕⲁϩⲱⲟⲩϯ.

40) ⲡⲓϥⲧⲟⲩⲟⲛⲟⲩ.

41) ⲓⲉϫⲉⲛ ⲁⲩⲛⲓϫϥ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ϣⲁ ⲁⲩⲛⲓϫⲉ ⲡ̀ⲧⲧⲉ.

42) ⲁⲣⲓⲉ̀ⲙⲓ.

43) ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲟⲛⲁⲡ.

44) ⲡ̀ⲧⲉⲥⲟⲓϫⲱⲃⲓ.

45) ϕϫⲉⲛⲧ.

46) ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲛ̀ϣⲱⲧⲉⲛ ϩⲱⲧⲉⲛ.

47) ⲁⲣⲓⲉ̀ⲙⲓ.

48) ⲉⲡⲓ.

49) ϣⲁⲧⲉⲛⲁⲓ.

50) παρελεύσονται, ⲥⲉⲛⲁⲥⲓⲛⲓ.

51) ⲛⲁⲥⲁϫⲓ.

52) παρέλθωσι, ⲛ̀ⲛⲟⲩⲉⲓⲛⲓ.

53) ⲙ̀ⲙⲟⲛϩⲗⲓ ⲉ̀ⲙⲓ.

54) ⲉⲧϩⲛ̀ ⲧⲛⲉ dans la version thébaine de Tuckl, *Rudimenta*, p. 574.

ⲉⲧⲣⲏ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲉ[1], ⲟⲩⲧⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ, ⲉⲓⲙⲓ[ⲧⲉⲓ] ⲛⲉⲓⲱ̂ⲧ ⲙⲙⲁⲣⲁⲁϥ̂ · 33. ϯⲣⲟⲩⲧⲓ[ⲛ][2] ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲣⲟⲉⲓⲉ, ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅-ϣⲗⲏⲗ, ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲏ̂ ⲅⲁⲣ ⲁⲓ̂ ϫⲉ ⲁϣ ⲛⲉ ⲛⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ[3] · 34. ⲛ̅ⲟⲉ[4] ⲅⲁⲣ ⲛ̅ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲛⲁⲁⲡⲟϫⲓⲙⲉⲓ[5], ⲉⲁϥϫⲁ ⲛⲉϥⲛⲓ̂[6] · ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲛ̅ⲧⲉϩⲟⲩⲉⲓⲁ[7] *(sic)* ⲛ̅ⲛⲉϥⲙ̅ϣⲁⲗ[8] ⲡⲟⲩⲁ̂ ⲡⲟⲩⲁ̂ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲙ̅ⲛⲉϥϣⲱ̂ · ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲛ[9] ⲉⲧⲟⲟⲩϥ̂ ⲙ̅ⲛⲉⲙⲛⲟⲩⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ[10] ⲉϥⲣⲟⲉⲓⲉ · 35. ⲣⲟⲉⲓⲉ̀ ⲥⲉ[11] ϣⲱⲧⲧⲛⲩⲧⲛ̅ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲏ̂ ⲅⲁⲣ ⲁⲓ̂[12] ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̅ⲡⲛⲏ̂ ⲛⲏⲩ ⲛ̅ⲁϣ ⲛ̅ⲛⲁⲩ[13] ⲛ̀ ⲙ̅ⲛⲁⲩ ⲛ̅ⲣⲟⲩⲣⲉ[14], ⲛ̂ ⲛ̅ⲧⲛⲁϣⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲩϣⲏ̂[15], ⲛ̂ ⲙ̅ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲛⲧⲱ̀ⲣ[16] ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ̀, ⲛ̂ ⲙ̅ⲛⲁⲩ ⲛ̅ⲣⲟⲟⲩⲉ[17] · 36. ⲙⲛⲱⲉ̀ ⲛⲉⲉⲓ̂ ϩⲓ̅ ⲟⲩϣⲉⲛⲉ̀[18] ⲛ̅ϩⲣⲉ̀[19] ⲉⲣⲱⲧⲛ̅ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲟⲃϣ̅[20] · 37. ⲡⲉϯϫⲱ̂ⲙⲙⲟϥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ϯϫⲱⲙⲙⲟϥ ⲛ̅ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ [ϫⲉ] ⲣⲟⲉⲓⲉ :

Ch. XIV. 1. ⲛⲉⲣⲉ ⲡϯⲁⲥⲭⲁ ϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̅ϩⲟⲁⲃ̀[21] ⲛⲁϣⲱⲡⲉ · ⲙ̅ⲡⲥⲁ ⲣⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁⲩ, ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲙ̅ⲡ ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲉ̀[22] · ⲛⲉⲩϣⲓⲛⲉ[23] ⲛ̅ⲥⲁ ⲟⲉ[24] ⲛ̅ⲥⲟⲛ̅ϥ̅[25] ϩⲓ̅ ⲟⲩⲛⲣⲟϥ̀ ⲛ̅ⲥⲉⲙⲟⲟⲩⲧϥ̅[26] · 2. ⲁⲩϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϫⲉ ϩⲙ̅ⲡϣⲁ̂ ⲁⲓ̂[27] ϫⲉ ⲛ̅ⲛⲉ[28] ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ϣⲱⲡⲉ ϩⲙ̅ ⲡⲗⲁⲟⲉ̀ · 3. ⲉⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ϩⲓ̅ ϩⲛⲟⲁⲛⲓⲁ̀ ⲉϥⲛⲏϫ[29] ϩⲙ̅ ⲡⲛⲏ̂ ⲛⲉⲓⲙⲱ̂ⲛ ⲛⲉⲧⲉⲟⲃϥ̅[30], ⲁⲥⲉⲓ̂ ⲛ̅ⲥⲓ ⲟⲩⲉϩⲓⲙⲉ̀ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲁⲗⲁⲃⲁⲥⲧⲣⲟⲏ̂[31] ⲛ̅ⲉⲟⲥⲏ̂ ⲛ̅ⲧⲟⲟⲧⲉ ⲛ̅ⲡⲁⲣⲁⲟⲥ ⲉϥⲥⲟⲧⲏ̂[32] ⲉⲛⲁϣⲉ ⲥⲟⲛ̅ⲧϥ̅[33] · ⲁⲥⲧⲉϩⲉ[34] ⲧⲁⲗⲁⲃⲁⲥⲧⲣⲟⲏ̂ ϫⲉ ⲁⲥⲡⲁⲣⲧⲉ[35] ⲉϫⲏ̂ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ̀, 4. ϩⲟⲓⲛⲉ̀[36] ϫⲉ ⲛⲉ ⲁⲩⲁⲛⲁⲕⲧⲉⲓ̀[37] ⲛⲉ ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̅ⲣⲏⲧⲟⲩ̂[38] ⲉⲧϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ̂ⲩ ⲁⲩⲧⲁⲕⲉ̀[39] ⲛⲉⲓ̈ⲥⲟⲛ̅, 5. ⲛⲉ ⲟⲩⲛ̅ ϣ[ⲥ]ⲟⲙ ⲅⲁⲣ̀ ⲉⲧⲣⲉⲩϯ ⲡ[ⲉⲓ̈]ⲥⲟⲛ̅ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ϩ . . . . . ϣ̅ⲙ̅ⲧϣⲉ̀.

Evangile selon Saint Luc[40].

(Ch. III, v. 21, à ch. IV, v. 9.)

Λⲟⲩⲕⲟⲥ.

21. . . . . ϫⲓⲃⲁⲡϯⲥⲙ̀ⲁ[41] ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲁⲧⲡⲉ ⲟⲩⲱⲛ[42] : 22. ⲁⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲓ ⲉⲡⲉⲉⲛⲧ[43] ⲉϫⲱϥ ϩⲉⲛ ⲛⲟⲩⲉⲙⲟⲧ ⲛⲥⲱⲙⲁ[44] ⲛⲟⲉ[45] ⲛⲟⲩⲥⲣⲟⲟⲙⲡⲉ : ⲁⲩⲱ ⲁⲧⲉⲙⲛ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓ̅ ⲧⲡⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲛⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲡⲁⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛⲧⲁⲓ ⲟⲩⲱϣ[46] ⲛ̅ⲣⲏⲧⲛ̅ : 23. ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲛⲉϥϩⲉⲓ̈ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ[47] ⲛⲓⲱⲥⲏⲫ ⲛⲟⲉ ⲉ[ⲧ]ⲟⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲡϣⲏⲣⲉ[48] ⲛ̅ⲣⲏⲗⲉⲓ̈[49]. 24. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲑⲁⲧ[50] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲗⲉⲩⲉⲓ̈[51] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲉⲗⲭⲓ̈ — ⲡϣⲏⲣⲉ

1) ⲟⲩϫⲉ.

2) ϫⲟⲩϣⲧ ⲉⲃⲟⲗ. — Conf. ce verset dans Tuckı, *Rudimenta*, p. 598.

3) ϫⲉ ⲑⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲛⲟⲩ.

4) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ.

5) ἀπόδημος, ⲁⲙⲟϣⲓ ⲉ̀ⲡϣⲉⲙⲙⲟ.

6) ⲉ̀ⲁϥϫⲱ ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲓ.

7) τὴν ἐξουσίαν, ⲙ̀ⲡⲓⲉⲣϣⲓϣⲓ.

8) ⲛ̀ⲛⲉϥⲉ̀ⲃⲓⲁⲓⲛ.

9) ⲁϥⲣⲟⲛϩⲉⲛ.

10) ϩⲓⲛⲁ.

11) ⲟⲩⲛ.

12) Conf. Tuckı, *Rudimenta*, p. 522, 535 et 598.

13) ⲛ̀ⲑⲛⲁⲩ.

14) ⲓⲉ ϩⲁⲛⲁ̀ⲣⲟⲩϩⲓ.

15) ⲙ̀ⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϩ.

16) ἀλεκτοροφωνίας.

17) ⲓⲉ ϩⲁⲛⲁ̀ⲧⲟⲟⲩⲓ̀.

18) ⲛⲟⲩϩⲟϯ ϩⲉⲛ ⲟⲩϩⲟϯ.

19) ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲉⲙ.

20) ⲉ̀ⲣⲉⲧⲉⲛⲏ̀ⲕⲟⲧ.

21) ⲡⲓⲁⲧϣⲉⲙⲏⲣ.

22) ⲡⲓⲥⲁϩ.

23) ⲛⲁⲕⲱϯ.

24) ⲡⲱⲥ.

25) ⲛ̀ⲧⲟⲩⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ.

26) ⲛ̀ⲧⲟⲩϩⲟⲟⲃⲉϥ.

27) ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟⲣⲉⲛⲁⲓⲥ.

28) ⲙⲛⲟⲧⲉ.

29) ⲉϥϫⲏ.

30) ⲡⲓⲕⲁⲛⲥⲉϥⲧ.

31) ⲟⲩⲙⲟⲛⲓ.

32) ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲓⲛ.

33) ⲛ̀ⲥⲟⲩⲉⲛϥ.

34) ⲉ̀ⲁⲥϩⲟⲙϩⲉⲙ.

35) ⲉ̀ⲁⲥϫⲟϣϥ.

36) ϩⲁⲛ.

37) ἀγανακτοῦντες, ϫⲣⲉⲙϫⲣⲉⲙ.

38) ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲟⲩⲉ̀ⲣⲛⲟⲩ.

39) ἀπαιτακο.

40) Ms. 102.

41) βαπτισθέντος, ⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲓⲱⲙⲉ.

42) ⲁⲥⲟⲩⲱⲛ.

43) ⲁϥⲓ̀ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ.

44) σωματικῷ εἴδει.

45) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ.

46) ⲡⲁⲙⲉⲣⲓⲧ ⲉ̀ⲧⲁⲓϯⲙⲁϯ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ.

47) ⲓ̅ⲛ̅ⲉ̅ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣⲟⲛⲧⲉ ⲛ̀ϣⲱⲡⲓ ϩⲉⲛ ⲟⲙⲁⲣⲗ̀ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲡⲓ ϩⲱⲉ ⲉⲧⲙⲉⲩⲓ̀ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲓ.

48) ⲫⲁ.

49) Ἠλεί.

50) Ματθάτ.

51) Λευί.

ⲡⲓⲁⲛⲛⲁϊ[1] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓϣⲏⲫ — 25. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲑⲁⲓⲁⲥ[2] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲣⲁⲙϣⲉ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲟⲧⲙ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲡⲉⲥⲗⲉϊ[3] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲛⲅⲁϊ[4] 26. ⲡϣⲏⲣⲉ [ⲙ]ⲙⲁⲁⲑ[5] — ⲡϣⲏⲣⲉ [ⲛⲉ]ⲙⲉⲉϊ[6] — ⲡϣⲏⲣⲉ [ⲛⲓϣⲏⲫ][7] ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁϧⲁⲓ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲕⲱⲥⲁⲙ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲗⲙⲱϧⲁϧ[8] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲣ[9] 29. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓϣⲉⲛⲉ[10] — — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲉⲗⲓⲉⲍⲉⲣ[11] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲱⲣⲓⲙ[12] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲑⲁⲧ[13] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲗⲉⲧⲉϊ[14] 30. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲧⲙⲉⲱⲛ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲟⲧϧⲁ[15] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲱⲣⲁⲙ[16] ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲗⲉⲁⲕⲓⲙ[17] 31. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲉⲗⲉⲁ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲛⲛⲁ[18] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲑⲁⲑⲁ[19] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲑⲁⲙ[20] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛϧⲁⲧⲉⲓϧ[21] 32. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲉⲥⲥⲁϊ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲱϧⲓϧ[22] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛϩⲟⲟⲥ[23] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲁⲗⲁ[24] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲁⲥⲥⲱⲛ[25] 33. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛϧⲁⲙ[26] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛϧ . . . . . .[27] . . . . . ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛϧⲭⲱⲣ 35. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲡⲥⲉⲣⲟⲧⲭ[28] ⲡϣⲏⲣⲉ ⲣⲁⲣⲁⲕⲁⲧ[29] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙϧⲁⲗⲉⲕ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲣⲉϩⲉⲣ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲁⲗⲁ 36. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲛⲁⲙ[30] — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲣϧⲁϩⲁⲧ[31] ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲙ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓϣⲟⲉ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲗⲁⲙⲉⲭ 37. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲑⲟⲧⲥⲁⲗⲁ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲛϣⲭ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲣⲉϧ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲗⲉⲗⲉⲛⲗ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲕⲁⲛⲁ[32] 38. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲛϣⲉ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲛⲟ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛϧⲁⲙ — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

(Ch. IV.) 1. ⲓⲉ ϧⲉ ⲉϥϫⲡⲓ[33] ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲁ ⲉϥⲟⲩⲁⲁ[ϧ][34] ⲁϥⲛⲟⲧϥ[35] ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲛ[ⲓⲟⲣϧⲁⲛ]ⲛⲉ ⲉϥⲙⲟⲟϣ[36] [ⲛⲥⲓ] [ⲛ]ⲛⲁ ⲧⲉⲣⲙⲟ[ⲥ][37] . . . . . 3. . . . . ϧⲉ ⲉϥⲉⲣ ⲟⲉⲓⲕ: 4. ⲁϥⲟⲩⲱϣϧ ⲛⲁϥ ⲛⲥⲓ ⲓⲉ ϧⲉ ϥⲉⲛϥ[38] ϧⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲱⲛⲉϥ ⲁⲛ ⲉⲟⲉⲓⲕ ⲙⲙⲁⲧⲉ[39] : 5. ⲁϥϫⲓⲧϥ[40] ϧⲉ ⲟⲛ ⲉϥⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲛⲧⲟⲟⲩ[41] ⲁϥⲧⲟⲩⲟϥ ⲙⲙⲡⲧⲣⲣⲱⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲛⲓⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲟⲩⲥⲧⲓⲥⲙⲁ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓϣ[42]: 6. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲛⲁϥ ϧⲉ ϯⲧⲉⲓ[43] ⲛⲁⲕ ⲛⲧⲉⲓⲉⲍⲟⲩⲥⲓⲁ[44] ⲧ[ⲛ]ⲣⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲩⲉⲟⲟⲩ : ϧⲉ . . ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲓ[45] ⲁⲩⲱ . . . ⲧⲁⲁⲥ ⲙⲡⲉⲧⲉⲓⲟⲩ . . . . . 7. ⲛⲧⲟⲕ ϧⲉ ⲉⲕϣⲁ[ⲛⲟⲩ]ⲱϣⲧ ⲙⲡⲁⲙⲧ[ⲟ] [ⲉⲃⲟⲗ]ⲥ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁ . . . . ⲧⲓⲣⲉ : 8. ⲁⲓⲉ ⲟⲩⲱϣ[ϧ] [ⲡⲉ]ϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϧⲉ ϥⲉⲛϥ[46] . . ⲉⲕⲛⲁⲟⲩⲱϣⲧ̀ ⲙ[ⲉ]ⲧϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲧⲉ: ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲛⲁϣⲙϣⲉ ⲛⲁϥ ⲟⲩⲁⲁϥ : 9. ⲁϥⲛⲧ[ϥ][47] ϧⲉ ⲉⲟⲓⲗ[ⲙ] ⲁϥⲧⲁϩⲟ . . . . . ϥ ⲉϫ[ⲛ] ⲛⲧⲛ[ϩ] . . . . . ⲡⲉ . . . . .

EVANGILE SELON SAINT JEAN[48].

(Ch. II, v. 6 à 11 et v. 18 à 22.)

6. . . . . ϧⲉ ⲡⲧⲁⲣⲓⲁ[49] ⲛⲱⲡⲉ ⲛⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛⲁⲧⲁ ⲡ̀ⲧⲃⲃⲟ[50] ⲡⲛⲓⲟⲩⲁⲓ · ⲉⲣⲉⲧⲟⲩ ⲉⲓϣⲱⲡ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲣⲉⲧⲛⲉ[51] · ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ ϣⲟⲙⲡ̀ · 7. ⲡⲉϫⲉ ⲓⲉ ⲛⲁⲩ ϧⲉ ⲙⲉϥ ⲡ̀ⲧⲁⲣⲓⲁ ⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲁϩⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ

1) Ἰαννὰ.
2) Ματταθίου.
3) Ἐσλὶ.
4) Ναγγαὶ.
5) τοῦ Ματταθίου est omis.
6) Σεμεεῖ.
7) τοῦ Ἰούδα. — 27. τοῦ Ἰωαννᾶ, τοῦ Ῥησὰ, τοῦ Ζοροβάβελ, τοῦ Σαλαθιὴλ, τοῦ Νηρὶ. — 28. τοῦ Μελχὶ. Ce passage a été omis.
8) Ἐλμωδὰμ.
9) τοῦ Ἤρ.
10) Ἰωσὴ.
11) Ἐλιέζερ.
12) Ἰωρεὶμ.
13) Ματθὰτ.
14) Λευὶ.
15) τοῦ Ἰωσὴφ a été omis.
16) Ἰωνὰν.
17) Ἐλιακεὶμ.
18) Μαϊνὰν.
19) Ματταθὰ.
20) Ναθὰν.
21) Δαβὶδ.
22) Ὠβὴδ.
23) Βοὸζ.
24) Σαλμὼν.
25) τοῦ Ναασσὼν.
26) τοῦ Ἀμιναδὰβ.
27) Ἀρὰμ. Les sept noms suivants manquent.
28) Σαροὺχ.
29) Ῥαγαῦ.
30) Καϊνὰν.
31) Ἀρφαξὰδ.
32) Καϊνὰν.
33) ⲉϥⲙⲉϥ.
34) ⲉⲟⲟⲩⲁϧ (M.) est préférable.
35) ⲁϥⲧⲁⲥⲟⲟ.
36) ⲁϥⲟⲗϥ.
37) εἰς τὴν ἔρημον.
38) ⲥⲉϧⲛⲟⲩⲧ.
39) ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ. — ἀλλ'ἐπὶ παντὶ ῥήματι Θεοῦ a été omis dans notre texte.
40) ⲉⲧⲁϥⲟⲗϥ.
41) ⲉϥⲥⲟⲥⲓ dans le texte memphitique.
42) τῆς οἰκουμένης ἐν στιγμῇ χρόνου. — ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲭⲣⲟⲛⲟⲥ. Le ms. porte ⲛⲧⲉⲓⲕⲟⲩⲙⲛⲓⲛ.
43) ϯⲛⲁϯ.
44) τὴν ἐξουσίαν, ⲉⲣⲱⲓⲱⲓ ⲧⲓⲣϥ.
45) ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧⲉϥⲧⲟⲓ ⲉ̀ⲧⲟⲧ.
46) ὕπαγε ὀπίσω μου, Σατανᾶ, a été omis. ⲙⲁⲱⲉⲛⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁⲣⲟⲓ ⲡⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ϧⲉ ⲥⲉϧⲛⲟⲩⲧ.
47) ⲁϥⲉⲛϥ.
48) Ms. 78. (Voir la note 9 de la page 98.)
49) ὑδρίαι.
50) ⲡⲧⲟⲩⲃⲟ.
51) μετρητὰς.

ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ[1] 8. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲱ̀ⲧϩ̀ ⲧⲉⲡⲟⲩ · ⲡ̀ⲧⲉⲧⲓⲉⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲭⲓⲧ̀[ⲣ]ⲓⲕⲗⲓⲛⲟⲥ[2] 9. ϫⲉ [ⲧⲡⲉ] [ⲙ]ⲙⲟⲟⲩ · ⲉⲁϥⲛⲓ ⲛ̀[ⲣⲡ] [ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥ]ⲥⲟⲟⲩ[ⲛ] [ⲁⲛ] [ϫⲉ ⲟⲩ] ⲉⲃⲟⲗⲧⲱ[ⲛ] [ⲡⲉ] . . . . . ϥⲟⲩⲱ̀ⲧϩ̀ . . . . . ⲉⲡⲧⲟⲟⲩ ⲡ̀ⲧⲁⲩⲙⲉϩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲡⲉ · [Ⲁ] ⲡⲁⲣⲭⲓⲧ̀ⲣⲓⲕⲗⲓⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ⲡⲁⲧϣⲉⲗⲉⲉⲧ · 10. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉϣⲁⲩⲕⲁ [ⲙⲡ]ⲛⲣⲡ ⲉϩⲣ . . . . . ⲛ̀ϯϩ̀ⲣ̀ ⲉϣⲁⲩⲕⲁ ⲡⲉⲥⲟϫⲃ̀[3] · ⲡ̀ⲧⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲕϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲓⲣⲓⲛ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲁϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲧⲉⲛⲟⲩ · 11. ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲡϣⲟⲣⲓ[4] ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛ̀ⲧⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲁⲁϥ ϩⲓ ⲧⲥⲁⲡⲁ[5] ⲛ̀ⲧⲥⲁⲗⲓ̀ⲗⲁⲓⲁ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲡⲓ̀ⲥⲧⲉⲩⲉ[6] ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ[7].

18. ⲁⲛⲓ̀ⲟⲩⲁⲓ̀ ⲥⲉ ⲟⲩⲱ̀ϣⲃ̀ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛ̀ϯⲥⲁⲃⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲛ[8] ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓ · 19. ⲁⲓⲥ̅ ⲟⲩⲱ̀ϣⲃ̀ ⲡⲉϫⲁϥ ⲡⲁⲩ ϫⲉ ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲓⲉⲣⲡⲉ · ⲁⲩⲱ̀ ϯⲛⲁ[ⲧ]ⲟⲩⲛⲟⲥϥ[9] ⲛ̀ϣⲱⲙ̅ⲧ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩ · 20. ⲡⲉϫⲁⲩ ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲓⲟⲩⲁⲓ̀ · ϫⲉ ⲁⲩⲣ̀ ϩⲙⲉ ⲧⲁⲥⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲡⲉ · ⲉⲩⲕⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲣⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥϥ[10] ⲛ̀ϣⲱⲙ̅ⲧ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩ · 21. ⲛ̀ⲧⲟϥ ϫⲉ ⲡⲉϥϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲣⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ · 22. ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ̀ϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲥⲉ[11] ⲉⲃⲟⲗϩⲓ ⲛ̀ⲉⲧⲙⲟⲟ̀ⲩⲧ · ⲁⲩⲣ̀ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛ̀ⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ [ⲡⲉ]ϥϫⲱⲙⲙⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲡⲓ̀ⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲧⲉⲩⲣⲁⲫⲏ[12] ⲙⲡⲛ̀ ⲡϣⲁ̀ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲟⲟϥ ·

Épitre de Saint Paul aux Hébreux[13].

(Ch. IX, v. 2 à 10.)

2. Ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟ[14] ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉⲥⲕⲏⲛⲏ[15] ⲛ̀ϣⲟⲣⲏ̀ ⲧⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉ · ⲧ̀ⲗⲩⲭⲛⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲣⲏⲧⲉ̅ · ⲙ̅ⲡ̅ ⲧⲉⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧⲉⲡⲣⲟⲑⲉⲥⲓⲥ[16] ⲛ̀ⲟⲉⲕ[17] ⲧⲁⲓ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ[18] ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · 3. ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲓⲥⲁ ⲙⲉⲣⲉⲥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁⲡⲉⲧⲁⲥⲙⲁ · ⲧⲉⲥⲕⲏⲛⲏ ϫⲉ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · 4. ⲉⲣⲉ[19] ⲛ̀ϣⲟⲩⲣⲉ[20] ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ̀ · ⲛ̀ⲣⲏⲧⲉ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̀ϫⲓⲁⲑⲏⲕⲏ[21] · ⲉⲧⲥⲟⲟⲗⲉ[22] ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ̀ ⲛⲥⲁⲥⲁ ⲛⲓⲙ · ⲧⲁⲓ ⲉ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲥ̀ⲗⲙⲁⲓ[23] ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ̀ ⲛ̀ⲣⲏⲧⲉ̅ · ⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲙⲁⲛⲛⲁ ⲛ̀ⲣⲏⲧϥ̅ · ⲁⲩⲱ̀ ⲛ̀ⲥⲉⲣⲱⲃ̀[24] ⲛ̀ⲁ̀ⲁⲣⲱⲛ · ⲛ̀ⲧⲁϥϯⲟⲩⲱ̀[25] · ⲙ̀ⲡ̀ ⲛⲁⲡⲗⲁ̀ϩ[26] ⲛ̀ⲧⲁⲓⲁ̀ⲑⲏⲕⲏ · 5. ⲛ̀ⲧⲡⲉ[27] ϫⲉ ⲙⲙⲟⲥ · ϩ̅ⲛ̅ϫⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ[28] ⲛⲉⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲩⲣⲁⲓⲃⲉⲥ[29] · ⲉⲡⲓⲗⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ · ⲧⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲕⲏⲛⲏ ⲁⲛ · ⲉⲣⲁⲓ ⲧⲉⲡⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲟⲩⲟⲟⲩ ⲟⲩⲁ̀ ⲟⲩⲁ̀ · 6. ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲩⲧⲁⲙⲛⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲟⲩⲛⲏⲃ̀ · ⲙ̅ⲡ̅ ⲃⲱⲕ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ · ⲉⲧϣⲟⲣⲏ̀ ⲛⲉⲕⲏⲛⲏ ⲉⲩϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲩϣ̅ⲙ̅ϣⲉ · 7. ⲡⲁⲣⲭⲉⲓⲉ̀ⲣⲉⲩⲥ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉ ϣⲁϥⲃⲱⲕ ⲉ̀ϩ̀ⲟⲩⲛ ⲉⲧⲙⲉⲣⲉⲥⲏⲧⲉ · ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ · ⲛ̀ⲟⲩⲉϣ[31] ⲛⲉⲛⲟϥ · ⲁⲛ ⲛⲁⲓ · ⲉϣⲁϥⲧⲁⲗⲟϥ[32] · ⲉⲣⲁⲓ ϩⲁⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ϩⲁ ⲙ̅ⲡ̅ⲧⲁⲧⲥⲟⲟⲩ[33] ⲙ̅ⲡ̅ⲗⲁⲟⲥ · 8. ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲟⲩⲱⲛϩ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲙⲡⲁⲧⲉ ⲧⲉⲣⲓⲏ̀[34] ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲟⲩⲱⲛϩ̀ ⲉⲃⲟⲗ · ⲉⲧⲉⲓⲟⲩ[35] ⲛⲧⲉⲧϣⲟⲣⲏ̀ ⲛⲉⲕⲏⲛⲏ · ⲧⲁϫⲣⲟ ⲧⲁⲓ ⲉⲧⲟ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ · ⲉⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲧⲉⲡⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ[36]. 9. ⲉⲧⲟⲩ ⲧⲁⲗⲟ ⲉⲣⲁⲓ[37] · ⲣⲉⲛⲁⲱⲣⲟⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ⲟ̅ⲛ̅ⲟⲩⲥⲓⲁ̀[38] · ⲙ̀ⲙ̅ⲡ̅ ⲥⲟⲙ[39] · ⲙ̀ⲙⲟⲩ · ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲩⲛⲓⲇⲏⲥⲓⲥ[40] · ⲉϫⲱⲕ

1) ἕως ἄνω, ϣⲁ ⲡϣⲟⲓ.

2) Le scribe copte a omis : καὶ ἤνεγκαν · ὡς δὲ ἐγεύσατο ὁ ἀρχιτρίκλινος, sans doute par suite de la répétition de ἀρχιτρίκλινος qui se trouve à la ligne suivante.

3) ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲁⲩϣⲁⲛⲑⲓⲥⲓ ϣⲁⲩⲓ̀ⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲃⲟⲕ ⲉ̀ⲣⲟϥ.

4) ⲡⲓⲣⲟⲩⲓⲧ.

5) ἐν Κανᾷ.

6) ἐπίστευσαν, ⲁⲩⲛⲁϩϯ.

7) οἱ μαθηταὶ.

8) δεικνύεις ἡμῖν, ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲛ.

9) ϯⲛⲁⲧⲁⲣⲟϥ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ.

10) ϫⲛⲁⲧⲁⲣⲟϥ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ.

11) ϩⲟⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲁϥⲧⲱⲛϥ.

12) ἐπίστευσαν τῇ γραφῇ.

13) Ms. 68.

14) ⲁⲧⲙⲟⲩⲛⲕⲉ.

15) σκηνή.

16) ⲡⲣⲟⲑⲉⲥⲓⲥ.

17) ⲛⲓⲱⲕ.

18) ⲟⲛⲉ̀ⲧⲟⲩⲙⲟⲩϯ.

19) ⲉ̀ⲟⲩⲟⲛ.

20) ⲟⲩϣⲟⲩⲣⲏ.

21) τῆς διαθήκης.

22) ⲉⲥⲟⲗⲉ.

23) ⲡⲓⲥⲧⲁⲙⲛⲟⲥ.

24) ⲡⲓϣⲃⲱⲧ.

25) ⲉ̀ⲧⲁϥⲫⲓⲣⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

26) αἱ πλάκες.

27) ⲥⲁⲡϣⲱⲓ.

28) Χερουβὶμ.

29) ⲉⲧⲉⲣⲟⲛⲓⲃⲓ.

30) κατὰ μέρος.

31) ⲁⲧⲥⲏⲉ.

32) ⲉ̀ϣⲁϥⲉⲛϥ.

33) ⲛⲓⲙⲉⲧⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ.

34) ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ.

35) ⲉ̀ⲧⲓ ⲉⲥⲙⲟⲛⲧ.

36) ⲟⲛⲉⲧⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲡⲁⲓⲥⲛⲟⲩ.

37) ⲉⲧϣⲟⲛ ⲫⲛⲉ̀ϣⲁⲧⲉⲛ.

38) ϣⲟⲩϣⲱⲟⲩϣⲓ.

39) ⲙ̀ⲙⲟⲛϣϫⲟⲙ.

40) κατὰ συνείδησιν.

ⲉⲃⲟⲗ · ⲙ̀ⲡⲉⲧϣⲙϣⲉ · 10. ⲙⲟⲡⲟⲩ ⲟ̀ⲣⲁⲓ · ⲉϫⲛ ϩⲉⲛⲥⲓⲛⲟⲩϣⲙ[1] · ⲙ̀ⲡ ϩⲉⲛⲥⲓⲛⲉϣ[2] · ⲙ̀ⲡ ϩⲉⲛϧⲁⲛⲧⲓⲉⲙⲁ[3] · ⲉⲩϣⲟⲃⲉ ⲛ̀ϫⲓⲛⲁⲓϣ ⲙⲁⲛⲧⲉⲁⲣϫ[4] ⲉⲧⲛⲓ ⲉⲣⲁⲓ · ϣⲁⲡⲉ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛ̀ⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ.

L'APOCALYPSE[5].

(Ch. I, v. 13 à ch. II, v. 2.)

13. [Ⲁⲩⲱ ⲡⲉ̀ⲡⲉ] ⲡⲟⲩϣⲡⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲡⲉ ⲛ̀ⲛ̀ⲗⲩⲭⲛⲓⲁ̀[6] ⲉϥⲥⲟ̀ⲗⲉ ⲡⲟⲩϣ̅ⲡⲟ · ⲉϥⲙⲡⲣ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ[7] ⲛ̀ⲡⲉϥⲉ̀ⲕⲓⲃⲉ[8] ⲡⲟⲩⲙⲟϫϥ ⲛ̀ⲟⲩⲃ̀ : 14. ⲉ̀ⲣⲉ ⲧⲉϥⲁ̀ⲡⲉ ⲟⲩⲟ̀ⲃϣ̅[9] : ⲙ̅ⲡ ⲛⲉϥⲃⲱ[10] ⲛ̀ⲟⲉ ⲡⲟⲩⲥⲟⲣⲧ̅ · ⲡⲟⲩⲱ̀ⲃϣ̅ ⲁⲩⲱ̀ ⲛ̀ⲟⲉ ⲡⲟⲩϫⲓ̈ⲱⲛ · ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲛ̀ⲟⲉ ⲡⲟⲩϣⲁϥ ⲛ̀ⲕⲱ̀ⲣⲧ̅[11] : 15. ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲟⲩⲉ̀ⲣⲓⲧⲉ ⲉ̀ⲓⲡⲉ ⲡⲟⲩϩⲟ̀ⲙⲡⲧ̅ ⲛ̀ⲃⲁⲣⲱ[ⲧ][12] ⲉϥⲡⲟⲥⲉ ϩ̅ⲡ ⲟⲩⲟ̀ⲣⲱ[13] · ⲉⲣⲉ ⲧⲉϥⲉ̀ⲙⲓ̀ ⲛ̀ⲟⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ[14] ⲛ̀ϩ̅ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲁϣⲱⲟⲩ[15] : 16. ⲉⲩⲓ̈ ⲥⲁϣ̅ϥ ⲛ̀ⲥⲓ̈ⲟⲩ ϩ̅ⲡ ⲧⲉϥⲟⲩⲛⲁⲙ[16] ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲉ̀ⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩ̅ⲡ ⲣⲱϥ[17] · ⲉⲉⲧⲙ ⲙ̀ⲡⲣⲟ [ⲉⲛⲁⲩ][18] · [ⲉ]ⲣⲉ ⲡⲉϥⲣⲟ [ⲛⲟⲉ] [ⲙⲡ]ⲉⲣⲓ̈ ⲉⲧⲣⲟⲩⲟ[ⲉ]ⲓⲛ ϩ̅ⲡ ⲧⲉϥⲟⲙ : 17. ⲛ̅ⲧⲉⲣⲓ̈ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ : ⲁ̈ⲓϩⲉⲁ ⲛⲉϥⲟⲩⲉ̀ⲣⲓⲧⲉ[19] ⲛⲟⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ̀[20] : ⲁⲩⲱ̀ ⲁϥⲧⲁⲗⲉ ⲧⲉϥⲟⲩⲛⲁⲙ ⲉⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲱⲓ̈ ⲉϥϫⲱ̀ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ⲣ̀ⲣⲟⲧⲉ : ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϣ̅ⲟⲣⲡ[21] ⲁⲩⲱ̀ ⲡ̅ⲣⲁⲉ̀: 18. ⲡⲉⲧⲟⲡϩ̅ : ⲁⲩⲱ̀ ⲁ̈ⲙⲟⲩ : ⲁⲩⲱ̀ ⲉ̈ⲥϩⲓⲛⲧⲉ[22] ϯϩⲟⲡϩ̅ ϣ̅ⲁⲉⲡⲉϩ ⲛⲉⲡⲉϩ : ⲁⲩⲱ̀ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛ̀ϣ̅ⲟϣ̅ⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲙⲟⲩ: ⲙ̅ⲡ ⲁⲙⲡⲧⲉ[23] : 19. ⲉⲣⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲛ̀ⲡⲉⲛⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ : [ⲙ̅ⲡ ⲛⲉ]ⲧϣⲟⲟⲡ · ⲁⲩⲱ [ⲛⲉⲧⲛⲁ]ϣⲱⲛⲉ ⲙ̅ⲡⲛⲁ ⲛⲁⲓ̈: 20. ⲡⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲁϣ̅ϥ ⲛ̀ⲥⲓ̈ⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ϩ̅ⲡ ⲧⲁ̀ⲟⲩⲛⲁⲙ : ⲙ̅ⲡ ⲧⲉⲁϣ̅ϥ ⲉ̀ⲛ̀ⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ̀: ⲡⲉⲁϣ̅ϥ ⲛ̀ⲥⲓ̈ⲟⲩ · ⲡⲉⲁϣ̅ϥ ⲡⲁⲩⲉⲗⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ · ⲁⲩⲱ̀ ⲧⲉⲁϣ̅ϥ ⲉ̀ⲛ̀ⲗⲩⲭⲛⲓⲁ[24] ⲧⲉⲁϣ̅ϥ ⲉⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲡⲉ ·

Ch. II, v. 1. ⲉⲣⲁⲓ̈ ⲙ̀ⲡⲁⲩⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ̀ ⲉⲧⲟ̀ϩ̅ ⲉⲫⲉⲥⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲧⲉϥϫⲱ̀ⲙⲙⲟⲟⲩ̀[25] ⲛ̀ⲥⲓ̈ ⲡⲉⲧⲁⲙⲁⲣⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲁϣ̅ϥ ⲛ̀ⲥⲓ̈ⲟⲩ ϩ̅ⲡ ⲧⲉϥⲟⲩⲛⲁⲙ · ⲡⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲉ ϩ̅ⲡ ⲧ̀ⲙⲡⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲁϣ̅ϥ ⲉ̀ⲛ̀ⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ̀: 2. ϯⲥⲟⲟⲩⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲟ̀ⲃⲏⲧⲉ ⲙ̅ⲡ ⲡⲉⲕⲟⲓ̈ⲥⲉ : ⲙ̅ⲡ ⲧⲉⲕⲟⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ[26] : ⲁⲩⲱ̀ ϫⲉ ⲙ̅ⲡ ⲥⲟⲙⲙⲟⲕ[27] ⲉ̀ϥⲓ̈ ϩⲁⲡⲉⲑⲟⲟⲩ[28] ⲁⲩⲱ̀ ⲁ̀ⲕⲛⲓ̈ⲣⲁⲍⲉ[29] ⲛ̀ⲛⲉⲧϫⲱⲙⲙⲟⲥ ·

Ch. VII, v. 13. ⲁϥⲟⲩⲱ̀ϣⲃ̀ ⲛ̀ⲥⲓ̈ ⲟⲩⲁ̀[30] ⲉⲃⲟⲗϩ̅ [ⲛ̀]ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ̈ · ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲥⲟⲟⲗⲉ[31] ⲛⲓⲉⲥⲧⲟⲗⲏ[32] ⲛ̀ⲟⲩⲱ̀ϣ̅[33] · ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗⲧⲱⲛ · 14. ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲉ̀ⲧ[ⲉ]ⲟⲟⲩⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲛⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗϩ̅ ⲧⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲗⲓⲯⲓⲥ[34] · ⲉⲁⲩⲉⲓ̈ ⲱⲛ[35] ⲛⲉⲩⲥⲧⲟⲗⲏ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲃ̀ⲃⲟⲟⲩ[36] ϩ̅ⲙ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉϩⲓⲉⲓⲃ̀ · 15. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲥⲉ ⲙⲡⲙ̀ⲧⲟ[37] ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩϣ̅ⲙϣⲉ

---

1) ϩⲁⲛⲟⲩⲱⲙ.

2) ϩⲁⲛⲉⲱ.

3) ϩⲁⲛⲱⲙⲉ.

4) καὶ δικαιώμασι σαρκὸς. ⲉⲩϣⲉⲃⲓ̀ⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲧⲉϩⲁⲛⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲥⲁⲣϫ ⲛⲉ ϣⲁ ⲡⲉⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲧⲁⲣⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲁⲩ.

5) **Ms. 102.**

6) ἐν μέσῳ τῶν ἑπτὰ λυχνιῶν.

7) ἐνδεδυμένον ποδήρη. — ⲟⲩⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲟⲓ ϩⲓⲱⲧϥ.

8) Tuckı, ⲉ̀ⲡⲉϥⲉⲕⲓⲃⲓ (T.). — περιεζωσμένον πρὸς τοῖς μαστοῖς. — ⲡⲉϥⲙⲟϯ (M.).

9) ⲡⲉϥϣⲓ.

10) Tuckı porte à tort : ⲟⲩⲱ̀ϣⲃ̀ (T.).

11) ⲛ̀ϫⲣⲱⲙ.

12) ⲡⲉϥⲥⲁⲗⲁⲧϫ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϫⲁⲗⲕⲟⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ.

13) ⲟⲩϫⲣⲱⲙ.

14) ⲛ̀ⲧⲉⲙⲓ.

15) ⲛ̀ϩⲁⲙⲛϣ̅ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ.

16) ⲧⲉϥϫⲓϫ ⲛ̀ⲟⲩⲓ̈ⲛⲁⲙ.

17) ⲟⲩⲉⲛⲓ ⲉⲥϩⲓⲟⲩⲓ̈ ⲛ̀ⲣⲟⲃ̀, dans la version memphitique de Tuckı (*Rudimenta*, p. 203).

18) ⲉⲥⲛⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲣⲱϥ (Tuckı, *Ibid.*, version memphitique).

19) ὡς νεκρός.

20) ⲁⲓϩⲓⲧ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲡⲉϥⲥⲁⲗⲁⲧϫ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲉⲣ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ.

21) ⲡⲓϩⲟⲩⲓⲧ.

22) ⲉ̈ⲥϩⲓⲛⲧ est préférable à ⲟⲛⲛⲉ, que porte la version memphitique.

23) Le texte grec transpose les compléments : καὶ ἔχω τὰς κλεῖς τοῦ ᾅδου καὶ τοῦ θανάτου.

24) Le texte copte a omis ἃς εἶδες.

25) ⲛⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ.

26) ⲡⲉⲕⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ.

27) ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛϣϫⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟⲕ.

28) ⲟⲩⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ.

29) καὶ ἐπειράσω. ⲁⲕⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ ⲛ̀ϩⲁⲛⲟⲩⲟⲛ.

30) Tuckı, dans ses *Rudimenta linguæ copticæ*, p. 13, porte : ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̀ ⲛ̀ⲥⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲥⲟⲟⲗⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲓⲥⲧⲟⲗⲏ . . . . . .

31) ⲉ̀ⲧⲉⲛⲁⲓⲥⲓⲱϩⲱⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱϣ̅ ⲧⲟⲓ ϩⲓⲱ̀ⲧⲟⲩ.

32) τὰς στολάς.

33) τίνες εἰσὶ est omis.

34) ⲛⲓⲛⲓϣϥ ⲛ̀ϩⲟϫϩⲉϫ.

35) ⲁⲩⲣⲱⲉⲓ.

36) ⲁⲩⲫⲉⲣⲓ̀ⲱⲟⲩ.

37) ⲉⲉϫⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ.

ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡ ⲧⲉϥϣⲓ[1] ϧⲙ ⲡⲉϥϩⲣⲓⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϩⲙⲟⲟⲥ[2] ϩⲓ ⲡⲉⲟⲣⲟⲛⲟⲥ · ⲛⲁϩϥⲁⲓϩⲉⲥ[3] ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ·
16. ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁϩⲕⲟ ⲁⲛ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲉⲓϩⲉ ⲁⲛ ϫⲓⲛ̀ⲧⲉⲛⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲓ ⲙⲓ̀ ⲡⲕⲁⲧⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲛⲁϩⲉ ⲁⲛ ⲉϥⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ[4] ·
17. ϫⲉ ⲡⲉϩⲓⲉⲓϩ ⲉⲧⲉⲓⲧⲙⲏⲧⲉ[5] ⲙ̀ⲡⲉⲟⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛⲁ . . . . . ⲙⲟⲟⲩ . . . . . ⲉⲓ ⲧⲟⲛ . . . . . .
ⲉϫⲓⲛ̀ ⲙⲓ̀ . . . . . ⲙ̀ⲟⲧⲛ ⲱ̀ⲛ . . . . . ⲛⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧ[ⲉ] ϥⲱⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲉⲓⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲓ̀ ⲛⲉⲩⲃⲁⲗ.

Ch. VIII, v. 1. ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉϥⲟⲩⲱⲓ̀ ⲧⲙⲉϩⲁϣϥ ⲉⲓⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ[6] · ⲁⲩ[ⲛ]ⲁⲣⲱϥ[7] ϣⲱⲡⲉ [ⲉϥ]ⲣⲁⲓ ϩⲓ̀
ⲧ[ⲡⲉ] . . . . . ⲟⲩ . . . . . 2. . . . . [ⲛ̀ⲥⲁ]ϣϥ̀ ⲛⲁⲩⲁⲉⲗⲟⲥ ⲉ[ⲧ]ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲧⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϯ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲥⲁϣϥ ⲉⲓⲥⲁⲗⲡⲓⲥϫ · 3. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲓ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛ̅ⲉⲁⲩⲁⲉⲗⲟⲥ · ⲁϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ̀ ⲉϫⲙ̀
ⲡⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ[8] · ⲉ̀ⲟⲩⲛ ⲟⲩϣⲟⲩⲣⲏ[9] ⲛ̀ⲛⲟⲩϧ̀ ⲛ̅ⲧⲟⲟⲧϥ̀ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϯ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϩⲉⲛϣⲟⲩϩⲛⲓⲛⲉ ⲉ̀ⲛⲁϣⲱⲟⲩ[10] ·
ϫⲉⲛⲁⲥ ⲉϥⲉⲧⲁⲁⲩ ⲙⲓ̀ [ⲙⲛⲟⲥ]ⲉⲧϫⲏ ⲛ[ⲉⲧⲟⲩⲁⲁϧ] [ⲧⲏ]ⲣⲟⲩ ⲉϥ[ⲣⲁⲓ] [ⲡ]ⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥ[ⲧⲏⲣⲓⲟⲛ] ⲛⲓⲟⲩϧ̀ ·
[ⲉⲧⲙⲡ]ⲉⲙⲧⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙⲡ[ⲟ]ⲣⲟⲛⲟⲥ · 4. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲥⲉ[11] ⲉϥⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲥⲓ ⲧⲛⲁⲡⲓⲟⲥ[12] ⲛⲉⲛϣⲟⲩⲣⲏⲛⲉ ⲙⲓ̀ ⲛⲉϣⲗⲓⲗ ·
ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁϧ ⲉⲃⲟⲗϩⲓ̀ ⲧⲥⲓϫ [ⲙ̀]ⲡⲁⲩⲉⲗⲟⲥ[13] ⲙⲡⲙ̀ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

Ch. Ceugney,
Élève à l'École des Hautes-Études.

NOTES SUR QUELQUES POINTS DE GRAMMAIRE ET D'HISTOIRE.

Par
G. Maspero.

D. — En attendant que M. Karl Piehl publie l'édition qu'il prépare depuis longtemps de la formule funéraire des stèles de la XVIIIe—XIXe dynastie, je me permettrai de commenter d'après les monuments figurés un des passages que renferme cette formule. Le défunt dit : [illegible][14]. « Que je me promène sur la » rive de mon bassin, chaque jour, sans cesse, que mon âme se pose sur les branches du » jardin funéraire que je me suis fait, que je sois au frais sous mon sycomore. » La variante [illegible][15], assure bien le sens de *fondation d'arbres, Memnonium d'arbres,* que je prête à ce mot, et que je traduis en français par *jardin funéraire.*

On a toujours expliqué jusqu'à présent ce passage comme décrivant des scènes de l'autre monde et se rapportant à des cérémonies mystiques accomplies par le défunt avec le concours des dieux et des déesses. Le sens en est entièrement matériel, comme celui du reste de la formule. Pour le *bassin* sur lequel se promène le défunt, je me bornerai à

1) ⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϱ.
2) ⲫⲛⲉⲧϱⲉⲙⲥⲓ.
3) La version memphitique de Tucki porte ⲉϥⲉ̀ⲣϧⲛⲓⲃⲓ.
4) ⲟⲩⲁⲉ ⲛ̀ⲛⲉϧⲛⲓⲃⲓ ⲓ̀ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲟⲩⲁⲉ ⲛⲁⲩⲥⲱⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ.
5) ⲉⲧϫⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲣⲟⲛⲟⲥ.
6) ⲛ̅ϯⲧⲉⲃⲉ.
7) ⲁⲟⲩϧⲣⲱⲟⲩ.
8) ϧⲁⲧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲣϣⲱⲟⲩϣⲓ.
9) ⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲛ.
10) ⲛ̀ⲟⲩⲙⲛϣ ⲛ̀ⲥⲱⲟⲓ ⲛⲟⲩϥⲓ.
11) ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ.
12) ὁ κάπνος. — ⲡⲓϫⲣⲉⲙⲧⲉⲥ.
13) ⲫⲛⲉⲧϫⲏ est ajouté.
14) Je cite d'après la stèle 100 de Turin, l. 3 à 5.
15) C 55 du Louvre.

renvoyer à quelques-unes des peintures des tombeaux thébains que WILKINSON a reproduites dans ses *Manners and Customs*, sans du reste en tirer les conclusions que j'en tire : on y verra le défunt assis à côté de son bassin et pêchant [1], ou se promenant sur son bassin dans un bâteau hâlé à la cordelle par des serviteurs [2]. La représentation prouve bien ici qu'il s'agissait vraiment de l'âme, du *ka*, ou du *khou*, ou du *baï* vivant dans la tombe ; si la scène du bassin, telle que la mentionne l'inscription, est la description d'un acte matériel du mort, sur cette terre, dans la nécropole où il reposait, les scènes de l'arbre, qui suivent, dans l'inscription la scène du bassin, doivent être des actes analogues localisés de la même manière. Cela revient à dire qu'il y avait, dans chaque terrain concédé à une famille pour y établir sa sépulture, au moins à l'époque où fut rédigée la formule, un bassin et un jardin.

Il ne faut pas oublier, ce qu'on fait trop souvent, que les stèles, même grossières, n'ont pu appartenir qu'à des gens de haute classe ou tout au moins de classe aisée : les gens du peuple proprement dit n'en avaient pas ou n'en avaient que rarement. A plus forte raison les grandes stèles soignées, comme celles du Louvre et de Turin qui portent notre formule, représentent-elles des gens de classe aisée. RHIND, dans son bel ouvrage sur les tombes de Thèbes, a décrit l'aspect que présente encore aujourd'hui l'entrée des tombeaux d'el-Assassîf et des environs [3] : il parle de cette esplanade qui les précède et qui devait servir de cour, mais dont les murs ont disparu, comme ont disparu aussi les édicules carrés surmontés d'une petite pyramide, dont les monuments figurés de toute nature nous révèlent l'existence dans l'antiquité, et qui formaient la partie avancée du tombeau. L'entrée antique du tombeau de Roï et de Nofrihotpou est représentée dans le tombeau de Roï et de Nofrihotpou couronneé ou précédée de ces pyramides, mais il n'y en a plus trace aujourd'hui : rien n'empêche que des bassins, des plantations d'arbres, chose essentiellement périssable, aient disparu comme elles, et cela dès l'antiquité même, à partir du moment où la famille du mort s'éteignit ou plutôt eut oublié l'ancêtre.

Il n'y avait pas sans doute besoin d'un grand espace pour que ces jardins pussent exister : en allant visiter n'importe lequel des cimetières de Paris, on verra ce que la piété envers les morts a su faire des quelques pieds de terre que notre administration accorde aux morts dans les cimetières. Plus d'une tombe égyptienne pouvait donc disposer de quelques mètres de terrain pour y planter quelques arbres et y établir un semblant de jardin. Deux stèles, de la XXVIe dynastie ou environ, représentent ces jardins funéraires. Toutes les deux sont en bois et peintes. L'une d'elle est conservée au Musée de Turin : elle provient de la collection Drovetti, avait été trouvée à Thèbes et porte aujourd'hui le n° 144. Le registre supérieur, le plus grand de beaucoup, montre la défunte en adoration devant Ra-Harmakhis momiforme, et le corps serré dans une sorte d'habit d'Arlequin [4]. Au-dessous, le tombeau même a été représenté. La montagne se dresse sur la droite, jaune, nue, et contre ses flancs s'appuie l'édicule à sommet arrondi qui précède l'entrée du tombeau. Il disparaît

1) WILKINSON, *Manners and Customs*, II³, p. 115.

2) *Id.* II³, p. 212.

3) *Thebes, Its Tombs and their Tenants*, p. 42 sqq.

4) Le dieu a déjà été publié en couleurs par CHAMPOLLION, *Panthéon Égyptien*, Pl. 26 (B). Je reproduis le monument d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. LANZONE, conservateur au Musée de Turin.

presque sous la ramure des arbres du jardin : trois palmiers doums chargés de fruits et un sycomore. La stèle du Musée de Boulaq qui appartient à la même époque, est plus complète dans le détail. Le tombeau est précédé d'un pylône, surmonté de deux pyramidions. Sous les dattiers et sous les sycomores, une table d'offrandes, chargée de dons funéraires, est encore là, et une parente du défunt, agenouillée, tête nue, se lamente dans la posture des pleureuses [1]. Ce monument vient de Déïr el-Baharî, et il est probable que le monument de Turin a la même origine.

Ces deux stèles nous montrent le lieu même où se passent les actes décrits dans la formule funéraire. Les « arbres », sur les rameaux desquels l'âme viendra s'abattre, sont là : ces arbres ne sont pas ici seulement des sycomores, comme dans le texte, mais le sycomore se trouve à côte d'eux. Enfin, la table d'offrandes, placée sous les arbres, attend le défunt qui viendra bientôt, selon les paroles même du texte 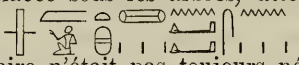 « manger les pains que lui donneront les dieux ». Le jardin funéraire n'était pas toujours nécessairement ni aussi petit, ni aussi grand, que le jardin représenté sur les deux stèles. Des gens assez riches pour se faire construire des tombeaux monumentaux, comme celui de Petamenemapt, par exemple, devaient y joindre des jardins considérables, et de fait, nous connaissons par une inscription le catalogue des arbres que renfermait le jardin funéraire d'un certain Anna qui vivait au commencement de la XVIIIe Dynastie: 1 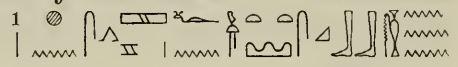

2 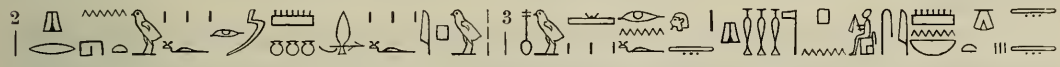 3

« Il parcourt son domaine funéraire de l'Occident; se tenant au frais sous ses sycomores, il voit ce jardin funéraire excellent qu'il s'est fait, étant encore sur terre, de par la grâce d'Ammon de Karnak ». Suit la liste:

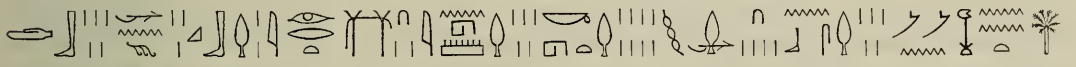

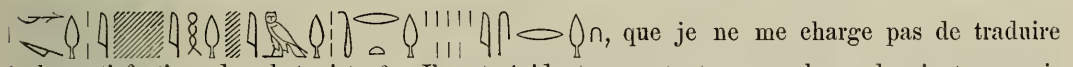 , que je ne me charge pas de traduire à la satisfaction des botanistes [3]. Il est évident que tout ces arbres devaient couvrir du terrain.

Encore une fois, je ne prétends pas que chaque tombe de Thèbes, sous le Nouvel Empire, eût ce que nous appelons un jardin devant elle: le terrain ne l'aurait pas permis dans la plupart des cas. Mais, de même qu'on plantait, à Abydos et à Dendérah, des *jardins d'Osiris* dans des caisses, on pouvait, sur la petite esplanade qui formait la cour du tombeau, rapporter assez de terre pour avoir quelques arbustes et quelques fleurs. Cela représentait le *jardin* dont parlent les inscriptions : ceux-là seuls avaient un jardin réel, dont le tombeau était situé de manière à permettre les plantations, comme le tombeau d'Anna. C'est ainsi que, dans les cimetières parisiens, bien des sépultures de deux mètres carrés de superficie sont

1) MARIETTE, *Notice des Monuments*, 1e édit., p. 137. La stèle est donnée en petit dans le *Musée de Boulaq*, d'après lequel je l'ai reproduite. M. MARIETTE voit un acacia dans un des arbres : la manière dont il est représenté est identique à celle dont sont représentés les sycomores de Nout.

2) BRUGSCH, *Recueil de Monuments*, t. I, pl. XXXVI, 1.

3) Voir l'article de LORET, où est discuté un passage de cette inscription.

de véritables jardins chargés de fleurs et où poussent même quelquefois des arbres de haute taille, plantés par la piété des parents.

E. — Les monuments du culte que les Égyptiens rendaient aux animaux sont assez rares, sauf ceux qui concernent le bœuf Apis, le bouc de Mendès, et deux ou trois autres bêtes de haut parage. Le musée de Turin renferme une petite stèle qui réunit dans une même adoration l'hirondelle et la chatte. Elle est de la XVIIIe dynastie, du commencement même de la dynastie, et divisée en deux régimes. Le premier, celui du cintre contient à gauche une énorme hirondelle peinte noire et blanche comme les hirondelles du *Livre des Morts*, et perchée sur un Naos avec la légende : 1 2 3 4 en colonnes verticales, les caractères tournés à droite. Le jeu de mots entre le nom de « l'hirondelle excellente » et son épithète « stable, stable à jamais » n'est probablement pas intentionnel, car nous voyons le mot reparaître au second registre, où il ne fait plus calembourg avec le nom de la chatte. Devant la déesse, une table d'offrandes, chargée comme à l'ordinaire, et, par derrière, l'adorateur dont le nom contient au début deux signes peu lisibles. Dans le second registre, une chatte est assise à gauche, avec la légende : 1 2. Elle est fauve avec le ventre blanc, et devant elle, agenouillés dans la posture de l'adoration, deux scribes dont le premier lui tend une touffe de fleurs : 1 2 3 4. La stèle porte le numéro 134.

C'est bien l'hirondelle et la chatte qu'on adore ici, et non pas des déesses à forme d'hirondelle ou de chatte. Une autre stèle, qui porte le n° 110, représente, dans le cintre, deux chattes affrontées, perchées sur un Naos, et entre elles un vase de fleurs. Au-dessous, l'inscription, en lignes verticales, tournées vers la droite : 1 2 3 4 5. Les deux femmes qui adoraient de la sorte chacune sa chatte, appartenaient à la corporation des *répondantes*, qui est représentée dans le tombeau de Nofrihotpou, et qui formait le chœur des pleureuses aux funérailles des gens riches. Ce n'était pas, comme on voit, des personnes d'un ordre bien relevé, et il leur était permis d'être superstitieuses. La raison pour laquelle nous avons si peu de monuments de ce genre est peut-être aisée à donner. Ces cultes d'animaux étaient des cultes domestiques, auxquels on se livrait chez soi, et qui n'avaient point part aux honneurs des grands cultes funéraires. Les monuments en devaient être fréquents dans les villes, rares dans les temples, et dans les nécropoles : la plupart des monuments que nous possédons viennent des temples et des nécropoles.

F. La plupart des stèles qui représentent la déesse Miriskro, la représentent sous forme de serpent. Tantôt c'est un serpent à tête humaine, tantôt c'est un serpent ordinaire, la reproduction probablement du serpent qu'on adorait. Sur la stèle 123 de Turin, elle s'appelle 1 2 3 « MIRIT, la dame des provisions, la régente des dieux ». C'est bien ici le serpent qu'on adore, le serpent, gardien tutélaire de la nécropole. Sur la stèle 127, elle s'appelle 2. Dans le premier cas, le serpent n'avait aucune parure sur la tête et était simplement lové, dans le second, il rampe et porte sur la tête la coiffure ordinaire de la déesse.

Le fragment 102 de Turin porte une représentation et une inscription fort curieuses. C'est un fragment calcaire, oblong, qu'on serait presque tenté de croire détaché de la paroi d'un tombeau, mais qui pourtant a toujours formé un monument indépendant. A droite, dans l'angle, la déesse est représentée lovée, mais avec trois têtes, une grosse tête humaine bien visible, et, se détachant devant et derrière cette première tête, une petite tête de vautour et une petite tête de serpent : les deux têtes portent la coiffure . Devant la déesse une table d'offrandes, au-dessus d'elle son nom : « MIRISKRO, dame du ciel, régente des deux terres, dont le surnom est *La cîme d'Occident*».

L'inscription se compose de dix-sept colonnes verticales. Le texte a d'abord été tracé à l'encre rouge, puis gravé au ciseau d'une main très hardie : il faut croire que l'exécution a été fort rapide, car certains signes et certaines parties de signes ont été négligés par le graveur et sont encore visibles à l'encre. Ainsi les deux traits transversaux des , à la ligne 9 le du mot etc.

1) Il y a là une cassure de la pierre qui rend le pronom peu distinct.

2) Litt.: «Je *fis* le sôtem» etc. J'ai déjà cité ailleurs plusieurs exemples de ce sens de .

3) Le contexte prouve le sens *insensé*, que j'ai proposé ailleurs pour ce groupe, d'après le copte ⲁⲧϣⲏⲧ, ⲁϣⲏⲧ.

4) Litt.: «Je fis la *fois*, l'action de m'*écarter* ou de *transgresser* contre la déesse». Le texte porte réellement : le mot , qui revient plus loin l. 11, n'en serait que le factitif en .

5) Il faut observer que dans toutes les scènes d'accouchement, l'accouchée est représentée, non pas étendue, mais accroupie sur le lit ou sur la natte : du reste a le sens secondaire de *rester, demeurer*, à côté de celui de *s'asseoir*. Le rédacteur de la stèle dit qu'il *resta* sur son lit, litt. : «sur sa caisse» (Cfr. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 1628) pendant longtemps comme l'accouchée.

6) Ce mot me paraît être le même que de Sallier II, p. 2, l. dern., avec le sens de *chasser, acculer, mettre dans l'angle* .

7) est la forme simple du mot dont et sont les factitifs en et en . Le mot et ses variantes , est fréquent sur les monuments, bien que je ne l'aie trouvé enregistré dans aucun dictionnaire.

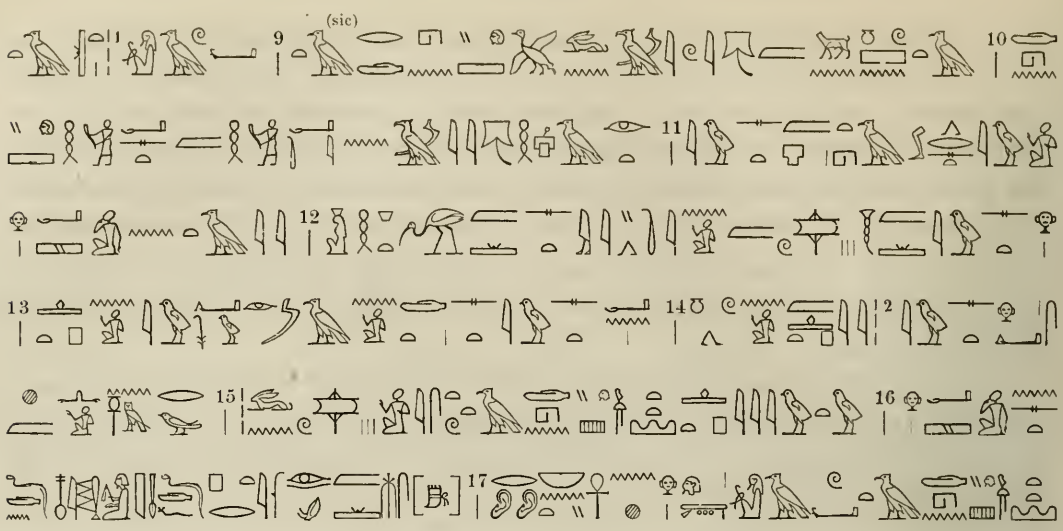

« Adorations à la *Cîme d'Occident,* proscynème à son double. Écoutez : voici que moi, en vérité, » du temps que j'étais sur terre, j'étais un *Domestique dans la place vraie,* NOFRI-ABOU, un » individu ignorant, insensé qui ne connaissait point le bien du mal, et je commis des » transgressions contre *la Cîme.* Elle me châtia, je fus dans sa main la nuit comme le jour, » je restai sur mon lit comme la femme enceinte, et j'implorai de l'air, mais il ne vint pas » à moi, car j'étais traqué par LA CÎME D'OCCIDENT, la vaillante entre tous les dieux et » déesses de la ville. Aussi, je dirai à tout misérable pêcheur qui est parmi les ouvriers : « Faites » attention à *la Cîme,* car il y a un lion dans *la Cîme,* et elle frappe comme frappe un lion » sauvage, et elle poursuit qui transgresse contre elle! » J'invoquai donc ma maîtresse, et je » trouvai qu'elle vint à moi comme une brise douce, et elle se joignit à moi, et cela me fit » voir sa main, et elle revint à moi pacifiée, et elle me fit ignorer les maladies, et elle est » mon souffle, car *la Cîme d'Occident* est bienfaisante, quand on crie vers elle. A dit NOFRI- » ABOU, à savoir : Voici, écoutez, toutes oreilles qui subsistez sur terre : « Faites attention à » la Cîme d'Occident! »

Chose bizarre, ce NOFRI-ABOU, si dévot à la *Cîme d'Occident,* nous a laissé d'autres monuments de sa piété envers les dieux. Une stèle, conservée aujourd'hui au British Museum, mais provenant de la collection du comte de Belmore et découverte à Thèbes en 1818 [3], nous le représente en adoration devant Phtah. Le dieu occupe la partie gauche dans le cintre de la stèle. Il est assis dans son naos, devant une table d'offrandes, et au-dessus de lui le signe flanqué à gauche de deux paires d'oreilles , à droite d'une paire d'yeux , montre que son *double* est là qui écoute et voit le fidèle. Il a pour titre : [1] [2] [3] [4], « Phtah, maître de vérité, Beau-de-face, roi des deux pays, chef de sa grande résidence. » Dans le second registre NOFRI-ABOU agenouillé dit une formule connue :

1) Ce sont les attachés à la et dont j'aurai bientôt l'occasion de parler ailleurs.

2) Litt. : « en qualité de *Hotepiou* ». L'épithète , est sur d'autres stèles de Turin que je cite plus bas jointe au nom de plusieurs divinités.

3) Publiée en fac-simile dans les *Tablets and other Egyptian Monuments from the Collection of the Earl of Belmore, now deposited in the British Museum,* London MDCCCXLIII, pl. 7.

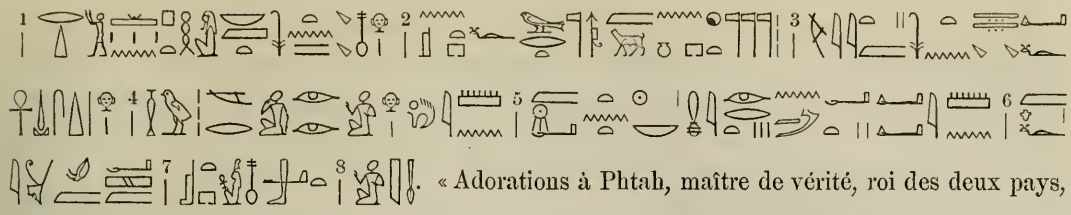

« Adorations à Phtah, maître de vérité, roi des deux pays, » à Beau-de-face, chef de sa grande résidence, dieu un dans la neuvaine des dieux, aimé en » qualité de roi des deux pays, pour qu'il donne vie, santé, force, la beauté, les faveurs, » l'amour, que mes deux yeux voient Ammon au cours de chaque jour, comme fait le juste » qui porte Ammon en son cœur. » — Le *domestique de la Nécropole*, NOFRI-ABOUT, à la » voix juste. »

Le revers de la stèle est couvert d'une longue inscription en dix lignes horizontales. C'est un morceau de prétentions littéraires :

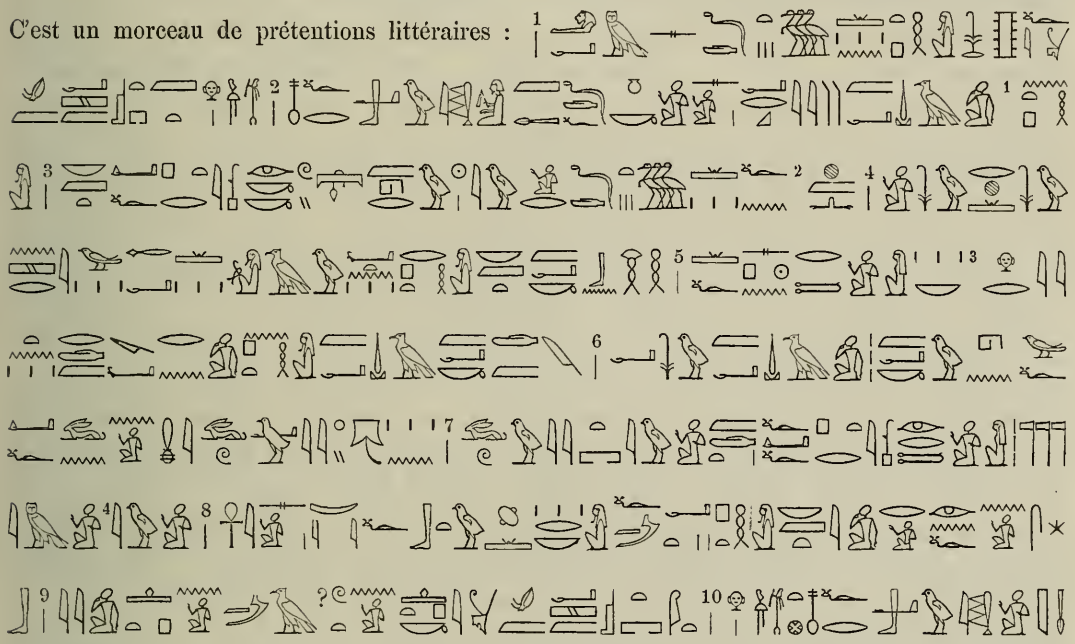

« Commencement des chants sur la puissance de PHTAH RES-ANBOU-W. C'est le » *domestique de la Place Vraie à l'Occident de Thèbes,* NOFRI-ABOU, à la voix juste, qui dit: » Je suis un individu qui ne ment point à Phtah, maître de vérité, [le dieu] qui fait voir les » ténèbres en plein jour, et je dirai sa puissance à qui l'ignore et à qui le connaît, aux petits » et aux grands : Gardez-vous de Phtah, maître de vérité, car il ne rend pas la vie longue (?) » à tout homme; prenez garde de ne pas prononcer son nom à faux, car quiconque le pro-

1) L'épithète formée de renferme deux formes nouvelles. déterminé par les deux doigts est peut-être une forme primitive de comme est une forme primitive de ; , déterminé ici par , revient deux fois plus loin, l. 5 et 6, sans déterminatif aucun : c'est évidemment une forme de ⲟⲭⲓ, *fallere*. Le tout semble devoir se traduire *l'individu exact hors du mensonge pour Phtah* ou *l'individu éloigné* (ⲁⲣⲏⲭ) *du mensonge pour Phtah, maître de vérité.*

2) Litt. : « ses *esprits* ».

3) Litt. : « Il ne *multiplie point la fois* de tous les hommes », mais le sens est fort douteux.

4) Le mot à mot serait : « Il a fait voir dieux et hommes en moi. »

» nonce à faux, certes, il le ruine! Il a accordé que je fusse comme les chiens de la chapelle; » j'ai été dans sa main et il m'a donné en spectacle aux dieux et aux hommes; comme je » vivais ainsi qu'un individu dont la nourriture (?) est en abomination à son maître juste, » Phtah, maître de vérité, voici qu'il m'a instruit et j'ai été pacifié, et j'ai vu ta paix. » — » C'est le *domestique de la Place Vraie à l'Occident de Thèbes*, NOFRI-ABOU, dont la voix » sonne juste auprès du dieu grand. »

Le premier texte est jusqu'à présent unique dans la littérature égyptienne. Pour le comprendre, il faut savoir exactement le sens de cette épithète , qui est donnée à la déesse Miriskro. Une autre stèle du Musée de Turin, n° 296, porte une représentation qui est de nature à l'expliquer. Elle est carrée, et représente, selon les conventions ordinaires du dessin égyptien, deux versants de montagne qui descendent de droite et de gauche et embrassent vers le haut une sorte de parallélogramme, sur lequel s'enlèvent en fort relief quatre serpents lovés formant corniche. Le côte gauche est tout entier vide. Sur le penchant droit, à mi-stèle, une déesse est debout, coiffée de cornes de vache embrassant le disque solaire : elle tient le sceptre et le signe de vie . Une légende en cinq colonnes verticales gravées sous les uræus nous apprend que c'est « Isis Termouthis, la dame du Ciel, la régente de tous les dieux, la dame des naissances, la multiple des formes ». Cette première inscription est complétée par une autre, qui se trouve tracée derrière la déesse et l'appelle « *La Cîme grande de l'Occident*, qui aide qui l'aime, et qui protège quiconque l'a dans son cœur ». Cette stèle est consacrée par le *Domestique de la Place Vraie à l'Occident de Thèbes*, Amen-nakhtou, fils de Didi. La *Cîme* était donc à proprement parler une montagne funéraire, probablement, comme l'indique son nom (, le *front*), le sommet en forme de pyramide naturelle qui domine la Vallée des rois, Deîr el Baharî et Drah Abou'l Neggah [1]. La déesse qu'on y adorait était d'une manière générale Isis-Hathor, ou d'une manière particulière la déesse serpent Miritskro, à qui l'on donnait le surnom de *Cîme* ou *Cîme d'Occident*. Cela explique un passage du Papyrus Anastasi n° IV, resté jusqu'à présent sans traduction (pl. 4, l. 4). Il s'agit d'un personnage dont on donne la nénie : « Tu restes CX ans sur terre, puis tu vas » rejoindre *la Cîme* dont la maîtresse est dans la nécropole de Thèbes », c'est-à-dire Miriskro.

NOFRI-ABOU tenait à passer pour un grand pêcheur auprès de la postérité, mais pour un grand pêcheur converti. Il semble cependant avoir attribué moins de part dans sa conversion à Phtah qu'à Miritskro; du moins l'éloge du dieu est moins précis dans le détail que celui de la déesse. Le seul fait bien certain c'est le fait du miracle accompli, et de l'importance que le personnage attachait aux faits qui l'avaient transformé et avaient métamorphosé le fonctionnaire indolent et « ignorant » en un dévot convaincu. Son tombeau, découvert à Thèbes au commencement du siècle a fourni aux agents de DROVETTI, de SALT, de MINUTOLI, etc., nombre d'objets qui sont aujourd'hui dispersés dans les diverses collections européennes et qui sont restés inconnus, comme la plupart des monuments enfermés dans ces collections.

1) Voir NESTOR LHÔTE, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 149 à 150.

Les gens de la *Place Vraie* avaient une vénération particulière pour cette déesse *Miritskro*, la déesse des morts. La stèle 140 est un proscynème de l'un d'eux qui s'appelait : la déesse a la forme de serpent avec la coiffure . Sur la stèle 111 de , la déesse joint à son nom l'épithète de : ici encore c'est un serpent mais avec la coiffure . Sur la stèle 312, deux serpents la représentent; sur la stèle 315, douze serpents, dont le deuxième, le sixième et le dixième ont le ventre rouge et le dos noir, tandis que les autres ont le ventre jaune et le dos noir. Ailleurs c'est une déesse à tête de serpent et elle est associée, sur la stèle 75, à une triade formée d' de (sic) et de ; sur la stèle 304, à Ammon-Rā et à Mout; sur la stèle 303, à Thouêris debout sous forme d'hippopotame . Sur la stèle 315, une femme en costume du commencement de la XIXe dynastie est en adoration devant elle et lui tient ce discours : .

Notre stèle explique la raison de cette vénération : la déesse faisait des miracles. Le récit de notre Égyptien rappelle à s'y méprendre certaines légendes de saints du Moyen-Age. Au début c'est un employé de la *Place Vraie* qui remplit son devoir avec insouciance et vit dans l'erreur jusqu'au jour où il passe à la *Cime*. Dès lors, il est saisi et, dans l'angoisse de son désir ou peut-être de sa maladie, il se tourne vers elle et elle vient à lui et le soulage. La reconnaissance lui commande de ne pas taire ce bienfait : c'est pour nous apprendre le miracle accompli en sa faveur, qu'il a gravé la stèle que possède aujourd'hui le Musée de Turin.

C'était sans doute la déesse qu'il adorait, mais, comme les autres gens de même classe dont je viens de citer les proscynèmes, c'est aussi le serpent. Le culte du serpent a toujours été familier à l'Égypte; sans parler des grands serpents mythiques qui peuplaient l'autre monde, les génies gardiens des temples et des maisons avaient forme de serpent. Les témoignages anciens me manquent jusqu'à présent pour établir que les Égyptiens d'époque pharaonique avaient dans leur maison un ou plusieurs serpents familiers auxquels on rendait un culte. Mais aujourd'hui encore, dans bien des endroits d'Égypte, on ne bâtit pas une maison sans y réserver deux trous pour les serpents gardiens, sorte de grosses couleuvres inoffensives, qu'on se donne pour hôtes. La légende égyptienne de la fondation d'Alexandrie nous montre que chaque maison de cette ville avait un serpent tutélaire [1]. Une superstition, qui, vivante encore aujourd'hui, existait déjà au troisième siècle après notre ère, au moment où écrivait le Pseudo-Callisthénes, a grand chance d'être un reste d'une superstition beaucoup plus ancienne. Il est fâcheux que DROVETTI n'ait pas songé à nous dire où ses agents trouvèrent la collection de proscynèmes à Miritskro que renferme le Musée de Turin : là probablement était un sanctuaire de la déesse et les serpents qui la représentaient à la piété des fidèles. Les deux stèles 316 et 315 qui portent plusieurs serpents montrent par leur disposition que l'hommage était rendu à des serpents réels. Sur 316, il y a dix-huit serpents représentés, courant deux à deux vers un vase d'offrandes : notez que la stèle n'est qu'un fragment et pouvait encore en indiquer davantage. Une stèle du Louvre, conservée dans la salle des glaces et à moitié cachée dans une armoire par la stèle de la déesse

1) P. 34 et 35. Édit. MILLER.

Qodshou, reproduit la même disposition : sous deux lovés et coiffés de , dix serpents affrontés deux à deux . On se rappelle le *serpent éternel* et les serpents qui gardent le livre de Thot dans le Conte de Satni. L'Égypte d'aujourd'hui, outre les serpents domestiques dont je parlais tout à l'heure a aussi ses serpents éternels, mais qui se sont mis au service de la religion musulmane. Le plus célèbre est celui de Sheëkh Heredy dans la Haute Égypte, qui demeure près d'Akhmîm dans la tombe d'un shêikh vénéré. Je ne sais s'il existe encore, mais les voyageurs des derniers siècles le connaissaient bien et en parlent souvent[1].

G. — La stèle 181 porte une représentation à peu près unique jusqu'à ce jour. Elle est cintrée par le haut, le cintre en est occupé par le disque ailé, dont les deux uræus pendent assez bas et enferment les deux caractères et qui, avec le disque, forment le cartouche de Séti Ier et nous donnent la date du monument. Sous le disque, deux superbes béliers, affrontés, debout sur un naos, coiffés de flanqué de l'uræus royale, un flabellum droit derrière eux, semblent respirer le parfum d'un vase de fleurs placé entre eux. Ils sont accompagnés de deux légendes identiques; au-dessus de la tête, en une ligne verticale , au-dessus du dos, en une ligne horizontale, , avec la variante pour le bélier de droite. CHAMPOLLION a reproduit l'image d'un bélier de même type dans son *Panthéon égyptien*[2].

Dans le second registre, un personnage, accroupi à gauche, la face tournée vers la droite, prononce l'invocation suivante, en neuf colonnes verticales : 1 (sic) 2 3 4 5 6 7 7 8. « Adorations à Ammon, proseynème à PA-RHANI NOFRI! » Je te donne des adorations jusqu'à la hauteur du ciel, je pousse des acclamations à ton » double, ô Râ, accorde-moi des grâces, que ma bouche soit avec le vrai, que mes deux » yeux voient Ammon dans toutes ses fêtes au courant de chaque jour! Au double du chef » des manœuvres dans le lieu de vérité, BOKI, vrai de parole, qui dit : Je fais renouvelle- » ment au nom de mon maître Ammon; sois stable, sois stable en ta place, Ammon-Râ, maître » à jamais! »

Ici encore, c'est le bélier même que Boki adore, sous son nom de PA-RHANI NOFRI. L'élément principal de ce nom est un nom d'agent en ⲛ final, dérivé de la racine , forme factitive en de la racine . Cette racine a plusieurs sens qui sont à peu près également de mise en cet endroit : elle signifie incliner la tête d'arrière en avant, courber le front, *annuere;* avec les factitifs , ou , et , *faire courber, adorer, honorer*. Le pourrait donc être celui qui fait l'action de , celui qui courbe la tête,

1) POCOCKE, *Voyages* (trad. franç.), Paris MDCCLXXII, in-12°, T. I, p. 372 à 376.
2) Pl. 2 *(bis)*.

c'est-à-dire, le *buteur*, le bélier qui courbe la tête pour donner de la corne. Ammon était donc Ammon *le bon bélier, le bon buteur de corne.* Par contre, une autre stèle de la même collection, le n° 150, nous fournit l'exemple d'un bélier, qui porte au front le disque solaire orné de l'uræus et qui n'a d'autre légende que .

H. — L'éventail, signe de royauté divine, qui accompagne le bélier, accompagne aussi l'oie sur la stèle 282. La stèle est cintrée : dans le cintre, sont debout sur des naos , affrontées, avec un panier de fleurs devant elles et l'éventail à mi-dos, deux énormes oies de l'espèce . Au-dessus de chacune d'elles est sa légende, et chaque légende, presque identique en apparence, renferme une nuance assez importante, je crois. Celle de droite porte en colonnes verticales : « Ammon-Ra, l'oie excellente » ; l'autre : . « L'oie excellente d'Ammon-Râ ». L'une des oies est Ammon-Râ lui-même, l'autre n'est que l'oie qui lui appartient.

Dans le registre inférieur, un scribe accroupi à l'angle droit, prononce une invocation tracée devant lui en colonnes verticales : . « Adorations à Ammon-» Râ, beau de face, dans le cycle des dieux, au vaillant parmi les dieux, pour qu'il accorde » que mon nom soit stable dans la *Place de vérité,* que ma bouche soit pleine de provisions » données par lui, au double du domestique de la *Place de vérité,* HOUI, juste de voix auprès » du dieu grand. » Il est curieux que Houï ait choisi une oie pour y reconnaître l'Ammon *beau de face, dans le cycle des dieux* et le *vaillant parmi les dieux.*

En résumé, tous ces exemples et d'autres qu'on a trop négligés, montrent le culte des animaux de toute espèce. Sans doute ce culte prêtait aisément au symbolisme : il était toujours facile à l'adorateur de voir un symbole dans l'animal vivant devant lequel il s'inclinait. Mais il était aussi facile de ne voir qu'un animal dans l'animal sacré, et de fait, le culte qui avait commencé par l'adoration de l'hirondelle, de l'oie, du serpent, en tant que tels, devait rester pour bien des gens le culte de la bête. Il ne faut pas oublier que les Orientaux anciens et modernes se font de la bête une idée bien différente de celle que nous nous en faisons. Ils lui ont prêté un langage, la prescience de l'avenir, une acuité extrême des sens, qui lui donnaient un caractère redoutable; ajoutez que beaucoup d'animaux, le serpent, par exemple, joignent à ces facultés imaginaires des propriétés vraiment fâcheuses. Je ne dis pas que tout le monde en Égypte adorât, dans la bête, la bête même; mais c'est bien certainement ce que faisaient les gens dont je viens de citer les monuments. Ils appartenaient à peu près tous au même temps, au même rang, à la même condition sociale et doivent représenter à peu près le même milieu moral et intellectuel. Ils n'adoraient pas tous la même bête : les uns préféraient l'hirondelle, d'autres le bélier, d'autres l'oie, d'autres le chat, le plus grand nombre le serpent. Cette diversité dans le choix de l'animal est une preuve de plus de la solidité qu'avait dans leur esprit le culte de l'animal en général : chacun d'eux adorait son animal favori, mais tous adoraient l'animal. Les grands temples de Thèbes ne

nous apprennent point ces choses : on ne les trouve que sur les petits monuments, qu'il est assez de mode de mépriser et d'accuser de banalité. Rien n'est banal en science, surtout quand il s'agit d'un sujet qui prête autant à la métaphysique raffinée que la religion égyptienne.

I. — Un des Ostraca non numérotés du Musée porte un texte dont personne n'a je crois fait ressortir l'importance. En voici la transcription :

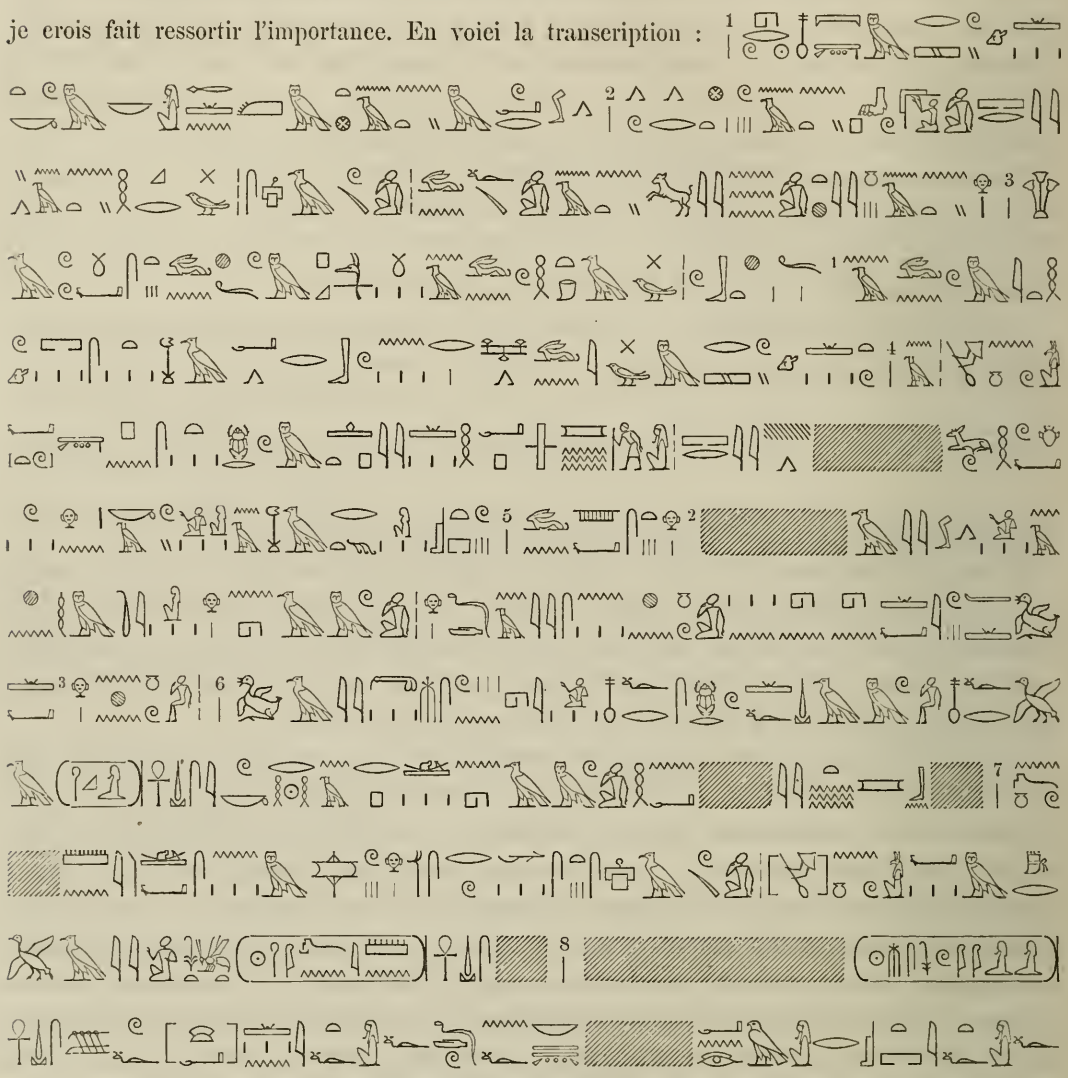

1) Sur le sens de voir BRUGSCH, *Dict. Hiér.*, p. 1004.

2) Litt. : « Les veuves, la maison d'elles s'ouvre, elles . . . . . »

3) La première partie de la phrase s'applique aux remueuses qui marquent leur joie en chantant leurs phrases , dont elles se servent pour bercer et endormir les enfants. La fin est douteuse : il semble que le verbe signifie *frotter, polir, revêtir, plaquer,* d'où le sens: « Elles font beaux les nourrissons; les mâles nés de familles bons, faire être lui une génération bonne.» Le mot est le simple de , dont j'ai déjà rencontré un exemple *(Études égyptiennes*, p. 174, note 2). Naître le jour de l'avènement du roi était de bon augure pour l'avenir des enfants.

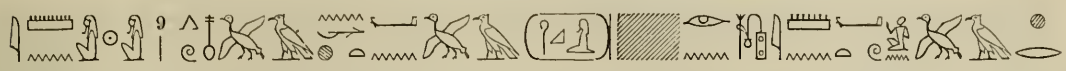

. « Jour heureux! le ciel et la terre sont en joie, car te voilà » grand seigneur de l'Égypte! Ceux qui étaient en fuite, viennent vers leurs villes; ceux qui » se cachaient, sortent; ceux qui avaient faim se rassasient joyeusement; ceux qui avaient » soif, s'enivrent; ceux qui étaient nus, sont parés de fin lin; ceux qui étaient en haillons, sont » en vêtements blancs; ceux qui étaient en prison, sont relâchés. Les tristes sont en joie; » ceux qui troublaient ce pays, sont devenus pacifiés; le Nil sort [en son temps et ses eaux] » inondent le cœur de la multitude; les veuves, leurs maisons s'ouvrent, elles [se mêlent aux » gens en fête?]; les remueuses se réjouissent tout en disant leurs berceuses, et elles font beaux » les nourrissons; les enfants mâles qui naissent dans les familles ont de la chance, car cela » fait d'eux une génération heureuse; ô roi, v. s. f. tu es pour l'éternité, et les barques se » réjouissent avec . . . . . ils abordent avec le vent et la rame et ils sont » rassasiés de [troubles?] parce que mon roi Râ-hik-mâ-step-en-Amen, ... Ramessou- » Mâti, a pris [les diadêmes] de son père, et qu'on l'a proclamé maître des deux pays . . . . . » . . . gracieux, Hor à la place de son père Ammon-Râ. — Elle est terminée [la louange de] » la vaillance du roi . . . . . qu'a faite le scribe Amen-nakhtou de la nécropole en l'an IV, » le premier mois de *Shâït*, le 15. »

C'est comme on voit un chant d'allégresse en l'honneur de l'avènement de Ramsès IV. Il est curieux en ce qu'il indique, pour la première fois à ma connaissance, quelques-unes des réjouissances populaires qui accompagnaient ce genre de solennités, le rappel des gens en fuite pour un méfait quelconque, l'amnistie accordée aux contumaces, les distributions de nourriture, de boissons fermentées et de vêtements, l'ouverture des prisons et la mise en liberté des prisonniers. Le milieu de l'inscription est assez mutilé, et je n'ai pas réussi partout à déchiffrer le texte. L'encre est pâle, la pierre salie et usée, et les yeux, fatigués par le déchiffrement des lignes précédentes, m'ont trahi : d'autres verront mieux et compléteront le texte. Le morceau est l'œuvre du scribe Amennakhtou de la nécropole et fut composé en l'an IV, le 15 du mois de Shâït. On sait, par divers documents, que Ramsès IV fut associé au trône par son père Ramsès III et qu'il datait de cette association les années de son règne. Le ton du morceau semble indiquer ici que Ramsès IV est seul roi : il est devenu, *grand seigneur de l'Égypte, il a pris les diadèmes de son père.* Notre texte ne serait-il pas destiné à célébrer l'avènement de Ramsès devenu seul roi? Il semble bien par le début *Jour heureux,* etc. que le jour de la composition du morceau, 15 du premier mois de Shâït est le jour même où s'accomplit l'événement, et marque officiellement la fin du règne de Ramsès III, le commencement du règne de Ramsès IV.

J. — Un autre Ostracon mal conservé, où il est question de 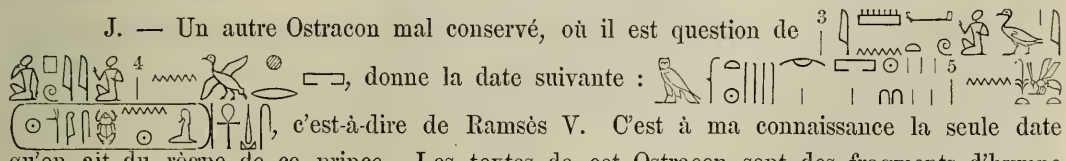 , donne la date suivante : , c'est-à-dire de Ramsès V. C'est à ma connaissance la seule date qu'on ait du règne de ce prince. Les textes de cet Ostracon sont des fragments d'hymne que le salpêtre, dont les efflorescences couvrent la pierre, rend difficiles à lire. La mention d'Amennakhtou semble indiquer que le règne de Ramsès IV ne dut pas être des plus longs

puisqu'on trouve le même personnage avec le même titre en l'an IV de Ramsès IV et en l'an IV de Ramsès V.

K. — On a considéré généralement comme des *ex-voto* toutes les stèles où l'on trouve gravées des représentations d'yeux et d'oreilles. Quatre stèles du Musée de Turin, une stèle de la collection Belmore et une stèle du Louvre[1] nous montrent un autre emploi de ces symboles.

L'une d'elles, n° 321, est un tout petit morceau de calcaire. Au milieu, une colonne d'hiéroglyphes tournés vers la droite donne le nom de la divinité : , NIBHOTPI, qui écoute le croyant, dame du ciel. De chaque côté de la colonne sont deux oreilles superposées . Leur présence s'explique, comme on voit, par l'épithète de la déesse. Elles sont là pour figurer, non pas les oreilles d'un individu, mais celles de la déesse qui écoute le dévot. En bas, et servant de support à cet ensemble, une ligne horizontale d'hiéroglyphes tournés vers la droite : donnant le nom du dédicateur.

Sur la seconde, n° 299, il s'agit d'un des dieux nommés sur la stèle de la princesse de Bakhtan, de . Dans un premier registre, le dieu est représenté à gauche et la face tournée vers la droite, en son rôle de dieu lune, coiffé du disque et de la tresse : derrière son trône sont gravés, une paire d'oreilles , une paire d'yeux , une autre paire d'oreilles et une autre paire d'yeux superposés. L'adorateur, placé devant lui, est surmonté de la légende suivante, en six colonnes verticales : 1 2 3 4 5 6 . « Reçois le bonheur, maître des dieux, Khonsou Nofri-hotpou, » Thot, maître de On du midi, Hor du tribunal des trente, paix, paix! ô gracieux, paix! tu » es qui aime les pacifiques; — par le scribe des manœuvres d'Ammon, PAÏ. » Au second registre, la mère du précédent est agenouillée sous son fils, en grande toilette, et devant elle court une inscription de neuf colonnes verticales : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 . « Adorations à Khonsou dans » Thèbes, Nofri-hotpou, Hor maître de joie! Je lui donne adoration, je fais offrande à son » double, pour qu'il me soit pacifique chaque jour. Toi donc, donne que je voie l'obscurité » que tu fais, car je chante ceci : Qu'elle est agréable, ô Khonsou, ton union en paix au » misérable de ta ville! » — Au double de la dame *Ouaṭit-ronpit*. C'est son fils qui fait cette

1) Cfr. *Tablets and other Egyptian Monuments etc.*, pl. 10, *b*; PIERRET, *Catalogue de la Salle Historique*, p. 80, n° 336.

» stèle au nom de son maître Khonsou, le scribe des manœuvres, Paï, juste de voix. Il dit : » Prête attention, ô pacificateur, écoute-moi . . . . »

Dans la troisième, la déesse adorée est une reine, 1 2 : elle assied dans le cintre, la face tournée à droite, et derrière elle sont deux oreilles superposées. Les fidèles qu'elle écoute sont au nombre de trois 1 2 ; au second registre, , le pronom se rapportant ici au dernier personnage, .

Le haut de la quatrième stèle, n° 279, est détruit, la cassure de la pierre a enlevé la tête du dieu qui, assis sur un trône, recevait les hommages du scribe, la presque totalité de l'une des quatre oreilles superposées qui se trouvaient derrière lui, et le début de l'inscription : 2 3 .

Au deuxième registre, la femme d'Onnofri, Nîbtnouhit, agenouillée, présente de la main droite au dieu une énorme bouteille de parfum. Devant elle, son fils enfant, debout, nu, les bras levés 1 2 . Derrière elle, sa fille agenouillée . La femme a devant elle un petit hymne en quatre lignes horizontales : 2 3 4 . « Adorations à Thot, proscynème au maître [de Sesoun]! Accorde-moi, ô gracieux, la paix; certes, grand de vaillance, donne que je voie les ténèbres que tu fais, fais-moi la faveur de [ta] vue! »

L. — Un hymne de sens et parfois de rédaction analogue se retrouve sur une stèle, n° 318, consacrée à Thot. La scène du cintre a été reproduite par CHAMPOLLION dans son *Panthéon égyptien*[2]. Elle représente la barque lunaire, naviguant sur les eaux d'en haut. Thot à corps humain, à tête d'Ibis, , *la Lune-Thot*, reçoit les hommages d'un cynocéphale qui lui tend l'*ouṭa* : 1 2 3 Thot-cynocéphale, maître du temps et de l'éternité. Au bas, une famille en adoration : l'homme, sa sœur, et la fille de la sœur, toute petite, nue, debout. Devant eux, l'hymne suivant : 1 2 3 4 5 6 7

1) Les deux premiers signes sont peu lisibles; mais d'autres monuments assurent la lecture pour le nom de ce personnage.

2) Pl. 15 (G).

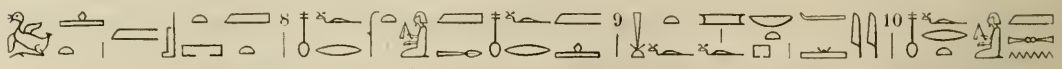

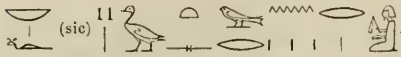

(sic) 11 . « Adoration à la Lune-Thot, Proscynème au maître des » pacifiques! Je lui donne des adorations jusqu'à la hauteur du ciel, je chante ses beautés: » Unis-toi à moi, que je voie ta paix, que je contemple la grandeur de ta vaillance! Donne que » je voie les ténèbres que tu fais; illumine-moi de [ta] vue, car la santé et la vie sont dans » ta main, et on vit parce que tu le veux bien! — Au double du *Porteur de table d'offrande* (?) » dans la *Place Vraie*, NOFRIRONPIT, le juste de voix, [qu'il soit] heureux, en paix! — Sa » sœur qui l'aime, la dame HOUI-NOFRIT, juste de voix près de son maître. — Sa fille » OURNRO. »

M. — Une statuette (n° 30) malheureusement brisée par le bas, nous montre une prêtresse en grand costume, tenant devant elle à deux mains un énorme pilier surmonté d'une tête d'Hathor. Sur le pilier la légende, en une seule ligne verticale tournée à droite: 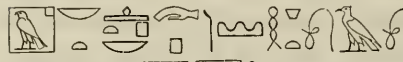 . Dans le dos, débris de légende en une ligne horizontale 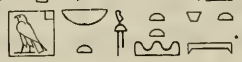 . Sur l'épaule droite la figure de , sur la gauche celle de Toum.

Bien que la finale manque, il est évidemment question ici de Hathor, dame de Byblos, régente d'Ouaouaï (Éthiopie). Cette mention est d'autant plus importante que, sur la stèle phénicienne de Byblos, la déesse est vêtue à l'égyptienne et porte le costume d'Hathor. L'identification de Beltis et d'Hathor était déjà faite à la XIXe dynastie, époque où a été sculptée notre statuette.

(Sera continué.)

Turin, le 6 Août 1880.

G. MASPERO.

INSCRIPTION DE HAMMOURABI

Colonne I

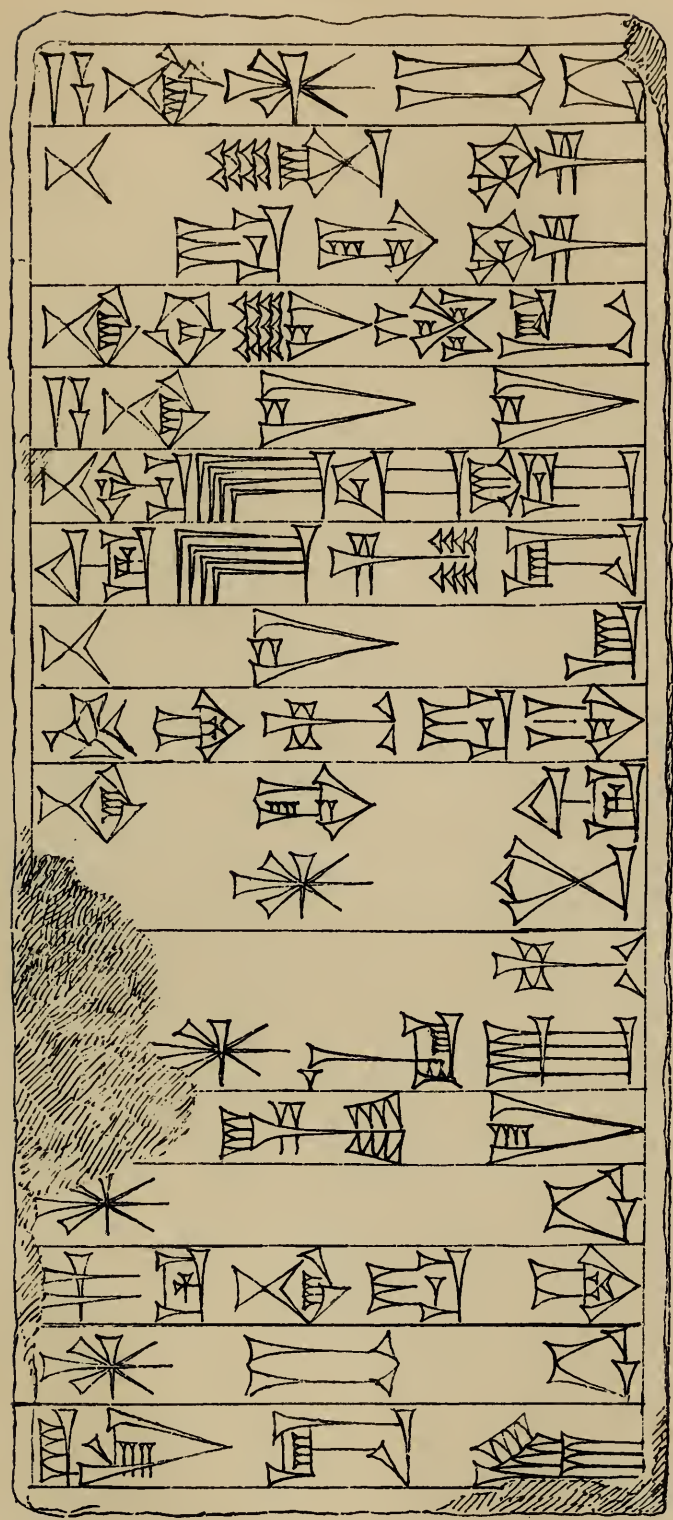

Paris, Imp. H. Moncharmont, 4, Rue Vide-Gousset

E. Gestin. del. 1880.

INSCRIPTION DE HAMMOURABI

Colonne II

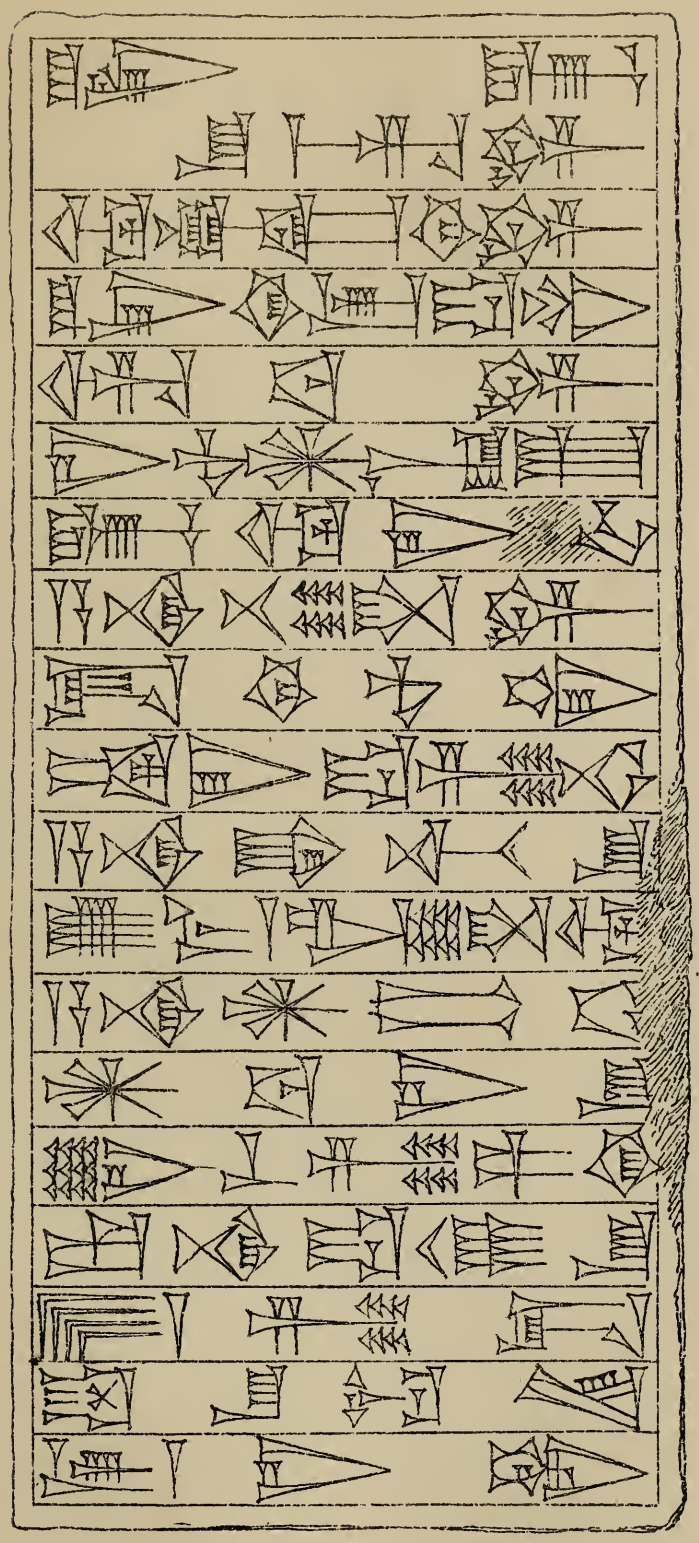

Paris, Imp. H. Moncharmont 4 Rue Vide-Gousset

G. Geslin. del.t 1880.

STÉLE DE TURIN

STÈLE DE BOULAQ

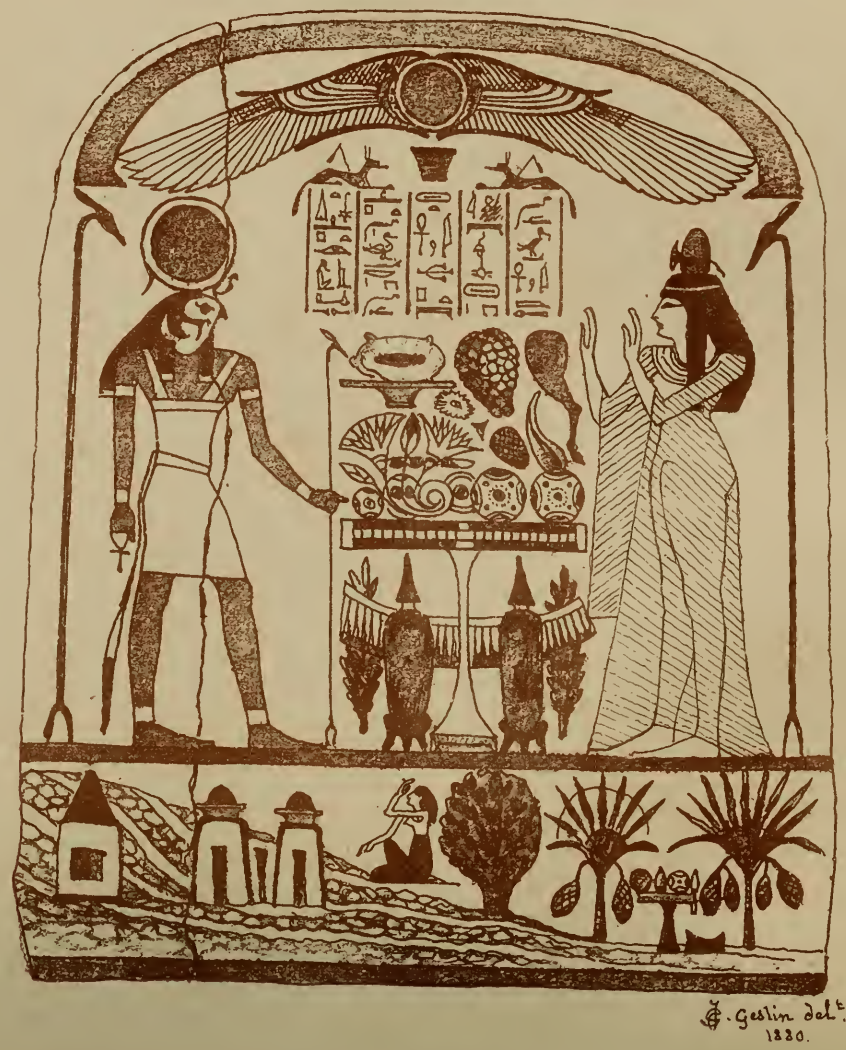

MONCHARMON-4, RUE VIDE-GOUSSET

J. Geslin aut. 1880.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2° édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 50 fr.

(Ces trois ouvrages forment les 1re, 2e et 8e livraisons des Études égyptologiques.)

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Un fort volume gr. in-8° br. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-simile (forme la 5e livr. des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. (Forme la 7e livraison des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. (Sous presse.) 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison. 25 fr.

La sixième livraison est sous presse.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 80 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1er fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.

2e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1re partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.

3e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50

4e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.

5e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75

6e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.

7e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.

8e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.

10e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.

11e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.

13e fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.

14e fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, avec 3 cartes. 6 fr.

15e fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.

16e fascicule: Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut. 3 fr.

18e fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.

19e fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. 12 fr.

20e fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.

21e fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut. 22 fr.

22e fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75

23e fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24e fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule: Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50

26e fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule: Questions homériques, par F. Robiou, professeur d'histoire à la Faculté de Rennes. Avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.

29e fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.

30e fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.

31e fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.

32e fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.

33e fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.

34e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.

35e fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.

36e fascicule: La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres. Tom. Ier. (Tom. II et III sous presse.) 12 fr.

37e fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.

38e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, de la Bibliothèque nationale. 1re partie. 12 fr.

39e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1re partie. 6 fr.

40e fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50

41e fascicule: Le Quérolus, commédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.

42e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2e partie. 6 fr.

43e fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.

Sous presse, pour paraître prochainement.

RECHERCHES

SUR LE

CARACTÈRE ET LES LOIS DU LANGAGE POÉTIQUE

EN ANCIEN ÉGYPTIEN

PAR

E. GRÉBAUT.

Un vol. in-4°.

Vient de paraître:

ÉTUDES

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR

CH. CLERMONT-GANNEAU

Directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes Études.

Tome I. Liv. 1.

Un vol. in-4°. Orné de nombreuses gravures.

10 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. II. Liv. 4.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE ÉDITEUR

67, Rue Richelieu, 67.

M DCCC LXXX.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas; intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.

— — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.

— — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXIIe dynastie. gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en fac-simile par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. (forme la 6e liv. des Études égyptologiques). 20 fr.

HYMNE À AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.

HYMNES AU SOLEIL, composant le XVe chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4° (forment les 9e, 10e, 11e et 12e livraisons des Études égyptologiques). 120 fr.

LEDRAIN (E.) Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). 1e Livraison in-4°, 30 planches 12 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus (forme la 3e livraison des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Deuxième partie: Osiris (forme la 4e liv. des Études égyptologiques). 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius, d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-BEY Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque.
Les 25 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-simile. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches fac-simile. 20 fr.

MELANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
Le 4e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. II. **Fascicule IV.**

Contenu : 1) Petites notes de critique et de philologie (III), par KARL PIEHL. — 2) Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah, par le docteur PARROT. — 3) Assyriaca, par STANISLAUS GUYARD. — 4) Campagne de Thoutmôs III contre Mageddo (Suite), par G. MASPERO. — 5) Monuments égyptiens du Musée d'Antiquités de Rouen, par V. LORET. — 6) Rapport sur une mission en Italie, par G. MASPERO. — 7) Varia.

PETITES NOTES
DE
CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

(Troisième article.)

§ 21. Le passage de la stèle de l'an 400, où il est raconté que le roi (Ramsès II) ordonna de faire une grande stèle en pierre de syénite au grand nom de ses pères « à l'effet de faire subsister le nom du père de ses pères [ ] le roi Séti Ier » a donné lieu à différentes explications, dont celle qui a été proposée [1] dernièrement, m'a paru la plus hardie. M. WIEDEMANN, car c'est lui qui en termes fort clairs prétend que, par un hasard bien remarquable, diverses parties de la même inscription auraient été conçues aux noms de deux rois différents, ne nous a laissé que des conjectures, sans doute fort ingénieuses, en faveur de sa découverte inattendue. Pour moi, il semble évident que nous pouvons nous en tenir à l'explication qu'a donnée M. CHABAS [2], il y a longtemps, du dit passage; peut-être sera-t-il permis de modifier légèrement les termes de ce savant sans changer le point de départ de ses raisonnements.

En d'autres mots, je considère toujours Ramsès II comme auteur de l'érection du monument en entier, et « le père de ses pères » reste néanmoins, selon moi, Séti Ier. En effet, le roi égyptien donne très-souvent, dans les inscriptions, l'épithète de « père » à tel dieu, tout comme celle de « pères » à un cycle divin quelconque, c'est là un fait trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en invoquer le témoignage de monuments particuliers. Mais qu'y a-t-il alors de surprenant à ce que le roi regarde son véritable père — lequel, d'après la croyance des Égyptiens, était dieu après la mort — comme faisant partie de ses « pères », et qu'il puisse le distinguer de ses autres pères par une marque spéciale! — Lorsque l'égyptien voulait dire d'une manière très-expressive qu'un individu était doué d'une propriété de façon exceptionnelle, il pouvait entre autres exprimer la notion de renforcement « très » par répétition du qualificatif au pluriel. Ainsi l'expression « très grand », peut-elle être rendue entre autre par , celle de « très parfait » par etc. Cet usage est généralement

1) *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1879, p. 142.
2) *Zeitschrift*, 1865, p. 33.

connu, quoique le paragraphe des grammaires qui traite le superlatif[1] — excepté le petit manuel excellent de M. LE PAGE RENOUF — n'en tienne pas compte, autant que je sache. Il me semble, que le passage de la stèle de l'an 400 ne soit qu'une expression analogue aux dites — je sais fort bien que est substantif[2] — et qu'il doit se traduire conséquemment par « celui qui est son plus père », c'est-à-dire « celui qui est véritablement son père ». Puis, comme notre monument a été érigé en honneur de Séti Ier, celui-ci est en quelque sorte comparé aux autres dieux (le titre accordé aux rois égyptiens en parle surabondamment) « primus inter pares » à cette occasion, ou pour parler égyptien « père des dieux »; ces derniers étant, d'après la doctrine égyptienne, pères du roi (Ramsès II), Séti Ier devient à l'égard de Ramsès II, même sous ce rapport « le père de ses pères ».

Ces considérations n'aspirent pas — à l'égal de celles de M. WIEDEMANN sur le même sujet — au titre de « concluant » (schlagenden); elles seront déjà trop honorées si l'on veut les peser contre celles de l'auteur de la *Nouvelle ère*. En attendant, on ne sera pas exorbitamment prétentieux, en exprimant le vif désir de voir alléguer de meilleures raisons pour la nouvelle ère, que celles qui jusqu'à présent ont été invoquées. C'est un devoir voulu envers les maîtres de la chronologie égyptienne de ne pas être trop pressé d'adopter sans des raisons très-graves les systèmes qui surgissent tout d'un coup, avec des prétentions d'infaillibilité, et qui malgré cela ne font même pas semblant d'argumentation sérieuse.

§. 22. *Une forme curieuse du suffixe possessif de la première personne du singulier.*

La belle collection de Florence renferme, entre autres richesses, plusieurs stèles à inscriptions assez remarquables. Parmi le dernier ordre de monuments, il en est un qui à un coup d'oeil rapide paraît bien simple, mais qui cependant, regardé de plus près, oppose quelque difficulté à une tentative de traduction suivie. C'est que la stèle en question contient une *crux interpretum*, laquelle pourtant revient trois fois sur le monument, en sorte que, une valeur ayant été proposée pour ce groupe, on est à même d'en juger pleinement de l'exactitude. Le groupe difficile, auquel je fais allusion, est celui-ci : , que je crois pouvoir identifier avec , , le suffixe possessif de la première personne du singulier[3].

Je donne l'inscription (qui forme le numéro 2549 de la dite collection) en entier, d'après la copie que j'ai prise sur les lieux:

1) Comp. Florence, stèle sans numéro : (sic).

2) On ne peut regarder nulle part comme absolue la différence d'emploi entre le substantif et l'adjectif, même dans les langues les plus développées. Voici un exemple concluant, tiré du père de l'histoire (Hérodote Livr. II, chap. 120) : ἀλλὰ Ἕκτωρ καὶ πρεσβύτερος καὶ ἀνὴρ ἐκείνου μᾶλλον ἐὼν ἔμελλε αὐτὴν Πριάμοιο ἀποθανόντος παραλάμψεσθαι, où le mot ἀνὴρ est en quelque manière comparé [μᾶλλον ἀνήρ]. — Il faut du reste relever, contre la théorie de M. WIEDEMANN sur le sens de , la circonstance assez vulgaire que grand-père se dit en égyptien .

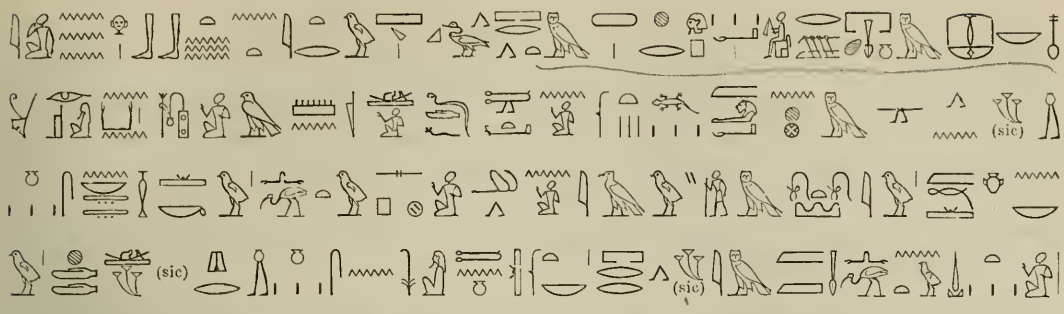

« Proseynème à Harmachis, à Osiris qui siège à . . . .[1], à Anoubis sur sa montagne, l'embaumeur, seigneur de la terre sainte, afin qu'ils accordent des provisions en bœufs et en oies, toutes les choses bonnes et pures dont vit un dieu, que donne le ciel, que produit la terre, qu'apporte le Nil de sa retraite cachée, de respirer le souffle doux du vent du nord, de m'abreuver dans le tourbillon de (mon) fleuve, d'entrer (dans le tombeau) et de sortir par devant[2] (Osiris), avec les ancêtres, pour recevoir des offrandes à toutes les fêtes joyeuses d'Osiris — au *ka* du scribe *Hermena*. Il prononce : « J'ai passé des années nombreuses comme gouverneur de la ville de . . . . . ., j'en ai apporté les produits au seigneur des deux pays. J'ai été favorisé et on n'a pas trouvé mon égal. Je suis arrivé à la vieillesse dans le pays de *Ouaϑouat*. J'ai réjoui le cœur de mon seigneur, en descendant le fleuve avec ses produits à elle pour le compte du roi chaque année[3]. Que j'apparaisse en véridique, que je ne sois pas trouvé méchant. »

Il me semble que la valeur du suffixe possessif de la première personne du singulier , , que j'ai affectée au signe , partout où il se voit dans notre texte, s'accorde parfaitement avec l'enchaînement naturel des phrases[4]. Reste alors de donner une preuve de la lecture du signe . M. LE PAGE RENOUF, dans un[5] des travaux instructifs qui sont dus à sa plume finement taillée, a étudié très-soigneusement des variantes d'écriture énigmatique tirées des tombeaux de Biban el Moluk. Parmi ces variantes curieuses, on trouve le signe comme équivalent de , ce qui a autorisé le savant anglais à traduire la phrase que voici par « True words to me! »

Il faut alors voir en de notre texte un signe énigmatique qui ait été introduit par quelque raison qui nous échappe maintenant. Du reste, ce n'est pas là la première fois que l'on rencontre le phénomène d'un texte à écriture mélangée, énigmatique-ordinaire.

---

1) J'ignore complètement le site de la ville . Faut-il peut-être la rapprocher de (BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 560). La mention du pays de rend fort vraisemblable, que la ville en question ait été située très au sud dans l'empire égyptien.

2) Je crois que ma copie est fautive en cet endroit, et qu'au lieu de , il faille lire , changement qui est trop léger pour paraître hazardé.

3) Le texte porte , un pléonasme analogue à , pourvu que le groupe ne soit pas transféré après (car « chaque roi » se dit en égyptien).

4) C'est le principe acrophonique qui parcourt tout le développement de l'écriture égyptienne comme il en a présidé à la formation, à qui est dû l'origine de cette valeur (cfr. la lecture du signe, et le copte ⲁⲥ— « fleur », BRUGSCH, *Dict.*, p. 119).

5) *Zeitschrift*, 1874, p. 103.

M. LAUTH[1] a, il y a déjà 14 ans, donné des exemples de monuments de cet ordre, et à cette occasion, il cite des travaux de date encore plus élevée, de CHAMPOLLION et DE ROUGÉ.

Le signe dans l'emploi que nous avons indiqué, doit se distinguer entièrement du groupe que nous avons trouvé en plusieurs endroits, groupe qui ne se voit pas aux dictionnaires. En voici des exemples; que je me dispense de traduire:

[2]

[LEPSIUS, *Aelt. Texte*][3].

(LEPSIUS, *Denkm.* III. 13 a).

Enfin le mot se rencontre dans le Rituel de l'embaumement[4], où M. MASPERO lui attribue le sens de «palme». Cette acception admise, il se pourrait que l'on l'appliqua aussi aux exemples que j'ai livrés ici. Mais alors il faut sans doute admettre pour un sens au figuré, analogue à celui qui est affecté à , p. ex. dans l'expression «palme d'amour» ou à etc.

§ 23. *La stèle 2567 du musée de Florence.* En haut on voit une table d'offrande. Des deux côtés de la table sont représentés deux personnages. Voici la teneur des deux légendes hiéroglyphiques qui accompagnent ces représentations : 1) (sic) «Proscynème à Osiris, Khentiamenti, seigneur de Mendès, prince d'Abydos, à Anoubis, seigneur de «l'orifice des couloirs», afin qu'ils accordent de la splendeur dans le ciel, de la puissance sur terre (à) l'Osiris, l'intendant de la maison Hui, le véridique».

2) (sic) «Proscynème à Ptah Sokar Osiris, seigneur du lieu caché, afin qu'il accorde tout ce qui apparaît sur la table d'offrande à l'Osiris, scribe royal, grand intendant de maison en Memphis Apii, le véridique, fils du scribe royal, grand intendant de maison Hui, le véridique».

Le second registre de la stèle contient l'inscription suivante:

(sic)

1) *Zeitschrift*, 1866, p. 24.

2) DE ROUGÉ, *Inscriptions copiées en Égypte*, pl. XXVI. 13. (Cf. BRUGSCH dans la *Zeitschrift*, 1876, p. 99.) En cet endroit, une valeur de substantif pronominal m'aurait paru le plus frappant pour le groupe .

3) CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, IIIe série, t. 2, p. 234.

4) MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 55 et passim.

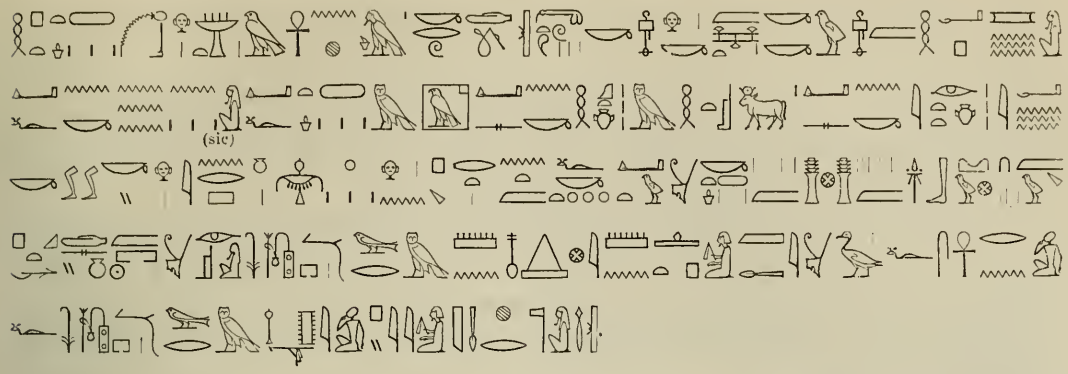

« Proscynème — dites quatre fois « deux fois saint » — à l'Osiris, scribe royal, intendant de la maison Apii. Que le ciel te soit ouvert, que la terre te soit ouverte, que le chemin de la région inférieure te soit ouvert, que tu sortes et entres avec Ra, que tu te promènes, à l'égal des seigneurs de l'éternité, que tu reçoives des offrandes par tes mains, des brassées de pains sacrés[2] sur l'autel d'Horus, ton âme vivant, tes nerfs[3] vigoureux, quand tu te montres sur la voie des ténèbres. Que[4] Hapi t'accorde de l'eau, que Nou[5] t'accorde des pains, que Hathor te donne de la bière, que la génisse sacrée te donne du lait. Que tu laves tes jambes sur (avec?) la pierre d'argent sur (avec?) le . . .[6] de Mafkat, que te soient accordés des pains : 4 de Mendès, 8 d'Abydos, 12 de *Oupekert*, avec un vase de Héliopolis, à l'Osiris, scribe royal, grand intendant de la maison de Memphis, Amenhotep, le véridique. C'est[7] son fils qui vivifie son nom, le scribe royal, grand intendant de la maison dans le mur blanc, Apii, véridique auprès du dieu grand. »

§ 24. La valeur du signe a été prouvée, il y a longtemps, et toutes les grammaires[8] font foi de l'exactitude de cette lecture. Cependant on vient[9] de proposer une nouvelle transcription de l'hiéroglyphe en question, transcription qui a la forme que voici , laquelle comme on le voit ne diffère que par un intercalé de la lecture généralement adoptée. En effet je crois que la valeur proposée repose sur une variante fautive, et qu'il faille en rester ainsi à l'ancienne acception.

Il n'y a qu'une seule preuve qui ait été invoquée en faveur d'une lecture du signe . Cette preuve est tirée des *Inscriptions hiéroglyphiques*[10] de M. DE ROUGÉ. La citation est celle-ci :

---

1) La vache est couchée dans l'original.

2) Ce passage a été traduit déjà par M. MASPERO (*Mélanges d'archéologie égyptienne*, t. III. p. 145, note 5).

3) Cf. , ⲙⲟⲩⲧ, ⲙⲟⲩϯ, *nervus, junctura* (STERN, *Glossaire du papyrus Ebers*).

4) Nous rencontrons ici une forme d'optatif très rare : + le sujet + + le suffixe possessif correspondant au genre du sujet. Cette forme revient ici quatre fois, car il me semble que la seconde phrase optative est abrégée pour , comme le parallélisme des phrases nous mène à lire.

5) La forme du nom de la divinité mérite de l'attention (voir LE PAGE RENOUF dans la *Zeitschrift*, 1877, p. 98).

6) Voir BRUGSCH, *Dict.*, p. 753.

7) Voir MASPERO dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 49.

8) Cf. par exemple DE ROUGÉ, *Chrestomathie*, I, p. 107.

9) M. PIERRET dans la *Zeitschrift*, 1879, p. 136.

10) Pl. II. de cet ouvrage remarquable.

etc. « Oh! que les vivants sur terre, les serviteurs, ceux qui servent la divinité disent etc. » Ici, comme dans la plupart des textes que j'ai pu controler par d'autres copies, la reproduction[1] de M. DE ROUGÉ est exacte, par conséquent, s'il y gît une faute, elle est due à l'individu qui a tracé l'inscription du monument, et non au copiste moderne.

La formule dont on vient de lire le début est empruntée à un texte de l'ancien empire (la VIe dynastie) et tous les monuments que j'ai trouvé couverts de cette formule appartiennent à la même époque ou, plus strictement dit, à l'époque antérieure à l'invasion des Hyksos. Voici quelques exemples recueillis à la hâte et reproduisant presque mot à mot l'expression déjà citée :

(sic) (Leyde V. 2)[2].

(sic)[3].

A ces exemples j'ajoute quelques expressions semblables, qui montrent qu'à l'époque en question on exprimait l'idée de « servir tel dieu » par et non par . Les voici :

. « Parlez par votre bouche en chaque lieu, où vous vous trouvez en serviteurs de ce dieu[4]. »

. « Mettez vos bras sur la barque de Neschem en qualité de serviteurs d'Osiris à la course divine[5]. »

Et encore sous la XIXe dynastie, la même expression est usitée pour la notion de « servir », comme dans le passage suivant, tiré d'un hymne au soleil, qui se voit sur une plaque en calcaire, conservée au musée de Florence : . « Accorde-moi de te servir parmi les manœuvres de l'équipage de ta barque. »

Il faut donc s'attendre à de meilleures preuves, si l'on veut adopter une lecture pour le groupe , et jusqu'à nouvel ordre je persisterai pour ma part à le transcrire comme je l'ai fait auparavant, d'après l'indication des grammaires.

§ 25. La stèle 12 du musée de Turin a été publiée pour la première fois[6] par M. CHABAS, qui à cette occasion en a livré une traduction digne à la plume de maître qu'il sait si bien manier. Aussi, cette interprétation, reste-t-elle probablement à peu près peremptoire. Si je me permets de proposer une modification légère d'un point du travail remarquable de M. CHABAS, cela tient plutôt au texte qu'il a publié qu'à la traduction qu'il en a donnée. Du reste, le passage en question est déjà indiqué comme suspect par l'éditeur lui-même; car justement au sujet du groupe pour lequel je voudrais proposer un léger changement,

1) Ma copie du monument est prise d'après un estampage exposé dans une des salles du musée de Turin.

2) Copie qui m'a été obligeamment communiquée (l'an 1878) par M. MASPERO.

3) ROSSI, *Illustratione di una stela funeraria dell' XI dinastia*, pl. I, ligne 2.

4) ROSSI, *loc. laud.*, ligne 7.

5) SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, t. I, pl. 109.

6) *Zeitschrift*, 1870, p. 161 et suiv.

l'éminent égyptologue s'exprime de la sorte : « Ce dernier membre de phrase présente quelques difficultés [1]. »

Voici la phrase où se rencontre le groupe difficile :

ce qui est rendu par M. CHABAS de la sorte : « qu'il accorde une vie longue, sans revers en elle, des années non à surpasser elles ».

Ma copie du monument en question donne en cet endroit :

Ce qui rend le sens à peu près le même, mais ce qui retranche du dictionnaire un mot « surpasser » et nous permet de constater une fois de plus la valeur de « nombre, compter » du groupe .

§ 26. . Ce groupe, qui n'est pas aux dictionnaires, se voit dans un texte de Medinet-Abou, qu'a publié dernièrement M. DE ROUGÉ. Voici la phrase dans laquelle la dite expression forme membre :

ce que je rends par :

« tout pays remplit (de provisions) ton trésor et ton magasin [2]. »

Le même groupe a été relevé dans le grand papyrus Harris, quoique la transcription de M. BIRCH [3], en soit moins exacte.

§ 27. A-t-on trouvé l'équivalent égyptien du mot grécisé ζύθος ? Et si cela n'est pas le cas, ne faut-il y voir le groupe , qui rend compte entièrement des articulations du mot grec ? La description de Diodore [4] de ζύθος répond assez bien sur l'usage de dans les textes égyptiens, où il s'emploie très fréquemment en rapport avec [5] « vin ». En effet, c'est le dernier liquide, duquel Diodore rapproche le mot ζύθος, et nous savons par les monuments que les Égyptiens de leur côté avaient l'habitude de rapprocher les unes des autres, les matières homogènes, que renfermaient leurs listes de denrées.

§ 28. est un groupe que je regarde comme une forme dialectale du mot bien connu « citerne ». Je trouve entre ces deux groupes la même relation qu'il y en a entre et , entre ϩⲁϩⲓⲟⲩⲓ. T. « vespæ » et etc.

Le passage de texte dans lequel [6] j'ai puisé cette forme instructive a la teneur suivante : (sic) . « J'ai exécuté des travaux dans le temple, en construisant son enceinte, en creusant et bâtissant un puits d'après l'ordonnance du roi. » Je ne crois pas que l'on puisse autrement couper les groupes que je ne l'ai fait ici.

Au surplus, il faut relever que le copte ϩⲟⲛϧⲉ [7] présente beaucoup de conformité avec notre groupe, abstraction faite du genre.

1) *Loc. laud.*, p. 161, note 3.

2) Voir DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. CXIX, ligne 12.

3) *Zeitschrift*, 1873, p. 10.

4) Biblioth. I. 34 : κατασκευάζουσι δὲ καὶ ἐκ τῶν κριθῶν Αἰγύπτιοι πόμα, λειπόμενον οὐ πολὺ τῆς περὶ τὸν οἶνον εὐωδίας, ὃ καλοῦσι ζύθος. — Cf. Strabon, *Géogr.* XVII. 824.

5) Voir BRUGSCH, *Dict.*, p. 1418. Cf. aussi CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, III. vol., p. 88 et suiv.

6) Voir DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. 304.

7) Cf. BRUGSCH, *Dict.*, p. 1100.

§ 29. est un titre de fonctionnaire que j'ai tiré d'un monument de Copenhague. Celui-là donne en haut une représentation, où l'on voit l'individu affecté à ce titre brandir l'instrument (qui suivant M. SCHMIDT[1] figure « une tête de bœuf fixée au bout d'une perche ») vers la figure du défunt. L'action qui s'accomplit ici est qualifiée de la manière suivante:

, ce qui est traduit par M. SCHMIDT : « cela a fait pour son seigneur, celui qui maîtrise (?) le scorpion, Tenuru-Amen ». S'il y a aucun mot qui dans cette traduction me paraisse ambigu, c'est « le scorpion », mais nullement « maîtrise », qui rend fort bien le sens du verbe tel qu'il a été déterminé il y a longtemps. Et l'explication « scorpion » du groupe admise en cet endroit, comment doit-on interpréter le titre suivant:

que nous a fourni l'excellente collection de textes de M. DE ROUGÉ[2]? Le sens d'« ouvrir » qu'a attribué M. BRUGSCH[3] au groupe me semble répondre fort bien à l'action religieuse que l'on voit peinte sur notre monument, et à cet égard, je serais tenté d'y voir une analogie à la cérémonie de . En effet, les textes attribuent souvent à la divinité l'action de « ouvrir le gosier », et quoi d'étonnant à ce que cette idée pût être rendue d'une manière symbolique, tout comme par exemple celle « de donner la vie » était représentée par la divinité tendant de la main le signe vers le roi[4].

Je crois alors que l'action représentée sur le monument de Copenhague sous la forme d'un individu portant l'instrument vers la figure du défunt, ait pu entre autre s'exprimer par le verbe , et que le titre désigne le fonctionnaire sacerdotal qui était affecté à cette charge.

§ 30. *Stèle en pierre calcaire conservée au musée du Vatican.* Ce monument est intéressant en ce qu'il porte le cartouche de la reine Hatasu et nous raconte des restaurations qu'a entreprises cette princesse au quartier occidental de Thèbes.

En haut plane le disque solaire qui est accompagné de la légende . Au-dessous est gravée une représentation où figure le dieu « Amon Ra de Karnak », en face duquel se tient debout la reine « Makara, qui donne la vie comme le soleil », mise en un homme qui porte le vase à la main et dont la tête est revêtue du casque de guerrier . Par derrière la reine, on voit un homme qui est paré de la couronne blanche et qui s'appelle , « Thotmès III, vivificateur ». Derrière lui, le dos contre son dos, se trouve une déesse, portant à la main l'instrument[5]; elle

1) *Textes hiéroglyphiques du Musée de Copenhague,* p. 12. — Cet ouvrage, malgré son étendue mince, renferme une série de fautes, je voudrais presque dire énormes de nombre, ce qui en fait une source d'étude fort précaire. Pour l'instrument ci-dessus mentionné, voir DEVÉRIA dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne,* I, p. 5.

2) *Inscriptions hiéroglyphiques,* pl. XLI.

3) BRUGSCH, *Dict.,* p. 1268.

4) Naturellement je ne nie pas que ce ne soit la *représentation* qui ait donné naissance à la notion , litt. « donner, présenter le signe de la vie, la croix ansée ».

5) Voir PIERRET, *Recueil d'inscriptions du Louvre,* II, p. 112.

est coiffée de 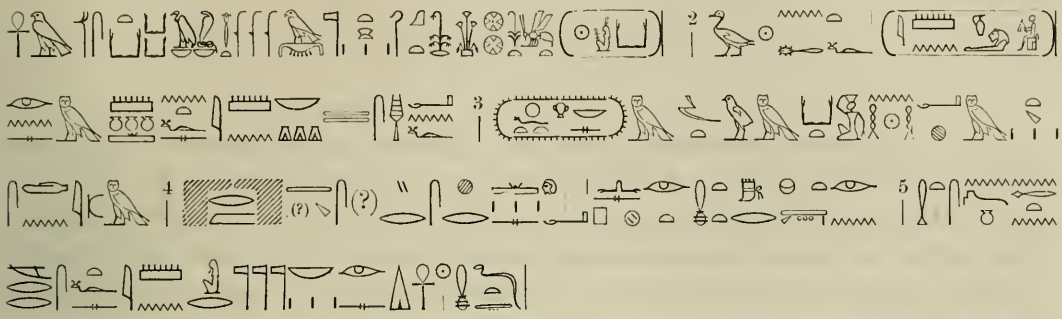 et se nomme *Uas-chefti-hi-neb-s.* C'est la déesse locale du quartier occidental de Thèbes. Vient après une inscription en cinq lignes horizontales:

« La vie, Horus, la puissante par qualités, seigneur des diadèmes, la [1] riche en années, Horus sur l'or, la déesse des couronnes, princesse du sud et du nord, roi de la haute et de la basse Égypte *Makara,* fils du soleil de son ventre, *Chnoum-amen Hatasou.* Elle a fait [ceci] en mémoire de son père Amon, seigneur de Karnak, érigeant pour lui [2] le quartier de *Khefti-hi-nebs* de nouveau par des travaux pour l'éternité, ses champs [3] . . . . . plus qu'auparavant. Jamais n'a été fait rien de semblable depuis qu'existe le monde. Sa majesté a fait ceci à cause de son grand dévouement pour son père Amon, au prix de tous les dieux. Elle donne la vie comme le soleil, à jamais. »

(Sera continué.)

Upsala, le 15 avril 1880.

Karl Piehl.

SUR L'ORIGINE D'UNE DES FORMES DU DIEU PHTAH.

PAR LE

Dr. Parrot.

(Avec une planche.)

Il n'y a pas aujourd'hui de musée ou de collection particulière qui ne renferme une au moins de ces figurines qui représentent Phtah sous une forme monstrueuse. On a comparé les proportions très fixes et très bien définies que les fabricants donnaient à ces amulettes à celles du fœtus humain; et de là le nom de Phtah embryonnaire et des théories très symboliques et très bizarres. M. le Dr. Parrot a eu la bonne fortune de découvrir le

1) Ici comme à d'autres inscriptions de l'époque d'Hatasou, le genre des pronoms suffixes varie. Serait-il par hasard par cette circonstance qu'il faudrait expliquer — en partie! — l'origine de la forme masculine du suffixe possessif , qui se manifeste justement vers cette époque? (On peut du reste en expliquer l'origine autrement.)

2) Ou bien «elle a érigé».

3) Le déterminatif de *ächem* est peut-être .

modèle qu'ont imité les Égyptiens : je reproduis, avec sa permission, la note qu'il a lue à ce sujet à la *Société d'anthropologie* de Paris, et la photographie du sujet qui l'a mis sur la voie de sa découverte.

G. MASPERO.

I. — Il est une monstruosité, commune à plusieurs espèces animales, et qui, chez l'homme, est désignée, mais fort improprement, par la dénomination de *Rachitisme congénital.* J'espère pouvoir bientôt présenter une étude complète de ce point de tératologie. Aujourd'hui je me bornerai à quelques considérations sommaires sur ce qui a trait à l'espèce humaine, à propos d'une petite fille qui se trouve dans mon service de l'hospice des enfants assistés.

Il n'y a pas de rachitis congénital, et toutes les altérations osseuses du fœtus ou du nouveau-né, qualifiées de la sorte, sont sous la dépendance de la syphilis héréditaire ou de l'affection dont je désire vous entretenir. Je ne suis pas le seul à nier l'existence du rachitis congénital; avant moi d'autres l'ont également contesté, BOERHAAVE, VAN-SWIETEN, M. URTEL et M. le professeur DEPAUL, qui vient de publier dans les *Archives de tocologie,* une série d'articles sur cette question.

Comme l'ont établi les travaux de M. J. GUÉRIN, de M. le professeur BROCA et ceux plus récents de M. VIRCHOW et de quelques autres anatomo-pathologistes, ce qui caractérise essentiellement la lésion rachitique, ou pour mieux dire, le rachitis, c'est un tissu nouveau généralement appelé *spongoïde,* qui se développe aux dépens de la couche chondroïde du cartilage épiphysaire. A ce phénomène essentiel s'en joignent d'autres accessoires, tels que la médullisation et la décalcification de la diaphyse.

L'examen des os dans le prétendu rachitis congénital, montre que non-seulement la couche chondroïde n'est pas exubérante et ne donne pas naissance à du tissu spongoïde, comme dans le vrai rachitis, mais que le cartilage, suivant les observations de LESSING, de HENRI MÜLLER et surtout de M. HURTEL, est à peu près dépourvu complètement de sa propriété ostéogénique. Les cellules, au voisinage de la diaphyse, au lieu d'être disposées en ces rangées fusiformes qui caractérisent l'activité de leur prolifération, restent isolées, comme dans les régions les plus voisines de la surface articulaire.

Les choses étant ainsi, je propose de qualifier cet état du squelette du nom d'ACHONDROPLASIE, de *ἀ,* privatif, *χονδρός, cartilage* et *πλάσσειν, former,* et l'état anormal de l'individu qui en est atteint, de *malformation achondroplasique.*

Les os des membres ont à peu près leur diamètre normal, mais ils sont remarquablement courts. Cela tient à ce que le périoste, qui préside à l'accroissement périphérique, a conservé ses fonctions, tandis que le cartilage épiphysaire, d'où vient leur longueur, est à peu près inerte. Cette stérilité du cartilage, démontrée par le microscope sur les os longs, apparaît d'une manière très saisissante, sur d'autres parties du squelette. Les os, qui, dans leur totalité, se développent aux dépens du tissu embryonnaire primitif, comme la clavicule, les côtes et, dans la charpente crânienne, le coronal et les pariétaux, tous ces os ont une forme et des dimensions normales; au contraire, ceux dont le mode d'ossification est mixte,

comme le sphénoïde, le temporal et l'occipital, ceux-là présentent un aspect normal dans toute la région où, primitivement, la matière osseuse était faite de tissu embryonnaire, tandis que leurs dimensions sont très inférieures à la moyenne physiologique, partout où le cartilage a joué le rôle de gangue pour le développement. Nul os ne met cette particularité plus manifestement en relief que l'occipital. La partie supérieure de son écaille, en effet, primitivement constituée par du tissu embryonnaire, ne diffère pas de celle du crâne des enfants sains, tandis que ses autres parties, depuis l'union jus'qu'au basion, sont notablement amoindries. Le défaut de développement de la moitié inférieure de l'occipital de la région pétreuse du temporal et du corps du sphénoïde a pour conséquence un rétrécissement considérable de la base du crâne, non-seulement dans l'ensemble de son aire, mais encore au niveau de ses orifices. Il en résulte une réduction considérable dans les diamètres du trou occipital et du trou déchiré postérieur. Et peut-être faut-il chercher dans l'obstacle que le sang des veines encéphaliques trouve à ce niveau la cause de l'hydrocéphalie si fréquente chez ces sujets. Mais cet amoindrissement de la base du crâne a une autre conséquence beaucoup plus apparente, c'est une notable déformation de la voûte crânienne, bien que les os qui la constituent aient, comme je l'ai dit, des dimensions normales. En effet, tous ces os, l'occipital surtout et le frontal, se trouvent relevés et portés en avant. On le comprend sans peine, quand on songe que l'encéphale, qui influe si manifestement sur la forme du crâne, ne trouvant à la base, par le fait d'une disposition antérieure à son développement la place qui lui est habituellement dévolue, se porte nécessairement en haut et en avant; d'où résulte une prédominance très marquée de la région fronto-bregmatique, ainsi qu'une large ouverture de la fontanelle et des sutures métopique et coronale. Les organes cérébraux antéro-supérieurs peuvent aisément se développer, aussi arrive-t-il parfois, en dépit des conditions fâcheuses où se trouve l'encéphale, que les individus affectés de la sorte, aient une intelligence normale. Toutefois, cela est rare, car souvent il existe de l'hydrocéphalie, et lorsque celle-ci n'entraîne par la mort, elle détermine la compression de la substance encéphalique et partant son atrophie. Mais, en constatant l'amoindrissement intellectuel qui doit être la conséquence de cet état du cerveau, je ne puis, avec HENRI MÜLLER, assimiler cet état, chez l'homme non plus que chez les animaux au véritable crétinisme.

II. — La petite fille, dont je donne ici la photographie, offre tous les caractères de l'achondroplasie. Elle est âgée de sept ans et demi, et n'a que 0·93^{m} de haut, tandis que la taille des enfants du même âge est, suivant QUETTELET, de 1·53^{m}. Le front est proéminent, d'une manière très sensible, sur la face. Le nez est court et déprimé à sa racine. Elle a vingt quatre dents : les canines sont relativement très longues, les incisives supérieures sont projetées en avant et écartées les unes des autres. Voici quelques dimensions prises sur différentes parties du corps :

Diamètre	inio-glabellaire	0·15
	inio-frontal	0·17
	bipariétal	0·14
Longueur	de la clavicule	0·105
	du bras	0·15
	de l'avant-bras	0·15
	de la main	0·095

Pourtour du membre supérieur	au milieu du bras	0·17
	au coude	0·19
	au poignet	0·13
	à la main dans sa plus grande largeur	0·17
Longueur	de la cuisse	0·22
	de la jambe	0·20
	du pied	0·15
Pourtour du membre inférieur	au haut de la cuisse	0·38
	au jarret	0·26
	au mollet	0·24
	aux malléoles	0·17
	à la partie moyenne du pied	0·165
	au niveau des orteils	0·145
Pourtour du tronc au niveau	de la partie la plus élevée des membres supérieurs	0·58
	des mamelons	0·57
	de l'ombilic	0·55
	des fesses et de la région pubienne	0·63

Comme on le voit, les membres, surtout les inférieurs, sont très courts et très volumineux. Les mains et les pieds sont larges. Les trois premiers doigts sont à peu près de même longueur, ainsi que les trois premiers orteils.

Sur toutes les parties du corps, le tissu adipeux sous-cutané est très abondant. Les fesses font une saillie considérable, et l'un des traits les plus caractéristiques de cette malformation est une ensellure très profonde qui, dans le cas actuel, a 0·0754^{m} par rapport à la verticale qui passe par la septième cervicale.

Il n'y a rien de particulier à signaler dans les différents mouvements non plus que dans les attitudes, et la marche est aisée.

L'intelligence est un peu au-dessous de la moyenne. Le corps, considéré dans son ensemble, et ses différentes parties ont, chez cette enfant, quelque chose de si caractéristique, qu'on n'en peut oublier la forme après un examen attentif. Mais il faut bien le reconnaître, une description d'ensemble est tout à fait impuissante à rendre l'impression produite par cette enfant.

C'est une naine, voilà tout ce que l'on peut en dire.

III. — Il y a, parmi les figurines que nous a léguées l'art égyptien, celles du dieu Phtah. Les plus anciennes remontent à la dix-huitième dynastie, c'est-à-dire à une période qui s'étend du dix-neuvième au quinzième siècle avant notre ère; et l'on en faisait encore aux époques persane, grecque et romaine. Ce dieu, qui était particulièrement vénéré à Memphis, est souvent appelé PHTAH EMBRYON, ŒUF DE PHTAH, et dans quelques textes on le qualifie de NAIN. Il est souvent accouplé à une autre figure divine, presque toujours celle d'un épervier, et fréquemment coiffé d'un scarabée. Suivant Hérodote, il serait de la famille des CABISES phéniciens.

Lorsqu'on rapproche une de ces figurines de l'enfant achondroplasique que je viens de montrer, on est immédiatement frappé de la très grande ressemblance que présentent entre elles ces deux formes. Mêmes proportions entre les différentes parties du corps, même

attitude et surtout même saillie des fesses avec l'ensellure si remarquable que j'ai précédemment signalée; même volume démesuré de l'extrémité céphalique, par rapport à celui des autres parties du corps, dont les membres, courts et gros, donnent une apparence trapue à l'individu; tout cela se retrouve d'une manière aussi tranchée, aussi typique chez le dieu Phtah que chez notre petite fille, et l'on ne peut douter que le type du dieu Phtah n'ait été pris sur un monstre achondroplasique. Pourquoi les habitants de l'ancienne Égypte avaient-ils divinisé cette malformation?

Les Égyptologues n'admettent pas que ce soit une malformation. Phtah est un dieu funéraire, c'est le maître des tombeaux, on le mettait sur les morts. Or, on a souvent donné aux morts chez différents peuples l'attitude que l'on a avant de naître, c'est-à-dire celle du fœtus. Serait-ce pour symboliser cette pratique que Phtah, le dieu des morts, est représenté sous cette forme, qu'on supposait être celle d'un fœtus?

Je ferai remarquer que Phtah n'est pas la représentation d'un fœtus, encore moins celle d'un embryon, mais bien celle, tantôt d'un enfant, tantôt d'un adolescent, tantôt d'un adulte, comme il est aisé de s'en convaincre en examinant les nombreuses figurines que possède le musée égyptien du Louvre. Si l'on poursuit l'hypothèse faite plus haut, l'on peut admettre, qu'après avoir imaginé un rapprochement entre le repos fœtal et l'éternel repos de la mort, les Égyptiens, ou les Phéniciens, qui peut-être en cela les avaient précédés, ne trouvèrent rien de mieux pour symboliser cette idée, que de prendre parmi les types qu'ils avaient sous les yeux celui qui rappelait le mieux la forme du fœtus ou du nouveau-né, et qui, par conséquent, semblait, après la naissance, continuer la vie fétale. Or, il n'est aucune déviation de la forme normale qui donne à l'être humain, jeune ou adulte, une analogie plus grande avec le fœtus ou l'enfant naissant que celle produite par l'achondroplasie. La petite taille, le volume démesuré de la tête, l'ensellure, les membres courts et gros, les plis du tégument au niveau des articulations, l'abondance du tissu adipeux sous-cutané, tout concourt à affirmer cette ressemblance.

Dr. J. Parrot.

Dans la discussion qui s'engagea au sujet de ce mémoire, le Dr. Broca déclara qu'il considérait «comme très probable que les Égyptiens ont eu l'intention de représenter et peut-être de diviniser une difformité humaine». Je partage d'autant plus volontiers l'avis de M. Parrot qu'en fait presque tous, si non tous les dieux égyptiens ne sont guères que des monstres, hommes à tête d'oiseaux ou de quadrupèdes, animaux à tête humaine, etc. Phtah n'est pas d'ailleurs le seul dieu qui reproduise la déformation achondroplasique : toute une série de divinités dont la plus connue est Bis, Bisou, la possèdent au plus haut degré. Je crois donc qu'il vaut mieux renoncer dès maintenant aux explications qui reposaient sur l'identité présumée de Phtah avec le fœtus humain. La forme monstrueuse de Phtah remontait sans doute à l'époque où les Égyptiens, soit peur, soit toute autre raison, représentaient leurs dieux par des figures monstrueuses, figures d'homme et d'animaux, et se sera perpétuée jusqu'à la fin comme tant d'autres formes primitives dont le sens s'était perdu.

G. M.

ASSYRIACA.

V.

Au paragraphe 68 de mes *Notes de lexicographie assyrienne,* j'ai établi que *dagâlu* a le sens primitif de « loger »[1]. En voici deux nouvelles preuves. *Ass.,* éd. Smith, p. 153 et 154, il est question d'ambassadeurs envoyés à Asurbânabal. Le roi dit qu'il les reçut avec honneur, puis il ajoute : *adi marê Bâbili šunuti kirib Ašur ušuzzû idaggalû.* Cette phrase signifie évidemment « ils *(šunuti)* furent (ou étaient) installés et logés en Assyrie avec les (autres) Babyloniens ». On notera la forme *ušuzzû* qui a le sens passif, et dont la vocalisation rappelle celle du passif arabe. Car il semble véritablement que cet *ušuzzû* soit pour *ušuzazû.* C'est encore par *dagâlu* « habiter, demeurer » que s'explique la locution bien connue *abnî* (ou *iṣṣî*) *duglat šadê* « pierres (ou arbres) produit des montagnes ». Le sens littéral en est « qui ont pour séjour la montagne » et cette locution devient synonyme de celle que j'ai citée au § 83 de mes *Notes : ḫigalla ruššâ bišit šadi* « la végétation verte qui est à la montagne ».

VI.

R. II, XV, 40, on rencontre l'expression . MM. Oppert et Menant (D. J., 35) l'ont transcrite *bit buḫi* et traduite « Domus hypothecæ ». Mais si l'on observe que l'idéogramme de est KI-BI-GAR-RA, ailleurs KI-BI-IN-GAR-RA, et que cet idéogramme est lui-même transcrit R. II, 28, n° 4, 41 par *piḫâtu*[2] « préfet » (cf. *ibid.* 39, n° 7, 73 et 40, n° 4 rev., 53 où il faut corriger en), on en conclura que le *bit puḫi* — c'est ainsi qu'il faut lire — désigne la maison du préfet, la « préfecture ». Que le *bit puḫi* ait en même temps servi de prison, c'est ce qui ne doit pas nous étonner, étant données les coutumes orientales. On rendra donc *bit puḫi* par « prison » R. IV, 16, n° 1, l. 44.

VII.

R. II, 28, n° 3, 43 à 45 nous offre trois infinitifs *šutamû, ša'û* et *utallû* dont les idéogrammes respectifs sont , et . Le premier et le troisième idéogrammes sont composés de « bouche » et d'éléments qui paraissent signifier « ouvrir ». Le second est plus difficile à expliquer. Néanmoins, je crois pouvoir considérer *šutamû, ša'û* et *utallû* comme trois synonymes ayant le sens d'« ouvrir la bouche, parler ». *Šutamû* est l'infinitif šaf'el de *tamû* = *zakâru; ša'û* répond peut-être à l'arabe شا; enfin *utallû* vient fort à propos donner l'explication d'un passage obscur d'Asurbânabal, éd. Smith, p. 4 : *ina epiš pî mutalli ša Ašur Belit* . . . . . *iqbû.* On sait qu'*epiš pî* signifie « ouvrir la bouche, parler ». *Epiš pî mutalli* a évidemment le même sens, et, prise substantivement, cette expression doit équivaloir à *qibit* et signifier « parole, ordre ». Je comprends donc : « d'après l'ordre qu'Asur, Belit, etc. avaient formulé. »

---

1) M. Delitzsch (ap. Lotz, *Inschr. Tigl.,* p. 131 à 132) cherche à établir que le sens primitif de *dagâlu* est « voir ». Je reviendrai sur les exemples qu'il cite. Pour le moment, je me contenterai de faire observer que la traduction d'*idaggalû* (Behist.) par le perse *amânaya* corrobore mon opinion.

2) Le texte a fautivement *za* pour *ḫa.*

VIII.

Jusqu'ici le mot *limu, lime* a été pris au sens d'*éponymat, archontat.* Je crois, pour ma part, que *limu* dérive simplement de la racine *lamû* « entourer » qui a donné le mot *limit* « circuit, environs », et que *ina limî*, absolument *limu*[1], signifie, appliqué au temps, « à l'époque de, sous ». Je relève, en effet, R. III, 38 rev., l. 3, l'expression *ina limit umêmma* « aux environs de ces mêmes jours » c'est-à-dire « à la même époque ».

IX.

Dans ses *Documents religieux de l'Assyrie et de la Babylonie,* M. HALÉVY conteste avec raison le sens de « tourner » que M. LENORMANT a attribué au verbe *naqâpu.* Il établit que cette racine veut dire « s'élancer, se précipiter, courir rapidement, passer », et ajoute que l'expression *umû muttaqpûtu* doit signifier « les jours écoulés, les jours passés ». Je trouve R. III, 38, obv., 15 une phrase qui donne pleinement raison à M. HALÉVY. Elle est ainsi conçue : *umê imlû*[2] *uqqip*[3] *adannu,* « les jours passèrent, le temps s'écoula ». Ce passage est intéressant non seulement parce qu'il corrobore la traduction donnée par M. HALÉVY d'*umû muttaqpûtu,* mais encore parce qu'il fixe définitivement le sens d'*adannu* « temps, âge » déjà reconnu par M. LENORMANT (*Orig. de l'Hist.,* p. 405, note). La phrase de Sargon (*Khors.* 117): *uṣurât adanni iqšud* signifie donc « il atteignit les limites de l'âge ». Je signalerai encore l'adverbe *adanniš* « à jamais » qui se rencontre R. IV, 54, n° 3, l. 7 et R. III, 53, n° 3, 56.

X.

Dans le glossaire de son *Inscription de Bavian,* M. POGNON traduit le verbe *ištenî'û* par « faire, construire » et le dérive d'une racine *šana'u* qui serait l'arabe صنع. Je crois pouvoir démontrer que la racine et le sens de ce verbe sont autres. *Ištenî'û* est représenté dans les textes bilingues par l'idéogramme QIN-QIN. Or, ce même idéogramme exprime aussi un infinitif *šite'û,* lequel, comparé à *ištenî'û,* nous ramène à une racine *še'û* dans laquelle je retrouve l'arabe شها d'où اشتهى « désirer ». Le sens primitif de *šite'û* et de *šitenî'û* est établi entre autres passages par R. II, 36, n° 3 obv., 46 à 48 où nous trouvons *šite'û* placé entre deux synonymes *pâru* et *bu'û. Bu'û,* infinitif paël de *ba'û* = بغى, signifie « chercher » comme le prouve une inscription de Nabonide R. I, 69, II, 52, 55. *Pâru* « chercher » est fixé par *Senn.,* éd. SAYCE, p. 26. Ainsi *šite'û* = *pâru* = *bu'û* « chercher »[4]. Au figuré ce verbe signifie « désirer, vouloir, songer à, s'occuper de, veiller sur ». La grande inscription de Nabuk, nous en offre beaucoup d'exemples. Je citerai d'abord I, 12 et suiv. *ša ana zinnâte Ešakil u Ezida umišamti iṣmuru va damgâti Bâbili u Barsipi ištenî'û kâïnam* « (roi) qui pense journellement aux réparations des temples de Šakil et de Zida et qui s'occupe constamment des travaux sacrés de Babylone et de Borsippa ». I, 48 et suiv. : *aštenî'â ilutsunu ana zikir šumišunu kabdi pitluḫak* « je pense à leur divinité et je révère la mention de leur saint nom ». III, 26 *aště'ê va itam lib* « j'ai pensé et mon cœur a songé à[5] . . . » ; I, 53, *amat libbi*

1) Sur la chute d'*ina* cf. POGNON, *Bavian,* p. 34.

2) Cf. *Senn.,* éd. SAYCE, p. 111 : *3 arḫi ul umallî* « (le roi d'Elam) ne passa pas trois mois ».

3) Pour *unqip,* af'el de *naqâpu.*

4) Cf. DELITZSCH, ap. LOTZ, *Inschr. Tigl.,* p. 135. Le présent article était déjà rédigé lorsque j'ai reçu l'ouvrage de M. LOTZ.

5) Je signale dans cette phrase l'emploi d'un véritable *wâw* conversif transformant en passé le présent *itam.* J'ai relevé de nombreux exemples de ce *va.* En voici deux entre autres : R. III, 20, 96 à 97

ište'û šâšu akbis « tout volonté de cœur qu'il conçoit celle-là je l'exécute[1] » ; I, 28 : *ašrâti il ašteni'ê alakti il erteniddi* « je m'occupe des temples des dieux ; j'accomplis[2] leurs rites[3] ». R. IV, 15 obv., 60 et 61, Marduk engage son père à s'informer des agissements des sept démons dont personne ne parvient à connaître les mœurs et lui dit : *alkakâti sibittišunu lamâdu ašrâtišunu šite'â ḫišavva* « va apprendre les faits et gestes des Sept et chercher leurs lieux de séjour[4] ». Cette phrase intéressante rapprochée de la précédente (Nabuk. I, 28) nous montre que les mots *alaktu, alkakatu* et *ašrâti* étaient en quelque sorte consacrés pour désigner l'ensemble des us et coutumes des dieux et des démons. Même inscription, I, 8, 9 on lit *ša alakti ilutišunu ištenî'û* « (roi) qui s'occupe des us et coutumes ou rites de leur divinité ». D'autres exemples nous sont fournis par *Ass.* éd. SMITH, qui a fréquemment l'expression *ištenî'u limuttu* « il a songé à mal » (voir, par exemple, p. 152 ; SMITH a bien compris) laquelle est remplacée, p. 111, par *ikbud limuttu* (même sens). Dans le IVe volume de R. il est dit des démons et à plusieurs reprises *ištenî'û limuttu.* R. I, 27 add. clause, 87 à 89 on lit : *ana ṣalmi šuatu limnitu ilte'û* (pour *ište'û*) « qui songerait à mal à l'égard de cette statue ». Pris absolument *šitenî'û* signifie « désirer ardemment, implorer avec ardeur ». Voir R. IV, 10 obv., 59 : *aštanî'ê va mamman gati ul iṣabat* « j'implore, mais personne ne me secoure (litt. ne me prend la main) ». J'ignore si c'est encore l'ifta'el de notre *se'û* qui se rencontre R. I, 52, n° 4, 19 et 67, II, 3 dans les expressions *ašarša ašte'ê* et *ašaršu lâbiri ašte'ê.* Comme il s'agit ici de déblayer un canal, la nuance d'*ašte'ê* est « je déblayai » ou « rétablis » ; mais peut-être le sens primitif est-il « je cherchai et découvris ». Je suis par contre à peu près certain que c'est notre *šite'û* qui figure dans l'expression *ritu šute'û*[5] de R. II, 41, n° 2, 8, synonyme de *ritu saḫâru* (l. 9). Sennachérib a la formule *sâḫir damgâti* qui paraît bien vouloir dire « qui s'occupe des (surveille les) travaux sacrés » et dans laquelle le verbe *saḫâru* est substitué au *šitenî'û* usuel. D'autre part on lit R. IV, 10 rev., 30 : *âvilutu šutushirat*[6] *va nin ul idî* « tu t'occupes de (tu veilles sur) l'humanité sans que personne s'en doute ». J'en conclus que *ritu šite'û* et *ritu saḫâru* doivent se rendre par « veiller au bien-être, assurer le bien-être ». Semblablement je traduis l'épithète de Nabuk. (R. I, 65, I, 4) *mušte'û balaṭam* par « qui veille sur l'existence (de ses sujets) ».

XI.

R. IV, 8, IV, 2 nous offre une phrase curieuse *kibil appuḫ unaḫ* qui, comparée à la ligne suivante *iša ašrup urâb,* signifie évidemment « le feu que j'ai allumé, je l'éteinds[7] ».

iziz (passé) *va idallalu* (présent) *qurdi ilâniya* « il se tint debout et célébra les hauts faits de mes dieux » ; *Trans. Bibl. Soc.,* IV, 2, 270, *muta apluḫ* (passé) *va arappud* (présent) *ṣer* « je craignis la mort et je m'étendis sur le sol ».

1) Littéralement « je la marche ». En assyrien les verbes qui signifient *marcher* se prennent tous au sens d'*exécuter.*

2) *Erteniddi,* mot à mot « je marche ».

3) Le mot *alaktu* et son synonyme *alkakatu, elkakatu* signifient proprement « allée, marche » puis « allées et venues, faits et gestes, exploits, manière d'agir, coûtumes, rites ». Les *alakât* des dieux sont les choses qu'ils se plaisent à faire et à ordonner. On ne peut douter de l'origine d'*alkakatu,* ce mot étant représenté R. IV, 15 obv. 59 par [illegible] = *alâku* « aller ». Déjà dans son *Expédition en Mésopotamie,* M. OPPERT a rendu *alaktu* par *rites.*

4) Sur *ḫišavva* « va », cf. mes *Notes,* § 76.

5) Idéogramme U-QIN et U-QIN-QIN. Cf. R. IV, 1, I obv. 45 où on lit *mušte'û rita ana âvili* « qui assure le bien-être (?) à l'homme ».

6) Idéogramme U-QIN. Corriger le [illegible] du texte en [illegible].

7) Litt. : « je l'abats ». *Urâb* est proprement « je détruis ». Voir ma *Note sur quelques termes assyriens,* § 10, dans les *Mém. de la Soc. de Ling.*

Kibil (variante *gibil* et *kibir*) nous est d'ailleurs connu. Les syllabaires l'enregistrent comme lecture de l'idéogramme [illegible] = *šarâpu*. De plus on sait que *Kibil* ou *Gibil* est le nom du dieu du feu. Ce nom est parfois orthographié par renversement *Bil-gi*. Quant à *appuḫ* il vient de *napâḫu*, et l'équivalence incontestable d'*appuḫ* et d'*ašrup* nous autorise à rejeter définitivement le sens de « lever d'un astre » que M. OPPERT attribuait jadis à *napaḫ* et à *nipḫu* et qu'il a remplacé depuis par « culmination ». *Napaḫ* ou *nipiḫ šamši* est proprement « le briller du soleil » ; de là cette expression passe au sens d'Est. Aussi s'explique-t-on maintenant pourquoi une tablette de R. II assimile *nipḫu* à *šarur* « éclat [1] ». Les nombreux synonymes que cette même tablette inscrit en face de *šarur* signifient donc tous « feu, éclat » ; ce sont : *iddišû, namrirru, birbirru*[2], *melammu, šibubu* (ar. شبّ), *immu, šuḫnu* (سخن) *šuḫmu, ṭiṭilu* ou *didilu* (cf. *ṭiṭallu* ou *didallu*) *nuâdu;* puis les verbes bien connus *qavû, qalû, šarâpu. Diqvennu* paraît être une mauvaise orthographe pour *tiqvennu* de *qavû* « brûler ». R. IV, 63, II, 24, je trouve [illegible] *diqvennu* « le feu et la flamme » ou encore « le feu brûlant ».

La tablette précitée de R. IV, 8, col. III, l. 51, 52 nous fournit l'ifta'al de *napâḫu*, à savoir *attappaḫ* « j'allume » et le parallélisme de l'expression *attadî piširtu* avec *unaḫ* et *urâb* nous montre qu'*attadî piširtu*, littéralement « je place dispersement », est une nouvelle locution pour exprimer l'idée d'*éteindre*.

XII.

L'expression *šakân uzni* « tourner son attention vers, avoir l'intention de » est bien connue. Mais on peut se demander avec M. FRIED. DELITZSCH si le sens primitif de *šakân uzni* est « prêter l'oreille » ou si *uznu* revêt ici quelque autre acception (voir *Ass. Th.*, p. 22, note 2). Les passages cités par NORRIS, *Dict.*, p. 287, résolvent la question. En effet lorsqu'on trouve des phrases comme celles-ci : *ša ana šipri Bit šad matâti ekurât mâtišu . . . . bašâ uznâšu* « (roi) dont les deux oreilles sont (dont l'attention est tournée) vers l'œuvre (de restauration) du temple *Bit šad matâti*[3] et des (autres) temples de son pays », on ne peut douter qu'on ait affaire à *uznu* « oreille ». Une preuve encore plus décisive nous est fournie par *Trans. Bibl. Soc.*, IV, 1, 93, où nous lisons *ina* [illegible] *ya ibši* = *ina uznâya ibšî* « a été dans mes deux oreilles = a été dans mon intention ». Voir encore R. I, 51, I, 4 et 5 : *ša ana alkakât ilâni rabûti bašâ uznâšu* « qui tourne son attention vers les rites des grands dieux ».

Cette expression *bašâ uznâšu* nous donne sans doute la clé de la formule obscure [illegible] *uzni*. Je crois qu'il faut la transcrire *bišit uzni* et la rendre par « attention, objet de l'attention ». Ce qui d'ailleurs en établit le sens en dehors de toute autre considération c'est un passage de Sennachérib (R. III, 13, n° 4, 19) où *ina lâ bišit uzni* nous apparaît comme synonyme de *ina lâ hasâs amati* « sans concevoir l'intention ». Je lis donc *bišit uzni* et non *qašrit uzni* chez EA, III, 1, 138 et traduis « objet de l'attention ». Ici, l'idéogramme de *bišit uzni* est [illegible]. On voit par là que lorsqu'un dieu est dit le [illegible] des autres dieux il faut comprendre qu'il en est le *bišit uzni* c'est-à-dire l'objet de leur attention, de leur respect.

1) Voir mes *Notes*, § 18 et 61.

2) Ailleurs *birbirru* explique [illegible] « feu qui brûle » ; voir R. II, 47 obv., 28.

3) Littéralement « Temple de la montagne des pays » ; c'est ainsi qu'il faut transcrire [illegible]. Voir R. I, 35, n° 3, l. 22 et 23.

XIII.

« Être cher » se dit en assyrien *aqâru;* « être à bon marché » *napâšu* (sens primitif « être abondant » chald. נפש). Du premier verbe, je citerai *Ass.*, éd. SMITH, p. 164 et 239: *napšatsunu panuššun teqir* (et non *tebiš*) « leur vie leur fut chère » et *napištašu panuššu ul iqir* « sa vie ne lui fut pas chère ». La lecture est assurée par R. III, 54, n° 6, 32 où nous voyons que quand une certaine étoile se trouve dans une certaine position *mâḫir šeim iq-qir* « le prix du blé est cher ». Dans les mêmes tablettes astrologiques (n° 3, l. 1, 2 et 3) nous lisons qu'au contraire si les astres ont telle et telle position *mâḫiru napša ibaššî* et *mâḫiru inapuš* « le prix sera à bon marché ». Voir encore *Ass.* éd. SMITH, p. 8 : *napâš* AN-SE-SI-IR *kaïan ušaḫnapu* « il produit constamment l'abondance (le bon marché) des grains ».

XIV.

On rend généralement le mot *nâ'ïdu,* épithète des rois, par « auguste, élevé ». Telle n'en est pas la vraie nuance. Sans doute la racine *nâdu* signifie « être élevé » et ses dérivés *attana'adu, atta'ïd, uštenîdu* ont bien le sens primitif d'*exalter*. Mais il est bon de noter que, dans l'usage, ces formes ont passé de l'acception d'*exalter* à celle de « tenir en haute estime, révérer, craindre, obéir ». *Nâ'ïdu* appliqué à un roi est synonyme de *pâliḫ* « qui révère ». Il suffit pour le démontrer de renvoyer à R. IV, 12 obv., 10, où *nâ'ïdu* exprime l'idéogramme 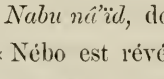 , lequel est rendu ailleurs par *palâḫu* (R. IV, 16, n° 1, 35 et 36). Il résulte de là que le nom propre *Nabu nâ'ïd,* dont l'idéogramme est Nabu-NI-TUQ, signifie (*nâ'ïdu* étant pris au sens passif) « Nébo est révéré ». Ainsi s'explique également l'expression de Sargon (*Khors.*, l. 174) *na'diš akmis* « je me prosternai avec révérence ».

J'ai dit plus haut que primitivement *nâdu* signifie « être élevé ». On peut l'établir par de nombreuses citations. Nous avons d'abord le mot *nidut* « hauteur, point élevé » ; cf. R. IV, 15 obv., 40 et suiv. *ina nigiṣî irṣiti ittanaḫlalû ina nidut irṣiti itteni'lû* « ils descendent[1] dans les précipices[2] de la terre ; ils s'élèvent vers les lieux culminants de la terre ». D'autre part R. II, 35, n° 2, nous trouvons une liste de synonymes dans lesquels l'équivalence des racines *nâdu* et *elû* est manifeste ; ce sont : *tanadtu, tanidtu* et *nu'ûdu* = *te'eltu. Tanidtu* et *tanadtu,* qui se contractent parfois en *tanatu* et *tanitu* sont bien connus comme signifiant « hauts faits, exploits ». Le pluriel *tanadâtu* (même sens) se rencontre dans l'hymne à Ištar (*Ass. Les.*).

Quant aux formes verbales, le paël, l'ifta'el, l'ifta''al et l'ištaf'al ont le sens d'*exalter, honorer, craindre, obéir*. Voir *Ass.*, éd. SMITH, 125 : *nu''id iluti* « révère ma divinité » ; *ibid.*, 4, *amat Ašur itta''ïd* « il révéra (obéit à) l'ordre d'Asur » (cf. EA, III, 1, 127 et R. IV, 64 rev., 20) ; Nabuk., *Gr. inscr.*, I, 31, *epšêtušu naqlâti eliš attana''adu* « j'honore hautement ses œuvres » ; *ibid.*, I, 35 : *alakti ilutišu ṣirti kîniš uštenîdu* « je respecte fidèlement les coutumes vénérables de sa divinité ».

XV.

On trouve chez Nabuk., *Gr. inscr.*, III, 19—20, une expression *gagadâ bitugak* formée de *gagadâ* « tête » = *qaqadâ* et *qaqdâ,* et d'un permansif *bituga-ku.*

---

1) *Ittanaḫlalû,* racine *ḫalâlu,* explique NIR-MAL « mettre le pied ».

2) *Nigiṣî,* opposé de *nîdut,* désigne évidemment un lieu profond, un précipice. Traduisez ainsi le pluriel *nigiṣṣâte* ap. EA, III, 1, 28, l. 50 et chez NORRIS, *Dict.*, 976 : *iṣṣur nigiṣṣi* « l'oiseau des précipices ».

Le sens en est fixé par la variante *qaqdâ kâïnak* qui se trouve dans un autre texte de Nabuk. R. I, 66, III, 4. *Kâïnak* est comme l'on sait le permansif, 1e pers., de *kâïnu* « stable, constant », et en particulier *kâïnak* veut dire « je suis constant, je m'occupe constamment de ». *Qaqdâ kâïnak* ne peut guère différer de *kâïnak* isolé, et bien que je ne me rende pas encore un compte exact du rôle de *qaqdâ*, je n'hésite pas à traduire *qaqdâ kâïnak* par « je m'occupe constamment ». Le contexte nous impose d'ailleurs cette traduction : *zânin maḫaz ilāni rabūti anaku ana Ešakil u Ezida qaqdâ kâïnak* « je suis le restaurateur de la ville des grands dieux; je m'occupe constamment des (litt. je suis constant aux) temples Šakil et Zida ». Ce sens convient fort bien à *gagada bitugak* dans le passage précité, dont voici le texte : *ana epiš Ešakil u Ezida našanni libbi gagadâ bitugak* « mon cœur me porte à construire (à restaurer) le temple Šakil et le temple Zida et je m'en occupe constamment ». Je considère *bitugû* comme un participe passif ifta'el d'une racine *baqû* = بقى « rester ». Notre expression se retrouve R. IV, 20, 1 obv., l. 6 : *ana tamartišu qaqdâ butuqqû* « il ne cessa de rester en sa présence (du dieu) ». Le mot à mot en est : « il fut constant à sa présence ».

Stanislas Guyard.

LE RÉCIT DE LA CAMPAGNE CONTRE MAGEDDO SOUS THOUTMOS III.

Par

G. Maspero[1].

La partie du récit qui suit est séparée des précédentes par une lacune que Brugsch évalue à trois ou quatre lignes, et dans laquelle il put encore copier, en 1851, des débris de mots restés inédits[2]. La première question qu'on doit se poser est : Y avait-il dans le texte aujourd'hui détruit un changement de date? Le camp établi à Aalouna l'avait été à la date du 19 du troisième mois de Shomou : la bataille décisive fut livrée le troisième jour après, le 21. La veillée autour de la tente du roi, signalée dans les lignes précédentes, se fit donc dans la nuit du 19 au 20, celle que nous rencontrerons dans les lignes qui suivent, dans la nuit du 20 au 21 : la marche d'Aalouna sur Mageddo dut s'exécuter dans la journée du 20 et nous verrons plus bas qu'elle avait commencée vers 6 heures du matin. Le récit de cette marche avait son début avant la lacune, comme l'indiquent les fragments conservés, et les lignes que nous avons après la lacune ne renforment que la fin du texte consacré au passage de la montagne. Il n'y a donc aucune date nouvelle à intercaler.

D'après Brugsch, on lisait encore, dans les parties non copiées par Lepsius, les mentions suivantes : « . . . . . die Königskinder, sowie . . . . . sie wurden » gethan, gleichwie er es wünschte [in die Stadt Aaluna », u. s. w.]. Le texte de Lepsius reprend[3] :

1) Cf. T. II, p. 48 à 56.
2) *Geschichte Aegyptens*, p. 299, note.
3) *Denkm. III, pl. 32.*

. . . . de [la ville d']Aalouna. [Or] l'arrière-garde des soldats de Sa Majesté était encore vers [la ville d']Aalouna, tandis que l'avant-garde débouchait vers la vallée [de . . . . .] Quand ils eurent rempli les gorges de cette vallée, voici qu'on leur dit : «Or, voici que Sa »Majesté débouche avec ses soldats vaillants et [ils] ont rempli [les gorges de] la vallée ; obéis»sons à notre brave maître en [tout ce qu'il dit], gardons notre maître. L'arrière-garde de »ses soldats et ses gens [qui couvrent] l'arrière-garde des soldats sur les derrières, s'ils com»battent contre [les] montagnards, alors ne nous laissons pas aller [à abandonner] nos soldats »que Sa Majesté a placés aux postes extrêmes de ceux [qui sont] là pour couvrir l'arrière»garde de ses braves soldats.» Or l'avant-garde avait débouché sur la route au lever de Shou,

1) Il y avait ici probablement un nom propre que je ne puis rétablir.

2) Le sens *gorge, lit étroit d'une vallée ou d'une rivière, défilé,* a été fort bien déterminé par CHABAS (*Voyage*, p. 275). Le signe que CHABAS n'a pas transcrit, dans l'exemple tiré de *Sallier IV,* pl. II, l. 8, n'est qu'une forme hiératique de .

3) A première vue, il semblerait qu'il fallût traduire : « *Voici qu'ils disent*»; mais on a plus loin (p. 141, 145) dans une formule analogue avec le sens évident de *dit à eux, on leur dit.* C'est une sorte de mot d'ordre qui passe de rang en rang et est répété aux soldats par les officiers, plutôt qu'en discours des soldats eux-mêmes.

4) Le , que nous avons plus haut dans le discours du prince de Qodshou, ne suffirait pas ici à remplir la lacune : j'ai pris la locution équivalente . Dans les phrases exclamatives, a un sens analogue à celui de notre conjonction *donc.* Au tombeau de Ti un ânier s'adressant à son troupeau : . «Qui aime à s'éloigner (litt. : «sortir en s'éloignant») on lui bat les côtes! (litt. : «battre la côte»)» et un autre ajoute . «Hue donc! Va donc!» en frappant un baudet.

5) Voir sur ce mot le *Recueil,* T. I, p. 171, note 7.

6) Le sens de ce passage est des plus incertains : je l'ai restitué d'après ce qui m'a paru être le mouvement général du morceau. Le mot , qui se trouve un peu plus loin dans la description du siège de Mageddo, semble signifier, d'après le déterminatif, un ouvrage extérieur de défense d'une place, ici, les postes placés aux points extrêmes de la ligne égyptienne. L'avant-garde, déjà hors de péril et descendue dans la plaine, est exhortée à veiller sur le salut du corps d'armée qui forme l'arrière-garde, , et des détachements qui marchaient sur les derrières du gros de l'arrière-garde, et qui formaient comme autant d'ouvrages extérieurs , destinés à protéger l'armée.

et Sa Majesté arriva au Sud de Magiddi, sur la rive du torrent de Qina, à la septième heure du jour : voici qu'on établit le camp de Sa Majesté et qu'on adressa un ordre à l'armée entière [disant : «Pré]parez-vous, apprêtez vos armes, car on va courir au combat contre »ce vil abattu demain matin.» Alors on [délibéra?] dans la tente du roi, les chefs veillèrent aux provisions des serviteurs, les rondes de soldats qui passaient on leur dit : «Bon courage, »bon courage! Vigilance, vigilance! Surveillance en vie dans le camp du roi.» On vint dire à Sa Majesté : «Le pays est en état, ainsi que l'armée au Sud comme au Nord.»

L'an XXIII, le 21 du premier mois de Shomou, jour de la fête de la néoménie, qui correspond à la fête du couronnement du roi, le matin, on donna ordre à l'armée entière

1) L'orthographe du nom du dieu est relativement fréquente. Le marque le moment où le soleil commence à circuler, soit six heures du matin : Shou était en effet le dieu qui présidait à la première heure du jour (Cf. *Zeitschrift,* 1865, Taf. 1 et l'article de Dümichen, p. 1 à 4). , n'étant pas accompagné de , n'est pas le mot *arrière-garde*, mais le verbe atteindre : «Or, *atteignit* l'avant-garde le sortir sur le chemin étant le circuler de Shou(t)». Ce passage est dans Champollion, p. 156, 1e col.

2) Je ne vois pas le verbe qu'il y avait dans la lacune : la traduction est conjecturale.

3) Chabas (*Voyage*, p. 319) a le premier bien traduit le mot . A ce qu'il en dit, je ne me permettrai qu'une légère correction. C'est à propos d'un passage de l'inscription de Canope: (l. 6), qu'il faut comprendre : «Étant *fait à leur attention* les images des dieux que le vil »Perse avait prises en dehors de l'Égypte, Sa Majesté alla aux terres d'Asie», — «Et, comme on appela leur »attention sur les images des dieux etc.» Ici : «font attention les chefs aux provisions des serviteurs».

4) Le sens *armée*, plus spécialement *infanterie*, me paraît devoir remplacer pour ce mot les sens proposés antérieurement. Il résulte du passage de *Sallier N° I, pl. VII, l. 4,* cité par Dévéria (*Le Papyrus judiciaire de Turin*, p. 180). Il s'agit des misères du *chef de haras ou d'écurie :* . «Si ses chevaux le quittent, le voilà à pied, il est incorporé dans l'infanterie (litt. : «il est pris vers l'infanterie)». Dans le *Conte de Thoutii (Études égyptiennes,* T. I, p. 54, note 2), il faut corriger *l'armée de Sa Majesté* au lieu de *les artisans de Sa Majesté.*

5) La restitution n'est pas certaine.

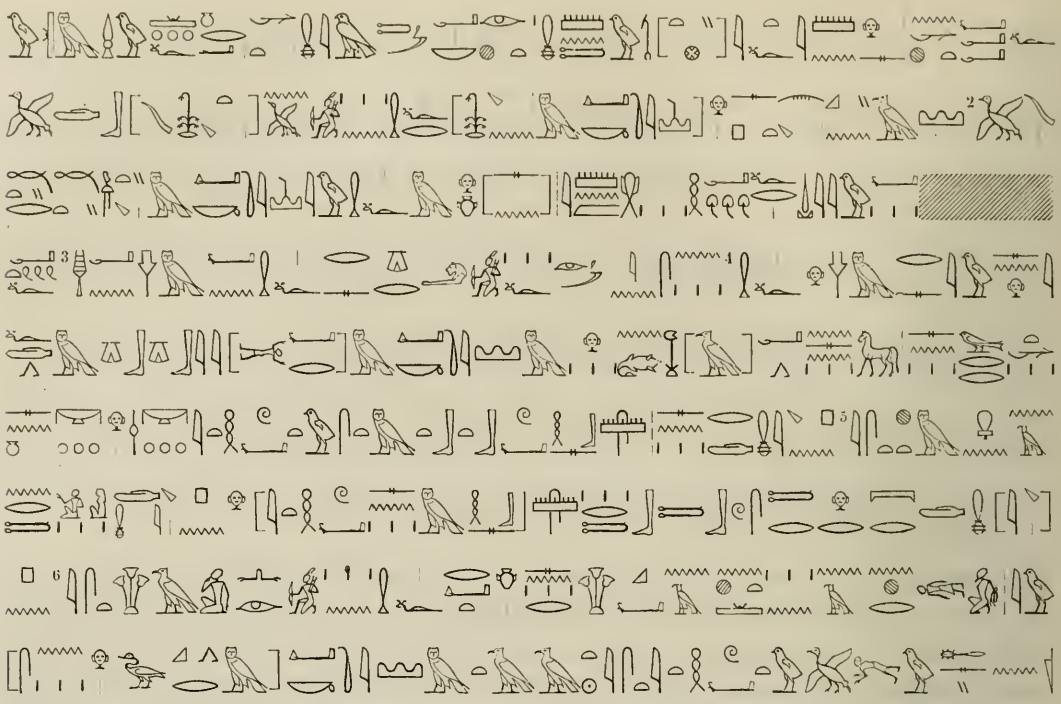

de se porter en avant. Sa Majesté s'avançait sur un char d'électrum, parée de ses ornements de combat, comme Horus qui brandit la pique, tout-puissant comme Montou Thébain; son père Ammon lui avait fortifié ses bras. L'aile [méridionale] des soldats de sa Majesté était au [Sud de Magiddi], sur la rive du torrent de Qina, l'aile septentrionale au Nord-Ouest de Magiddi, Sa Majesté entre les deux, Ammon protégeant ses membres . . . . . dans ses membres. Voici que Sa Majesté s'en saisit par-devant ses soldats. Quand les ennemis virent que Sa Majesté s'en saisissait, ils coururent pêle-mêle [vers] Magiddi, saisis de peur; ils abandonnèrent leurs chevaux, leurs chars d'or et d'argent; ils furent tirés dans l'intérieur de cette ville, hissés par leurs vêtements, car les gens avaient fermé cette ville si bien qu'on dut [les tirer par] leurs vêtements pour les hisser dans la ville. Et certes, plût à Dieu que les soldats de Sa Majesté ne se fussent pas laissé aller à prendre les biens des vils ennemis! Ils [fussent entrés dans Ma]giddi à l'instant, car tandis qu'on tirait le vil abattu

1) Litt. : «maître de faire les choses.»

2) BRUGSCH a restitué : «Das Horn der Krieger des Königs an dem südlichen Berge [befand sich am »Bache] von Qina, das nördliche Horn im Nordwesten von Megiddo» (p. 300). J'ai rétabli le texte d'après ce qui a été dit plus haut et d'après la position relative de Mageddo et du torrent de Qina sur la carte.

3) Je ne sais comment rétablir le texte. La lacune devait renfermer un mot féminin peut-être celui de *Khopesh,* auquel se rapportent les pronoms féminins —— des phrases suivantes. se retrouve dans le Papyrus de Berlin, n° 1 (l. 53), où je l'ai séparé par erreur en deux mots (*Mélanges d'Archéologie,* t. III, p. 78, note 1).

4) Litt. : «Quand *ils* virent.»

5) Litt. : «Tiré eux, en hissant leurs vêtements, vers la ville.» On voit en effet, dans les tableaux de prise de villes, des chefs que leurs soldats font pénétrer dans la ville en les hissant par les bras ou par les vêtements.

6) Litt. : «Car fermèrent les gens cette ville à [tirer eux par] les vêtements pour les hisser en haut à la ville.» Restitué d'après ce qui précède immédiatement.

de Qodshou et le vil abattu de cette ville, en hâte, pour le faire entrer dans [cette ville], la crainte de Sa Majesté était [dans leurs membres], leurs bras [défaillaient tandis qu'ils voyaient le carnage] que faisait parmi eux son uræus. Voici, qu'après avoir pris leurs chevaux et leurs chars d'or et d'argent, après avoir fait défi[ler prisonnières leurs tribus, tandis que] leurs plus braves [guerriers] étaient étendus couchés sur le dos comme des poissons sur le sol, les soldats vaillants de Sa Majesté formèrent le cercle pour évaluer leurs biens. Voici qu'on avait pris la tente [du vil abattu où son] fils se trouvait . . . . . L'armée entière de Sa Majesté se réjouit et adressa des acclamations [à Ammon, à cause des victoires] qu'il avait données à son fils. [L'infanterie] de Sa Majesté disposa ses forces : elle défila

1) Brugsch traduit : « Da wurden erbeutet ihre Pferde, ihre goldenen und silbernen Wagen, » welche gefertigt waren im Lande der Asebi (Cypern). Sie zappelten daliegend in Haufen gleichwie die » Fische auf dem Erdboden » (p. 301). La restitution [illegible] ne me paraît pas vraisemblable en cet endroit. La formule ordinairement employée dans les inscriptions de Thoutmos III pour indiquer la provenance géographique des objets de butin n'est pas [illegible], mais *en travail de* [illegible]. La restitution que je propose n'est pas entièrement certaine. Le sens *monceau* pour [illegible] ne répond pas aux autres passages où se rencontre ce mot. Dans les recommandations du *Papyrus Ebers,* il signifie l'état de quelqu'un qui est couché sur le dos, le décubitus dorsal.

2) La restitution est fournie d'une manière certaine par un passage correspondant de la Grande Inscription dite des Annales (Lepsius, *Auswahl,* pl. XII, l. 2 et Mariette, *Karnak,* pl. 13, l. 1 combinés) : [illegible] etc. On voit que les deux passages se complètent l'un par l'autre.

3) Les signes incertains que donne ici Lepsius me paraissent être les débris de [illegible] : le ⊿ qui paraît y figurer n'est probablement que le tracé, mal reproduit à cause de la cassure, des genoux de l'homme accroupi. Le sens est que les soldats, après la victoire, reprirent leur ordre de bataille, litt.: *organisèrent ses forces* pour être passés en revue. Chaque compagnie défilait devant le général et remettait les trophées qu'il avait recueillis, armes, prisonniers etc. : c'est ce qu'on appelait [illegible]. On a discuté sur la valeur du signe [illegible] et l'on s'est demandé s'il fallait le lire *si, mâsi, sib, mâsib.* Le fait est que la jambe [illegible] est un déterminatif et que [illegible] sur [illegible] a la force *si,* comme [illegible] sur [illegible] la valeur *she.* [illegible]

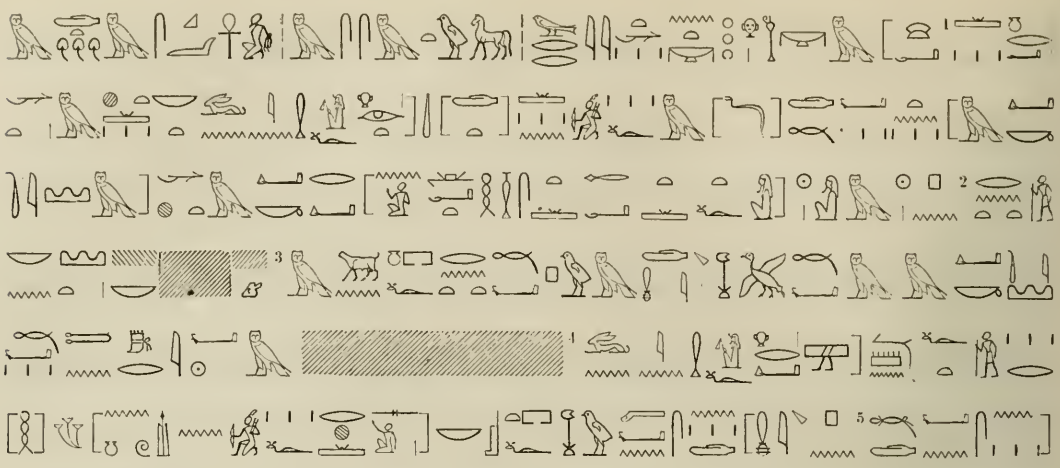

pour remettre le butin qu'ils apportaient en mains, en prisonniers vivants, en chevaux, en chars d'or et d'argent, en [armes, en toutes choses. Sa Majesté fit un] dis[cours] à ses soldats [di]sant : «Si ensuite vous aviez pris Magiddi, il [m]'aurait donné [une grande faveur »mon père] Rā, en ce jour, car tout chef de tout pays [est enfermé] en elle, si bien que c'est »prendre mille villes que la prise de Magiddi; . . . . . »..... .» Sa Majesté envoya] les chefs de l'infanterie pour [disposer ses soldats; si bien que] chaque [homme connût] sa place : ils investirent [cette] vi[lle, ils creusèrent] un

est une forme grammaticale en préfixe de ce, *transgredi, præterire,* comme est une forme grammaticale en préfixe de *she.*

1) A partir de cet endroit, les lacunes deviennent si considérables qu'il m'est impossible de garantir la plupart des restitutions.

2) La lacune devait renfermer soit le nom de Mageddo, soit un équivalent comme , sans quoi on ne s'expliquerait pas la présence de derrière , dans la partie conservée de la phrase. La restitution de l'une ou l'autre de ces formes ne nous laisse guères que la place d'une lettre, c'est pourquoi je restitue : «Votre prendre [Magiddi en]suite, certes a donné à moi une grande faveur en ce jour etc.» Ce membre de phrase, ainsi rétabli, me paraît être une reproduction de la même idée exprimée plus haut dans le récit de la bataille.

3) Le texte porte ici les débris d'un mot que je ne puis restituer avec certitude. Le contexte exige l'idée de *renfermer, emprisonner*, et cette idée s'accorde exactement avec le déterminatif , cf. *emprisonner*, *enfermer*, *emprisonner* etc.

4) La restitution de BRUGSCH est fort différente : «Da sprach der König : Danket dem Amon für »den Schutz, welchen gegeben hat [mir, seinem geliebten Sohne,] der Sonnengott Râ an diesem Tage. »Betreffend alle Könige jeglichen Volkes, welche sich gezeigt haben als Feinde in ihrem Innern, und in »Betreff dessen, dass eine Macht von tausend Städten die Macht von Mageddo ist, sollt ihr euch »bemächtigen . . . . . .»

5) Toute la reconstitution de ce passage est empruntée aux endroits de la stèle de Piônkhi où il est question de sièges.

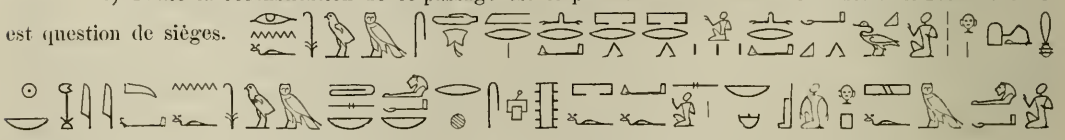

(l. 5). «Il a bloqué KUNINSOU, ne laissant plus sortir sortants, ne laissant plus entrer entrants, »par la guerre, comme chaque jour; il l'a entourée de tout côté, chaque général connaissant sa muraille,

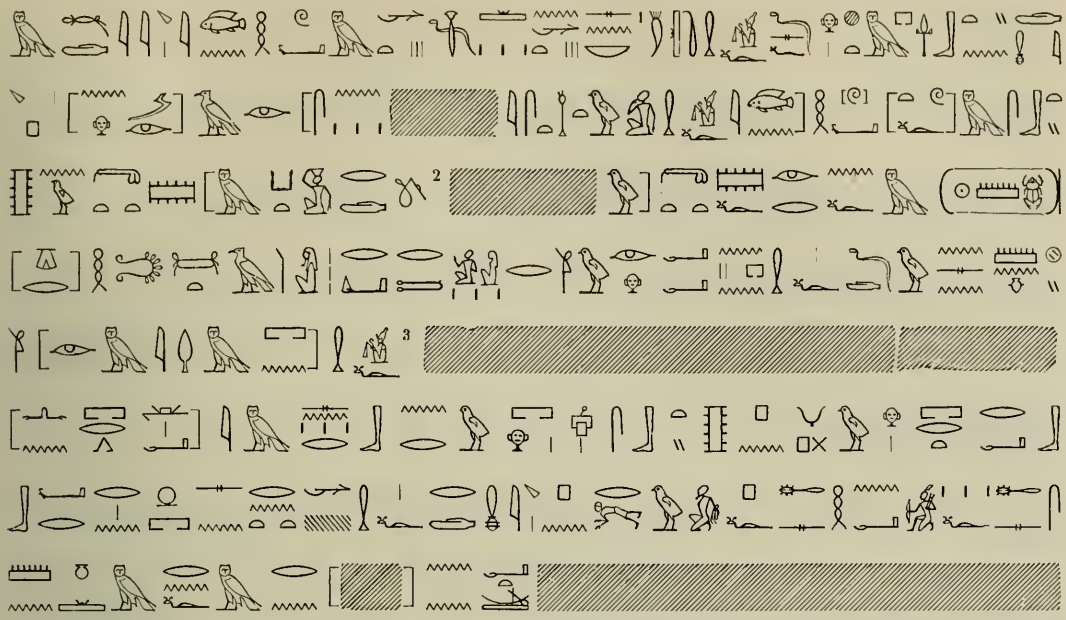

fossé entouré de tout le bois vert qu'ils avaient, Sa Majesté elle-même, sur la redoute orientale de cette ville, [vit ce qu'ils] faisaient . . . . . Sa Majesté ordonna qu'on l'entourât d'un mur de fortification [en travail solide . . . . . et on appela cette fortification Menkhropriri *tient le territoire des Montiou :* On installa des gens pour veiller sur la tente de sa Majesté, et on leur dit : «Bon courage, bon courage! Vi[gi-»lance, dans le camp de] Sa Majesté!» . . . . . [Aucun] des habitants de la ville ne put plus sortir au dehors au dela de ce mur, si ce n'est pour sortir pour se battre à la porte de leur château, car la . . . . . de Sa Majesté contre cette ville, contre ce vil chef et ses soldats a été établie en son nom de Ran[m]ennât (?) . . . . . et Sa Majesté ordonna que

---

»et faisant chacun rester à son poste parmi les généraux et les princes des nomes.» etc. (L. 87.) «Voici que ce prince de Saïs arriva »à Memphis de nuit pour la garnir de ses soldats etc.»

1) Le mot peut être la forme en préfixe de et paraît bien signifier *fossé, canal*, dans tous les textes où on le rencontre (cf. Brugsch, *Dict. H.*, p. 616 à 617 et Maspero, *Zeitschrift*, 1879, p. 56, note 6). Il peut être aussi une forme analogue de (Brugsch, *Dict. H.*, p. 1417 où l'exemple tiré de Piônkhi est à rayer, le texte portant «à son *nord*» et non). Comme il s'agit d'un siège, j'ai préféré la première hypothèse et cru qu'il s'agissait d'un fossé destiné à entourer la ville, ou peut-être le camp du roi : ce fossé était garni d'une palissade en bois vert, par conséquent difficile à incendier dans une sortie, et taillée dans les bois environnants.

2) Je me suis servi pour compléter ce passage d'un autre texte de Thoutmôs III, déjà cité par Brugsch (*Zeitschrift*, 1863, p. 24) : (sic) (sic) (Lepsius, *Denkm.*, *III*, pl. 29, *b*). «L'an XLVII, Sa Majesté ordonna qu'on entourât ce temple »d'un mur d'enceinte en travail durable de Ra-Harmakhis en œuvre éternelle, lorsqu'on restaura (litt.: «purifia») On-pa-Ra.»

3) La restitution est douteuse : de toute manière l'espace ne permet pas de rétablir en son entier la formule usuelle, telle qu'elle est plus haut, p. 141.

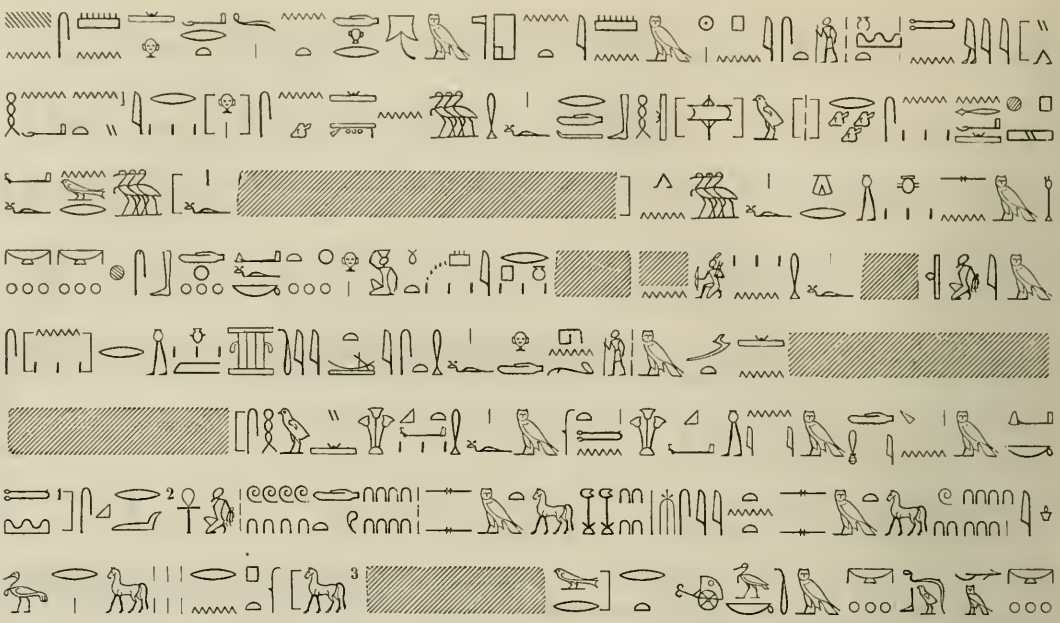

[cela] fut placé sur un rouleau de parchemin dans le temple d'Ammon en ce jour, car voici les princes de ce pays vinrent avec ce qui leur appartenait se prosterner devant les esprits de Sa Majesté, et implorer le souffle pour leurs narines à cause de la force de son glaive et de la puissance de [ses] esprits. Voici qu'ils vinrent vers ses esprits avec leurs tributs d'argent, et d'or, de lapis, de mafek, afin d'apporter des grains, du vin, ... aux soldats de Sa Majesté, et des esclaves à chacun d'eux pour les tributs du retour. Voici que Sa Majesté réinstalla les chefs en leur dignité, à cause . . . . . .

REVUE DES PRISES FAITES PAR SA MAJESTÉ EN CETTE ANNÉE:

Butin que sa Majesté a rapporté de cette ville de Magiddi : Prisonniers vivants 441; — Mains, 83; — cavales, 2041; — poulains, 191; — étalons, 6; — pouliches . . . . . Char orné d'or avec timon d'or de ce vaincu, 1; — beau char orné, d'or du prince

1) Peut-être y avait-il ici comme dans les *Annales* (l. 1) le total des petits chefs vaincus et dont le nombre était tel qu'il faisait dire au roi que la prise de Magiddi équivalait à la prise de mille villes (v. p. 144).

2) CHAMPOLLION, p. 156, 1, donne (sic) (sic).

3) La lacune renfermait le déterminatif du mot évidemment ici un signe d'animal, et le chiffre. Comme il s'agit ici de chevaux, j'ai rétabli le caractère . Les animaux ainsi déterminés sont ou bien les poulains d'un an, de *année,* ou bien les jeunes cavales qui n'ont pas encore été saillies. C'est la place du mot dans l'énumération qui m'a déterminé à choisir ce dernier sens. Il vient en effet après qui, ainsi que BIRCH l'a remarqué (*The Annals,* p. 12, note *d*), est une transcription de l'hébreu אבּיר *fortis* : le petit nombre de ces animaux, — ils sont six, — et l'épithète qui les désigne, m'engage à y reconnaître des étalons de prix, réservés pour la reproduction. Il est tout naturel que le mot suivant serve à désigner de jeunes cavales de bonne race. Dans le *Pap. Anastasi* N° *IV,* le mot , pl. 17, 8 à 9, reparaît :

de [Magiddi, 1; — chars] excellents ornés d'[or des fils de ce vaincu, 30;] — chars de ses vils soldats, 292; — total (des chars) 724. — Fer, belle chemise de bataille de ce vaincu, 1; — fer, belle chemise de bataille du chef de Magi[ddi, 1; — fer], chemises de bataille de ses vils soldats, 200; — arcs, 502; — cyprès, piquets ornés d'or de la tente de ce vaincu, 6 : De plus, les soldats [de sa Majesté] prirent [sur le territoire de Magiddi, bœufs, ... —; vaches] x + 297; — petit bétail, 2000; — moutons blancs, 20500.

Liste de ce que le roi apporta ensuite des biens du palais de ce vaincu qui sont dans les trois villes de Janou'â, d'Onogas, de Horon-Gor, ainsi que les tributs des villes qui se sont remises à la merci de [Sa Majesté en l'an XXIV (?) : — ce vaincu et les chefs qui étaient

---

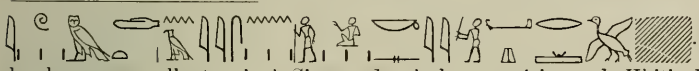 (Pl. XVII, l. 8 à 9.) «Des attelages de chevaux excellents nés à Singar, des étalons supérieurs de Khiti, des cavales d'Elusa, qui sont dans la main de leurs chefs courbés sous le . . . .»

1) M. Brugsch (p. 303) traduit : «[31] Wagen, beschlagen mit Gold, des Königs von . . . . . .». Le rapprochement avec l'énumération des cuirasses prouve que c'est le char du prince de Magiddi lui-même dont il s'agit, et, par conséquent, que les trente chars nécessaires pour compléter le nombre de 924, appartiennent à d'autres gens, bien certainement aux 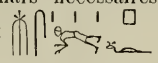 qui sont cités quelques lignes plus bas (v. p. 148).

2) Champollion, p. 156, 6, donne avec doute 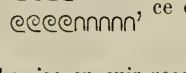 , ce qui est évidemment incorrect.

3) Champollion, p. 156, 8, .

4) 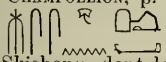 est probablement une chemise en cuir recouverte d'écailles de fer comme la cuirasse de Shishonq, dont le Musée de New-York possède un fragment (*Catalogue*, p. 41, n° 575).

5) Le texte porte 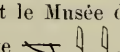 . Dans cette énumération, le nom de la matière , etc., précède le nom de l'objet : est donc un nom de matière auquel manque le déterminatif. En effet est une erreur de copie évidente pour déterminatif de nom de bois, cité plus bas sous la forme 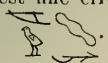 .

6) Champollion, p. 157, 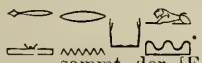 .

7) Brugsch traduit : «. . . . sammt der [Edlen] dieser Städte», mais c'est une énumération de tributs et de butin qui vient ensuite, d'où la restauration .

8) Litt. : «qui se sont mises sur [son] eau».

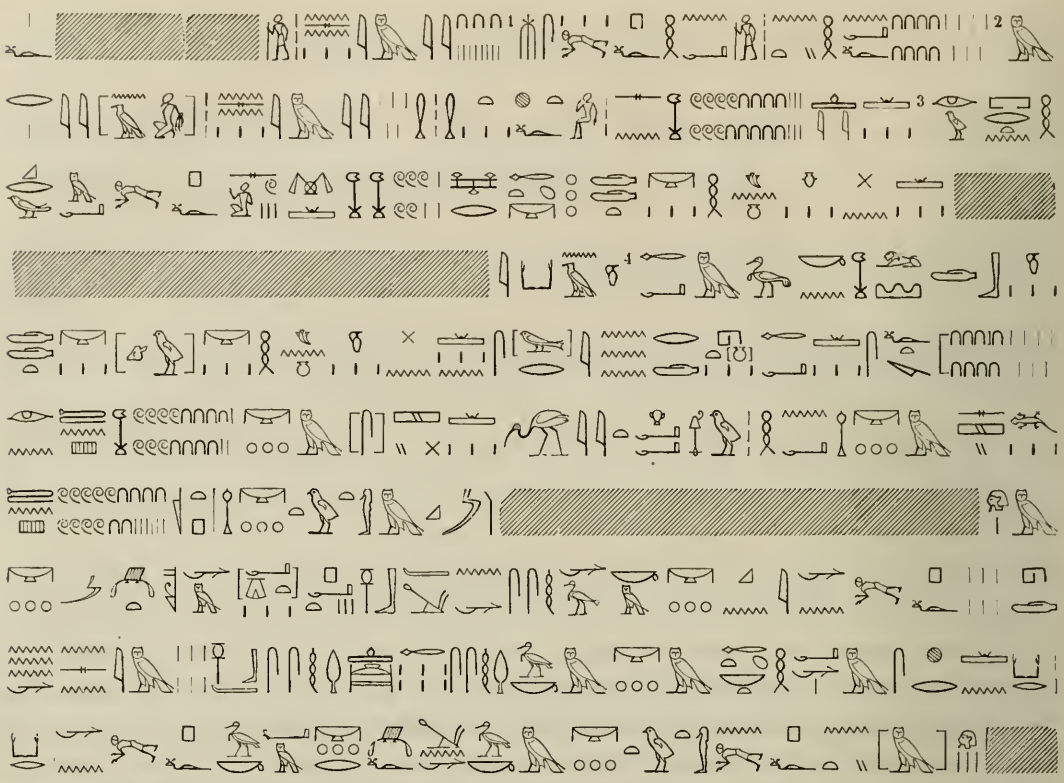

avec lui . . . — nobles] qui dépendaient d'eux, 38; — enfants de ce vaincu et des chefs qui étaient avec lui, 87; — nobles qui dépendaient d'eux, 5; — esclaves mâles et femelles avec leurs enfants, 1796; — non-combattants qui sont sortis, pressés par la faim, avec ce vaincu, 103 individus; TOTAL : 2503, plus, en pierres précieuses, coupes, ustensiles variés . . . . . grande cruche à deux anses de fabrication syrienne, 1; — cruches, coupes plates, rhytons (?), ustensiles variés à boire, grand chaudron (?), couteaux, 807, faisant 1784 *outen;* — or en anneaux trouvé aux mains des domestiques ainsi qu'argent en anneaux en grande quantité, 966 *outen,* 1 *kod;* — argent, une statue en forme de . . . . . la tête d'or, le socle en émail (?) gravé; — ivoire, ébène, et bois de cèdre, ornés d'or, petits autels de ce vaincu, 6; — et les hydries (?) qui leur appartiennent, 6; — ivoire et bois de cèdre, grands guéridons, 6; — bois de cèdre orné d'or et de toute espèce de pierres précieuses, bâton 1 servant de sceptre à ce vaincu, tout

1) La restitution de ce passage repose 1° sur ce qui est dit un peu plus bas que des gens étaient sortis de la ville *avec ce vaincu;* donc *le vaincu* avait été fait prisonnier; 2° sur le parallélisme;
ce vaincu et les chefs qui étaient avec lui, X; — *Marina* qui dépendaient d'eux, 38,
les enfants de ce vaincu et des chefs qui étaient avec lui, 87. — *Marina* qui dépendaient d'eux, 5.
qui me paraît être exigé et par la présence de *ce vaincu* dans la lacune et par les débris de la formule tels qu'ils sont aujourd'hui.

2) CHAMPOLLION, p. 157 donne .

3) Litt. : « *Pacifiques* ». Cf. *Annales*, l. 20.

4) Le texte de LEPSIUS porte 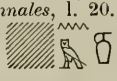 CHAMPOLLION, p. 157 donne la forme correcte

.

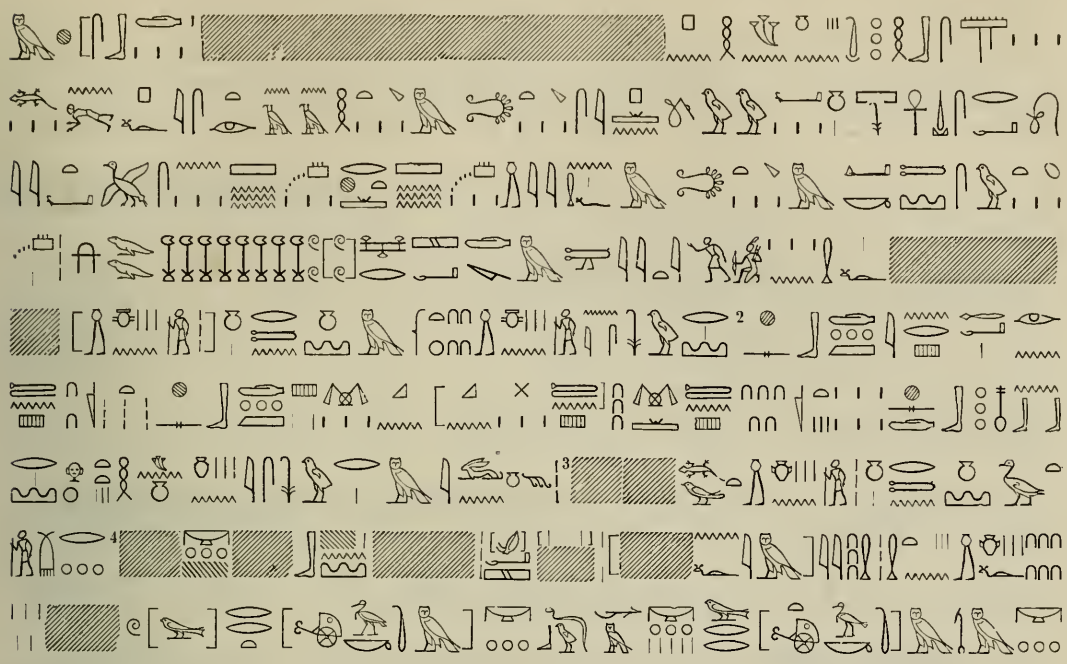

orné d'or; ivoire orné d'or, statue de ce vaincu, en . . . . . de choix et en lapis-lazuli . . . . . vases en fer, quantité de vêtement de ce vaincu. Voici, on répartit le sol cultivé en pièces que les ingénieurs de la maison royale v. s. f. évaluèrent pour en enlever la moisson. Liste des blés que Sa Majesté emporta des pièces de terre de Magiddi : Froment, 208400 boisseaux, plus ce que les soldats de Sa Majesté coupèrent en maraudant . . . . . .

[Liste des] tributs des chefs de Rotenou en l'an xl *(sic)*.

Tribut du chef d'Assour : Lapis-lazuli vrai, 1 gros bloc, faisant 20 *outen*, 9 *kod;* — Lapis-lazuli vrai, deux blocs; — Total, 3 blocs; — menus [fragments,] 30 [*outen*]; Total, 50 *outen*, 9 *kod;* — Beau lapis-lazuli de Babilou, 3 disques; vases peints du pays d'Assour . . . . . .; — [plus] beaucoup de petits [vases].

Tribut des chefs de Rotenou : La fille du chef, avec . . . . . en or du pays de . . . . . b . . n, ..., des domestiques . . . . . qui lui appartenaient, 30; — esclaves mâles et femelles de son tribut, 65; — . . . . . 100 + x; — char,

1) Toute la traduction que Brugsch a donnée de ce passage (p. 304) est viciée par le fait d'une inadvertance de l'auteur. M. Brugsch, qui a bien traduit plus haut les passages relatifs aux cuirasses, n'a pas observé que dans cette inscription, la description de chaque objet est faite sur le même modèle : on énumère la matière ou les matières employées, le nom de l'objet et les quantités; *Fer, cuirasse 1,* et ici, *ivoire, ébène, bois de cèdre, petits autels de ce vaincu, 6.* M. Brugsch a cru que la description commençait par le nom de l'objet, puis donnait le nombre et enfin la matière : il a métamorphosé le butin entièrement, et cela l'a entraîné à traduire : « 1 Pflug ausgelegt mit Gold, 1 Bildsäule des feindlichen Königs etc.» au lieu de « Ebène orné d'or; [1] statue du vaincu etc.»

2) Champollion (p. 158, 1), donne sans hésitation comme Lepsius ; il a pour le nom de pays l'orthographe , qui est fautive, à la première colonne, et plus loin l'orthographe réelle (2e colonne).

3) C'est la leçon de Champollion, p. 158, 1 : Lepsius n'a plus que . Le mot-à-mot donne *Vases en couleurs.*

4) Litt. : « *La fille du chef munie de . . . .* » C'est le même fait que nous trouvons mentionné au début de la stèle de la princesse de Bakhtan.

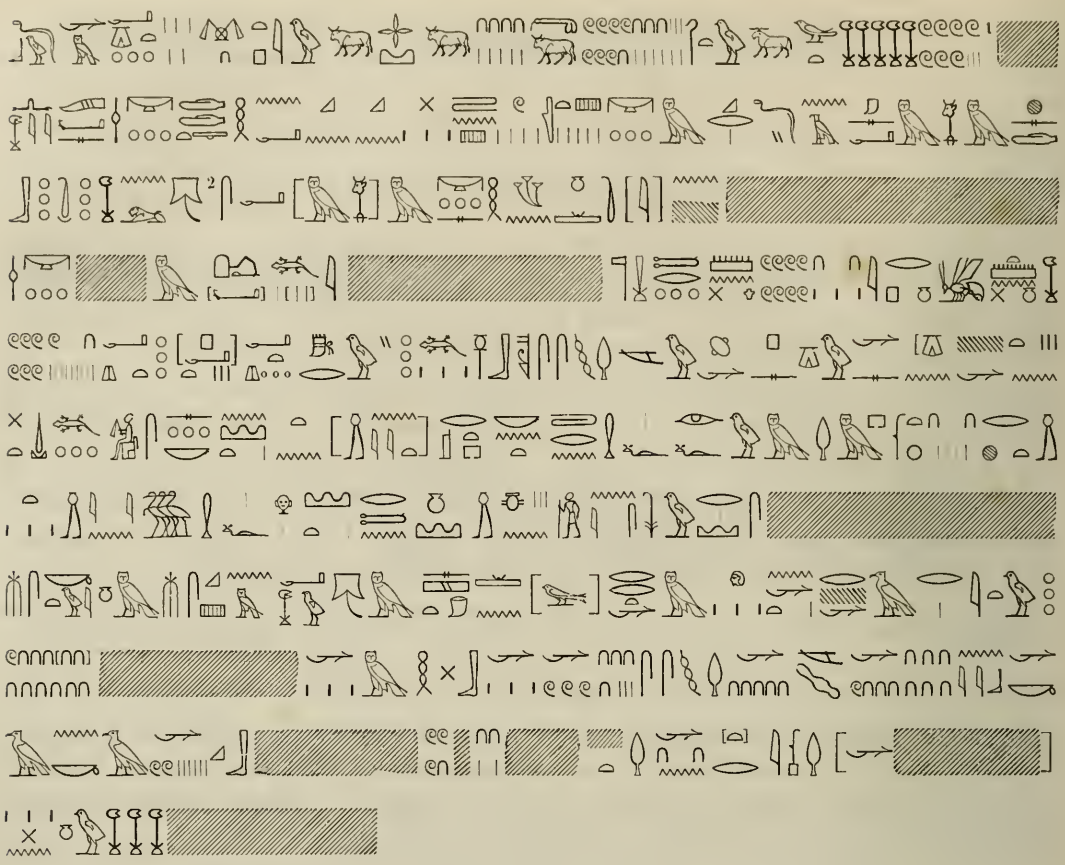

orné d'or, le timon en or, 5; — char [orné] d'électrum, le timon émaillé (?), 5; — TOTAL, 10. — Bœufs et vaches, 45; — taureaux, 749; — petit bétail, 5703; — . . . . . incommensurable; — argent, coupes plates, ainsi que des fragments, 104 *outen*, 5 *kod;* — or, un casque, incrusté de lapis, 1; — fer, corselet damasquiné d'or, garni de . . . . . .; — argent, ... de bataille en quantité, ...; — encens, 823 minots; — vin miellé, 1718 minots; — émail gravé et émail peint en quantité; — ivoire, bois de cèdre, bois de cyprès, solives (?), ..., bois à brûler, en quantité; toutes richesses de ce pays apportées en tout lieu où passait Sa Majesté et où elle établissait sa tente.

L'AN XXIV. LISTE DES TRIBUTS APPORTÉS A SA MAJESTÉ AU PAYS DE ROTENOU.

Tributs du chef d'Assour et de S[engar?] . . . . . bracelet en tresse de cuir pour char, en bois de choix . . . . .; — . . . . . bois de Maheb, 40 Qengat, Cèdre, 50 Qengat, cyprès, 190 kenkat, nib 206 Qengat, — . . . . saule . . . . Qengat; [bois] variés 3000 X Qengat . . . .

(Sera continué.)

G. MASPERO.

1) LEPSIUS ne donne ici que des fragments : j'ai rétabli le texte complet d'après la copie de CHAMPOLLION, p. 158, 7, 8.

2) Ici s'arrête la copie de CHAMPOLLION (p. 159).

MONUMENTS ÉGYPTIENS DU MUSÉE D'ANTIQUITÉS DE ROUEN.

Les quelques monuments égyptiens que possède Rouen sont réunis au Musée d'Antiquités, dans la *Salle de la Mosaïque,* — qui doit son nom à ce que sa paroi principale est presque entièrement occupée par une grande mosaïque romaine, découverte, il y a quelques années, dans l'une des antiques forêts qui s'étendent aux environs de la ville.

Le cercueil que j'ai catalogué sous le n° 43 est exposé à part, et porte dans la salle le n° 75; toutes les autres antiquités sont rangées, sans numéros, sur une planche de l'*Armoire n° 2.*

Je dois témoigner ici, à MM. le Directeur et le Conservateur du Musée, mes sincères remercîments pour l'obligeance avec laquelle ils ont mis leur collection à mon entière disposition.

I. — Figurines funéraires.

1. *Haut. 0.15.* — Statuette peinte, exécution lourde. Légende verticale.

2. *Haut. 0.135.* — Statuette peinte. Tablier carré s'avançant par devant. Pieds restitués. Légende verticale.

3. *Haut. 0.072.* — Statuette en porcelaine bleu clair. Hiéroglyphes bleu foncé. Légende verticale.

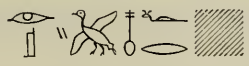

4. *Haut. 0.24.* — Bois. Belle statuette d'excellent travail. Tablier carré. Légende sur le tablier, A. Autour du corps, six lignes d'hiéroglyphes:

A.

1
2
3
4
5
6

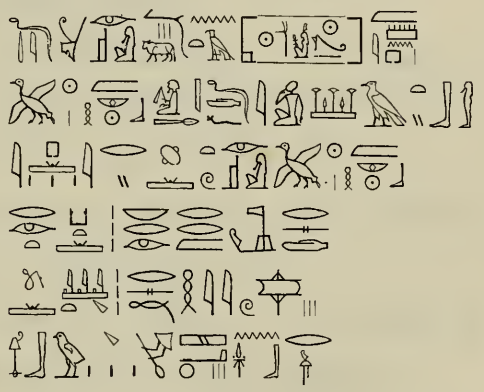

5. *Haut. 0.23.* — Bois peint en jaune clair. Inscription si usée que l'on peut à peine reconnaître qu'elle a été tracée en noir.

6. *Haut. 0.23.* — Grès rougeâtre. Statuette entièrement couverte de salpêtre qui a rongé les inscriptions. Elle paraît avoir été travaillée très finement.

7. *Haut. 0.105.* — Figurine en terre cuite, sans légendes.

8—12. *Haut. 0.08 à 0.11.* — Porcelaine verte. Cinq statuettes sans inscriptions.

13. *Haut. 0.10.* — Porcelaine verte. Inscription par devant et autour du corps.

14. *Haut. 0.08.* — Porcelaine bleue. Légendes verticales devant et derrière. Devant, ; derrière, .

15—21. *Haut. 0.08.* — Sept statuettes en porcelaine bleue, sans légendes.

22. *Haut. 0.115.* — Porcelaine verte. Inscription verticale par devant.

23. *Haut. 0.115.* — Porcelaine verte. Inscription verticale.

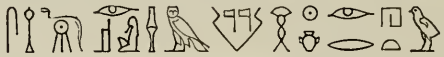

24. *Haut. 0.135.* — Porcelaine de couleur chair. Traits et hiéroglyphes brun foncé. Légende verticale.

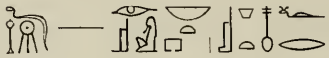

25—26. *Haut. 0.10.* — Porcelaine verte. Deux statuettes dont l'usure a rendu les inscriptions illisibles.

27. *Haut. 0.10.* — Porcelaine verte. Inscription verticale sur le devant.

28. *Haut. 0.115.* — Porcelaine blanche. Sur le devant, inscription composée d'une ligne horizontale et d'une ligne verticale disposées en T.

1) 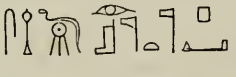 2) 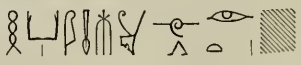

29. *Haut. 0.115.* — Porcelaine verte. Même disposition que pour le n° 28.

1) 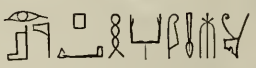 2) 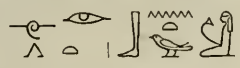

30. *Haut. 0.10.* — Porcelaine verte. Même disposition.

1) 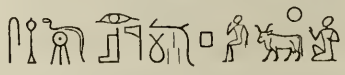 2)

31—32. *Haut. 0.15 et 0.145.* — Porcelaine verte. Deux statuettes dont les inscriptions sont devenues illisibles par suite de la disparition de l'émail.

33. *Haut. 0.08.* — Porcelaine bleue. Hiéroglyphes bleu foncé sur le devant. Ligne verticale.

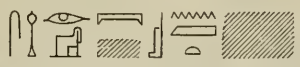

34. *Haut. 0.115.* — Porcelaine verte. Légende verticale.

35. *Haut. 0.08.* — Porcelaine bleue. Figurine dont les inscriptions sont illisibles.

36. *Haut. 0.12.* — Porcelaine verte. Colonne verticale sur le devant.

II. — CONES ET BRIQUES FUNÉRAIRES.

37. *Haut. 0.16; diamètre 0.06.* — Terre cuite teintée de rouge par places.

On trouve dans presque toutes les collections égyptiennes des cônes de ce prince d'Éthiopie, contemporain d'Aménophis III.

38. *Haut. 0.065.* — Terre cuite. Sorte de brique, en forme de tronc de pyramide, rapportée d'Alexandrie. Sur l'un des côtés se trouve inscrit, en beaux hiéroglyphes gravés en relief, la légende suivante:

39. *Haut. 0.14; diamètre 0.085.* — Cône en terre cuite.

III. — CANOPES.

40. *Haut. 0.36.* — Calcaire. Beau vase peint, d'assez bon style. Couvercle à tête de femme. Rapporté de Thèbes par les officiers du *Louqsor*.

41. *Haut. 0.29.* — Calcaire. Canope dont le couvercle, à tête de femme, est beaucoup trop grand en proportion du vase. Il appartient certainement à un autre canope. Rapporté de Thèbes par les officiers du *Louqsor*.

42. *Haut. 0.115.* — Couvercle de Canope représentant une tête d'épervier. Bon travail.

IV. — CERCUEILS ET MOMIES.

43. *Haut. 0.87 et 0.89; fonds 0.34 et 0.41; ouverture 0.51.* — Mode d'ensevelissement consistant en deux jarres grossières de terre cuite, entre lesquelles on plaçait la momie, et que l'on fermait ensuite en joignant les rebords des deux vases au moyen d'un ciment. Rapporté en 1871, de Necropolis Patumos, — à l'intersection du canal de Suez et de la route de Syrie — par MM. POUCHET. Ces cercueils que l'on enterrait dans le sable, à deux mètres environ de profondeur, se rencontrent, au rapport des donateurs, en grande quantité dans la localité. *A ma connaissance, il n'existe de cercueils de ce genre dans aucune collection égyptienne d'Europe.*

44. Petits fragments de momie assemblés, dans un bocal hermétiquement fermé, pêle-mêle avec des morceaux de bandelettes et de linceuls. — Provient d'une des six momies qui ont figuré à l'Exposition universelle de Paris, en 1867.

45. Deux fragments de bandelettes formées de tissus différents.

V. — STATUES DIVINES.

46. *Haut. 0.215.* — Bronze. Les deux plumes qui ornent les côtés du diadème . Sur le bord de ces plumes se trouvent deux tenons ayant servi à les attacher à la coiffure d'une statue qui, comparée à la dimension des plumes, devait être de grandeur naturelle. *(Cf. n° 61.)*

47. *Haut. 0.12.* — Bronze. Statuette d'Osiris, debout, tenant le et le , coiffé d'un *atef* orné de nombreux uræus qui lui descendent jusqu'aux épaules. Le corps est enveloppé de bandelettes de momie.

48. *Haut. 0.12.* — Bronze. Statuette d'Osiris semblable à la précédente. *Atef* simple auquel manquent les deux plumes de côté.

49. *Haut. 0.057.* — Bronze. Petite statuette d'Osiris, debout, comme le n° 48, plus les deux plumes de côté.

50. *Haut. 0.21.* — Bronze. Belle statue d'Osiris, semblable au n° 49. Les yeux étaient rapportés.

51. *Haut. 0.115.* — Bronze. Statuette d'Osiris momifié, représenté debout. , , .

52—53. *Haut. 0.09.* — Bronze. Deux statuettes d'Osiris, semblable à la précédente.

54. *Haut. 0.132.* — Bronze. La déesse Neith, représentée en marche, coiffée du ⚔. Beau travail. Les yeux sont rehaussés de filets d'or.

55. *Haut. 0.06.* — Bronze. Petite statuette représentant le dieu monstrueux Bes.

56. *Haut. 0.035.* — Bronze. Thot ibiocéphale debout.

57. *Haut. 0.055.* — Bronze. Horus enfant, le doigt à la bouche, la tresse pendante, assis.

58. *Haut. 0.03.* — Bronze. Horus enfant, debout. Derrière la statue se trouve un anneau qui servait probablement à l'entrer dans un collier.

59. *Haut. 0.095.* — Bronze. Horus enfant, assis.

60. *Haut. 0.092.* — Bronze. Horus enfant, orné d'un collier. Travail d'époque gréco-romaine.

61. *Haut. 0.088.* — Bronze. Uræus coiffée du disque ayant orné un diadème de grandeur naturelle. Provient peut-être de la même coiffure que le n° 46.

62. *Haut. 0.085.* — Bronze. Personnage à tête de taureau surmontée d'une sorte de pointe. Derrière le dos, un anneau. Authenticité douteuse.

Nota. *Pour les autres statues divines, voir* VIII. — Amulettes.

VI. — ANIMAUX SYMBOLIQUES.

63. *Haut. 0.068.* — Bronze. Le bœuf Apis. Pattes beaucoup trop hautes. Mauvais travail de basse-époque.

64. *Haut. 0.04.* — Bronze. Groupe représentant une chatte avec ses deux petits assis côte à côte devant elle.

65. *Long. 0.025.* — Bronze. Animal informe, paraissant représenter un chien. Anneau au dos. Travail grossier.

66. *Haut. 0.085; long. 0.095.* — Bronze. Ibis accroupi sur le sol. Bon travail.

Nota. *Pour les autres animaux symboliques, voir* VIII. — Amulettes.

VII. — STATUES DIVERSES.

67. *Haut. 0.14.* — Grès. Tête de statue. Le crâne est rasé; type du prêtre égyptien de la XVIIIe dynastie.

68. *Haut. 0.06.* — Bronze. Statuette de mauvais travail représentant une femme nue. Basse-époque.

69. *Haut. 0.085.* — Bronze. Mauvaise statuette de basse-époque représentant un personnage nain et contrefait.

70. *Haut. 0.055.* — Bronze. Personnage agenouillé tenant un instrument qui paraît représenter un sistre. Authenticité douteuse.

71. *Haut. 0.15.* — Terre cuite mélangée de nombreux débris de paille. Masque de femme d'un bon style égyptien.

72. *Haut. 0.045.* — Pierre. Petite statuette ithyphallique.

73. *Haut. 0.052.* — Pierre. Petit groupe obscène.

Nota. *Pour les autres statues diverses, voir* VIII. — Amulettes.

VIII. — AMULETTES.

Ces amulettes, fabriqués de différentes matières, depuis la porcelaine jusqu'à la cornaline, sont généralement percés d'un trou qui permettait de les enfiler dans des colliers ou des bracelets. Leur dimension varie d'un à quatre centimètres, sauf dans les cas où la mesure est indiquée. J'ai rangé dans cette section un certain nombre d'objets que leur exiguité, et quelquefois les trous dont ils sont percés, me font considérer comme des amulettes.

74—78. Trois amulettes en forme de . — Deux amulettes en forme de .

78—88. Dix amulettes en forme de .

89. *Haut. 0.158.* — Porcelaine verte. Grand amulette .

90—99. Deux . — Cinq . — Trois amulettes .

100—104. Quatre amulettes . — Amulette en forme de .

105—117. Amulette . — Deux . — Dix .

118—119. Deux bouquetins les pattes liées sous le ventre.

120—129. Deux amulettes . — Amulette . — Trois . — Quatre .

130—132. Trois parallélogrammes ornés du signe .

133. Petit parallélogramme dans lequel sont représentées Isis et Nephthys tenant le jeune Horus par la main.

134. En relief sur un fond quadrangulaire, Horus enfant entre Isis et Nephthys.

135. Scarabée en bronze.

136—140. Pierre. — Cinq scarabées dont l'un porte une inscription usée par le temps.

141—146. Six petits scarabées, les pattes repliées sous le ventre et travaillées à jour.

147. *Quartz hyalin.* — Scarabée portant le prénom vertical .

148. Scarabée sous lequel est représenté un personnage accroupi devant un lion.

149—150. Deux scarabées ornés de différents dessins.

151—153. Trois amulettes en forme de Ω portant gravé, l'un la déesse , le second un serpent pourvu de bras et de jambes, et le troisième, le dieu Bès vu de face.

154—157. Quatre amulettes représentant le dieu Phtah *achondroplasique.* (Voir dans le *Recueil de travaux relat. à la philol. et à l'archéol. égypt. et assyr.,* tome II, l'article de M. le Dr. PARROT intitulé : *Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah.)*

158—163. Trois . — Trois amulettes représentant le dieu Bès.

164—167. Un joueur de double flûte. — Un . — Deux .

168. Petite statuette en pierre représentant un nain au costume assyrien tenant devant lui une amphore évidée. Travail d'une finesse exquise. Le haut de la statuette manque.

169—170. Deux Anubis, debout, à tête de chacal.
171—174. Trois . — Un amulette .
175—176. Deux amulettes représentant Horus enfant accroupi.
177—178. Deux Horus, debout, à tête d'épervier.
179—181. Horus enfant debout. — Deux .
182—183. Deux amulettes représentant la déesse Neith, coiffée du .
184—186. Un lion couché. — Un . — Un hippopotame.
187. Petit dieu accroupi. — Très joli travail; malheureusement brisé en haut.
188. Un .
189. Un ovale orné des deux plantes symboliques du Nord et du Sud .
190. Un cartouche surmonté des deux plumes. Aucun nom n'y a été gravé.
191. Un poisson .
192. Un parallélogramme dans lequel est représenté Anubis sur son autel .
193—197. Amulette . — Deux sceaux . — Deux .
198—200. Un carré. Une fleur . — Un disque applati.

IX. — OBJETS DE TOILETTE ET DE MÉNAGE.

201. *Haut. 0.115.* — Bronze. Beau manche de miroir représentant une jeune fille nue, ornée d'un collier, la tête surmontée d'un croissant dont les pointes sont recourbées vers la terre. Le plat du miroir était adapté à une mortaise creusée dans le manche, et maintenu solidement au moyen d'une cheville traversant le tout. Excellent travail, très bien conservé.
202. *Diamètre 0.065.* Bracelet en verre noir.
203. Porcelaine verte. Bague dont l'ornementation, découpée à jour, représente le dieu .
204. Bronze. Bague dont le chaton est orné de la déesse .
205. Bronze. Bague à chaton sans ornements.
206. Bronze. Bague à chaton carré sans ornements.
207. Porcelaine verte. Bague dont le chaton est orné de .
208. Or. Bague à chaton mobile, consistant en un scarabée de porcelaine encerclé d'or, sur lequel est gravé

209. Petit scarabée en porcelaine rouge et bleue, enchâssé dans un cercle d'or. Provient d'une bague dont il formait le chaton.

210. Collier composé de longues perles de porcelaine bleue. Comme pectoral, un grand scarabée de même couleur, aux ailes étendues.

211. Collier formé de la réunion de plusieurs amulettes disparates, — provenant sans aucun doute de différents colliers et bracelets, — parmi lesquels on remarque un charmant découpé à jour.

212. *Haut. 0.085; larg. 0.095.* — Porcelaine jaune. Pectoral en forme de . En haut, les trous qui servaient à l'attacher au collier. Représentation au trait brun: D'un côté, ;
De l'autre, une femme agenouillée devant Osiris assis, — , — coiffée d'un bouton de lotus recourbé sur son front. Son nom, assez difficile à lire, me paraît être

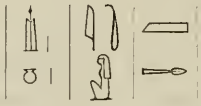

213—214. *Long. 0.48.* — Bronze. Deux longues cuillers ou *Simpula* dont le manche est terminé par une tête de cygne recourbée. Travail gréco-romain.

215. *Long. 0.082; haut. 0.076.* — Bois jaunâtre. Sorte de couvercle bombé, semblable à ceux que l'on mettait sur les boîtes à figurines funéraires. Restes de couleur jaune. Bouton au dessus, à l'une des extrémités. Au milieu, inscription verticale, dans un rectangle à fond blanc; encadrement et hiéroglyphes vert foncé:

216. *Haut. 0.10.* — Terre cuite. Sorte de petit vase en forme de tronc de cône renversé.

X. — MONUMENTS DIVERS.

217. *Long. 0.10; larg. 0.045.* — Petit fragment de muraille peinte, rapporté de Suez. Fond blanc. Reste du , vert, et du dont le liquide est rouge et le reste bleu. Ces deux signes sont disposés de telle façon qu'ils paraissent provenir du groupe . Ce fragment formait un angle. On voit sur le retour des traces d'autres signes.

218. *Long. 0.163; larg. 0.038.* — Plaque de bronze moderne, couverte de signes bizarres qui ne sont qu'une grossière imitation d'hiéroglyphes.

LE HAVRE, 12 août 1880.

VICTOR LORET.

RAPPORT A M. JULES FERRY,

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR

UNE MISSION EN ITALIE.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous avez bien voulu me charger du soin de recueillir dans l'Italie du nord les monuments qui peuvent servir à éclairer l'histoire de l'Égypte et de son peuple. J'ai entendu par là que vous recommandiez de rassembler non-seulement tous les faits que se rapportent à la politique et aux guerres des Pharaons, mais encore tous les détails qui sont de nature à nous faire connaître les mœurs, l'organisation sociale du pays, le jeu de son administration, l'état moral et intellectuel des populations qui habitaient la Vallée du Nil. Je me suis appliqué à ne rien laisser échapper dans mes recherches qui fût de quelque importance. Le Musée de Turin m'a fourni une multitude de documents inconnus; celui de Bologne est malheureusement fermé pour cause de réparations et je n'ai pu le voir, malgré la bonne volonté du syndic de la ville et les recommandations pressantes dont M. FIORELLI m'avait pourvu gracieusement. J'ai laissé à M. BEREND, ancien élève de l'École des Hautes-Études, le soin de publier les richesses du musée de Florence, et j'ai joint à ce que j'avais déjà les quelques monuments qu'on trouve à Parme, et dans d'autres villes où il n'y a pas de musée égyptien proprement dit.

PARIS, le 3 septembre 1880.

I.

Le musée de Turin est riche surtout en souvenirs de la XIXe et XXe dynastie Pharaonique. DROVETTI, en vendant au gouvernement de CHARLES-FÉLIX la collection qui remplit presque tout le musée, n'a pas pris le soin de remettre le mémorandum des localités où chaque pièce avait été trouvée. C'est une négligence d'autant plus regrettable qu'il avait eu la chance de visiter l'Égypte à un moment où elle était encore peu explorée, et de trouver des tombes, sinon entièrement intactes, du moins beaucoup mieux conservées que la plupart de celles qu'on découvre aujourd'hui. L'examen des noms et des titres, le style du dessin et de la gravure, la teneur des formules montrent que la plus grande partie de sa collection provient d'un même groupe de sépultures, situées près de Déïr el Médinèh et de Drah abou 'l neggah, appartenant à des personnages de la même classe, presque contemporains les uns des autres. Ces personnages portaient des titres se rapportant à une localité du nom de 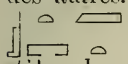 *la place vraie,* et dont le plus fréquent est celui de 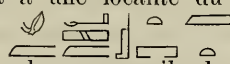 . Leurs stèles, leurs statues en pierre ou en bois, leurs figurines funéraires, leurs cercueils, le mobilier de leur chambre mortuaire, remplissent les salles du Musée. Il est assez rare que chacun de ces objets pris séparément ait une valeur considérable; mais comparés, ils se complètent et

s'expliquent l'un l'autre d'une façon souvent imprévue. Pris en bloc, ils nous font connaître le costume, la vie, les fonctions, les superstitions, les cultes favoris, d'une classe nombreuse qui vivait à Thèbes dans la seconde moitié du Nouvel-Empire; rapprochés des documents sur papyrus que renferme le musée de Turin, ils nous fournissent le tableau presque complet de la nécropole thébaine au temps des Ramessides. C'est donc par eux que je commençai cette étude.

J'avouerai tout d'abord qu'il m'est arrivé à leur sujet une de ces mésaventures qui ne sont pas rares dans notre science. Dans un cours fait à l'École des Hautes-Études au mois de décembre 1877, j'avais été amené à étudier deux planches des *Denkmäler* de LEPSIUS (III, 1 à 2) sur lesquelles sont reproduites des scènes et des inscriptions provenant de leurs tombes. L'opinion admise depuis CHAMPOLLION est qu'ils appartenaient à la magistrature et correspondaient plus ou moins à nos juges : M. LIEBLEIN (*Die ägyptischen Denkmäler in St. Petersburg, etc.*, p. 21, note), remarquant même qu'on ne les trouvait guères qu'à partir de la XVIIIe dynastie, en avait conclu qu'ils avaient succédé aux des anciennes époques, et son hypothèse n'avait pas trouvé de contradicteurs. L'examen des scènes publiées par LEPSIUS, m'avait amené à reconnaître qu'ils appartenaient, non pas au corps judiciaire, mais à une confrérie attachée au culte des morts, peut-être à celle des gens qui, plus tard, dans l'Égypte grecque, passaient contrat avec les familles pour faire, chaque année, à certains jours, les offrandes et les prières consacrées en l'honneur de tel ou tel mort, comme les prêtres font chez nous les messes à dire pour les morts. Cette idée, que l'examen des monuments de Turin a confirmée en bien des détails et modifiée en quelques points, est venue depuis et indépendamment à M. BRUGSCH. M. BRUGSCH a déclaré dans son *Dictionnaire géographique*, p. 1276 à 1278, que les mots et les titres qui s'y rattachaient appartenaient à la nécropole thébaine. Quand une même idée, appuyée sur les mêmes documents, vient à deux savants qui ne se sont point concertés, il y a grand chance pour qu'elle soit juste ou du moins très vraisemblable. Je ne puis que me féliciter de voir l'attribution que j'avais proposée, il y a trois ans, dans mon cours, confirmée par les recherches originales de M. BRUGSCH; toutefois, comme sa démonstration, contenue dans un dictionnaire, est nécessairement fort courte, je demande la permission de donner la mienne en son entier.

Les titres principaux sont ceux de , , ou , mais outre ces personnages on trouve des *scribes* de qualifications différentes, des , *commandants*, des , *portiers*, et des , ou : je n'examinerai pour le moment que le titre de afin de voir s'il répond réellement dans sa composition et dans ses fonctions à l'idée qu'on se fait d'un juge, et de déterminer, au cas où la traduction *juge, auditeur dans la demeure de Vérité*, deviendrait impossible, par quelle traduction il faut la remplacer.

L'expression se décompose en deux parties, le titre et le nom de l'endroit dans lequel s'exerce la fonction. L'étude indépendante de ces deux parties est d'autant plus indispensable que les monuments nous font connaître un certain nombre de personnages qui exerçaient la profession de ou de ailleurs que dans la *Place de Vérité:*

Le au temps de Thoutmôs IV (MARIETTE, *Abydos*, T. III, p. 385, n° 1061).

Le , même époque (*Id.*, p. 389, n° 1070).

Le , au temps de Toutonkhamen (*Id.*, p. 412, n° 1121).

Le , sous la XXe dynastie (*Id.*, p. 450, n° 1197).

Le , même époque (*Id.*, p. 459, n° 1220).

Le , même époque (*Id.*, p. 71, figurines n° 435 à 436).

Peut-être le , même époque (*Id.*, p. 465, n° 1230) appartient-il à la même série de personnages, s'il faut, comme je crois, corriger son titre en ou .

Le (Berlin, St. n° 1362, BRUGSCH, *Übersichtliche Erklärung*, 1850, p. 27; n° 738 de LIEBLEIN).

Le (sic) (Berlin, *Bas-relief*, 1406; n° 740 de LIEBLEIN).

Le (Berlin, St. n° 1384; BRUGSCH, *Übersichtliche Erklärung*, 1850, p. 27, n° 1191 de LIEBLEIN).

Le sous la XVIIIe dynastie (CHAMPOLLION, *Not. Man.*, T. I, p. 538).

La , sœur du , sur une stèle de Londres (n° 166, LIEBL. n° 888) du temps de Ramsès II. C'est la seule femme que j'aie rencontrée jusqu'à présent ayant ce titre. Quand les personnages investis de cette fonction étaient nombreux dans un même endroit, une hiérarchie s'établissait entre eux et l'on trouve:

Le (Londres, *St. n° 294 de Karoï;* LIEBL. n° 685).

Le (Florence, St. 2522; LIEBL. n° 971).

Le (Boulaq, *Stèle de Româ;* LIEBL. n° 760).

Les monuments en citent d'autres exemples : ceux-là suffiront à prouver que la fonction était commune en Égypte. Le sens et la nature en ressortent clairement pour la plupart des cas, de deux passages du *Conte de Satni* et du *Conte du Prince Prédestiné.* Dans le premier de ces deux petits romans, le prince Satni-Khâmoïs aperçoit une belle femme qui passait sur le parvis du temple de Phtah et en tombe amoureux. . « Il appela ( ) son jeune *Écoutant l'appel,* il lui dit : « Ne tarde pas d'aller vers le lieu où est cette femme, et sache ce qui en est de » son nom. » . « Le jeune *Écoutant l'appel* ne tarda pas d'aller au lieu où était la femme etc.[1] » Le

1) P. III, l. 1 à 2.

sôtmou-ôsh, celui qui *écoute l'appel,* ne peut être que le domestique ou le chambellan qui accompagne le prince. Aussi M. BRUGSCH a-t-il traduit fort correctement l'expression par *jeune serviteur* [1], et sa traduction n'a pas été contestée depuis lors. Dans le second récit, c'est la variante abrégée qu'on rencontre. Le prince prédestiné monte sur le toit de sa maison et aperçoit un chien. « Il dit à son » *Écoutant* qui était avec lui : « Qu'est-ce qui marche derrière l'homme qui chemine sur la » route ? » Il (*l'écoutant*) lui dit : « C'est un chien. » Le prince dit : « Qu'on m'en apporte » un tout pareil ! » « *L'écoutant* l'alla dire au roi. [2] » GOODWIN n'a pas hésité à traduire *attendant,* et le contexte prouve bien l'exactitude de sa traduction [3].

Les monuments nous apprennent le nom de quelques personnages, de quelques administrations et de quelques divinités auxquels étaient attachés les *sôtmou.* Lorsqu'il s'agit d'un homme ou même d'une administration, le sens du titre ne saurait être l'objet d'aucune hésitation. Le (MARIETTE, *Abydos,* T. III, p. 407, n° 1109) qui vivait sous Toutonkhamen, exerçait près de ce souverain une fonction analogue à celle que remplissait le *sotm-ôshou* auprès de Satni. Une variante de son titre précise même la fonction, : il était *Écoutant les appels* de l'administration de la cuisson au bois de la confiserie du palais. De même pour le de la stèle 44 de Saint-Pétersbourg (LIEBLEIN, *Die ägyptischen Denkmäler,* etc., p. 24, Taf. XXVI, n° 26). De même pour le de la stèle 31 de Toulouse (DULAURIER, *Notice des principales stèles funéraires égyptiennes du Musée de Toulouse,* 1836, in-4°, p. 3 à 6, pl. I). De même pour le (sic) qui, sur la stèle n° 86 de Turin, est derrière son maître Ramsès II en compagnie de deux *sotm oshou m isit Maït.* De même pour le (*Stèle de Vienne,* n° 120; LIEBL. n° 873), attaché au *trésor de l'argent de Pharaon,* comme le (*sic* au lieu de (MARIETTE, *Abydos,* T. III, p. 391), pour (REINISCH, *Die ägypt. Denkm. in Miramar,* T. VI, VII, p. 113 à 114) et (GREENE, *Fouilles,* pl. X, 4, XI, 1, n° 1119) attachés à la Favorite, pour le (*Id.,* p. 389, n° 1071, reproduit par erreur *ibid.,* p. 466, n° 1233), le nommé (*Id.,* p. 394—395, n° 1082, reproduit par erreur, *ibid.,* p. 428, n° 1143), le (sic) (*Id.,* p. 430, n° 1149). Mais que faut-il penser des *sôtmou* attachés à la personne d'un dieu, d'Osiris (MARIETTE, *Abydos,* T. III, p. 448, n° 1189), (*Id.,* p. 449, n° 1193), d'Ammon (Londres, St. n° 282; LIEBL., n° 686), (Londres, St. 297; LIEBL. n° 560, cet exemple est douteux, on peut

1) *Le Roman de Setnau* dans la *Revue archéologique,* 1869, T. II, p. 173, *Dict. hiér.,* p. 1345.
2) P. I, l. 8 à 9.
3) *Records of the Past,* T. II, p. 155 à 156.

lire le nom *Amon-men);* (statuette en calcaire de Turin); et sur la même stèle n° 42 de Stockholm (LIEBLEIN, *Dict.*, n° 789); de Khim (MARIETTE, *Abydos*, T. III, p. 402—403, n° 1101)? On ne doit pas oublier qu'en Égypte, les dieux sont toujours sur terre, les uns dans les animaux sacrés, les autres dans les statues prophétiques, qu'ils parlent, remuent et rendent des oracles; beaucoup d'entre eux avaient été rois jadis et restaient inscrits sur les listes des dynasties divines. On comprend que des personnages si familièrement mêlés à la vie quotidienne pussent être traités comme les grands de ce monde, et qu'on leur attribuât une domesticité toute semblable à la domesticité royale. Il y avait des *esclaves* au service des dieux *hiérodules,* comme au service des rois : rien d'étonnant qu'il y eût des *sotmou* auprès de chaque dieu, comme il y en avait auprès de chaque *Maître des deux mondes.*

La seconde partie du titre ou est traduite, *lieu de justice* et entendue du *tribunal* depuis CHAMPOLLION. Il faut observer *a priori* que cette prétendue désignation du tribunal ne se rencontre dans aucun des nombreux papyrus judiciaires que nous possédons encore. Au contraire, on la trouve assez fréquemment employée dans des textes qui font allusion au tombeau. Ainsi dans le Papyrus 18 de Turin qui est de la XIXe ou de la XXe dynastie, on lit la formule : 1 2 3

1) Elle porte une petite stèle surmontée de , avec la légende suivante en huit lignes horizontales : 1 2 3 (sic) 4 5 6 7 8

« Adoration à Râ quand il se lève jusqu'à ce que se produise son coucher en vie; c'est le *sôtm-ôsh* d'A[mmon, » AMENEM]APIT, surnommé SKAI, qui dit : « Salut à toi Râ en son lever, Toum en ton coucher excellent, » quand tu parcours le ciel, le cœur joyeux, car tes ennemis (les déterminatifs et le pronom tracés grossière- » ment en hiératique) sont renversés sous le taillant de ton épée; tu vas au ciel et tes grâces sont » sur la terre, tes nautonniers s'écrient, car Râ souffle un bon vent, et la barque Soktit, sa vaillance hâle » Râ. » Dans le dos sur deux colonnes : 1 2

« Offrande à Râ-Harmakhis pour qu'il donne gloire au ciel, puissance sur terre, justesse de voix en enfer » auprès d'Osiris, d'entrer en cette terre des justes a[près une vieillesse heureuse, au double du *sotm]ôshou* » d'A[mmon, AMENEMOPIT] juste de voix. » Sur le socle, double proscynème affronté : à droite, et à gauche : . Le martelage systématique du nom d'Ammon marque d'ordinaire une époque de la XVIIIe dynastie antérieure à Aménophis IV.

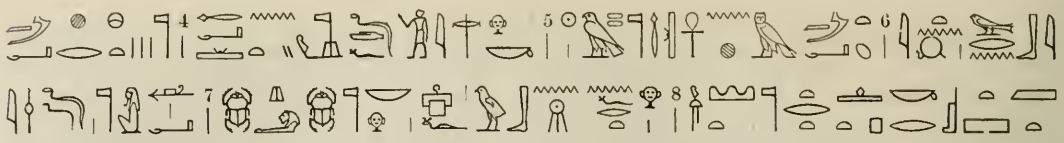

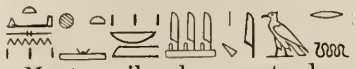

« Le prêtre d'Ammon-Râ, roi des dieux, prêtre d'avant de » Mout, scribe du compte des mesures de grains dans le temple d'Ammon, THOUTMOS, juste » de voix, âme en règle auprès du grand cycle de la nécropole, dit : « O salut à toi, Râ- » Harmakhis, dieu grand, vivant de MÎIT, grand disque de métal étincelant, dieu un, qui s'est » produit au début et après qui s'est produit tout dieu, rayonnant de beauté à l'Occident » divin, tu te couches vers la *Place Vraie*, et on donne toutes les choses du champ d'Aalou ». , la *Place Vraie* est comprise entre l'*Occident divin* et les *champs d'Aalou*, c'est-à-dire entre deux régions mortuaires : de plus le soleil s'y *joint* , s'y *couche* comme il fait dans toutes les localités funéraires. On peut donc considérer comme une des dénominations du tombeau analogue à la *bonne maison*, la *maison éternelle*, la *place éternelle*, la *place des bons* etc. Le mort s'y appelle le *vrai*, le *juste* ou celui qui appartient à la *place vraie* : le tombeau est appelé *cette terre des Vrais* (Turin, *Statuette du Sotmosh Amenemopit*) et on lui souhaite que « ses muscles prospèrent comme *tout vrai* (Turin, *Statuette du chef des ouvriers Qaha*), ou que son nom soit stable dans la *Place vraie* comme tout *vrai* (*Stèle de Psanno-fri*, Belmore, pl. XI). Sur une autre statuette, celle de PANBOUI, le dédicateur demande à Phtah , c'est-à-dire à Phtah, dieu des morts, « qu'il lui accorde que sa bouche soit saine, et l'aller *à la Place vraie* jusqu'à atteindre la *félicité* en paix » ; est l'état du mort bienheureux auprès d'un dieu. Le petit naos de Kasa au même musée, porte une formule qui souhaite au dédicateur « une bonne sépulture après la vieillesse, l'enterrement dans la région des bienheureux au grand Occident de Thèbes, le domaine du *juste* ». Sur une stèle de Turin (n° 99), un fils est dénommé « son fils qui l'aime dans la *Place vraie*, NAKHTKHIM ». Sur une stèle de Boulaq (MARIETTE, *Abydos*, T. III, p. 416, n° 1125) Ramsès II est appelé « le fils d'Osiris qu'a enfanté Isis, la grande, qui *accomplit les rites funéraires dans la Place Vraie*, qui fait s'éveiller les habitants du Tiaou par ses projets » : ici encore le sens mortuaire de est bien indiqué par le contexte de . De ces exemples, et d'autres encore, je déduis la valeur *tombeau, nécropole* pour la locution.

Si maintenant nous réunissons les traductions proposées pour chacun des deux éléments et et que nous reconnaissions des *domestiques de la nécropole* dans les , cette interprétation est confirmée largement par les variantes que nous pouvons relever dans les titres d'un même personnage. NIBNOFRI s'intitule sur la même stèle (*Musée de Copenhague*, B 4, dans VALDEMAR SCHMIDT, p. 11) : . Un certain , dont le papyrus est au Musée de Turin, prend dans les divers chapitres les titres suivants : .

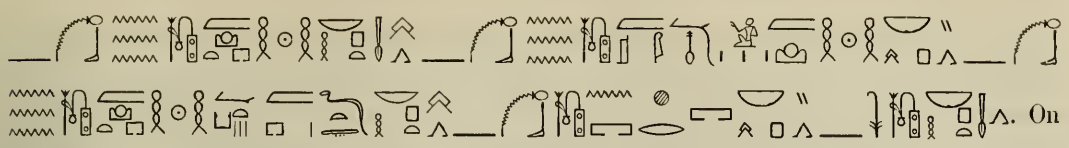

. On voit que le titre équivaut au titre *scribe de l'horizon éternel,* c'est-à-dire du *tombeau* et *scribe de la nécropole,* tandis que le titre *chef des recrues de la Place vraie* s'échange avec le titre , enfin que l'un et l'autre de ces titres sont en parallélisme avec la fonction de . La même richesse de variantes se rencontre sur les statuettes en bois du *sôtm-ôshou* AMONNAKHTOU qui proviennent toutes de la collection Drovetti : (Turin, *Fig. 2, 14;* Orc. 754, 760), (*Fig. 10;* Orc. 791), (*Fig. 13;* Orc. 745), (*Fig. 11*; Orc. 772) etc.; le second de ces titres me semble être une fonction analogue à celle de ou de NIBHOPTI. Un certain se qualifie où le terme *champ d'éternité,* nous ramène encore à l'idée d'un emploi funèbre (Turin, *Montant de porte).* Je citerai enfin les divers titres que BOUTEHAAMEN prend, sur les cercueils que publie en ce moment M. ERNESTO SCHIAPARELLI :

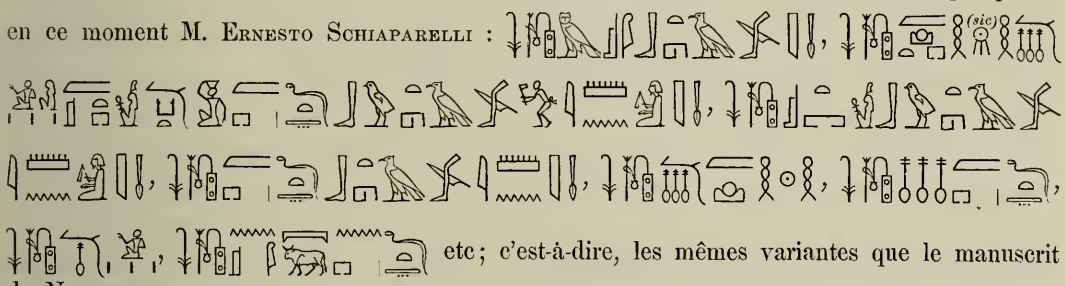

etc; c'est-à-dire, les mêmes variantes que le manuscrit de NIBHAPITI.

La dénomination générale de *nécropole, tombeau,* pour ne suffit pas encore : il faut déterminer d'une manière précise le tombeau ou la partie de la nécropole thébaine que les Égyptiens désignaient ainsi de préférence aux autres. Nous avons vu, par les variantes rassemblées plus haut, l'échange de avec . Ce dernier terme est donné formellement au Papyrus Abbott, pl. II, l. 3 comme le nom du tombeau d'Aménophis Ier : . Ce tombeau est aujourd'hui détruit, mais nous savons, toujours par le Papyrus Abbott, qu'il était au Nord du qui lui servait de chapelle, et que la pyramide du roi de la XIe dynastie était également au nord de ce : seulement le tombeau d'Aménophis Ier était tourné vers le verger de l'Aménophium, tandis que le tombeau d'Antouw était tourné vers le parvis . M. MARIETTE a retrouvé à Drah abou'l neggah la tombe d'Antouw : c'était une pyramide de briques crues qui s'élevait à peu de distance du désert, presque sur la lisière actuelle des terres cultivées [1]. Il faut chercher la façade de l'Aménophium à quelques centaines de mètres vers le Sud, et, par suite, le tombeau d'Aménophis Ier un peu vers l'Ouest, dans la direction de la montagne Libyque.

1) MARIETTE, *Notice des principaux monuments du musée de Boulaq,* 1864, p. 290 à 291.

Ce qui me confirme dans l'idée que la variante de a une valeur topographique, c'est le fait bien connu du culte rendu par les personnages attachés à à Aménophis Ier. Rien qu'au musée de Turin on compte près d'une trentaine de stèles où Aménophis Ier, divinisé et associé à une triade, comme Séti Ier à Gournah, comme Séti Ier et Ramsès II et à Abydos, comme tous les rois dans leurs *Memnonia,* reçoit les hommages d'employés de . Toutefois, on trouve d'autres rois et d'autres princes associés à ce culte, non-seulement la reine Nofritari, mais une quantité d'autres Pharaons de la XIe, de la XIIIe et du début de la XVIIIe dynastie. Or, nous savons, par le Papyrus Abbott, qu'outre les tombeaux déjà mentionnés, on trouvait, dans le voisinage de l'Aménophium, les petites pyramides de NOUBKHOPRIRI ANTOUW, de ANTOUW-AA II, de SOBKEMSAOUW et de sa femme NOUBKHAS, de TAAA Ier et de TAAA II, de KAMOS, d'AHMOS-SIPIRI, de NOUBKHEROURI MONTHOTPOU. C'est encore dans le voisinage qu'on a découvert la momie de la reine AAHHOTPOU, et que sont groupés beaucoup de tombeaux appartenant à de grands officiers thébains. Toutes ces considérations réunies m'inclinent à croire que était le nom du quartier mortuaire qui s'élevait autour du tombeau d'Aménophis Ier, aujourd'hui Gournah et Drah abou 'l Neggah : Dêir el Baharî et les autres parties de la nécropole thébaine étaient primitivement en dehors de cette appellation.

Ce point établi, je vais essayer de dresser un catalogue des personnages attachés à divers titres à . Ce catalogue sera nécessairement incomplet, puisque je n'ai point parcouru tous les musées de l'Europe et que la description détaillée des figurines funéraires entre autres fait défaut presque partout : il présentera quelque intérêt tel qu'il est, puisqu'il nous permettra de rétablir par la pensée un des corps d'employés qui peuplaient la rive occidentale de Thèbes de la XVIIIe à la XXe dynastie. L'apparition du nom ne paraît pas en effet remonter plus haut que l'expulsion des Hyksos. D'Aménophis Ier à Aménophis II, les souverains fidèles aux traditions des dynasties locales de Thèbes construisirent leurs tombeaux dans la vallée même, près de Drah abou 'l Neggah : ils émigrèrent dans les Bibân-el-Molouk avec Aménophis III, et cette innovation dut changer les habitudes de la nécropole. L'Aménophium et le quartier du furent délaissés au profit de Médînét-Thabou et des plaines environnantes; mais quand Ramsès Ier et Séti Ier établirent leur chapelle à Gournah, les tombeaux anciens bénéficièrent de l'affluence qu'attira le nouveau temple des premiers princes de la XIXe dynastie. Après Ramsès IV, on ne trouve plus guère de mention de ; le nom de déjà employé dans les variantes des titres de NIBHOPTI [1], paraît avoir remplacé d'une manière générale toute désignation locale.

I. — (sic). Stèle 28 de Turin : calcaire très fin, gravure très soignée. A gauche dans le cintre, et debout, auxquels font face, à droite : et le roi , derrière lequel la formule . Au

1) Voir plus haut, p. 164 — 165.

second registre, à droite, assis devant une table d'offrandes, le 2 (sic) 3 4 et sa femme 2 3 ; un petit garçon est debout à côté du siège de sa mère . Devant eux font l'offrande 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13. — Ce personnage est-il identique au fils de du musée de Boulaq (LIEBL. n° 760), ou bien au (?) de la stèle 1228 d'Abydos (MARIETTE, T. III, p. 464—465) dont la femme est (?) et la fille (?).

II. — (sic) sur un coffret funéraire de Turin (Orc. n° 207), est mentionné sur la stèle n° 60. Dans le cintre coiffé et la tête surmontée de , avec uræus au front, coiffée et peinte en noir : . Au second registre, agenouillé, la plume sur la tête, 1 2 3 et 4 5 6 7 8. — Une autre stèle (n° 311) est au nom d'un que je crois être identique avec AMENEMOPIT, père de AMONNAKHTOU. Dans le cintre, la barque solaire , et dessous, en neuf colonnes verticales, un hymne à Râ-Harmakhis, derrière lequel le dédicateur est debout dans la posture d'adoration. 1 (sic) 2 3 4 5 6 7 8 9. « Adoration » à Phrā-Harmakhis, quand il se lève à l'horizon oriental du ciel. — Oh [soleil] levant, oh » [soleil] levant! Oh culminant, oh! culminant! tu te lèves, tu te lèves, tu culmines, tu » culmines, les cynocéphales bondissants chantent vers toi, ton père Nou fait couler [son] » eau, les dieux de Manoû s'exclament quand ils voient leur maître! Ô coureur, Ammon-Râ, » maître de tous les humains, accorde que ma trace soit avec tes élus à la suite de ta Majesté, » chaque jour! »

1) Le mot est un composé analogue à , , , et en est le déterminatif.

2) Litt. : « ma sandale. »

III. — . Montant de porte de tombeau conservé sous verre au musée de Turin. Le défunt y est représenté assis avec un fragment de deux colonnes verticales :

devant lui, sa fille , son fils et sa femme, dont le nom, détruit, nous est révélé par un fragment de Turin : au centre adossés, à gauche 1 2 (*sic*) et devant lui, debout 1 2 3 4 5 6 7 8 ; à droite 1 2 3 à tête d'épervier assis, et devant lui : 1 2 3 4 5 6 7.

IV. — (*sic*). Stèle n° 135 de Turin. Au premier registre, la barque solaire avec les deux l'un à l'avant , l'autre à l'arrière et la légende horizontale . Dans le second registre un hymne :

2 (*sic*) 3 4 5 6 7 8 9 10 11

. « Adoration à Shou, proscynème à Jôh-Thouti : Je vous donne des adorations à » la hauteur du ciel, je pacifie ( ) vos doubles par des offrandes chaque jour ; c'est le » *Sotm-oshou* de *Isit-mâït*, AMENEMANIT, juste de voix, qui dit : « Salut à toi, Râ en tous ses » levers, tes rayons m'illumineront à la face des hommes, maître de terreur parmi les dieux, » je me suis couché de ton coucher excellent, chantant tes vaillances. » Il est accroupi ainsi que sa femme : entre les deux, leur fille nue debout, de la première adolescence. — Le musée de Turin possède du même une toute petite stèle votive (n° 140) : la déesse sous forme de serpent coiffé , tournée à droite, et devant elle, une table d'offrandes avec des fleurs, au-dessous en une ligne horizontale, .

V. — au British Museum (LIEBLEIN, n° 1354, d'après Dr. BIRCH).

VI. — Figurines de Turin 7 (Orc. 717), 16 (Orc. 718), 173 (Orc. 742), 774 Orc.; et deux canopes, dont l'un *(Kebhsennouw)* porte la légende complète (Var.), et l'autre *(Hâpi)* n'a que l'entête .

VII. — Stèle n° 283 de Londres (LIEBLEIN, n° 1000) avec sa mère (?) (?) et les deux enfants de celle-ci, et *(sic)* . D'après la formule il me semble que est la femme et non la mère; les sœurs d'un individu sont toujours appelées *sa sœur* et non pas *« la fille de sa mère » (sa fille)*. La petite stèle 121 de Turin appartient probablement à ce personnage: dans le cintre, et au-dessous le personnage assis devant une table d'offrandes: . « Le lumineux instruit du Râ, AMENMOS. »

VIII. — . Sur la stèle curieuse de Turin (n° 296) dont j'ai donné l'explication dans le *Recueil*, T. II, p. 112 q. v., cet AMONNAKHTOU est dit fils de DIDI : ce nom sans être commun se trouve sous les trois grandes dynasties thébaines. Il était Libyen d'origine comme le prouve la grande inscription de Ménephtah. Est-ce le d'une figurine de Turin? Le musée de Turin possède trois petits vases du , deux fragments de canne où le mort prend le même titre et un troisième où il se qualifie . Comme nous connaissons déjà un autre *sôtm* qui à son premier titre joint ce second, je ne doute pas que les trois fragments de canne n'aient appartenu à un seul et même personnage, comme aussi un fragment de gros *oushabti* ou de couvercle de petit sarcophage en bois du même musée. Enfin une série de figurines porte les titres . Il serait possible, malgré la différence de titre que ce personnage fût identique au *sotm ôsh*: il y a en effet des exemples de la réunion des deux titres. Il y a enfin sur la stèle n° 149 de Turin un SOTM OSHOU AMENNAKHTOU, qui est probablement le même que le AMENNAKHTOU des autres documents (voir dans cette liste, à). — La stèle n° 60 de Turin a un *sôtmou* AMENNAKHTOU qui est fils du SOTMOU AMENEMAPIT (voir plus haut à ce nom).

IX. — figure dans une procession d'amis ou de confrères qui viennent rendre hommage à Phtah à la suite du chef des Oubou Belmore, pl. XVII. Le NAKHTAMEN de la stèle 54 de la Bibliothèque Nationale (voir plus bas) est peut-être identique à l'un des AMENNAKHTOU que je viens d'énumérer.

X. — . Un fragment de stèle en forme de porte de la collection Belmore (pl. X, 1). En haut, à gauche, la déesse en forme de serpent , sur un naos, tournée à gauche, et devant elle, agenouillé

, à droite et à tête de crocodile et . Sur le jambage de droite, seul conservé, et au pied la agenouillée. — Un monument brisé du Louvre nous donne un personnage du même nom, mais qui a un titre différent: . C'est un fragment de stèle (*Salle historique, Vitrine* P, 338) qui représente Sorkerî porté en triomphe sur un palanquin. Ce personnage est probablement identique au de la stèle 48 de Turin. Il serait possible qu'il fallût rétablir le même nom sur une stèle mutilée de la collection Belmore (Pl. XIII), où une liste d'objets est inscrite comme donnée par faveur gracieuse du roi au .

Anhour-Khâoui s'était fait construire à Déïr el Médinéh la tombe qui, dans le plan de WILKINSON, porte le n° 10. Des fragments de ce tombeau ont été transportés au Musée de Berlin et sont reproduits dans les *Denkmäler*. C'est d'abord *(Abth. III, pl. I)* un morceau de stuc dans lequel s'ouvre une porte ogivale, surmontée d'une Isis accroupie étendant ses deux bras frangés de plume, à droite sur debout en costume royal, la tête surmontée de , et derrière lui, en une colonne verticale , à gauche sur debout en costume de reine *(sic)*, coiffée du vautour et d'un appareil composé du socle sur lequel est perché avec sur la tête et des ailes duquel sortent deux uræus ; la reine a les chairs peintes en noir et derrière elle, . Sur la planche 2 en *d*, le dédicateur, revêtu de la peau de panthère et suivi de sa femme, présente l'encens à une série de rois et de reines divinisés : ; à côté de la femme, . Les rois-dieux sont rangés sur deux lignes dans l'ordre suivant. 1° , 2° , 3° la reine , 4° la reine , 5° la reine , 6° le roi , 7° la reine , 8° la reine , 9° la reine , 10° la reine , 11° l'infant ; sur la seconde ligne, 1° la reine Ahmès Nofritari dont le cartouche est détruit, mais qui est bien reconnaissable à sa teinte noire, 2° le roi , 3° le roi , 4° le roi , 5° le roi , 6° prince royal; 7° le roi , 8° le roi , 9° le roi , derrière lesquels accroupi le enregistre l'offrande. Au-dessus de toute la scène, règne la légende: .

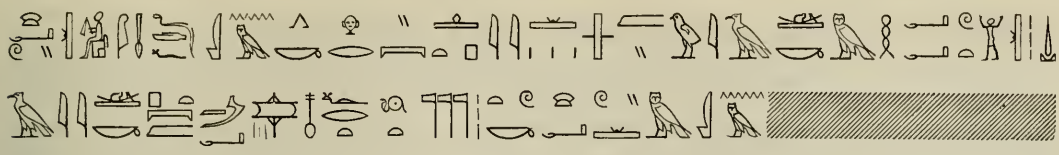

XI. — . Stèle de la collection Belmore (Pl. XX, 1). Dans le cintre la déesse Thouêris à corps d'hippopotame coiffée de , avec la légende , devant elle, une table d'offrandes et . Dans le deuxième registre, agenouillés le dédicateur et sa femme .

XII. — , fils de PNIB (voir n° XXVIII de cette liste).

XIII. — . Figurine funéraire du Louvre *(Salle funéraire, Armoire D)*.

XIV. — . Stèle 662 du Louvre *(Salle historique, Armoire C)*. Deux registres : 1°, à gauche, et assise devant une table d'offrandes, « la royale épouse d'Ammon », uræus au front, le et à la main, coiffée , reçoit l'encens . 2° A gauche, quatre oreilles superposées deux à deux, une femme accroupie portant le vase , et derrière elle un homme accroupi : (?) . Après cette prière du sculpteur, viennent les noms des personnes de sa famille : . C'est à cette stèle que je faisais allusion dans un article précédent (*Recueil*, T. II, p. 118, K).

N° XV. — Sepulchral tablet; fragment of a calcareous stone tablet, on which is represented a boat, and the prænomen of Rameses V, also portion of a dedication for a judge named Uaemuas (GATTY, *Catalogue of the Mayor Collection*, p. 29, n° 155).

XVI. — . Figurine du Louvre *(Salle funéraire*, Vit. D). Stèle 301 de Turin. Dans le cintre, affrontées, deux divinités inconnues jusqu'à présent : à droite et au-dessus de sa tête, , à gauche , l'une et l'autre ont figure et costume d'homme ordinaire, et tiennent à la main droite, à la gauche. Dans le second registre, deux proscynèmes affrontés : à droite de manière

à faire face à , et à gauche de manière à faire face à NIBMAIT : , lequel est représenté deux fois, accroupi, les bras levés en signe d'adoration. — Stèle 86 de Turin. Dans le cintre, à gauche la déesse coiffée de avec le disque solaire d'où tombe l'uræus, l'égide autour du cou, devant elle une table d'offrandes, et le roi , derrière lui , jeune, profil bien caractérisé, offre l'encens . Au second registre trois personnages (sic), puis (sic) et enfin le avec son fils non représenté, (sic). — Statuette votive, représentant la reine NOFRITARI, décrite par CHAMPOLLION dans sa première *Lettre à M. le duc de Blacas*, 1824, p. 21 à 22. Sur le devant : (sic) (sic). Sur le tour du socle, deux proscynèmes affrontés. A droite : , à gauche : . En combinant toutes ces données, on peut établir la généalogie suivante :

Le *sotmou* HOUI sous Ramsès II
|
Le *sotmou* OUOT'MOS la dame IMOUAOU
|
AMENEMANIT.

Ouot'mos est mentionné sur la stèle de (voir plus bas).

XVII. — (sic). Sur la stèle n° 46 de Turin. Dans le cintre, le roi , assis, tourné à droite, et dessous, en une ligne : .

XVIII. — mentionné sur la stèle de Boki (voir n° XXII).

XIX. — British Museum (LIEBLEIN, n° 1354 d'après Dr. BIRCH).

XX. — (Orcurti, p. 193), peut-être mentionné sur d'autres stèles de Turin que j'étudierai dans une section différente de ce rapport.

XXI. — . Fig. 156 de Turin (Orc. 758), peut-être identique au suivant.

XXII. — en adoration devant le bélier sur une stèle curieuse du musée de Turin que j'ai publiée dans le *Recueil*, T. II, p. 114, G; Turin, St. 181. Il se retrouve sur une stèle de la collection Belmore (pl. XVII).

La stèle est divisée en deux registres : 1° à droite dans son naos, debout, embrassé par la déesse à bras frangés d'ailes. Derrière le naos un signe muni de deux bras qui tiennent le flabellum et la légende . Devant lui, debout dans la posture d'adoration 1 2 3 et 4 5 6 7.

2° Une série d'hommes en adoration : 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

XXIII. — sur la stèle 28 de Stockholm (voir plus bas).

XXIV. — celui dont M. ERNESTO SCHIAPARELLI publie en ce moment les superbes sarcophages, et dont j'ai donné les titres plus haut (voir p. 165).

XXV. — mentionné sur une stèle de la collection Belmore (voir plus haut n° XXII); est peut-être le même que le personnage catalogué sous le n° XXIX.

XXVI. — . Stèle n° 75 de Turin. Dans le cintre ityphallique, et devant lui l'autel entre les deux conifères, ; derrière, (*sic*) debout, à tête de serpent, coiffée , tenant de la main droite et de la main gauche, puis debout, coiffé , tenant de la main gauche. Dans le second registre et 1 2 puis 1 2 , ce qui donne la généalogie suivante:

MON

Le *sotmou* PHRAHOTPOU BOUROKHTOUANW.

Probablement identique au du British Museum (LIEBLEIN, n° 1354 d'après BIRCH).

XXVII. — . Stèle de la collection Belmore (Pl. XI). Stèle cintrée entourée d'une bande d'hiéroglyphes formant deux inscriptions affrontées. A gauche, , et à droite : . Sous ce bandeau le cintre est occupé, à gauche, par un disque solaire flanqué d'une seule aile , et au-dessus par un bélier sur un naos, avec la légende en une seule ligne horizontale au-dessus du bélier, et derrière ; à droite par un autel, et au-dessus, quatre colonnes tournées vers la droite où je ne distingue que 1 , et par le dédicateur agenouillé 1 2 . Au second registre la déesse 1 2 3 4 assise reçoit l'hommage de la famille 1 2 3 4 (sic) 5 6 7 8 . Au troisième registre une inscription en trois lignes horizontales : 1 2 3 .

XXVIII. — . Le British Museum possède deux stèles de ce personnage qui proviennent toutes deux de la Collection Belmore, Pl. V, 2, 3 : 1° Une stèle cintrée (?) en deux registres : I. A droite la déesse 2 femme à tête de serpent assise tenant et à la main, et devant elle le dédicateur accroupi, avec la légende 1 2 ; II. Ses deux fils agenouillés 1 2 3 4 et 5 6 7 8 . — 2° Stèle carrée (3) en deux registres : I. A droite la déesse Mirisitkro en forme de serpent roulé sans légende à gauche, le dédicateur agenouillé : . II. Trois fils agenouillés 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 . Les données combinées de ces deux monuments nous permettent de rétablir le tableau de famille suivant :

Le *Hir istiou* PNIB

1° le *Sotm-ôshou* AA-PEHTIOU, 2° HAT-NAKHTOU, 3° PNIB, 4° NIBMIHIOU

les trois derniers sans titres.

XXIX. — Fig. 3349 du Louvre, *Salle funéraire*, Arm. D (var. 455, Arm. D, sans num., Arm. D) : sa statuette en bois portant à la main droite le grand bâton sacerdotal terminé par la tête d'épervier, au musée de Turin, n° 176. Sur le devant de son tablier : (sic) (sic). Le long du bâton : (sic). Dans le dos : . Sur le côté droit, entre la jambe et le pilier de dos, est gravée au trait rempli de mastic jaune, la figure d'un homme avec la légende . — Dans le même musée, une statue en calcaire de Miritskro porte sur le piédestal la légende fort mutilée, à droite : , à gauche, . — Dans la collection Belmore (Pl. VIII), une table d'offrandes. A droite sur le plat-bord : ; à gauche, (sic) . — Une stèle de la même collection (Pl. XX, 2). Dans le cintre, en forme de momie, debout dans son naos, et devant lui, présentant l'offrande 1 2 3 4 . Au second registre, 1 2 3 , laquelle est agenouillée et fait l'offrande du vase : derrière elle debout, un petit garçon 1 2 3 et un homme agenouillé 1 2 . Si ce dernier monument se rapporte au même personnage que les précédents, nous pouvons dresser le tableau généalogique suivant :

HEHNEKHOU

Le *sotmou* PSHODOU — la dame MOKHI-AA

HORMOUA — AMENMOS — X....

Il est assez probable que la petite stèle n° 322 de Turin se rapporte à ce personnage. Il est assis devant une table d'offrandes et on lit au-dessus de lui : 1 2 3 4 . « Au lumineux instruit du Râ PSHODOU. »

XXX. — , le graveur de la nécropole PIAÏ, mentionné sur la pyramide D 19 du Louvre avec son fils .

XXXI. — . Stèle n° 6 du musée de Turin. Dans le cintre, la 2 est assise, deux oreilles superposées derrière elle, et devant elle 1 2 . Au second registre (le musée de Turin a d'elle une figurine) et devant elle, (cf. *Rec.*, T. II, p. 119). — Stèle n° 12 du même musée. A gauche, le debout faisant l'offrande; à droite, ; entre les deux, . « Recevant le pré- » sent, maître des dieux, Ammon roi du cycle divin, donne-moi vie, santé, force au double » de PANBOUI. » — Superbe statuette en bois du même, n° 173, tenant de chaque main deux bâtons d'offrande. Sur le tranchant du socle, deux proscynèmes affrontés, à droite : . « Proscynème à Ammon,... pour qu'il donne que mon nom soit stable dans la Place vraie, comme il convient à celui dont les actions ont été celles d'un juste qui met Ammon dans son cœur » ; à gauche, . Devant les pieds sur le plat du socle, les trois premières lignes verticales, les six autres horizontales, 1 2 3 4 5 6 7 8 9 . Dans le dos de la statue, en une seule colonne verticale :

1) Litt. : « le *bon*. »

. Les bâtons de cérémonies sont surmontés, celui de gauche d'une statue d'Ammon, celui de droite d'une statue de Phtah, assises. Le long du bâton d'Ammon, ; sur les faces du socle de la statue d'Ammon 1 2 3 ; dans le dos du siège de la statue d'Ammon, 1 2 . Le long du bâton de Phtah ; je n'ai rien vu sur le socle de la statue de Phtah, mais on lit sur le dos du siège : 1 2 . Sur le devant du tablier de sa robe, le dédicateur se souhaite à lui-même, (sic) . Sur le côté gauche de la statue, entre la jambe et le pilier de dos, une figurine de femme est debout en grand costume : 1 2 . Enfin, Panboui reparaît avec le titre de dans LEPSIUS, *Denkm. III, pl. 2, b,* à la suite de (voir ce nom plus bas), et sur une stèle de Boulaq (n° 162, LIEBLEIN, n° 993) avec le titre , accompagné du .

XXXII. — . Statue en calcaire peinte, placée sous verre, du musée de Turin. Le personnage est représenté accroupi, supportant une énorme tête de bélier qui surmonte une stèle : il a gravé sur l'épaule droite et gravée sur l'épaule gauche. La stèle porte une inscription en sept lignes, qui se termine par une huitième ligne sur le plat du socle : 1 2 3 4 5 6 7 8 ; sur la tranche du socle en avant, . Sur le pilier contre lequel s'appuie la figure, deux proscynèmes, à gauche : , à droite : . Le même personnage apparaît sur un vase n° 94 du musée de Turin, et sur une figurine du Louvre, *Salle funéraire, Armoire D,* var. ; il

est probablement, vu la rareté du nom, identique au [illegible] fils de Ramsès (voir à ce nom) dont le musée de Turin a une statuette.

Les deux sôtmou PANBOUI et PANMANBOU étaient frères, comme le prouvent les inscriptions du tombeau n° 11 de Dêïr el-Médinèh (LEPSIUS, *Denkm. III*, pl. 173 *b*, *c*). Dans le tableau *c*, ils sont représentés l'un et l'autre faisant l'offrande [illegible], devant 1° Aménophis Ier, 2° la reine noire *Ahmès Nofritari* (cartouches détruits), 3° un roi dont le nom est détruit, 4° le roi Ramsès Ier [illegible]; 5° le roi [illegible]. Dans le tableau *b*, même offrande [illegible], adressée à 1° [illegible]. 2° [illegible], 3° [illegible].

Nous retrouverons plus loin le sôtmou KA[SA] et son fils NIBAMENTI. De tous ces documents je me contenterai de tirer la généalogie suivante :

ARI

1° II, la fille KAMOS — 2° IRITNOFRI le sôtmou PANBOUI, AMENMOS — le sôtmou PANMÂNBOU

XXXIII. — [illegible]. Stèle n° 302 du Musée de Turin. Dans le haut, la déesse [illegible], sous forme de serpent [illegible] coiffé [illegible], et devant elle un autel; dans le second registre, [illegible]. La stèle n° 285 du même musée semble bien se rapporter au même personnage. Dans le cintre, sont assises deux déesses affrontées, le [illegible] à la main et coiffées de [illegible] avec l'uræus, à droite [illegible], à gauche [illegible]; au second registre, à gauche, agenouillée, [illegible] et sa fille debout, coiffée de la tresse [illegible], à droite agenouillé [illegible] et debout derrière lui [illegible]. Avec ces éléments on peut dresser la généalogie suivante :

Le *sôtmou* PANDIAOU — la dame TIRO

le fils surnommé ANI, peut-être identique au HOUI-KEN de l'autre stèle. — HOUI-KEN (?) TINT-NOUB.

C'est peut-être à ce personnage qu'appartient la stèle 149 de Turin. Dans le cintre, à gauche, le dieu Phtah est assis devant une table d'offrandes ; au second registre, sont accroupis deux personnages avec la légende : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 . La lacune derrière est fort courte et ne peut guères renfermer que ★ |.

XXXIV. — Le *hiérogrammate, auditeur de justice Ptah-em-hbaï* sur une figurine funéraire de la collection d'Anastasi (LENORMANT, *Cat.* 1857, p. 26).

XXXV. — me paraît être , car il figure sur une stèle de la collection Belmore (Pl. XVIII) à la suite de nombreux *sôtmou* derrière Nîbnofri (voir n° XLV).

XXXVI. — . Figurine 284 de Turin.

XXXVII. — , connu par une stèle du Musée de Turin, tracée au rouge et retouchée à l'encre noire (n° 304). Dans le cintre, à gauche, une triade assise, composée de 1 , coiffé , de , coiffée et de *(sic)* à tête de serpent. Devant eux, debout et tenant à la main droite, le dédicateur avec la légende : 1 2 3 .

XXXVIII. — . Stèle 444 de Londres (LIEBLEIN, n° 942). Est-ce le même que le fils du *sôtmou* QAHAI (voir plus bas à ce nom)?

XXXIX. — est représenté sur un fragment de bas-relief du Musée de Florence (Migliarini, n° 2541, p. 16 du *Catalogue;* LIEBLEIN, n° 785) avec la dame et deux autres personnages qui n'appartenaient pas à la nécropole.

XL. — . La stèle 96 de Turin le représente dans le cintre, assis à droite devant 1 2 3 à tête humaine, à tête de chacal, noire; au-dessus de lui, la légende : 1 2 3 4 . Au second registre, on voit : à gauche, NANAI et sa femme NOFRIARI, assis devant une table d'offrande, avec la légende : 1 2 et *(sic)*. Devant eux, leur fils libant, le à

la main, et revêtu de la peau de panthère, avec la formule : . Suivent : 1° , 2° , 3° , 4° , 5° , 6° , 8° , 9° , tous portant des offrandes diverses. — La collection Belmore (Pl. II) possédait du même un fragment de bas-relief en calcaire. Au centre, sont assis, adossés l'un à l'autre, 1° à droite , 2° à gauche, , à tête d'épervier surmontée du disque solaire. Devant chacun d'eux une table d'offrandes, derrière laquelle un homme et une femme se tiennent debout, les bras levés en signe d'adoration. A droite, on lit au-dessus, la légende : ; à droite, .

Le *sôtmou* NANAI la dame NOFRI-ARI

Sa fille HONTKHA[R]OU, son fils AMENOUOHSOU, son fils HORI,
sa fille MIRITRI, son fils POIR, son fils MAHOUHII,
sa fille KAII ; son fils PRO, son fils THOUTMOS.

XLI. — d'après LIEBLEIN, *Dict.*, n° 787, figure sur la stèle 28 de Stockholm, avec son fils et ses deux petits fils et .

XLII. — sur la figurine 92 (Orc. 286), sur la figurine 91 (Orc. 278) avec la variante , sur la fig. 104 (Orc. 276) .

XLIII. — , probablement identique au fils de (voir plus bas à ce nom).

XLIV. — (*sic*) . Fig. 3420 du Louvre *(Salle funéraire, Armoire D)*.

XLV. — . Stèle B 4 du Musée de Copenhague, publiée par VALDEMAR SCHMIDT, *Textes hiéroglyphiques inscrits sur pierre tirés du Musée de Copenhague*, Copenhague in-4°, 1879, p. 10 à 11. Deux registres : I. A droite, dans le cintre: Le et sa femme sont assis

devant une table d'offrandes que surmonte la formule ; II. NIBNOFRI agenouillé et devant lui . « Salut à toi SOR-» KERI, fils d'Ammon, sorti de ses membres, donne-moi la vie, la santé, la force, la distinction, » les faveurs, l'amour, au service de ton *double*, chaque jour. » A côté, un autre personnage agenouillé et la légende : . « Adora-» tions à SORKERI, proscynème à la divine épouse AHMOS-NOFRITARI, adoration jusqu'à la hauteur » du ciel, exaltation de ses splendeurs. » La stèle avait été dédiée primitivement par un autre personnage portant les mêmes titres que NIBNOFRI, et fut usurpée par ce dernier. — Au Musée de Turin, une porte (n° 129) aux cartouches de Ramsès II nous fournit la date approximative de l'usurpation. La porte vient du tombeau du , var. dont le British Museum possède une stèle au cartouche de Ramsès II (n° 108, LIEBL. 886) et le musée de Liverpool un pyramidion (LIEBL. 1068). Sous l'inscription du personnage principal et sur chaque jambage, un certain Nofrihotpou s'est fait représenter plus tard, et a ajouté les cartouches de Ramsès IV. A gauche il adore Ammon-Râ : 1 2 3 4 ; à droite, il adore Phtah 2 3 . Si l'entrepreneur Nofrihotpou a usurpé le tombeau sous Ramsès IV, son père NIBNOFRI devait vivre sous Nakht Séti et sous Ramsès III. — La collection Belmore possédait une stèle (pl. XVIII), aujourd'hui conservée au British Museum (n° 267, LIEBL. 684), où NIBNOFRI est représenté avec toute sa famille. Dans le cintre 1 2 est accompagné de la triade des cataractes 3 4 5 suivie de la formule . II. En adoration devant eux 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 . III. Dans le troisième registre une série de collègues : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 . — Enfin l'échange entre les deux titres de SOTMOU et de HIR ASTIOU dans la stèle de Copenhague me porte à croire que Nîbnofri est représenté sur la stèle 320 de Turin. A droite « Ammon-Râ, maître de l'heureuse rencontre », et devant lui debout en adoration : 1 2 3 (sic) 4

, dont les noms nous reportent vers le règne de Ramsès IV. — On peut donc provisoirement établir la généalogie suivante :

X

Le *Hir-istiou, sôtm-oshou* NIBNOFRI — Le *Hir-istiou* NAKHEMMOUT

1° son fils le *sôtmou* KAMOS — 2° son fils le *sôtmou* [KA]N[RO]? — Son fils le *Hir-istiou,* NOFRIHOTPOU. — Son fils, HIKMÂRIMPAKHONSOU.

Enfin, je trouve dans le catalogue de la *Collection Major* à Liverpool (GATTY, p. 30) la mention suivante : N° 162. SEPULCHRAL TABLET; a fragment of a calcareous stone tablet, » with a dedication to the goddess Mersekar painted upon it on behalf of Nebnefer a judge; » there is a figure of the goddess in the form of an uræus, wearing four tall plumes, coming » out of a papyrus plant. » C'est évidemment de notre NIBNOFRI qu'il s'agit sur ce monument.

XLVI. — . Fig. 136 (Orc. 251, 764) de Turin. Il y a dans le même musée une figurine d'un (Fig. 77) et une autre d'un (Fig. 845) qui, d'après le style, pourraient bien avoir appartenu au même personnage.

XLVII. — . Table d'offrandes du Musée de Turin (LIEBLEIN, n° 823).

XLVIII. — . Papyrus funéraire de Turin : c'est le personnage dont j'ai donné les titres à la page 164 à 165 du présent rapport.

XLIX. — sur la stèle de NIBNOFRI (voir le n° XLV). Est-ce le même personnage que le père de KHOUNAMEN (voir ce nom)?

L. — sur la stèle 307 de Turin. Dans le cintre, assis à gauche 1 2, à tête humaine coiffée , et derrière lui : devant lui, une table d'offrandes, 1 2. Au second registre, deux personnages accroupis : 1 2 3 4 5 6. — Stèle de la collection Belmore (Pl. X, *b*). Dans le cintre, assis à gauche 1 2 3, et derrière lui, deux paires d'yeux et deux oreilles , dont le lobe est percé pour laisser pénétrer des boucles d'oreille; devant lui, l'autel et la légende 1 2 . Dans le second registre, le personnage accroupi : 1

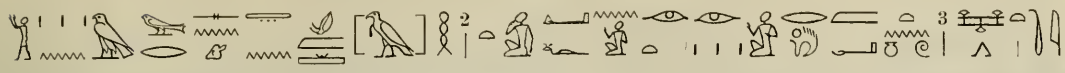

— Une autre petite stèle mutilée de Turin, n° 123, me paraît appartenir à ce même personnage : la déesse 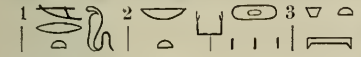 en serpent lové , sur un naos , qui portait une inscription effacée à l'encre noire, recevait les adorations 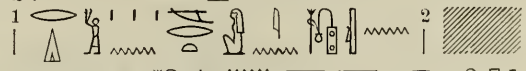 agenouillé : je crois qu'il faut compléter 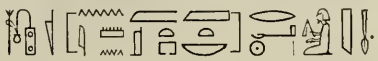 .

LI. — 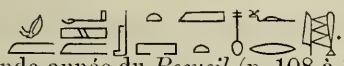 . C'est celui dont j'ai publié les stèles dans le n° III de la seconde année du *Recueil* (p. 108 à 112). La Bibliothèque Nationale de Paris possède un fragment de stèle provenant de la collection Cailliaud et appartenant à ce personnage (LEDRAIN, *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale*, pl. XVIII, n° 27). Peut-être est-il le fils du NOFRITI de la stèle 305 de Londres (voir n° LV). Une autre stèle de Londres (n° 421, LIEBLEIN, 673) nous donne 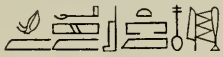 et .

LII. — 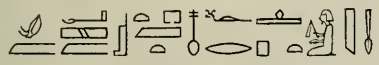 nommé ailleurs 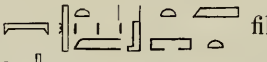 fils de 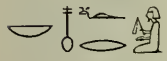 voir n° XLV de ce catalogue. La version de la stèle de Belmore d'après LIEBLEIN, 684; la variante 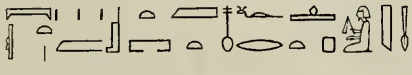 d'après la porte n° 129 de Turin.

LIII. — 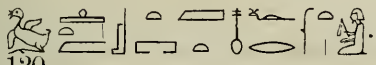 . Stèle de Turin, déjà décrite dans le *Recueil*, T. II, p. 119 à 120.

LIV. — 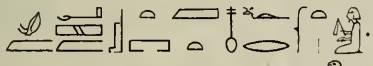 . Stèle B 6 de Copenhague (VALD. SCHMIDT, p. 13). Dans le cintre, NOFRIRONPIT adore 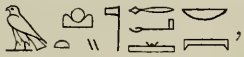 , avec la légende 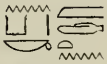 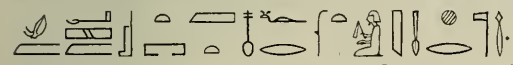 . La famille se compose de cinq personnages, un homme et quatre femmes, 1° (?), 2° , 3° 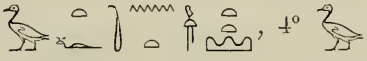 , 4° 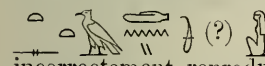 (?) , 5° 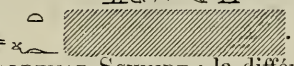 . Le monument paraît être assez incorrectement reproduit par M. VALDEMAR SCHMIDT : la différence dans les noms des personnes de la famille est néanmoins assez évidente pour qu'il soit nécessaire de séparer le NOFRIRONPIT de Copenhague du NOFRIRONPIT de Turin. Peut-être y a-t-il lieu de rapprocher cette famille de celle qui est mentionnée sur la stèle 421 de Londres (cfr. LIEBLEIN, 673).

LV. — 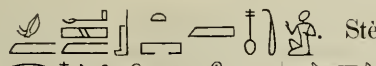 . Stèle 305 de Londres (LIEBLEIN, n° 949) avec 1° 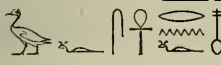 , 2° . On voit que ce personnage peut se rattacher à deux familles à la fois celle de n° LI, celle de 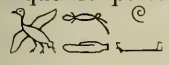 (n° XXIX), ce qui donnerait la généalogie suivante :

Le *sôtmou* NOFRITI

Son fils le *sôtmou* NOFRIABOU — son fils HOUI — sa fille, x — HEHNEKHOU

Son fils NOFRIRONPIT — son fils MAHI — le *sôtmou* PSHODOU — la dame MOKHI-AA

HORMOUA — AMENMOS — x

LVI. — . Stèle n° 29 de la Bibliothèque Nationale (LEDRAIN, pl. LIV). Trois registres. Dans le cintre, à gauche, assis ; devant eux, une table d'offrandes, et leur fils en *khrihib*, libant . Au second registre et au troisième la famille défile tenant une oie, tenant un bouquet, , tenant une oie dansant et jouant de la flûte et ses trois enfants, , et (?), tous trois portant des tables d'offrandes.

LVII. — (*sic*). Stèle 85 de Turin. Dans le cintre, à droite, , uræus au front, sur la tête, à la main droite, assis, et à côté de lui coiffée du vautour, assise également : devant eux, accroupi et les deux bras levés, le dédicateur : et dans la même position. Dans le second registre, sont accroupis, tournés vers la droite : .

LVIII. — . Sur la stèle C 204 du Louvre.

LIX. — . Probablement frère de NIBNOFRI, n° XLV.

LX. — . Stèle 320 de Londres (LIEBLEIN, n° 1001), avec son fils . Peut-être est-ce le même que le de la statuette en bois du Musée de Turin. Ce qui semblerait l'indiquer, c'est que le père de s'appelait comme le fils de de Londres; le petit fils aurait eu le nom du grand-père. La stèle 593 de Londres (LIEBL. 672) provient également d'un et de .

LXI. — , d'après la stèle n° 50bis de la Bibliothèque nationale (Ledrain, pl. XXVIII). Deux registres. Dans le cintre, à gauche sous forme de serpent coiffé , et, agenouillée devant elle une femme en grand costume de cérémonie, avec la légende : . Le second registre nous montre dix huit serpents affrontés deux à deux, et entre les deux groupes, une bande d'hiéroglyphes . C'est une stèle analogue à celles dont il a été question dans le *Recueil*, T. II, p. 113 à 114.

LXII. — (sic). Stèle n° 300 de Turin. Dans le cintre, un cynocéphale accroupi, tourné à droite, coiffé du croissant lunaire. Au-dessous, le dédicateur en adoration : XIXe dyn.

LXIII. — . Une statuette en bois du Musée de Turin le représente debout, en grand costume, portant contre l'épaule gauche la grande enseigne surmontée de la statuette d'Ammon. Devant lui, sur le plat du socle, trois colonnes verticales , suivies de huit lignes horizontales, le tout écrit de droite à gauche, (sic). Tout le long du piédestal court un double proscynème, à gauche : (sic), à droite ; la fin des deux inscriptions est disposée . Derrière les pieds sur le plat du socle : ; et, entre la jambe gauche et la colonne contre laquelle s'appuie la statuette, une femme debout en grand costume,

. Sur le devant du tablier en une colonne verticale, la formule : . Sur la colonne contre laquelle s'appuie la statue . Derrière la petite statue d'Ammon, le nom , et le long du bâton qui la supporte: . — Ce Ramsès est probablement identique au scribe Ramsès de la collection Belmore (Pl. V, 1). En tout cas, sa généalogie s'établit comme il suit:

	Le SOTMOU RAMSÈS marié à	NIBOUAOUI
1° la dame OIRNRO		2° la dame HONTTOOU
HOUI le SOTMOU PANMANBOU, sa fille OUOT'RONPIT		PASHODOU RAOUBNOU sa fille TAHANOU son fils NIBOUAOUI

LXIV. — . Stèle de la collection Belmore (Pl. V, 2). Dans le cintre à gauche, un petit naos dans lequel est incrustée une vache en émail bleu, debout, coiffée , et la dédicace : . Dans le second registre, le dédicateur agenouillé : . — Le même personnage se retrouve sur la stèle 162 de Boulaq : (sic) avec .

LXV. — (sic) fils de (n° LXVIII de cette liste) et mentionné avec son père sur la stèle 21 de Turin; cfr. LIEBLEIN, *Dict.*, n° 993.

LXVI. — . Ne m'est connu que par la généalogie qu'a donnée LIEBLEIN (n° 568, London, *Tablet n° 317*). Comme sa stèle était dédiée au roi , il est possible que son titre ne soit, comme c'est le cas pour , que l'abrégé du titre complet . Était-il identique au de la stèle 303 de Turin?

LXVII. — . Sur la stèle n° 303 de Turin. Dans le cintre, debout, à tête de serpent, coiffée , et derrière elle (?) à corps d'hippopotame, coiffée de ; au second registre, la légende .

LXVIII. — . La stèle 21 de Turin lui appartient. Le cintre en est surmonté d'une pointe, sur laquelle est gravé un grand , que flanquent deux chacals couchés, à droite , à gauche . Dans le cintre, à gauche, est assise une triade composée de 1 , 2 , de 1 , 2 coiffée de et la main sur l'épaule du dieu, de 1 , 2 ; devant eux sont debout le dédicateur offrant l'encens et sa femme 1 , 2 , 3 , 4 , 5 , derrière laquelle se tient : . Dans le deuxième registre, à gauche sont assis 1 , 2 , 3 et , 4 , 5 ; sous le fauteuil de cette dernière, la légende 1 , 2 , en deux lignes horizontales, qui se rapporte à un personnage debout derrière elle. Une procession de personnes leur apporte des offrandes : 1 , 2 , 3 , 4 , 5 , (sic) 6 , 7 , 8 , 9 , 10 , 11 ; intercalés dans la série, entre HAI et PHIRSHAMAMOU, une petite fille entre PHIRSHAMAMOU et TAKHAI, un petit garçon : la procession se termine par une petite fille à qui se rapporte le nom BOKITOURNIRO. Le troisième registre renferme en quatre lignes horizontales le proscynème suivant : 1 , 2 , 3 , 4 . De ce document on peut tirer la généalogie suivante :

HAI — la dame TAKHAI

le *sôtmou* HOUI — la dame TANAHSI

Le *sôtmou* QAHAI — son fils AIA — le *sôtmou* HAI — son fils — sa fille

son fils MIROIS — PHIRSHAMAMOU — TAKHAI

sa fille TENTAMENTI — sa fille TENTPAKHONT — sa fille BOKIT OURNRO

LXIX. — . Stèle 86 de Turin. Dans le cintre, le roi jeune, avec son profil bien caractérisé, est debout et lance les grains d'encens sur l'encensoir , devant assise, coiffée de , le passé au cou, le à la main : derrière le roi, la formule . Au second registre, le , le et le et nommé, mais non figuré, sont en adoration derrière le roi (cfr. p. 172, n° XVI).

Le *sôtmou* HOUI
|
Le *sôtmou* OUOT'MOS
|
AMENEMANIT

LXX. — . Stèle 306 de Turin. Dans le cintre, au-dessous de , un particulier nommé est assis à gauche, respirant le parfum d'une fleur : au-dessus de lui la formule « Au *lumineux* instruit du Râ, SORKÉ » qui l'identifie à Râ en son *lumineux*, comme d'autres formules identifient le *double* à Osiris. Devant lui, le de la main droite, le de la gauche, et debout : , cette dernière ligne horizontale sous toute la scène.

Je ne sais auquel de ces trois Houi rapporter la stèle n° 282 de Turin que j'ai déjà publiée dans le *Recueil*, non plus que la figurine du Louvre *(Salle funéraire, Armoire D)* au nom de , non plus que la stèle 74 de Turin, qui, d'après le style, doit se rattacher à la série des *sôtmou* : Dans le cintre à gauche et debout, et , et, debout, le dédicateur, faisant l'offrande : .

LXXI. — sous Ramsès II, à Londres n° 328 (LIEBL. n° 891). Voir plus bas, au nom de QAHAI.

LXXII. — . Stèle 163 de Turin (n° 980 de LIEBLEIN avec les noms inexacts). Dans le cintre, à gauche, et , et, debout devant eux, le dédicateur et sa femme : . Dans le second registre, à gauche : , assis, et, devant eux, trois personnages un homme et une femme, au-dessus desquels courait une inscription à moitié détruite : .

5 6 7 8 . Dans le troisième registre, trois hommes et quatre femmes : 1 2 3 4 5 6 7 (sic) 8 9 (sic) 10 11 (sic) 12 13 14 (sic) 15 , d'où la généalogie :

Le *sôtmou* HORI — la dame HONTTONIB

X — X

Son fils KHIMNAKHT PANNOUB MONSHENNOU (?) — Sa fille NOFRIARI RANOUT HONTTIMI TAKHAIT.

Peut-être est-ce le personnage qui, sur une pyramide funéraire du Louvre D 16, est qualifié ; toutefois le titre de *louable dans la demeure vraie* HORI, est d'ordinaire une simple paraphrase de l'expression *défunt*.

LXXIII. — . Mentionné sur une stèle de la collection Belmore (Pl. XVII). Voir le n° XXII de cette liste; se retrouve à Turin, sur une figurine n° 21, . Sur la statuette 176 du même musée le *sôtmou* PASHODTI (voir n° XXIX de cette liste) a pour fils un , qui pourrait bien être identique au personnage des monuments précédents. — Je trouve dans LIEBLEIN, (n° 688) l'indication d'une stèle du British Museum, n° 356, qui porte la généalogie suivante :

(sic)

LXXIV. — sur la Pyramide 479 de Londres (LIEBLEIN, n° 956) avec et . Cette dernière semble se retrouver sur les stèles n° 141 et 310 de Turin. Elle est représentée assise devant une table d'offrandes avec la légende : 2 (sic) 3 .

LXXV. — (sic) père du *sôtmou* QONHIKHOPSHITW (voir plus bas ce nom), d'après une stèle de la collection Belmore (Pl. IV).

LXXVI. — . Sur une stèle de la collection Belmore (Pl. XIX). Dans le cintre, la barque solaire avec dans le disque, naviguant entre les emblêmes à l'avant et à l'arrière : au-dessus, la légende . Dans le second registre, à droite la montagne d'Occident d'où Hathor, en forme de vache, coiffée avec le au cou, sort jusqu'à mis-corps. Devant elle, un grand vase , et un homme en grand costume, avec la tresse, le à la main gauche, le à la main droite, debout sous

la protection de la déesse, et la légende 1 2 3. Agenouillé devant elle : 1 2 3 4. Dans le troisième registre, KHABOKHENIT est agenouillé avec sa femme, et devant lui : 1 2 3 (sic) 4 5 6 7 8 9.

Le tombeau n° 9 de Dêïr el Médinèh renferme des tableaux où se trouve reproduit le même personnage. Dans deux d'entre eux (LEPSIUS, *Denkm. III.*, pl. 2, *b*, *c*), il était représenté debout, offrant un dans chaque main et suivi de sa femme, devant le siège triomphal de 1 2 3 4 porté par quatre couples de porteurs, précédé de deux flabellifères, accompagné en *b* d'un *Khrihib* qui a la peau de panthère sur l'épaule, en *c* d'un prêtre qui tient un lotus et un , suivi en *c* d'un autre prêtre qui manœuvre le et un bouquet énorme. En *b* les légendes des deux personnages sont conservées 1 2 3 4 (sic) 5 6 7 8 9 10 . En *c* les légendes sont détruites. Derrière le roi, on trouve en *b* le dieu Ammon assis, suivi de la croix ansée, tenant avec la légende 1 2 3 4 ; en *c* le même dieu, protégé par *Mâ* qui étend ses ailes et la légende 1 2 3 . Le prêtre qui en *c* est derrière le roi a pour légende 1 2 3 .

Une des parois du même tombeau renferme une scène analogue à celle du tombeau de ANHOURKHAOUI (voir le n° X de cette liste). Elle est aujourd'hui au musée de Berlin et représente *(Denkm. III.*, pl. 2, *a)*, en deux registres superposés :

1° Le dédicateur offre le dans chaque main 1 2 3 4 5 6 7 . Les rois et reines divinisés sont : 1° 1 2 3 ; 2° la reine 1 2 ; 3° le roi 1 2 3 ; 4° le roi 1 2 3 ; 5° la reine 1 2 3 ; 6° la 1 2 3 ; 7° la 1 2 3 ; 8° la 1 2 3 ; 9° le 1 2 avec la tresse ; 10° la 1 2 3 ; 11° la 1 2 3 ; 12° la 1 2 3 4 ; 13° le 1 2 3 4 5 .

2° Le dédicateur fait la même offrande 1 2 3 4 (sic) 5, à 1° 1 2 3 4 2° le roi 1 2 3 4; 3° le roi 1 2 3 4; 4° le roi 1 2 3 4; 5° au 1 2 3; 6° au 1 2; 7° au 1 2 3; 8° au 1 2 3; 9° au 1 2 3 4; 10° à la 2 3; 11° à la 1 2 3; 12° à la 1 2 3 4; 13° à la 1 2. Le reste est détruit.

Sur une table d'offrandes de Turin (Lieblein n° 823) un est nommé fils du *sôtmou* Nibnakhtouw (voir n° XLVI) : il se pourrait que ce fût le même personnage.

LXXVII. — sur une figurine de Turin n° 165 (Orc. 113, 719) et sur un étui en bois du Louvre, *Salle civile, Vitrine I* .

LXXVIII. — . Stèle du Louvre *(Salle des Dieux, Armoire V)*. La déesse 1 2 serpent lové , coiffée de , au premier registre, et agenouillés au second deux personnages : 1 2 .

LXXIX. — . Stèle C 218 du Louvre.

LXXX. — représenté sur la stèle B 7 du Musée de Copenhague (voir Schmidt, p. 14) en adoration devant la déesse à tête d'uræus, coiffée de .

LXXXI. — (sic) , fragment de la collection Belmore (Pl. VI, 2) dessiné à la sanguine, repassé au noir. A gauche, , serpent lové, coiffé de , surmonté de trois uræus à disque, , et devant elle agenouillé : 1 2 3 4 et (?) . Sur la même planche, en 1, une scène analogue par un dont le nom est détruit.

LXXXII. — nommé avec la formule initiale sur une figurine de Turin et sur la pyramide n° 1 du même musée. Sur une face au-dessus de

dont le disque est , légende du dieu , légende de . Sur la seconde face, en barque et au-dessous, un homme, une femme et un homme accroupis avec légendes . Sur la troisième face et au-dessous accroupi avec sa femme et son fils . — Le même musée possède une figure n° 103 (Orc. 292) de la qui a dû appartenir à la femme de ce personnage.

LXXXIII. — nommé sur la stèle n° 48 de Turin. Dans le cintre, à droite et debout coiffé, tenant à la main, à tête d'épervier, coiffé et coiffé ; à gauche, debout devant eux, le . (Cfr. n° X.) Au second registre, à droite deux femmes, l'une coiffée de avec l'uræus au front , l'autre coiffée du vautour surmonté de quatre uræus : devant elles le puis et le fils du premier .

LXXXIV. — . Stèle de la collection Belmore (Pl. XIV). Dans le cintre, à tête humaine, coiffé et tenant entrelacé de fleurs, puis à tête humaine, coiffée, reçoivent l'offrande du dédicateur agenouillé . Dans le second registre, à gauche à tête de serpent, tenant enlacé de fleurs, assise, reçoit l'hommage d'un couple égyptien : nom illisible et nom illisible.

LXXXV. — (sic) (sic) est représenté debout, offrant un de chaque main à debout, coiffé, le à la main droite, à la main gauche le appuyé contre l'épaule gauche. Stèle de la collection Belmore, Pl. V, 2.

LXXXVI. — . Une belle statuette en bois du Musée de Turin, où il est représenté en grand costume d'office, avec la grande perruque et la tunique brodée à la partie supérieure. Devant lui, à ses pieds, le proscynème :

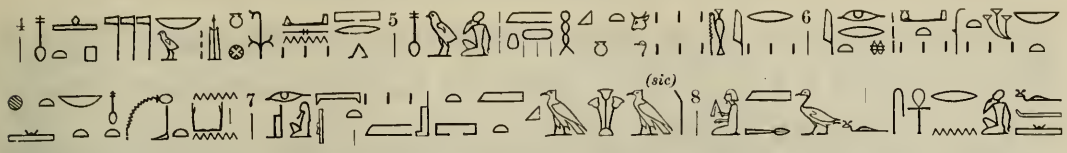

. Sur le socle, deux inscriptions affrontées commençant à la partie inférieure et se continuant de chaque côté; à droite, 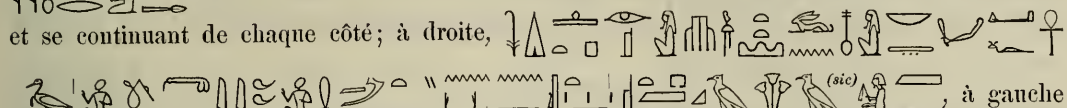 , à gauche 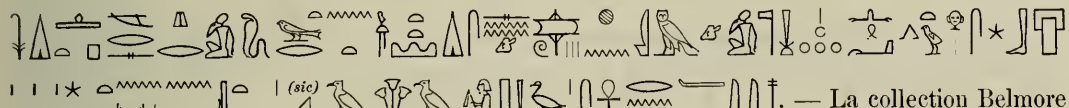 . — La collection Belmore (Pl. V, 2) contenait une petite stèle d'un 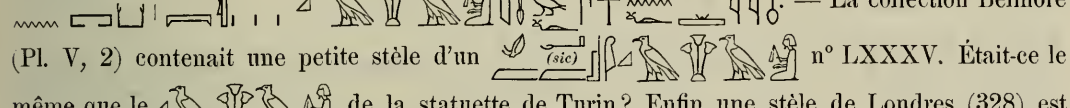 n° LXXXV. Était-ce le même que le 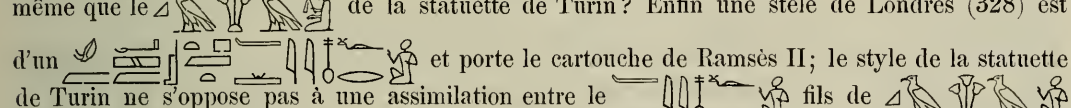 de la statuette de Turin? Enfin une stèle de Londres (328) est d'un 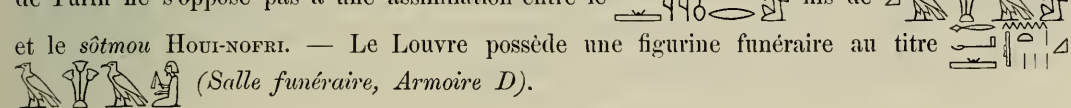 et porte le cartouche de Ramsès II; le style de la statuette de Turin ne s'oppose pas à une assimilation entre le 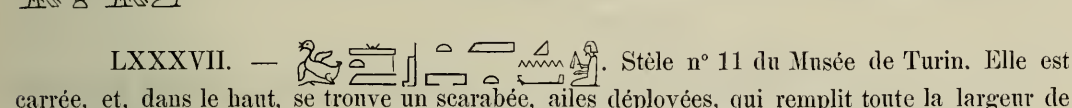 fils de 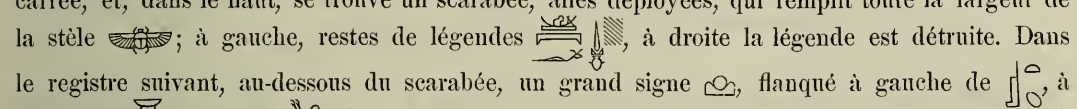 et le *sôtmou* HOUI-NOFRI. — Le Louvre possède une figurine funéraire au titre 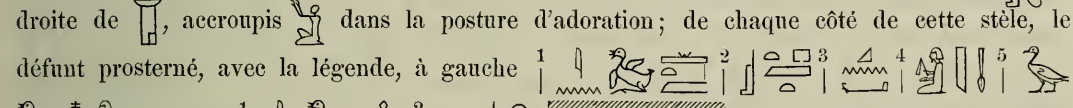 *(Salle funéraire, Armoire D).*

LXXXVII. — 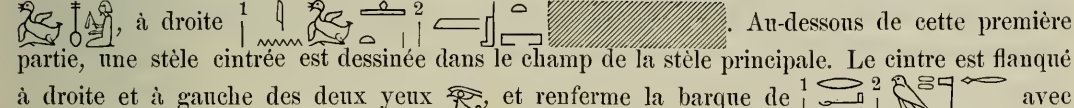 . Stèle n° 11 du Musée de Turin. Elle est carrée, et, dans le haut, se trouve un scarabée, ailes déployées, qui remplit toute la largeur de la stèle 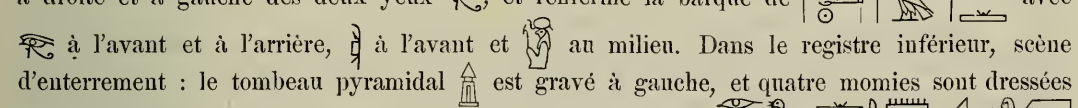 ; à gauche, restes de légendes 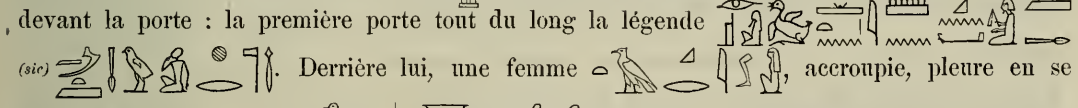 , à droite la légende est détruite. Dans le registre suivant, au-dessous du scarabée, un grand signe 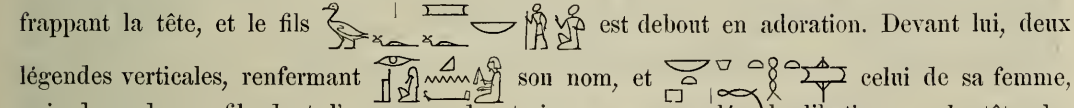 , flanqué à gauche de , à droite de 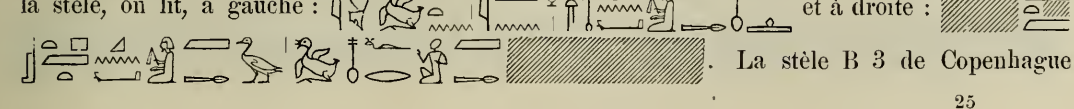 , accroupis 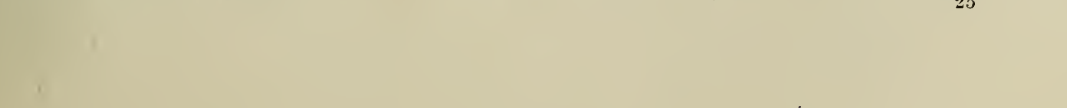 dans la posture d'adoration; de chaque côté de cette stèle, le défunt prosterné, avec la légende, à gauche 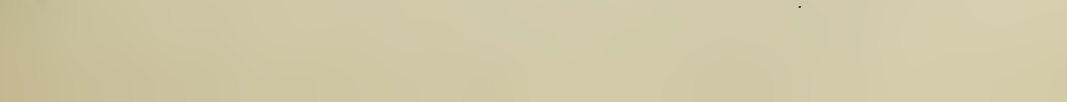 , à droite . Au-dessous de cette première partie, une stèle cintrée est dessinée dans le champ de la stèle principale. Le cintre est flanqué à droite et à gauche des deux yeux , et renferme la barque de avec à l'avant et à l'arrière, à l'avant et au milieu. Dans le registre inférieur, scène d'enterrement : le tombeau pyramidal est gravé à gauche, et quatre momies sont dressées devant la porte : la première porte tout du long la légende . Derrière lui, une femme , accroupie, pleure en se frappant la tête, et le fils est debout en adoration. Devant lui, deux légendes verticales, renfermant son nom, et celui de sa femme, puis deux de ses fils dont l'un verse, des trois vases accouplés, la libation sur la tête des momies et . Sur les deux montants qui bordent la stèle, on lit, à gauche : et à droite : . La stèle B 3 de Copenhague

(VALD. SCHMIDT, p. 3 à 5) est du même personnage. Dans le premier registre, et sont assis à gauche devant la table d'offrandes, et , debout, leur présente la libation. Au deuxième registre, même scène que dans la stèle de Turin; l'une des momies est celle de , l'autre celle de , tandis que trois personnes, dont une femme, font des gestes de deuil; un seul est nommé . Le fils aîné MIRITI ouvre la bouche à la momie de QEN, avec le usuel, . Au troisième registre, cinq lignes de proscynème : 1 2 3 4 5 (sic) . On se demande si, QEN ayant été marié deux fois, chacune des stèles ne serait pas destinée à rappeler le souvenir de chacune de ses deux femmes. Quoi qu'il en soit, voici la généalogie qui ressort des deux documents:

T'AINOFRI

Le graveur QEN — 1° la dame HONT MIHIT, 2° la dame NOFRITARI,

1° MIRITI, 2° HOUI — 3° sa fille TA-QORI.

Une petite stèle, n° 323, du Musée de Turin, appartient à ce même personnage : il est assis devant une table d'offrandes avec la légende : 1 2 3 4 5 . « Proscynème à Harmakhis pour qu'il donne toute chose bonne et pure au lumineux instruit du Râ QEN, juste de voix auprès du dieu grand ». Dans le cintre .

LXXXVIII. — (sic), sur une belle stèle de la collection Belmore (Pl. IV). Dans le cintre, à gauche, une déesse est assise, coiffée , le à la main, devant une table d'offrandes : derrière elle, un muni de deux bras qui tiennent le , devant elle, une table d'offrandes et le proscynème, en colonnes verticales : 1 2 3 4 5 (sic) 6 . A l'extrême droite, une colonne verticale . Sous cette scène, un proscynème en colonnes verticales : 1 (sic) 2 3 4

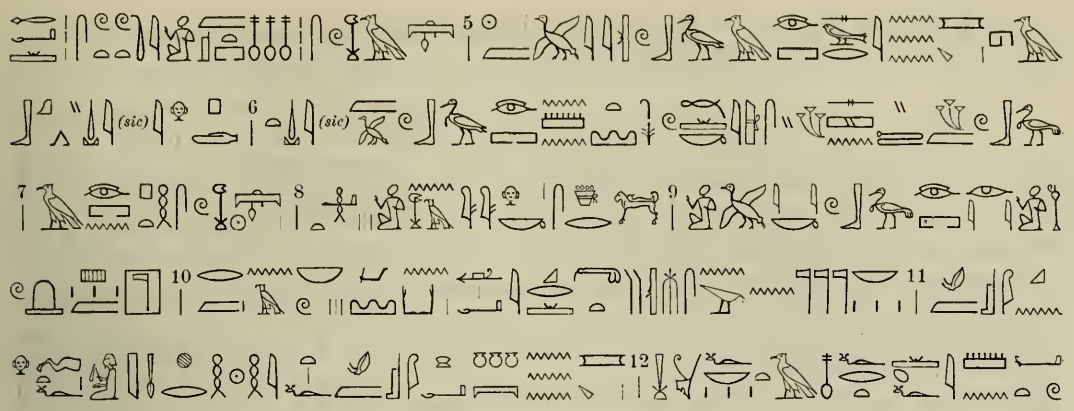

, l'énoncé de la famille se poursuit dans le cintre, par la ligne que j'ai donnée plus haut et qui contient le nom de la mère, dans l'espace blanc qui se trouvait entre la scène du cintre et l'hymne à Hathor, (sic) (sic) et, dans l'espace réservé où Qonhikhopshitw est représenté en adoration, dans le costume de cérémonie que les statuettes en bois du Musée de Turin nous font connaître, (sic), ce qui donne la généalogie :

Le *sôtmou* KHANOU — la chanteuse d'Ammon NOUTNAKHT

Le *sôtmou* QONHIKHOPSHITW — son frère NIBOUTANOFRIT

Son fils SOPSKAPAPTAH — son fils ? NIBITSTI — son fils AMENQOM — sa fille NOUTNAKHT.

Peut-être cette dernière est-elle sa sœur au lieu d'être sa fille. Le curieux proscynème dont on vient de lire le texte mérite une traduction : « Adorations à Hathor, régente de l'Ouest, » dame du ciel, régente des cieux, proscynème à ton nom ! Je suis l'âme en face de son » maître, je suis né dans ce parvis du temple des deux lions, auprès de la nécropole, je me » suis joint et établi dans cette place et j'ai mangé des gâteaux de célébrant, auprès des » Khous puissants, je me suis fixé dans la *salle des Splendeurs* passant la nuit dans ce parvis, » j'ai bu faisant le messager et le courier dans ce parvis de la montagne que tu as rempli » de joncs et de lotus du parvis de Ptah ; mes membres ont passé la nuit à l'ombre de ta » face, je me suis couché dans ton parvis, et j'ai fait des stèles dans l'enceinte sacrée auprès » des maîtres de la nécropole. » On verra ailleurs quelle est l'importance de ce monument pour l'appréciation exacte du rôle des *sôtmou*.

LXXXIX. — . Je classe sous ce numéro une statuette funéraire (n° 1021) dont la tête est ornée de , avec les débris d'un ⊿ (?) dans la lacune.

XC. — sur la figurine n° 33 du Musée de Turin, avec les variantes (sic) sur la figurine 34, et sur la figurine 83 du même musée.

XCI. — (sic). Figurine 236 (*Orc.* 279) du Musée de Turin.

XCII. — . Sur la stèle 169 de Turin. Dans le cintre, à gauche sont assis : 1° 1 2 3 ; 2° , à tête humaine ; 3° 1 2 , à tête de chacal ; 4° 1 2 , à tête d'épervier ; 5° 1 2 , à tête humaine surmontée de , derrière laquelle . Devant eux, debout, le dédicateur verse la libation 1 2 3 4 5 . — Au second registre toute une série de personnages est assise à gauche devant la table d'offrandes : 1 (sic) 2 3 4 5 6 (sic) 7 8 9 10 (sic) 11 12 13 . Ils reçoivent l'offrande de KARI : 1 2 3 4 5 6 . Au troisième registre à gauche, c'est le dédicateur 1 2 3 4 , sa femme 5 6 , son frère 7 8 9 tous trois assis, et, debout derrière eux sur deux petits registres, deux enfants, et . L'offrande leur est faite 1 2 3 4 , par 5 6 7 , par 8 9 . De ce monument, on tire la généalogie suivante :

Le tailleur de pierres d'Ammon pour les travaux de mineur, SIMOUT — la dame PSHODOU

1° la dame NOUBKHA

2° sa sœur la dame TAKHAI — le *sôtmou* KARI — le chef des tailleurs de pierres d'Ammon MAHOU — la dame TAOIRIT — le tailleur de pierres d'Ammon KHAI — le tailleur de pierres d'Ammon HOUI — la dame ARITINOMHIT — son frère, le serviteur d'Ammon SIMOUT (peut-être BOKNAMENSIMOUT).

HOUI — OUSORHAIT — HOUI-NOFRI — sa fille MIRSITKRO — sa fille PSHODOU.

Notez en passant le curieux titre . C'est la première fois, si je ne me trompe qu'on signale sur un monument d'époque pharaonique, ces *gardeurs d'oies*, dont LETRONNE a expliqué si bien la fonction.

XCIII. — a fourni au Musée de Turin un de ses monuments les plus curieux, un petit naos en bois peint destiné à un culte domestique, et ayant dû renfermer un serpent d'après la disposition intérieure. Deux inscriptions gravées en lignes verticales dans un petit parallélogramme, et placées chacune sur un des battants de la porte, nous apprennent à quelle divinité était dédié l'objet : à droite 1 2 3 4 (sic); à gauche, 1 2 3 4, légendes dont la première partie est répétée en termes identiques sur les montants de droite et de gauche. La porte est précédée d'un petit portique, soutenu par deux colonnes à chapiteaux à masque d'Hathor; sur la colonne de droite : (sic), sur la colonne de gauche, (sic). Les deux flancs du naos sont couverts de scènes et d'inscriptions. Sur le flanc gauche, trois registres: Au registre d'en haut, la barque solaire avec la tête humaine coiffée , à l'avant, va vers un autel situé à droite. Dans la barque, la déesse, avec la légende 1 2 8, à l'avant de la barque, 1 2 3 4, facile à rétablir, et à l'arrière 2 3. Un canal, détaché du fleuve sur lequel flotte la barque, descend vers la droite dans le second registre, portant une barque avec quatre rameurs et un pilote, dont chacun, en commençant par la gauche, a sa légende : 1° (sic), 2° , 3° , 4° , 5° . Un petit canal se détache vers la gauche de la branche principale et divise ce qui reste de la paroi en deux champs, dans chacun desquels un homme, debout, tourné vers la barque, fait l'offrande sur un autel. Le plus éloigné de la barque verse la libation , le plus rapproché offre un bouquet . Sur le troisième registre toute la famille est agenouillée la face tournée vers la gauche 1 2 3 4 5 6 7 8 (sic) 9 10 11 12 13 14.

Sur le flanc droit du naos, deux registres. Dans celui du dessus, à droite, la triade 1 2 3 4 5 6 7, et, devant eux, 1 2 3 4 5. Dans celui du dessous, tournés vers la droite : 1 2

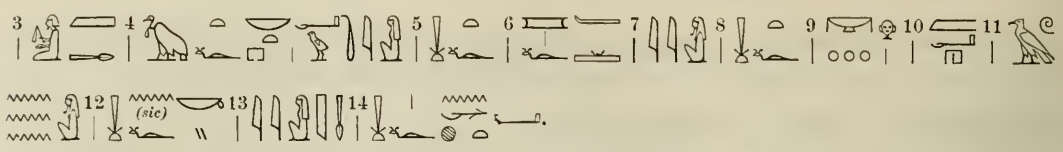

Sur la paroi extérieure du fond du naos, en colonnes verticales :

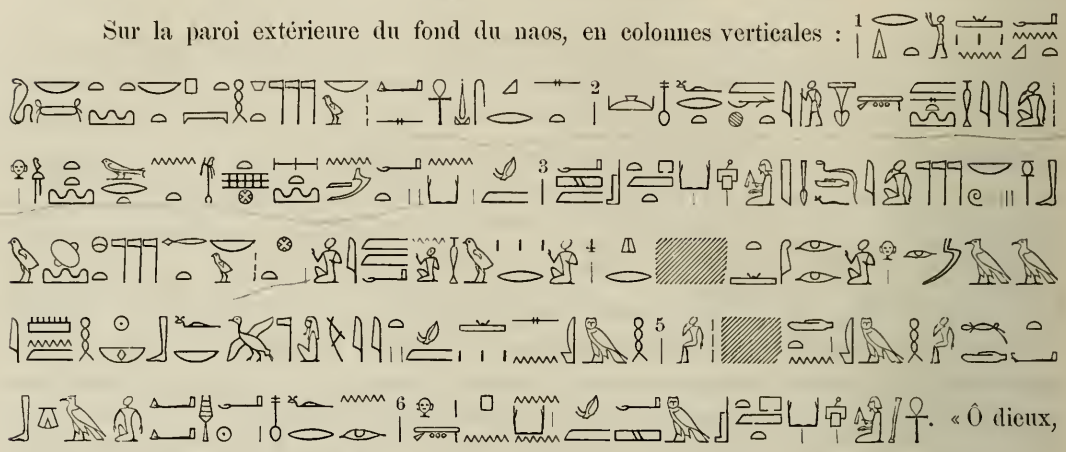

« Ô dieux, » maîtres d'Eléphantine, grand cycle divin, maîtres de mon pays, donnez-moi les faveurs, que » ma bouche soit avec le vrai, que mes yeux voient Ammon en toute sa fête, le dieu aimé, » qui écoute le misérable, qui aide ( ) le misérable, qui remonte l'affaissé, donne une » excellente durée de vie à passer sur cette terre. »

Ce monument nous fournit la généalogie :

NIBNAKHT la dame AOUTI

la dame BENKHAWI — le *sôtmou* KASA — sa sœur HOUI — sa sœur NOUB-HI-MAHAOU — sa sœur KII — son frère NAKHT — son frère PKHARI

sa fille NOURITRA — sa fille OUSIRAMENTI — son fils NIBAMENTI.

C'est évidemment KASA qui est représenté avec PANBOUI et PANMANBOU (voir les n°s XXXI et XXXII de la liste) dans LEPSIUS, *Denkm.* III, pl. 173, *b*. Le nom est mutilé mais l'indication du fils prouve qu'il faut compléter .

XCIV. — sur la stèle de NIBNOFRI (voir n° XLV).

XCV. — . Stèle 470 du Louvre *(Salle historique, Armoire A)*.

XCVI. — . Statuette du Louvre *(Salle funéraire, Vitr. D)*. Le même personnage sur une stèle de la collection Belmore (Pl. XII) : dans le cintre, la barque solaire avec , à tête d'épervier surmontée du disque, et à qui un cynocéphale offre . Dans le second registre, le dédicateur agenouillé à gauche, et devant lui un hymne :

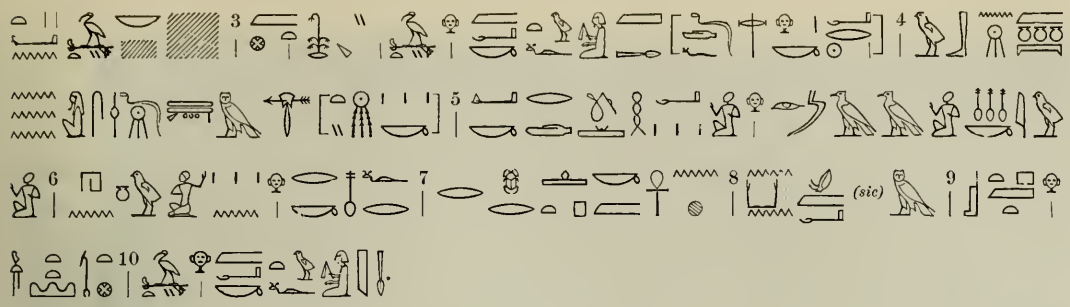

XCVII. — sur une figurine funéraire du Louvre *(Salle funéraire, Vitr. D)*. Une stèle de la collection Belmore (Pl. IX) a été dédiée par un *sôtmou* dont le nom est à moitié détruit 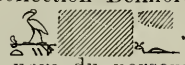 . Comme il n'y aurait pas dans la lacune assez d'espace pour restituer le nom du personnage précédent je crois qu'il faut remettre celui de la figurine du Louvre. C'est un fragment carré de calcaire : à gauche est assis 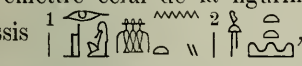 , une troisième ligne renferme le nom de qui n'est pas figurée ; à droite, debout, le dédicateur, sa femme et ses deux petites filles : 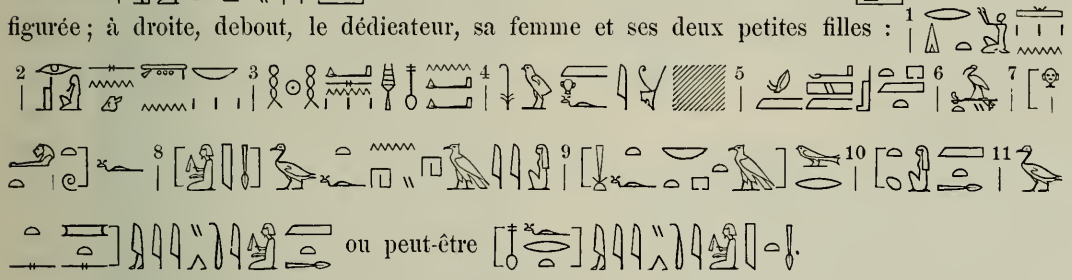 ou peut-être .

XCVIII. — 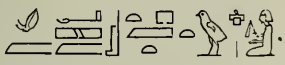 . Stèle n° 93 de Turin. Dans le cintre, à gauche à tête de chacal, et derrière lui 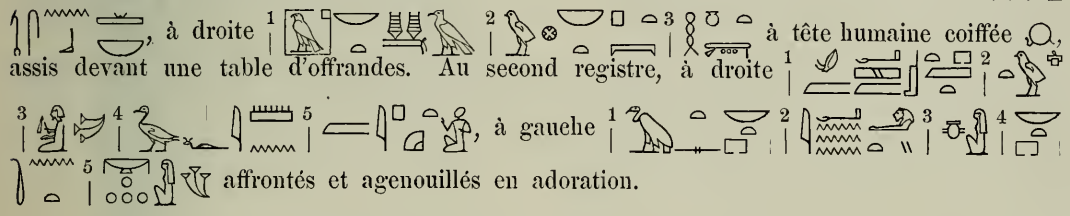 , à droite 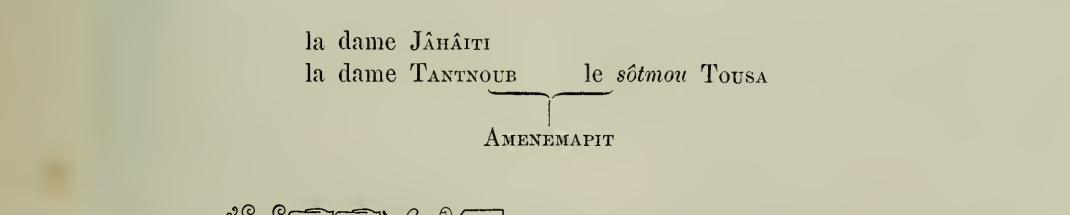 à tête humaine coiffée 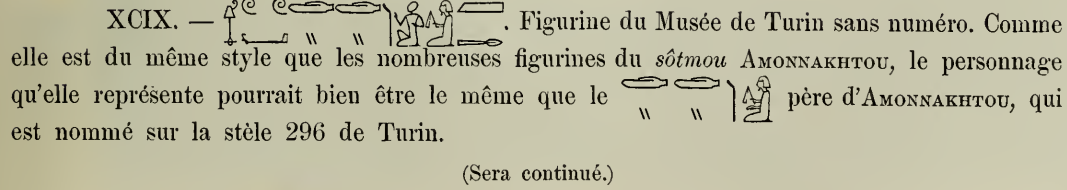 , assis devant une table d'offrandes. Au second registre, à droite 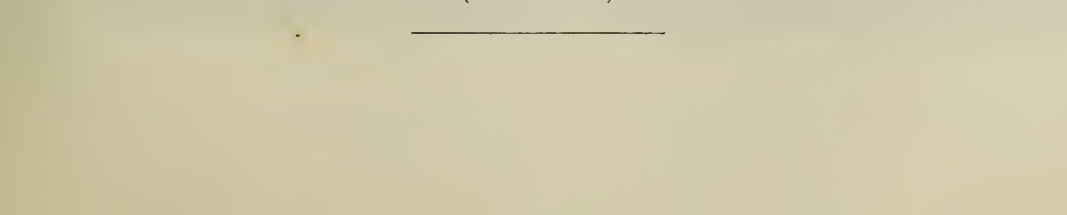 , à gauche affrontés et agenouillés en adoration.

la dame JÂHÂITI
la dame TANTNOUB — le *sôtmou* TOUSA
AMENEMAPIT

XCIX. — 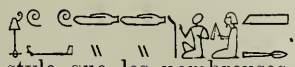 . Figurine du Musée de Turin sans numéro. Comme elle est du même style que les nombreuses figurines du *sôtmou* AMONNAKHTOU, le personnage qu'elle représente pourrait bien être le même que le père d'AMONNAKHTOU, qui est nommé sur la stèle 296 de Turin.

(Sera continué.)

VARIA.

Le gouvernement français vient d'établir au Caire une école d'Archéologie Orientale analogue aux écoles d'Archéologie Grecque et Romaine qui existent déjà à Athènes et à Rome. Cette école où l'on enverra non-seulement les Égyptologues de profession, mais les Orientalistes de toute spécialité qui voudront compléter leurs études faites dans les livres par des explorations archéologiques faites sur les lieux, se compose actuellement de MM. Maspero, Victor Loret dont les lecteurs de ce journal connaissent les articles, et Urbain Bouriant, tous les deux égyptologues, tous les deux élèves de l'École des Hautes-Études, et de M. Hippolyte Dulac, également élève de l'École des Hautes-Études, mais arabisant. M. Jules Bourgoin, dont les travaux sur l'art arabe sont bien connus, est attaché à la mission en qualité de dessinateur et d'architecte.

C'est à ceux-là que le gouvernement français a confié le soin de fonder l'École : d'autres viendront plus tard. Les conditions d'admission seront réglées d'ici peu : il faudra pour être admis justifier du titre de licencié ou présenter le diplôme d'élève sortant de l'École des Hautes-Études. Les élèves des Écoles d'Athènes et de Rome, ainsi que les savants en mission en Égypte, recevront l'hospitalité dans la nouvelle École, pendant toute la durée de leur séjour au Caire, et non-seulement les savants français, mais les savants étrangers qui présenteront une recommandation sérieuse des personnes compétentes ou qui se recommanderont d'eux-mêmes par leur notoriété. En ce moment, il sera difficile à plus d'une ou de deux personnes de bénéficier de la bonne volonté du gouvernement français : plus tard, quand l'École aura déjà quelques années d'existence, elle ouvrira ses portes aussi largement que le lui permettront la modicité de son budget et l'exiguité de son local.

Le programme comprend non-seulement l'étude du Caire et des environs, mais l'exploration de l'Égypte entière. A partir de la seconde année de leur séjour, les élèves iront, soit seul, soit en compagnie du directeur étudier certaines localités du Delta et de la Thébaïde. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils se feront un plaisir de copier, au cours de ces explorations, les inscriptions dont nos confrères d'Europe voudront bien leur demander la copie, de vérifier les passages douteux qu'on recommandera à leur attention, au besoin d'estamper ou, s'ils le peuvent, de photographier les monuments.

G. Maspero.

Avertissement.

Les embarras d'un départ précipité ayant retardé l'impression du Journal, les deux premiers numéros de 1882 paraîtront en un seul fascicule au mois de Juillet 1882.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 50 fr.

(Ces trois ouvrages forment les 1re, 2e et 8e livraisons des Études égyptologiques.)

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Un fort volume gr. in-8° br. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-simile (forme la 5e livr. des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. (Forme la 7e livraison des Études égyptologiques.) 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. (Forme les 13e, 14e, 15e et 16e livr. des Études égyptologiques.) 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison. 25 fr.

La sixième livraison est sous presse.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 80 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1er fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.

2e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1re partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.

3e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50

4e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.

5e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75

6e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.

7e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.

8e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.

10e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.

11e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.

13e fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.

14e fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, avec 3 cartes. 6 fr.

15e fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.

16e fascicule: Du G dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut. 3 fr.

18e fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.

19e fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. 12 fr.

20e fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.

21e fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut. 22 fr.

22e fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75

23e fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24e fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule: Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50

26e fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule: Questions homériques, par F. Robiou, professeur d'histoire à la Faculté de Rennes. Avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.

29e fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.

30e fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.

31e fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.

32e fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.

33e fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.

34e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.

35e fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.

36e fascicule: La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres. Tom. Ier. (Tom. II et III sous presse.) 12 fr.

37e fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.

38e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, de la Bibliothèque nationale. 1re partie. 1[illegible] fr.

39e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1re partie. 6 fr.

40e fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50

41e fascicule: Le Quérolus, commédie latine anonyme, par L. Havet. 1[illegible] fr.

42e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2e partie. 6 fr.

43e fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 1[illegible] fr.

Sous presse, pour paraître prochainement.

RECHERCHES

SUR LE

CARACTÈRE ET LES LOIS DU LANGAGE POÉTIQUE

EN ANCIEN ÉGYPTIEN

PAR

E. GRÉBAUT.

Un vol. in-4°.

Vient de paraître:

ÉTUDES

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR

CH. CLERMONT-GANNEAU

Directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes Études.

Tome I. Liv. 1.

Un vol. in-4°. Orné de nombreuses gravures.

10 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la cour I. & R. et de l'Université.